MA SŒUR JEANNE

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Je subissais, je l'ai dit, une fascination. Je dois ajouter qu'en même temps j'éprouvais une méfiance singulière. Mon éducation, ma nature, l'influence de mon milieu, avaient fait de moi un composé d'ardeur et de retenue; je m'attribuais alors, même à mes propres yeux, et probablement sous l'influence de Vianne, une certaine puissance d'examen et de scepticisme : je touchais au moment où la jeunesse et l'inexpérience reprendraient leurs droits.

La jeune dame, qui m'intriguait passablement, marcha d'abord appuyée sur le bras de son mari; ils ne se tutoyaient pourtant pas. Il l'appelait Hélène; il lui jurait qu'elle ne le fatiguait pas. Elle répondait qu'elle était sûre du contraire, et qu'il devrait la laisser marcher seule. La question fut bientôt résolue, le sentier devint trop étroit, elle dut passer entre nous deux; puis il devint escarpé, et l'Anglais voulut marcher sur la berge rocheuse afin de préserver sa compagne du vertige. Elle s'effraya pour lui, et quand je l'eus vu trébucher deux fois : — Pardon, mon bourgeois, lui dis-je en forçant mon accent méridional, car leur méprise m'amusait, et je travaillais à la faire durer, — du moment que vous m'avez pris pour guide, j'ai une responsabilité. Il faut me laisser tenir madame, et il faut passer devant moi.

Il y consentit avec la tranquillité d'un *gentleman* qui ne peut pas être jaloux d'un paysan. Je marchai sur le contre-fort du sentier. Elle appuya sa petite main gantée sur mon épaule. Quand un obstacle

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

se présentait devant elle, je la soulevais en l'entourant de mon bras. Nous montions ainsi depuis une demi-heure, et ce n'était pour moi qu'une promenade. La jeune dame était adroite et légère, mais l'Anglais était visiblement hors d'haleine. — Pauvre cher ami! dit-elle tout haut, comme se parlant à elle-même dans un moment où il était resté en arrière, cela est trop rude pour lui : il se croit toujours jeune...

— Et il n'est plus jeune, répondis-je, affectant la simplicité, poussé peut-être par un assez mauvais sentiment.

Elle se retourna vers moi et me regarda d'abord avec une expression fâchée, mais elle devint rouge comme si elle était humiliée de la comparaison à établir. Je voulais qu'elle me parlât. — Pardon, lui dis-je, vous ne me parliez pas, j'ai cru..., je ne suis guide que par occasion!

— Si vous n'êtes pas ce que vous paraissez être, qui donc êtes-vous?

— Un homme très mal élevé, un chasseur d'ours.

— Ah mais, c'est très beau d'être chasseur d'ours. En avez-vous tué beaucoup?

— Beaucoup.

— C'est dangereux, n'est-ce pas, cette chasse-là?

— Très dangereux.

— Et vous n'avez jamais eu peur?

— Quand on a peur de l'ours, on est perdu, et puisque me voilà...

— Comment vous y prenez-vous pour le tuer?

— A la vieille manière du pays, c'est encore la meilleure : on roule son manteau autour du bras gauche, qu'on lui présente au moment où il se dresse, et de la main droite on lui enfonce un épieu dans le cœur.

— Ah! c'est effrayant; ce doit être plus émouvant que les combats de taureaux que j'ai vus en Espagne.

— Vous arrivez d'Espagne?

— Non, j'arrive de Londres, mais j'ai vu l'Espagne aussi. Mon mari aime beaucoup les voyages.

— Et vous aussi?

— J'en suis un peu rassasiée; mais le voici qui vient, ne parlez pas de chasse à l'ours. Il voudrait peut-être y aller, et je serais trop inquiète...

— C'est un bon mari alors?

— C'est un ange, répondit-elle en me regardant fixement comme pour me dire qu'une femme comme elle ne craignait pas l'indiscrète familiarité d'un homme comme moi.

En même temps que le *gentleman*, les deux porteurs nous rejoi-

gnaient avec la chaise. La jeune dame y monta en me priant de ne pas laisser son mari seul. Je ne pensais pas être nécessaire, pourtant je ne souhaitais pas m'en aller, et quand il me dit : — Venez avec nous, mon cher, je ne veux pas vous avoir dérangé pour si peu, — je songeai que j'avais le temps de refuser l'argent et que je pouvais accepter la promenade.

Il essaya de suivre la chaise, mais il dut vite y renoncer, et comme sa femme ne le voyait plus, étant passée en avant, il me demanda mon bras avec beaucoup de politesse et de bonhomie. Je l'avais pris pour un ancien beau passablement ridicule. Je vis que je m'étais trompé; c'était un homme charmant qui luttait contre les premières atteintes de la vieillesse pour ne pas être à charge et déplaisant. — J'ai été un grand marcheur, me dit-il en s'arrêtant un peu, non pas un beau montagnard comme vous, mais un chasseur leste et nerveux, passionné pour l'action et le danger. Voici que l'âge me fait sentir son poids. J'irai tant que je pourrai, et puis je me résignerai.

— Vous avez raison de lutter, lui dis-je; pourtant il n'en faut pas trop faire. Quel âge avez-vous?

— Je ne cache pas mon chiffre, soixante-deux ans,... et vous, mon enfant?

— Vingt-quatre; mais ne parlez plus, la respiration vous manque; vous avez un commencement d'asthme. Je ne vous dirai pas que dès lors il faut ne plus bouger; je suis de l'avis contraire. J'ai vu des asthmatiques dont le mal n'était pas trop avancé guérir par un effort modéré, mais continuel, pour rendre à l'organe affecté sa fonction normale.

— Ah çà mais, dit-il en s'arrêtant encore, vous parlez comme un médecin, mieux qu'un médecin, car le mien me prescrit le repos.

— Je suis un peu médecin : dans la montagne, il faut savoir un peu de tout. Voulez-vous me permettre de vous écouter un instant? Respirez du mieux que vous pourrez.

— Voilà.

— Eh bien! ce n'est pas mal; vous pouvez guérir, si vous avez de la patience et de la persévérance. Marchez tous les jours, mais pas autant qu'aujourd'hui. Vous en avez assez.

Il m'examina avec surprise. Je me trahissais; j'étais las de mon rôle. Nous arrivions auprès de la chaise. On sait que les porteurs vont très vite, au pas gymnastique. La jeune dame leur avait ordonné de s'arrêter pour attendre son mari. Elle était descendue et venait à sa rencontre. — Je veux marcher à présent, lui dit-elle, et vous vous ferez porter.

Il refusa; devant elle, il dissimulait sa fatigue, et je crus voir à ses regards inquiets qu'il ne fallait pas prononcer le terrible mot d'asthmatique; mais je crus devoir insister, et elle m'en sut gré. —

Cher ami, lui dit-elle avec une grâce caressante, vous n'êtes pas bien aujourd'hui, vous ne marchez pas comme à l'ordinaire. Si vous refusez, ajouta-t-elle en baissant la voix, je croirai que vous ne m'aimez plus.

Il parut vaincu et céda. Les porteurs l'enlevèrent au pas de course; il était mince et léger. En un instant, je me trouvai seul avec *elle*.

— A nous deux, maintenant, monsieur le docteur! me dit-elle en prenant sans aucun embarras le bras que je lui offrais. Mes porteurs viennent de m'en dire de belles sur votre compte! Vous êtes reçu médecin à vingt-quatre ans, ce qui est très joli, vous êtes d'une famille très honorable et très estimée, vous allez devenir l'associé du médecin des eaux de Saint-Sauveur, enfin vous êtes un homme distingué, et même un homme du monde quand il vous plaît de l'être. Et vous vous moquez des pauvres voyageurs, vous les trompez avec un costume d'emprunt, vous vous donnez pour un chasseur d'ours, tandis que vous êtes M. Laurent Bielsa, propriétaire de la jolie maison et du beau pâturage où nous nous sommes arrêtés tantôt! Pourquoi cette comédie, je vous le demande, et quel plaisir trouvez-vous à rendre ridicules des gens que vous ne connaissez pas et qui ne vous ont jamais rien fait?

Je lui répondis que je n'avais pas offert mes services, qu'on les avait réclamés sans me consulter, que je ne m'en prenais point à elle de la méprise, et que j'acceptais une leçon due à la rusticité de mes habits et de ma personne.

— Alors c'est à mon mari que vous en voulez? Vous auriez grand tort; il est un peu distrait, et il faut convenir que l'habitude de la richesse porte un peu les Anglais à croire qu'avec de l'argent on peut commander à tout le monde comme au premier venu; mais, si vous connaissiez sir Richard Brudnel, vous lui pardonneriez tout. C'est l'homme du monde le plus affable, le plus bienveillant, le plus doux, le meilleur qui existe! Voyons, pardonnez-lui vite, ou bien, moi, je ne vous pardonnerai pas de m'avoir mystifiée.

— En quoi vous ai-je mystifiée?

— Ah vraiment! Combien d'ours avez-vous tués, beau chasseur à l'épieu?

— Si vous aviez mieux questionné vos porteurs, ils vous auraient mieux renseignée. J'ai tué sept ours, dont vous avez pu voir le feston de griffes à la porte de mon auberge. Nous en avons régalé nos amis et nos pratiques, et j'ai partagé les primes avec mes camarades.

— Alors... je me rends, vous êtes un homme extraordinaire, et nous serons forcés de vous faire des excuses.

— J'accepte les vôtres, répondis-je gaîment. Quant à sir Richard, la paix est déjà faite; je lui ai donné une consultation.

— Ah! est-ce qu'il est malade?

— Fort peu. Il vivra longtemps.

— Que Dieu vous entende! Pour cette bonne parole, et, pour sceller le pardon que vous nous accordez, donnez-moi la main.

Je reçus sa petite main dans la mienne avec émotion, et n'osai la serrer. — Allons donc, dit-elle, à l'anglaise! *Shake! shake!* Vous savez l'anglais, je parie! Moi, je ne l'apprendrai jamais; c'est une langue affreuse. J'aime l'espagnol; je l'ai appris très vite, mais au fond je n'aime que le français, la France et Paris!

— Vous y êtes née?

— De parens pauvres, comme on dit, mon enfance a été bien humble; plus tard, j'ai été riche et point heureuse. Sir Richard m'a aimée; il a été ma providence. A présent je n'ai rien à désirer.

— Vous aviez été mariée une première fois?

— Non. Pourquoi cette question?

— Je croyais comprendre...

— Ah! mon histoire serait trop longue et point amusante. Parlez-moi de vous. Allez-vous réellement vous établir ici?

— Je n'en sais rien encore.

— N'allez-vous pas songer à vous marier?

— C'est trop tôt.

— Vous n'êtes donc amoureux de personne?

Cette brusque question me fit rougir comme un enfant, et je répondis que je n'avais point encore aimé.

— Pourquoi ça? reprit-elle avec la même aisance que si elle eût questionné une jeune fille.

— Je n'ai pas eu le temps.

— Ah! oui, le travail, le devoir! Vous êtes un homme sérieux. M. Brudnel n'a pas eu une jeunesse aussi pure. Il paraît qu'il a été un des hommes les plus séduisans de son temps, et qu'à votre âge il avait déjà eu de brillantes aventures.

— Il vous les raconte?

— Jamais. J'ai ouï dire; mais de quoi est-ce que je vous parle? Je suis une étourdie, moi. J'ai l'habitude de penser tout haut, mon éducation a été tardive, incomplète. C'est mon mari qui m'a civilisée avec une patience, une bonté d'ange.

La pente devenait trop raide, elle cessa de parler, bien qu'elle fût en veine d'expansion.

Je devins rêveur. J'éprouvais un grand attrait pour elle, je la trouvais naïve, bonne, d'une grâce irrésistible; puis, par momens, elle me semblait dépourvue de tact et trop hardie avec moi. Il était bien possible que sir Richard eût fait en France ce qu'on appelle un mariage de garnison. Son âge l'avait rendu indulgent pour cette innocence dont il n'avait vu que le charme et pour ce manque d'éducation première qui se révélait à mes yeux tour à tour éblouis

et déçus. On trouvera peut-être que j'étais bien difficile pour un homme d'aussi mince condition. J'étais, en dépit des sermons de Vianne et de moi-même, un idéaliste porté par nature à regarder toujours au-delà du cadre de ma vision.

Et puis j'avais sous les yeux un point de comparaison, c'était le mari dont cette femme avait le droit de vanter la distinction. On sentait en lui l'aristocratie naturelle développée par la réflexion et la volonté. Elle aussi pourtant était née élégante, sa nature physique était de premier choix et devait repousser instinctivement tout ce qui était bas ou seulement grossier; mais il n'y avait point une culture suffisante, ou bien l'intelligence avait manqué.

M. Brudnel, parvenu au sommet, contemplait le pays. Il faisait très beau, le temps était clair, et, comme c'était la première fois qu'il parcourait l'intérieur des Pyrénées, je pus lui détailler toutes les localités de l'admirable panorama déroulé autour de nous. Il n'était pas un creux, pas un relief que je n'eusse parcouru et dont je fusse embarrassé de résumer l'histoire géologique, la faune ou la flore. Bien que le *gentleman* se fût déjà renseigné sur mon compte, il n'en faisait rien paraître.

— Merci, docteur, me dit-il du ton le plus naturel, quand il eut épuisé le chapitre des questions; vous êtes un guide précieux et que l'on est heureux de rencontrer. Le regret de vous quitter ici serait très vif pour nous; ne pourriez-vous prolonger un peu notre plaisir en acceptant de dîner avec ma femme et moi, soit chez votre fermier, soit à Luz, où nous sommes descendus? Choisissez, et dites-moi oui, ou vous me ferez beaucoup de peine.

Il parla ainsi avec une grâce parfaite, sans paraître ni surpris ni repentant de son erreur; tout au contraire, il en prenait occasion de se réjouir, ce qui était infiniment plus aimable et plus spirituel que de s'en excuser.

J'acceptai le dîner à Luz, où j'avais affaire dans la soirée, et, craignant d'être indiscret en restant davantage, je voulus les quitter. Ils me retinrent, et je cédai. Nous descendîmes tous à pied. Mme Brudnel accepta de temps en temps mon bras, et nous eûmes quelques momens d'*a parte* où je cessai absolument d'être ému auprès d'elle. C'était décidément une personne aimable, bonne, désireuse de plaire et nullement coquette. Je remarquai qu'elle était aussi gracieuse avec ses porteurs qu'avec moi-même. La préoccupation ou plutôt l'entraînement continuel de son esprit semblait être une effusion de bienveillance. Elle avait de l'esprit naturel, ne cherchant pas à dissimuler son ignorance, questionnant et s'extasiant à propos de tout, une enfant curieuse, docile, excellente, adorable de soins et de grâce avec son vieux mari. Elle exhalait un parfum de candeur qui ne me permit pas de douter qu'elle l'aimât

par-dessus tout. Il était si charmant lui-même qu'il n'y avait pas lieu de s'en étonner.

Elle parla peu à dîner; elle était fatiguée et se retira aussitôt après. Le couple devait repartir le lendemain de bonne heure pour Bagnères-de-Bigorre. Je crus devoir prendre congé, M. Brudnel me retint. — Permettez-moi, me dit-il, de causer encore un peu avec vous, docteur. J'ai quelques questions à vous adresser. Venez fumer un cigare avec moi sur le balcon.

Il me parla de sa santé. — Je ne me préoccupe pas de moi outre mesure, dit-il en m'offrant le meilleur cigare que j'eusse fumé de ma vie; mais, quand je m'en occupe, c'est pour décider quelque chose et me conformer sérieusement à la décision prise. Est-ce pour causer ou est-ce avec réflexion que vous m'avez dit tantôt sur la montagne par quel régime je pouvais, sinon guérir, du moins me conserver?

— C'est avec réflexion et par suite d'une conviction arrêtée.

— Alors vous êtes en complet désaccord avec mon médecin, et je vous donne raison parce que son régime me débilite, et qu'en faisant des efforts contraires à ses prescriptions je me suis toujours rétabli. C'était un jeune homme aimable et distingué que j'avais attaché à ma pauvre personne, et qui me suivait dans mes voyages. Nous nous sommes séparés par suite de ce désaccord. Je crois qu'il était las de cette vie errante, qu'il eût voulu me voir fixé dans une grande ville où il se fût fait une clientèle. C'était son droit, et pourtant je ne crois pas qu'il gagne au choix qu'il a fait. Il avait chez moi dix mille francs par an d'honoraires; c'était une position pour un jeune homme, et il était libre de me quitter le jour qu'il voudrait.

— Vous pensez, repris-je, qu'il s'est trompé sur la nature des soins à vous donner? Pourtant, avant de partager absolument votre opinion, il me faudrait vous connaître et vous examiner davantage, il me faudrait avant tout vous ausculter.

— Eh bien! tout de suite, répondit-il vivement. Venez dans ma chambre.

Il résulta de mon examen, de ses réponses à toutes les questions que je dus lui adresser, qu'il était encore plein de ressources et pouvait vivre dix ans et plus sans infirmités provenant de sa constitution. J'approuvai la vie, non de voyages continuels, mais de locomotion fréquente et de déplacemens appropriés aux phases de son affection; c'était une chose à étudier et où il pouvait être son propre médecin.

J'allais me retirer, il me retint encore. — Êtes-vous bien décidé, me dit-il, à être médecin des eaux?

J'étais à peu près décidé à ne pas l'être, et je lui expliquai mes raisons.

— Et chez vous, à Pau?

— Pas de place à prendre maintenant dans les villes du midi un peu considérables; je me suis informé.

— Alors vous n'avez pas de projets particuliers, et vous êtes libre? Acceptez mes offres.

— Vos offres?

— Vous n'avez pas compris? Je désire vous faire dix mille livres de rente à la condition de voyager avec moi ou de demeurer avec moi aussi longtemps que vous y trouverez plaisir et avantage.

Surpris de cette prompte détermination de la part d'un homme qui ne me connaissait pas, je demandai à faire mes réflexions, et j'ajoutai que, si j'acceptais, ce serait à la condition de ne m'engager d'abord que pour un mois. Je n'étais pas persuadé que sir Richard eût besoin de dépenser dix mille francs par an pour un médecin spécial, s'il pouvait guérir tout seul.

Mes scrupules augmentèrent son désir de m'accaparer. — Je vous donne huit jours de réflexion, me dit-il : il vous faut le temps de prendre des informations sur mon compte, mais je n'accepte pas votre mois d'épreuve. Je suis seul juge du besoin moral que je puis avoir d'un médecin. Tenez, allez consulter vos amis, votre famille, et, si c'est *non,* écrivez-moi poste restante à Perpignan dans huit jours; si c'est *oui,* venez m'y rejoindre.

Il me donna sa carte, je partis dès le lendemain pour Pau.

Ma mère fut très surprise et tressaillit au nom de sir Richard Brudnel. — Lui, s'écria-t-elle, sir Richard! je le croyais fixé en Angleterre pour toujours, et tu dis qu'il est marié? — Elle me fit beaucoup de questions sur sa femme et sur lui. Quand j'eus dit le peu que je savais de la femme et tout le bien que je pensais du mari : — Pour celui-là, dit-elle, tu ne te trompes pas. C'était un jeune homme très digne et très bon, on l'estimait dans la famille de Mauville, mais je l'ai tellement perdu de vue... Et puis, où ne va-t-il pas t'emmener, puisqu'il a encore la passion des voyages!

— Ses voyages ne seront ni lointains ni périlleux, puisqu'il a une jeune femme qui ne partage pas son goût et qui ne paraît pas bien forte.

— Et il est très épris de cette jeune femme?

— Je crois qu'il ne vit que pour elle.

— Il est bien âgé pour qu'elle partage sa passion! Tu es jeune, toi, et pas trop laid; tu ne crains pas qu'il ne devienne jaloux de toi?

— On peut se quitter le jour où on n'a plus confiance l'un dans l'autre. Je n'attendrais pas que le soupçon me menaçât d'un scandale ou seulement d'un outrage.

— Tu as envie d'accepter, je le vois.

— Certes j'ai envie de gagner dès demain ce que je ne gagnerai certainement pas dans dix ans, si je refuse. J'ai aussi envie de voyager un peu. Je crois qu'on apprend beaucoup à changer de milieu. Pourtant, comme je n'ai point envie de te faire de la peine, je refuserai, si tu le veux.

— Non, je n'ai pas le droit de m'opposer à ton avenir, et puis...

— Et puis quoi?

— Rien, je me parlais à moi-même. Accepte, pars. — Elle se leva, prit ma tête sur son sein, la couvrit de baisers et de larmes, puis, me repoussant avec l'effort d'un grand courage : — Pars demain, reprit-elle, et sans rien dire à ta sœur, qui ne sait pas comme moi résister à tout. Je me charge de lui faire comprendre que tu devais accepter.

— Si ma sœur et toi devez avoir tant de chagrin, j'hésite et me trouble. Allez-vous donc croire que je compte m'expatrier? Aviez-vous espéré que je pourrais me fixer tout près de vous?

— Non! nous n'avions pas d'illusion, mais les femmes se flattent toujours qu'un miracle se fera en leur faveur.

— Eh bien! qui sait si le miracle ne se fera pas un peu plus tard? Sois sûre que, si la Providence s'en mêle, je l'aiderai de tout mon pouvoir. Et puis, si Jeanne se décide à aimer mon cher Vianne, tu auras assez de bonheur pour attendre plus patiemment mon retour. Où en sont-ils?

— Ah! je ne sais pas, répondit ma mère en soupirant; que peut-on savoir de Jeanne? Pars sans lui rien dire, cela vaudra mieux, et pars vite, pour que je n'aie pas le temps de faiblir.

— Dis-moi donc, lui demandai-je le lendemain, au moment de la quitter, comment il se fait que tu connaisses sir Richard Brudnel et qu'il ne m'ait point parlé de toi?

— Parle-lui d'Adèle Moessart, il se souviendra probablement; il ne m'a pas connue mariée, et n'a pas su le nom de ton père. Dis-lui... non, ne lui dis rien, cela lui rappellerait des choses pénibles. — Si! au fait! parle-lui quand l'occasion s'en présentera, toutefois sans chercher à la faire naître, du château de Mauville; note ses réponses et tu me les transmettras; cela ne presse pas, mais cela n'est pas sans importance. Quelle singulière aventure que cette rencontre entre lui et toi!

— Voyons, explique-moi donc tes étonnemens et tes réticences, cela commence à me tourmenter.

— Si c'était mon secret, je te le dirais tout de suite; mais je dois me taire.

— Est-ce que cela concerne mon père?

— Oh! pas du tout; cela ne te concerne pas non plus. Parle-lui du château de Mauville, on verra!

II.

Au bout de la semaine, j'étais à Perpignan, je me rendis à l'hôtel indiqué sur la carte de sir Richard. Il était sorti, Mme Brudnel me reçut avec de grandes démonstrations de joie. — Cher docteur, vous nous comblez, me dit-elle, et, pour ma part, je fais mieux que de vous remercier, je vous bénis! — Elle vit la surprise un peu froide que me causait cet accueil, et elle ajouta : — Ah! c'est que vous ne savez pas : mon mari avait l'esprit frappé. Son autre médecin lui avait persuadé qu'il avait quelque chose à la poitrine, une maladie mortelle, et vous lui avez ôté cette frayeur, qui l'aurait tué.

— Je crois que vous vous exagérez un peu les choses. M. Brudnel m'a paru beaucoup moins inquiet et beaucoup plus philosophe que vous ne dites.

— Enfin vous croyez, vous, qu'il n'est pas bien malade? Dites-moi la vérité, à moi; j'ai un grand courage, je le soignerai sans rien faire paraître.

— Je ne crois pas à cette grande prudence, mais vous n'aurez pas à la déployer. Sir Richard n'a rien de grave à redouter quant à présent. Il s'agira de vous conformer à mes prescriptions, et, quelque rassasiée de voyages que vous soyez, il faudra continuer, si je le juge nécessaire.

— Je traverserais le feu, si vous l'ordonniez, docteur! D'ailleurs j'aime les voyages. Vous ai-je dit que j'en étais dégoûtée?

— Vous ne vous rappelez pas toujours vos paroles, ou vous ne pensez pas toujours ce que vous dites?

Elle me regarda fixement, ses yeux doux et vagues prirent un éclat pénétrant, puis elle éclata de rire. — Comme c'est vrai, ce que vous dites là! s'écria-t-elle. Je parle souvent sans me douter de ce que je dis. J'amuse beaucoup sir Richard avec mes distractions; il sait bien que ce n'est pas ma faute, si je suis un peu stupide.

J'aurais dû accepter cette explication pleine de bonhomie... Pourquoi me causa-t-elle de l'humeur? pourquoi me sentais-je épilogueur et pédant? Je le savais si peu que je ne m'apercevais même pas de l'inconvenance de mes critiques.

— Je n'approuve pas, lui dis-je, que l'on fasse si bon marché de soi-même. C'est un moyen que les enfans emploient souvent pour s'assurer l'impunité de leur insouciance.

— Les enfans sont les enfans, répondit-elle avec douceur.

— Et vous voulez rester enfant toute votre vie?

— C'est ma destinée, allez! Ce n'est pas moi qui l'ai faite, et il faut que je m'en contente. Si j'avais eu de la prévoyance et de la raison, je n'aurais pas accepté d'être la compagne d'un homme si

supérieur à moi! Je n'avais pour moi que mon âge et ma figure: puisqu'il s'est contenté de si peu de chose, c'est qu'il a un grand cœur; mais je comprends que je vous paraisse sotte, à vous qui ne me devez pas d'indulgence. Heureusement la sienne est inépuisable, et vous pourrez faire briller mon incapacité devant lui. Cela m'est égal, il ne m'en aimera que mieux.

Je sentis que j'avais été absurde et que je l'étais encore, car je ne pouvais ni expliquer ni excuser le mauvais ton de mes remarques désobligeantes. Je crus comprendre que ma logique était froissée par un désaccord frappant entre le charme physique qu'exhalait cette jeune femme et le peu de souci qu'elle prenait de plaire à l'esprit. Elle me faisait l'effet d'une odalisque rieuse et joueuse, privée du sens de la réflexion. Je me promis de ne plus ressentir ce charme qui apparemment m'avait ressaisi en la retrouvant si affable, afin de n'être plus irrité par l'absence de tact et de mesure.

Dès les premières heures de notre association, je vis qu'il me serait très facile d'isoler ma vie de la sienne. Sir Richard arriva et, charmé de me voir, m'embrassa paternellement, puis il sortit avec moi, et nous ne rentrâmes que pour dîner ensemble à l'hôtel. M[me] Brudnel prenait ordinairement ses repas seule et à d'autres heures. Après le dîner, nous eûmes un cigare à fumer et une heure de causerie. Sir Richard prenait le café, puis tout aussitôt une bouteille de vin de Bordeaux qu'il dégustait lentement; mais il n'allait jamais au-delà, voulant, disait-il, tenir le milieu entre les habitudes de la France et celles de son pays. Une heure juste après le dîner, sa montre consultée, il se levait et sortait. — A présent, me dit-il, vous êtes libre. Je ne vous demande que de demeurer toujours dans la même maison que nous, — votre chambre y sera toujours retenue, — et de prendre vos repas avec moi. Quand ma femme voudra en être, elle vous invitera elle-même. Tant que nous nous portons bien, elle et moi, votre temps vous appartient; tout celui que vous nous accorderez vous sera compté comme une preuve d'amitié.

Cet arrangement me convenait fort. Seulement je me faisais scrupule de gagner si facilement mes honoraires, et je crus devoir le dire. — Ne vous tourmentez point, me répondit sir Richard. Si vous me quittiez, je chercherais aussitôt à vous remplacer, et je ne trouverais pas aussi bien; vous voyez que je n'y gagnerais pas.

Le lendemain, nous nous retrouvâmes tête à tête à déjeuner. Il s'agissait de se remettre en route, et sir Richard voulait me consulter. Il faisait encore chaud, il avait envie de passer l'automne dans les Alpes, l'hiver en Italie. Je ne vis pas d'objection à lui faire. Nous prîmes la mer à Port-Vendres le soir même à destination de Gênes, d'où nous devions nous rendre au Lac-Majeur. Je ne revis

Mme Brudnel, Héléna, comme l'appelait son mari, que sur le bateau à vapeur, où elle se rendit un peu d'avance avec sa femme de chambre pour s'installer dans sa cabine. Elle traînait avec elle un bagage énorme dont l'embarras ne causait jamais la moindre humeur à son mari. Il y avait en outre deux petits chiens, une perruche et un petit singe dont il lui fallait s'occuper autant que si c'eussent été des enfans, bien qu'un jeune nègre en eût la gouverne spéciale. Un vieux valet de chambre anglais, flegmatique, ponctuel et silencieux, complétait notre *smala*.

Au moment où nous allions monter à bord, sir Richard et moi, nous vîmes en haut de l'escalier Mme Hélène qui nous attendait. Elle avait ôté son chapeau, un voile de dentelle noire flottait sur ses cheveux bruns. La fumée du *steamer* se rabattit sur elle. Je crus avoir la vision de Manoela Perez telle que je l'avais aperçue partant pour l'Espagne, et je m'imaginai que la ressemblance devait être frappante. Cependant l'accent de la Parisienne dissipa encore l'illusion. — Vous avez bien tardé, nous dit-elle, j'ai vraiment eu peur que le *steamer* ne partît sans vous.

— Il ne m'est jamais arrivé de manquer un départ, répondit sir Brudnel, surtout dans certaines circonstances.

— Quand je suis du voyage, n'est-ce pas? Si nous fussions partis, vous eussiez fait quelque miracle pour nous rejoindre, je parie!

— Peut-être, répondit-il avec un sourire un peu contraint.

— Venez voir ma jolie cabine! lui dit-elle en prenant son bras, et il se laissa emmener.

Il l'aimait tendrement à coup sûr, mais il avait la pudeur anglaise portée au plus haut point, et il était facile de voir que tout ce qui ressemblait à la familiarité, même avec sa propre femme, le faisait souffrir hors du tête-à-tête. Ceci m'expliqua le soin avec lequel il la tenait cachée; elle vivait sur le navire comme elle m'avait paru vivre à Luz et à Perpignan, c'est-à-dire comme une femme turque toujours cloîtrée dans son gynécée. Elle semblait se plaire dans cet isolement, car elle n'essayait pas d'en sortir sans sa permission et ne faisait point un pas sans lui. Il la promenait de temps en temps sur le tillac, elle était alors soigneusement voilée.

Je la vis encore moins à Marseille, où nous prîmes un jour de repos. Au Lac-Majeur, nous fûmes vite installés dans une très belle villa où déjà ils avaient passé l'automne précédent, et où j'eus une chambre charmante avec un beau cabinet de travail. De mon appartement, je n'apercevais rien de ce qui se passait dans le sien; une tendine de soie fermait son balcon, et celui de sir Richard était entre nous. Seulement j'étais étonné du bruit qui se faisait chez la recluse; c'étaient tantôt des éclats de rire avec la femme de chambre espagnole, tantôt un interminable babillage, ou des exclamations

pour séparer le singe et les chiens qui se querellaient, puis des sons de guitare, des roulemens de castagnettes, comme si l'on eût dansé, et par-dessus tout les cris aigus de la perruche, qui redoublaient quand on voulait lui apprendre à parler.

Il y avait un très beau jardin où je compris qu'il ne fallait pas me promener parce qu'il était réservé pour madame. Sir Richard lui-même n'y pénétrait pas. Les pins parasols et les allées en voûte qui ombrageaient ce jardin le cachaient mystérieusement. Par quelques rares éclaircies, j'apercevais parfois la belle Héléna se faisant balancer dans un hamac par le petit nègre, ou jouant avec ses bêtes favorites. Si elle me voyait à ma fenêtre, elle me criait un bonjour amical. Vêtue d'une robe de chambre en cachemire blanc, chaussée de babouches écarlates, la taille entourée d'une écharpe de soie lamée d'or, les cheveux à peine relevés, tombant à tout instant en ondes lustrées sur ses épaules délicates, elle était vraiment charmante. Jamais je n'ai vu de femme plus gracieuse dans ses poses et dans ses moindres mouvemens, et cela naturellement, sans paraître le savoir. Elle gagnait à être vue à quelque distance, car de près elle était un peu flétrie malgré un grand air de jeunesse. J'avais peine à détacher mes yeux de cette odalisque, et, tout en blâmant en moi-même les amours turques de mon Anglais, j'enviais par momens son sort.

Mais cela ne faisait point que je fusse amoureux de sa compagne. Elle me paraissait trop nulle, trop irresponsable dans la vie qu'elle menait, pour être aimée autrement qu'avec les sens, et, comme je n'étais point un ermite, cela n'eût pas suffi pour me troubler. D'ailleurs elle n'était pas toujours aussi séduisante. Lorsqu'elle montait à cheval le matin avec son mari, cette amazone étriquée qui faisait ressortir la maigreur de son buste, cette casquette de jockey dont la mentonnière faisait saillir son angle facial, sa gaucherie à manier sa monture, ses cris puérils quand elle avait peur, ou ses rires inextinguibles sans motif, tout cela ne convenait point à son type frêle et nonchalant.

Je vécus d'abord très seul. Le pays était admirable. Je m'étais assez occupé des sciences naturelles pour trouver beaucoup d'intérêt dans mes excursions. Je ne perdais pas l'occasion de visiter les malades pauvres qui m'appelaient, et à qui je donnais gratuitement mes soins. J'avais besoin d'exercer mon état et d'acquérir de l'expérience par mes observations. Je craignais d'oublier la médecine auprès de mon patron, qui se portait très bien. Bientôt cependant je vis que je n'étais pas pour rien dans l'amélioration sensible de sa santé. Je lui mesurais avec soin chaque jour la dose d'exercice qu'il devait prendre. Je veillais à son alimentation, à son vêtement, à ses occupations intellectuelles avec beaucoup d'attention. Je l'étu-

diais et lui apprenais à s'étudier lui-même. Il m'accompagna bientôt dans mes promenades, et, comme il se souvenait d'avoir été robuste et infatigable, j'étais forcé de l'arrêter quand il s'emportait. Il aimait à faire des armes, et me pria d'en faire avec lui. Il était de première force, mais je n'étais pas maladroit, et il se passionnait à cet exercice. J'usais de mon autorité pour le contenir. Je voyais bien que, pour obtenir un bon effet du mouvement que je lui permettais, il fallait une prudence méticuleuse.

J'eus toute la révélation de son caractère dans cette lutte amicale de tous les jours. Sous son air doux et poli, c'était une nature ardente, insatiable dans l'expansion. Il avait été longtemps plus jeune d'au moins vingt ans que son âge. Atteint depuis peu d'années, il n'en prenait pas son parti; il était incapable de la résignation qu'il se piquait d'avoir au besoin. Infirme et brisé, il eût su se taire et sourire; il se fût consumé rapidement dans un muet désespoir. Je vis que sa femme l'avait mieux jugé que je ne pensais, et, prenant à cœur la mission que j'avais acceptée, je mis toute ma volonté, toute ma contention d'esprit à le guérir. Je savais bien que son mal était jugé incurable en théorie; mais j'avais vu un exemple de guérison, et je croyais, je crois encore qu'on peut guérir de tout, tant qu'il y a un peu d'huile dans la lampe.

Son aimable caractère, son généreux esprit aidant, je m'attachai à mon malade comme un artiste à son œuvre. Il le sentit; il vit que j'étais un cœur dévoué et me prit en sérieuse amitié. Très discret d'abord et me laissant beaucoup seul dans la crainte de m'accaparer trop à son profit, il se livra davantage quand il reconnut que sa société m'était infiniment agréable. Il avait des connaissances, une instruction littéraire étendue, du goût pour les arts. Il avait beaucoup vu, ayant fait de grands voyages. Il avait aussi beaucoup lu et possédait une belle mémoire. Sa conversation était pleine de charme et d'intérêt; il racontait à merveille. Nous devînmes peu à peu inséparables aux heures qu'il ne consacrait pas à son ménage oriental. Il prenait intérêt à mes études personnelles et redevenait jeune dans nos récréations. Le soir, il m'apprenait les échecs; le matin, je lui apprenais l'anatomie. Dans la journée, nous étudiions ensemble l'histoire naturelle, cette chose inépuisable où l'on découvre toujours, et puis aux repas nous devenions littéraires; il était helléniste et connaissait à fond ses classiques.

Nous nous quittions régulièrement à neuf heures du soir jusqu'au lendemain à dix heures. A trois heures, il allait chez lui ou chez sa femme jusqu'au dîner. Le dimanche, j'étais invité par elle, et elle dînait avec nous, parlait fort peu, se montrait bonne, gracieuse, insignifiante, et disparaissait après le café. Telle fut notre vie durant les premières semaines; mais nos rapports jusque-là si bien réglés

furent modifiés par un incident imprévu. Lady C..., sœur aînée de sir Richard Brudnel, tomba gravement malade à Nice, et il dut se rendre en toute hâte auprès d'elle. Je comptais l'accompagner, mais il me pria de rester auprès de sa femme, et pour la première fois il me parla d'elle, car il était oriental au point de ne jamais prononcer son nom devant moi sans nécessité.

— Hélène, me dit-il, ne saurait rester seule. En face des choses pratiques, elle est comme un enfant de trois ans. Elle laisserait entrer les bandits jusque dans sa chambre, s'ils avaient tant soit peu l'art de se faire passer pour mendians. Elle répondrait innocemment à toutes les tentatives impertinentes. Enfin je la retrouverais compromise ou dévalisée. Je vous confie donc les clés du *harem*, car je n'ignore pas l'étrangeté de mon ménage. Cela ne tient pas chez moi à un système d'autorité comme vous pourriez le croire, cela tient à la connaissance que j'ai du caractère adorablement exceptionnel d'Hélène. Je ne suis point jaloux comme vous avez dû le supposer, c'est-à-dire que je ne suis pas injuste et soupçonneux. Je ne suis pas non plus amoureux dans le sens de la possession farouche; à mon âge, cher docteur, on aime surtout avec le cœur, on aime paternellement, surtout quand on a désiré en vain toute sa vie d'être père. Le caractère, les goûts et l'aspect d'Hélène se prêtent si bien à ma fantaisie que je ne pouvais guère espérer une plus douce compagnie. En voilà assez sur ce sujet, n'y revenons pas, mais qu'il soit bien entendu que vous ne vous éloignerez pas de la maison en mon absence, que vous me répondez de la santé et de la sécurité de ma compagne.

— Je n'ai rien à vous refuser, lui répondis-je, même cette tâche délicate pour un homme de mon âge. Mme Brudnel acceptera-t-elle l'autorité dont vous m'investissez, si quelque circonstance imprévue m'oblige à m'en prévaloir?

— Tout est prévu, elle vous obéira aveuglément. Une seule chose l'épouvanterait, c'est qu'on réclamât d'elle un acte de volonté ou un sentiment d'indépendance.

— Il faudrait pourtant penser à tout : si l'ennui de votre absence lui suggérait l'idée de m'appeler chez elle ou de sortir avec moi...

— Ne sortez pas, répondit-il vivement, ne sortez jamais avec elle. Elle m'a promis d'ailleurs de ne jamais sortir sans moi; mais allez chez elle tant qu'elle voudra. Je ne crains qu'une chose, c'est qu'elle ne veuille pas profiter de votre agréable compagnie.

— Dois-je ne pas sortir du tout?

— Sortez comme d'habitude, mais soyez là le soir et la nuit. Hélène est parfois sujette à des accidens, à des crises nerveuses d'une certaine gravité. Il y a longtemps qu'elle n'en a point éprouvé, et j'espère qu'elle ne vous causera aucun souci. Pourtant...

— Soyez tranquille, j'y veillerai. Serez-vous longtemps absent?

— Huit jours au plus. Ma sœur est avec sa famille, elle ne réclame pas mes soins, et nous sommes unis par les devoirs du sang beaucoup plus que par la conformité des idées. Si elle me mande auprès d'elle, c'est pour me confier quelque volonté testamentaire que je n'aurai point à discuter.

Il alla faire ses adieux à sa femme et ne voulut pas qu'elle l'accompagnât au lieu d'embarquement; il lui eût fallu revenir seule ou avec moi.

J'y conduisis sir Richard en lui faisant toutes mes recommandations médicales, et puis, comme je le voyais dans un jour d'expansion, que nous avions une demi-heure d'avance sur le départ, je me rappelai ce dont ma mère m'avait chargé, je lui demandai s'il se souvenait d'elle. Dès que je lui eus dit le nom d'Adèle Moessart, il pâlit, mais il répondit sans hésitation : — Mlle Adèle! la fille de l'honnête régisseur, oh! très bien, une digne personne, parfaite, on peut dire. Présentez-lui mon respect; dites-lui que je n'ai rien oublié du château de Mauville, et que je vous aime doublement, vous sachant son fils. Pourquoi donc ne m'avez-vous pas dit cela plus tôt?

— Ma mère m'avait dit que le souvenir de ce château vous serait peut-être pénible. Je suis médecin avant tout.

— On peut me rappeler ces choses pénibles. Est-ce que vous les connaissez?

— Oh! rien absolument; j'ignore tout ce qui peut vous concerner.

— Je vous l'apprendrai peut-être quelque jour; maintenant il faut se quitter. Ayez bien soin d'Hélène!

La dernière pression de sa main semblait me dire : — Vous m'aimez, mon bonheur doit vous être sacré. — Je n'avais pas besoin de cette recommandation. Mme Hélène ne troublait ni mon cœur ni mon imagination. Habitué désormais à vivre près d'elle comme auprès d'une chose précieuse enfermée dans une vitrine et de nul usage pour moi, je redoutais seulement qu'elle me priât de promener ses chiens, fonction journalière que son mari accomplissait religieusement.

III.

Je trouvai en rentrant à la villa une lettre de ma sœur qui m'inquiéta d'abord. Elle m'écrivait si rarement que je crus ma mère malade. Je fus vite rassuré. Voici ce que Jeanne m'écrivait :

« Je veux cette fois te donner de nos nouvelles moi-même. Maman va très bien. C'est de moi que j'ai à te parler. Je n'ignore pas combien tu aimes M. Vianne et combien tu serais content de l'avoir pour

beau-frère. Eh bien! je l'ai renvoyé chez lui, mais en l'autorisant à revenir dans un an, si au bout de ce temps il persiste dans sa résolution. Je lui ai même permis de m'écrire tous les quinze jours. Maman est très contente; es-tu enchanté?

« Moi, je suis un peu effrayée d'avoir tant promis. On dit que l'amour est une chose grande, sublime ou terrible. Quel qu'il soit, je me suis toujours imaginé que, la femme étant appelée à obéir, un grand amour pouvait seul lui rendre l'obéissance agréable ou sacrée. Or je n'ai pour M. Vianne qu'une très bonne et sincère amitié. Maman croit qu'il arrivera à m'inspirer un sentiment plus vif; ce sentiment, c'est sans doute l'enthousiasme ou la tendresse. M. Vianne est bien raisonnable pour exiger tant de ferveur. Il est bien portant, bien posé, bien sage. Quel besoin a-t-il d'une compagne comme moi? Moi, j'ai besoin d'un culte, parce que je ne suis ni si sage, ni si tranquille; je me suis donnée à la musique. Quel rapport pourra donc s'établir entre la musique et le mariage? Je n'en vois pas.

« Me diras-tu, ce que tu m'as déjà dit, que l'on ne vit pas uniquement de jouissances intellectuelles et qu'un cœur vide est un cœur mort? Mais n'ai-je pas deux êtres à aimer, et n'est-ce point assez? Ma mère et toi, n'est-ce pas de quoi bien remplir et faire vivre mon cœur? Ma mère m'aime tant! Si ma faculté d'aimer venait à s'engourdir, elle la réveillerait bien vite par l'ardeur et la délicatesse exquise de sa tendresse. Pourquoi me supposerait-on l'âme froide parce que je n'aimerais pas en dehors de la famille? Nous avons eu une enfance si choyée et plus tard une vie si heureuse! Tu es aussi en âge de te marier, toi, et tu n'y songes guère, puisque te voilà lié à l'existence de ce *gentleman* dont l'amitié te rend heureux? Ne va pas l'aimer mieux que nous! Mais non, je ne crains rien. Tu n'aimeras jamais personne plus que nous, je t'en défie. Celle à qui tu appartiendras pourra bien te donner l'avenir; elle ne te donnera pas le passé, ce grand fonds, ce grand trésor de tendresse et de confiance, les joies et les douleurs mises si longtemps en commun. — Quant à moi et à M. Vianne, il n'y a pas de passé, et il ne me semble pas qu'il y ait d'avenir sans cela. J'en suis parfois si effrayée que je ferme les yeux et me *précipite* à mon piano pour oublier qui je suis et ce que l'on veut que je sois.

« Je tiendrai parole, puisque j'ai promis. Je recevrai les lettres, je tâcherai d'y répondre, et au bout de l'année j'accepterai l'entrevue; mais, si je n'ai pas changé, si l'émotion n'est pas venue, si je ne sens aucune joie d'abjurer ma personnalité et ma liberté, sera-ce ma faute? M'en voudra-t-on, maman aura-t-elle du chagrin? M. Vianne me maudira-t-il? me gronderas-tu? Je n'ai pas promis que je dirais *oui*. J'ai promis de faire mon possible pour le dire; mais, s'il fallait

le dire contre mon gré, avec la terreur dans l'âme, trouverais-je en toi un protecteur, un ami courageux, un frère véritable pour me préserver de l'épouvante ou du désespoir? Réponds-moi, je t'en prie. »

Je répondis sur l'heure : « Oui, je serais un protecteur, un ami dévoué, un véritable frère. Sois libre, ma chérie, sois libre dans les émotions de ton cœur comme tu l'es dans les inspirations de ton art. Pense sans effroi à la résolution que tu prendras dans un an. Ta mère acceptera tout avec son inaltérable et inépuisable tendresse, avec son haut esprit de justice et de vérité. Mon ami Vianne saura se résigner sans rien perdre du respect qui te sera toujours dû. Quant à ton frère, il a consacré son avenir à un but, c'est de ne jamais coûter de larmes à sa mère et d'empêcher, autant qu'il est au pouvoir d'un homme, que sa sœur Jeanne en ait jamais une seule à verser. »

J'écrivis aussi à ma mère pour lui rapporter textuellement le court entretien que j'avais eu sur son compte avec M. Brudnel; je portai mes lettres à la poste; je dînai dehors, ne voulant pas me faire servir à la villa en l'absence du maître, et je rentrai au coucher du soleil.

Je me préparais à travailler et je songeais à ma sœur, à cet effroi du mariage qu'il ne fallait certes pas brusquer, aux idées singulières qu'elle avait eues longtemps sur un secret imaginaire relatif à sa naissance. Je me demandais si elle les avait encore, si elle se croyait trop noble pour épouser Vianne, pourquoi ma mère avait tenu à savoir la nature des souvenirs de sir Richard sur le château de Mauville. A la clarté rougeâtre qui envahissait ma chambre au reflet du couchant, mon esprit se perdait dans je ne sais quelles rêveries fantastiques. Il y avait toujours eu quelque chose de mystérieux autour de moi, et ma sœur était l'être mystérieux par excellence. Seulement elle ne paraissait plus douter de son identité légale, pourquoi en avait-elle douté? Par momens, et c'était là la cause vague et inavouée de ma lenteur à parler de ma mère à sir Richard, par momens j'avais craint de songer aux rapports qui pouvaient avoir existé entre elle et lui;... mais non, cela était impossible! Ma mère était trois fois sainte, la droiture de sa vie entière éclatait dans sa parole et sur son visage.

J'allais allumer ma lampe lorsqu'on frappa à ma porte. Je criai « entrez, » croyant que le domestique venait faire ma couverture. On entra. Jugez de ma surprise, c'était Mme Hélène!

— Ne vous étonnez pas de ma visite, dit-elle, et n'allumez pas. Il fait encore jour, venez causer sur le balcon. J'ai quelque chose à vous demander, mon bon docteur.

— Acceptez mon bras, lui répondis-je, et allons causer dans le salon. Vous y serez mieux; j'ai trop fumé ici.

— Ah! cela m'est bien égal; mais allons où vous voudrez.

Je la conduisis dans la pièce commune qu'on appelait dans la maison le *parloir*. C'était une grande salle décorée de statues qui méritait bien peu cette dénomination intime du *home* anglais. Mme Brudnel se jeta sur un sofa. Je pris une chaise et attendis qu'elle parlât la première.

— Vous avez accompagné Richard jusqu'au bateau? me dit-elle avec l'embarras d'une personne qui ne sait plus comment entrer en matière.

— Oui, madame, jusqu'au bateau.

— Il a trouvé une bonne cabine?

— Très bonne.

— Et vous n'êtes pas inquiet de le voir s'en aller comme cela tout seul?

— Je ne vois aucun sujet d'inquiétude, John étant avec lui.

— Vous l'aimez beaucoup, n'est-ce pas? Il est si bon!

— Excellent. Je lui suis tout dévoué.

— Il vous aime aussi, il a toute confiance en vous.

Ceci ne me paraissant point une question, je m'abstins de répondre.

— Dites! reprit-elle vivement. Il vous confie tout ce qui l'intéresse.

— Il ne m'a jamais rien confié.

— Mais il vous parle de moi?

— Jamais.

— Ah! vraiment; comme il est singulier! Aujourd'hui par exemple il a pourtant dû vous dire quelque chose?

Je lui rapportai fidèlement les paroles de sir Richard, lesquelles n'avaient certes rien de confidentiel, et qu'il n'eût dû lui dire cent fois à elle-même.

Elle en parut désappointée. — Et voilà tout? dit-elle; vous me le jurez?

— Je puis vous le jurer.

— Rien de sa sœur, de ses affaires de famille, de ses projets à lui, de certaines éventualités... Vous savez que nous ne sommes pas mariés... selon la loi anglaise?

— Je n'en sais rien.

— Je vais vous expliquer...

— Non, non, je vous en supplie, je ne veux pas écouter de confidences que M. Brudnel ne jugerait peut-être pas à propos de me faire. Si vous n'avez point d'ordres à me donner, permettez-moi de vous souhaiter une bonne nuit.

— Attendez; non, restez! J'ai dit une parole imprudente. N'allez pas croire que je sois sa maîtresse; il m'a donné sa parole! — Et comme j'insistais pour allumer une bougie et la reconduire à sa chambre : — Écoutez! dit-elle avec une énergie soudaine. Il me faut votre estime et la mienne propre. Ma situation est trop équivoque. Richard s'imagine que je n'en souffre pas, il ne sait pas que j'en meurs! Ce secret m'étouffe, il faut que vous sachiez qui je suis.

— Mais cela ne me regarde pas, m'écriai-je impatienté; je ne suis pas curieux de le savoir.

— C'est du mépris alors? Ah! je le vois bien, voilà à quoi me condamne le mystère dont il m'enveloppe, quand la vérité serait si bien placée dans le cœur d'un ami, d'un honnête homme comme vous; mais vous m'entendrez, ou je croirai que je ne suis à vos yeux qu'une fille entretenue, une aventurière!

— Je ne vous écouterai qu'à une condition, c'est que je redirai tout à sir Richard.

Elle hésita un instant. J'allais en profiter pour battre en retraite. Elle me retint par le bras d'un mouvement nerveux qui contrastait avec son indolence accoutumée. — Vous lui redirez tout; j'y consens, je le veux! Asseyez-vous, tenez! Je veux rester debout, je suis si agitée;... mais je dirai tout et je respirerai après. Je ne suis pas ce que l'on dit, je ne suis pas Française, je ne m'appelle pas Hélène, je suis Espagnole et je m'appelle Manoela Perez.

Je ne sais pas si elle vit dans l'obscurité le coup que je reçus en pleine poitrine, mais elle fut effrayée de me voir bondir au milieu du salon comme si j'eusse été mordu aux jambes.

— Qu'est-ce donc? dit-elle. Est-ce qu'on nous écoute?

— Ce serait possible; cette salle est immense, et on n'y voit pas.

— Venez dans mon boudoir. Là on est sûr de pouvoir parler et il y a de la lumière. — Elle ouvrit une porte, et je la suivis machinalement comme un homme étourdi par une chute.

Elle referma la porte d'une petite pièce capitonnée, éclairée par une lampe, elle s'assit. Cette fois je voulus rester debout, et elle parla ainsi :

« Je suis née à Paris, je vous l'ai déjà dit. Ma mère était une honnête femme très pauvre, abandonnée par un mari que je ne me rappelais pas avoir jamais vu à l'âge de dix ans. Ma mère était venue d'Espagne avec ce mari dans ma première enfance. Elle me nourrissait encore quand il s'en alla, lui laissant un peu d'argent qu'elle sut économiser, espérant toujours qu'il reviendrait bientôt. Elle était bonne ouvrière, mais elle ne pouvait aller en journée à cause de moi, et une femme gagne si peu! Elle m'apprit son métier d'enlumineuse de gravures. Elle m'apprit aussi à lire et à écrire tant

bien que mal. Je n'ai jamais su l'orthographe. — Un peu de couture, un peu d'espagnol, un peu de danse et mes prières en latin que je n'ai jamais comprises, c'est à peu près tout ce qu'elle savait. Elle ne me donna aucune notion du bien ou du mal. Honnête et fidèle à son mari, qu'elle aimait quand même, elle ne savait pas parler sur la morale. Je crois qu'elle se défendait d'y penser dans la crainte d'avoir à condamner son mari; en revanche elle me surveillait beaucoup. Je ne sortais pas sans elle. J'étais très pure par la force des choses et sans savoir qu'on peut être autrement. Pourtant nos ressources s'épuisaient. Notre travail ne suffisait pas, nous allions connaître la dernière misère quand mon père envoya de l'argent et annonça qu'il reviendrait bientôt.

« Deux ans se passèrent encore. Enfin mon père arrive, nous dit qu'il a gagné beaucoup sans nous dire comment. Il annonce que nous vivrons près de lui, et il nous emmène dans un affreux village appelé Panticosa dans les montagnes de la Navarre. Nous voyons que mon père y commande une population de contrebandiers. Cela effraie ma mère, il se moque d'elle. Il nous installe dans une assez jolie maison, nous donne deux serviteurs et s'en va, Dieu sait où, pour revenir de temps à autre très affairé et toujours entouré d'hommes qui avaient des figures d'assassins et qui nous faisaient peur.

« Nous ne manquions de rien, pas même de belles toilettes et de bijoux; mais pour qui se faire belle dans ce désert? Nous n'aimions pas la campagne, et cette campagne-là ressemblait à un coupe-gorge. Nous étions habituées à notre petit train de Paris, à nos boulevards si gais, à ce bruit continuel, à ces figures animées. Nous regrettions notre mansarde et tout ce mouvement, même celui qu'on se donne pour vivre et qui fait que l'on ne pense à rien. Nous avions à Panticosa des rêves sinistres, des frayeurs de tous les instans. Ces hommes avec leur contrebande étaient toujours sombres, ils se parlaient tout bas ou par signes. J'essayais d'être gentille et bonne avec eux. Ils n'étaient pas méchans pour moi, mais ma mère craignait toujours qu'ils ne me fissent du mal et me priait de ne pas la quitter. Elle prit un ennui mortel et tomba malade.

« Et puis un jour elle découvrit que mon père s'occupait d'autres femmes, et la jalousie l'acheva. Un soir, mon père rentre d'une de ses courses et il la trouve morte dans mes bras. Il la regrette à peine, ne songe point à me consoler, et trois jours après il me conduit à Bordeaux, où il avait affaire. Il était accompagné de sa servante Pepa et ne prenait pas la peine de me cacher ses relations avec cette fille. J'en fus outrée et menaçai de me sauver pour ne plus subir l'autorité d'une pareille marâtre. Où me serais-je réfugiée? Je n'en savais rien, j'étais en colère et ne raisonnais pas.

« — Puisque tu le prends comme cela, dit mon père, je vais me séparer de toi et t'enfermer dans un couvent. Tu t'y ennuieras, c'est ton affaire, tu l'auras voulu. Aussi bien tu es riche à présent, et il faut devenir une demoiselle. Dépêche-toi d'être savante, je te reprendrai quand tu auras l'âge du mariage.

« Il me conduisit au bateau à vapeur le jour même. J'avais beaucoup pleuré, je craignais d'être laide, je me cachai le visage sous ma mantille et je quittai Bordeaux sans y avoir rien vu.

« Nous allâmes à Pampelune, où il me laissa. J'avais alors seize ans. Je n'étais pas fâchée d'entrer au couvent. Puisque je n'avais plus ma pauvre mère, le seul être que j'eusse pu aimer, je ne regrettais certes pas le vilain séjour de Panticosa et la société de la concubine de mon père. Je ne demandais pas mieux que de m'instruire, et je ne me croyais pas plus sotte qu'une autre; mais c'était bien tard pour commencer, et je n'appris que ce que mes compagnes m'enseignèrent par leur exemple, l'art de se coiffer avec la mantille, de jouer des yeux et de l'éventail, de chuchoter des commérages, de penser à la coquetterie et de deviser sur l'amour avant même de savoir ce que c'est que l'amour. Nos religieuses, ne sachant rien, ne nous apprenaient rien.

« Je raconterai vite pour ne pas vous impatienter. Deux ans se passent ainsi. Je deviens jolie, on me regarde dans la rue quand nous allons en promenade, on me remarque, on parle de moi dans la ville, on me fait tenir des billets doux. Je deviens fière, mais je n'aime personne. Je montre les billets à mes compagnes, j'en ris avec elles, j'en ris toute la journée, et la nuit j'y pense trop. Mes soupirans me paraissent laids ou ridicules. J'en rêve un charmant et je ne me demande pas ce que je ferai, si je le rencontre. Ce désir devient si ardent que toute réflexion m'est enlevée. Je suis toute à l'impatience de le voir paraître. J'en ai la fièvre, une fièvre qui colore mes joues et rend mes yeux brûlans.

« Enfin il apparaît! C'est un jeune officier sans fortune et sans nom, mais il est beau, il a de la grâce, ses lettres sont passionnées. Il passe les nuits sous ma fenêtre grillée, il est brave et hardi, il réussit à pénétrer dans le jardin du couvent. Il me parle avec passion, il me serre dans ses bras, il m'enivre, il m'éblouit et tout aussitôt m'enlève. Il m'emmène chez une femme que je ne connais pas, et qui se charge de me cacher jusqu'à ce que nous puissions quitter discrètement la ville.

« Je suis perdue, n'est-ce pas? perdue par ma faute? — Oh! il est bien vrai que je suis sans excuse, qu'aucun effort de raison et de prudence ne m'a préservée, que je suis aussi coupable que si je m'étais livrée; mais le hasard, un hasard bien triste, se charge de m'épargner la chute irréparable.

« Le jour paraît au moment où nous arrivions à ce gîte que je croyais honnête et sûr. Mon amant doit répondre à l'appel des armes. Il est forcé de me quitter. Il reviendra le soir. Brisée de fatigue et d'émotion, j'étais encore si jeune! je tombe sur un sofa et je m'endors.

« Quelques heures se passent. Une voix, — oh! une voix terrible me réveille, la voix de mon père. Il parle tout près de ma chambre avec cette femme qui s'est chargée de me cacher. Elle lui parle comme à un ami intime, elle est recéleuse de contrebande, elle lui raconte qu'à présent elle fait un métier aussi dangereux, mais plus lucratif, elle recèle des filles enlevées; elle lui parle de moi, elle ne sait pas mon nom, elle ignore qui je suis, d'où je viens, mais elle vante ma figure, elle allume sa curiosité, dirai-je sa lubricité? Ah! pourquoi le ménager, c'était un être infâme! Il veut me voir,... elle résiste, il la repousse, il enfonce la porte d'un coup de pied, il me trouve à genoux, demi-morte. Il me reconnaît, me soufflète, m'accable de coups. Il fait venir une voiture, il m'y jette et me conduit à Madrid.

« Jusque-là, c'était son droit, direz-vous, peut-être son devoir. Oh! vous verrez tout à l'heure! Il m'annonce qu'il va me mettre dans un couvent bien cloîtré, d'où je ne sortirai jamais. Je réponds, pour l'apaiser, que j'ai mérité cela, que je me soumets, que je le supplie de me pardonner, puisque je vais expier. Il éclate en reproches étranges. Il dit que je suis lâche et vile par nature pour avoir aimé un homme de rien, quand je pouvais appartenir à un homme riche et puissant. Moi je ne comprends plus ou je crains de comprendre. Je me bouche les oreilles et je pleure. Je refuse de manger; il m'enferme dans une chambre d'auberge.

« La nuit venue, il entre chez moi avec un homme effrayant, une espèce de Kalmouk à moustache rousse, des yeux de taupe, des boutons de diamans à la chemise et aux manchettes, et il lui parle ainsi : — La voilà, elle n'est pas belle pour le moment, elle est en colère parce que je l'ai empêchée de se perdre; mais vous l'avez vue à Pampelune et vous savez ce qu'elle est. Emmenez-la, moi j'en ai assez. — Et se tournant vers moi : — Suivez monsieur, c'est un grand et riche seigneur étranger, qui est chargé de trouver une demoiselle de compagnie pour sa sœur et qui va vous conduire auprès d'elle; vous serez bien traitée et vous n'aurez pas l'ennui d'aller au couvent. Allons vite, prenez votre mantille; la voiture est en bas.

« J'avais vu ce Russe rôder autour de moi à Pampelune; il m'avait écrit grossièrement. Je compris que j'étais vendue. Je voulus crier; ma voix s'étrangla dans mon gosier, et une lutte terrible s'engagea pour me faire sortir de la chambre. Ils parvinrent à m'en faire franchir le seuil, mais là je leur échappai, je m'enfuis courant

au hasard, voulant appeler au secours, mais complétement muette et comme folle. Je vis devant moi une porte ouverte, je m'élançai, j'entrai dans une chambre où un homme d'un certain âge et d'une figure douce tenait un journal qu'il ne lisait plus, car le bruit sourd de cette lutte avait attiré son attention, et il avait les yeux levés vers moi.

« Je me jetai à ses pieds, et, entourant ses genoux de mes deux bras, je réussis à lui dire : — Sauvez moi! — Alors je ne sais plus ce qui se passa, j'étais évanouie.

« Quand je revins à moi, je me vis sur un fauteuil, un jeune homme me faisait respirer une odeur forte; l'homme plus âgé, qui me soutenait dans ses bras, lui disait : — Elle est moins glacée, elle se ranime.

« Cet homme, c'était sir Richard Brudnel, ce médecin était le sien. Quand j'eus recouvré mes sens, ils me quittèrent, laissant une femme de service auprès de moi, me disant de ne rien craindre de personne, et m'engageant à prendre quelque repos.

« J'étais brisée, mais la peur de voir revenir mon père me tint éveillée toute la nuit, pendant que la garde-malade sommeillait. Il ne revint pas. Je ne l'ai jamais revu. Je sais qu'il est mort de la fièvre jaune en Amérique, il n'y a pas longtemps, ne laissant aucune fortune; tant mieux; je n'en eusse rien voulu!

« Le médecin vint prendre de mes nouvelles plusieurs fois, me disant toujours que j'étais en sûreté et qu'il ne fallait plus trembler. Dans la matinée, sir Richard me fit savoir qu'il désirait me parler, si j'étais visible. Je me levai, je réparai le désordre où j'étais et je le reçus. Il fit sortir la garde-malade et me dit : — Mademoiselle, êtes-vous véritablement la fille de M. Perez?

« — Hélas! oui.

« — Est-il vrai que vous ayez eu une petite aventure à Pampelune?

« — Ce n'est que trop vrai! — Je lui racontai tout, et il vit que je ne mentais pas.

« — Comptiez-vous épouser ce jeune officier?

« — Pouvez-vous en douter, monsieur?

« — Alors vous êtes sûre qu'il n'avait pas l'intention de vous tromper?

« — Oh! très sûre.

« — Et vous l'aimez?

« — Je l'aime.

« — Écrivez-lui de venir vous trouver ici. Dites-lui que votre père lui pardonne et qu'il veut vous marier tout de suite; ajoutez que c'est à la condition qu'il vous épousera sans aucune espèce de dot. Telle est la volonté de M. Perez.

« J'écrivis. M. Brudnel envoya un exprès avec injonction de remettre la lettre à l'officier en personne et de rapporter la réponse. Le messager revint les mains vides. L'officier avait reçu la lettre, disant qu'il répondrait plus tard, qu'il n'avait pas la liberté d'écrire en ce moment.

« Pendant que j'attendais la solution de la démarche tentée par mon bienfaiteur, je ne l'avais pas revu. Nous étions toujours à l'hôtel dans des appartemens séparés. Quand il vint m'annoncer le triste résultat, je pleurai amèrement. Il vit que j'étais encore trop malade pour supporter la vérité, et il essaya de me laisser quelque espérance. — Probablement, me dit-il, ce jeune homme n'est pas libre de s'engager sans consulter sa famille. Je m'adresserai à ses parens. Où sont-ils et quelle est leur position?

« Je n'en savais absolument rien, je ne savais même pas bien comment s'écrivait leur nom. Sir Richard fronça légèrement le sourcil, et son sourire de pitié m'humilia profondément. — Allons, me dit-il en voyant mon désespoir, vous êtes plus enfant encore que je ne pensais; mais n'en rougissez pas jusqu'à en mourir, votre folie prouve que votre père ne se trompait pas en vous jugeant incapable de comprendre ce qu'il appelait *vos intérêts*. Tant d'entraînement et d'imprudence n'est pas le fait d'une personne corrompue, et je ne vous en fais pas un crime. Seulement...

« — Seulement je suis avilie, n'est-ce pas, pour m'être livrée ainsi à la loyauté d'un inconnu?

« — Vous n'êtes point avilie, mais vous le seriez vite, si vous ne changiez pas plus vite encore. Vous avez reçu une détestable éducation!

« — Je n'en ai reçu aucune.

« — Oui, voilà le malheur, mais il n'est pas sans remède. Voulez-vous que je vous mette à même de raisonner, de réfléchir et de comprendre?

« — Oh! oui, oui, je vous en supplie; mais mon père permettra-t-il?.. Si vous saviez!..

« — Je sais tout. Apprenez que vous n'avez plus d'autre père que moi. Il vous a cédée à moi.

« — Cédée?

« — Oui, *vendue*, — très cher, — et il est parti pour l'Amérique. Je ne vous dirais pas si crûment les choses, si vous aviez reçu de l'éducation; mais je dois vous les dire brutalement pour réveiller votre âme endormie et faire naître en vous la conscience de la dignité humaine. Allons, comprenez : vous m'appartenez, et si j'étais un libertin, voyez à quelle dégradation votre légèreté vous eût conduite! M. Perez, quel qu'il soit, n'eût point osé trafiquer de vous si vite et si ouvertement, si votre faute ne lui eût fait penser que vous

étiez pressée de vous perdre. A présent relevez-vous, ma pauvre enfant, si, comme je le crois, vous valez mieux que cela. Je suis un honnête homme, et nullement amoureux de vous; j'ai voulu faire une bonne action. Je ne suis pas un saint, j'ai peut-être à expier des péchés de jeunesse. L'expiation m'est facile, je suis riche. Je vous traiterai donc comme ma fille d'adoption, si vous vous en montrez digne. J'ai voulu d'abord vous marier avec celui qui vous a compromise, et je comptais vous assurer des moyens d'existence. Si je ne l'ai pas fait savoir à votre séducteur, c'est parce que je voulais l'éprouver.

« — Ah! m'écriai-je, c'est un infâme, un misérable!

« — Peut-être oui, peut-être non; mieux vaut croire que c'est un enfant irréfléchi, sans principes, sans conscience du bien et du mal, obéissant à l'instinct, au premier mouvement... comme vous, ma chère! Sans doute il est sans ressources, et ne se soucie pas de connaître la misère avec une femme aussi pauvre que lui. L'épreuve est faite, pourtant elle n'est pas décisive. Qui sait s'il ne se met pas en mesure de rapporter lui-même la réponse? Donnons-lui un mois, deux, si vous voulez; mais après ce délai il faudra avoir le courage de renoncer à lui sans faiblesse.

« Nous n'eûmes pas si longtemps à attendre. Deux jours plus tard, M. Brudnel recevait une lettre de cet officier, que je me rappelle mot pour mot. « Monsieur, j'allais me rendre à Madrid avec l'intention de réparer le tort que j'ai pu faire à Mlle Manoela. Je croyais la trouver avec son père, j'apprends qu'il est parti et que vous le remplacez; ceci est fort suspect à mes yeux, et, pour toute sorte de raisons qu'il vaut mieux ne pas écrire, mais que vous comprenez de reste, je me retire de ma poursuite et renonce au devoir que je comptais accomplir. »

« — Ceci, me dit M. Brudnel, est la défaite outrageante d'un homme qui veut mettre la honte de mon côté et du vôtre. Allons, ma pauvre enfant, êtes-vous guérie de cet amour si mal placé?

« — Oh certes! répondis-je, mais je ne guérirai jamais de la honte de ma folie!

« — Il faut l'oublier, commencer une vie nouvelle, redevenir digne de l'affection d'un honnête homme. Je ne puis m'occuper de vous directement; j'ai une vie trop errante. Sans famille, je m'ennuie un peu partout. D'ailleurs, vous voyez, vous seriez soupçonnée, et je ne vous ai pas sauvée pour vous perdre. Je vais vous conduire en France ou en Angleterre pour vous mettre dans une famille honorable ou dans une bonne institution, et plus tard, si vous vous conduisez bien, je m'occuperai paternellement de vous établir.

« Je tombai à ses genoux pour le remercier et le bénir. Il me releva vite, m'embrassa au front et se retira précipitamment.

« J'avais été si ébranlée que je ne fus point en état de partir tout de suite. J'avais des battemens de cœur qui m'étouffaient. Enfin la semaine suivante nous étions, M. Brudnel, son jeune médecin et moi, en route pour la France.

« Ce voyage me parut délicieux dans la compagnie d'un homme aussi aimable et aussi bon que M. Brudnel. Je sentais que je pouvais avoir en lui une entière confiance. Il n'avait guère alors que cinquante-cinq ans, et il était si bien conservé que je ne lui en donnais pas quarante-cinq. Je l'aimai donc sans me souvenir d'en avoir aimé un autre la veille; celui-là je le méprisais, son souvenir m'était à charge. Combien j'aurais voulu effacer ma faute pour être digne de la tendresse de mon bienfaiteur! mais je vis bien à la réserve de M. Brudnel qu'il fallait la mieux mériter, et je m'observai assez moi-même pour qu'il ne se doutât de rien.

« Il me mit en pension à Paris, où il passa l'hiver. J'étais fort bien traitée, et j'eusse pu être heureuse; mais j'étais trop en arrière des élèves de mon âge. Il était question de me mettre aux études des enfans. M. Brudnel, qui venait me voir tous les quinze jours, comprit mon humiliation et combien je serais déplacée avec des fillettes de dix à douze ans. Il s'informa et décida que j'aurais des professeurs dont je prendrais les leçons dans l'appartement de la directrice.

« Je fis de mon mieux d'abord, mais il était écrit que je ne m'instruirais pas ainsi. D'abord je n'avais pas l'habitude de travailler; j'étais un oiseau voyageur, j'aurais voulu refaire connaissance avec ce Paris de mon enfance que j'avais tant aimé. Je ne sortais pas, et le quartier où était situé l'établissement était alors un désert de jardins abandonnés et de démolitions. Ma pensée se reportait sans cesse vers M. Brudnel, que j'aurais voulu voir à toute heure et que je voyais si peu, toujours en présence des maîtresses et contraint plus qu'il ne l'avait été en voyage. Je fus prise d'un ennui profond et d'un secret découragement. J'avais été plus libre et plus gaie dans mon couvent d'Espagne. On y dansait le *bolero* en cachette, on y parlait d'amour, on chantait des romances à voix basse, il y avait peu de régularité dans les habitudes. A Paris, c'était une autre tenue. Je ne sais si les jeunes filles parlaient des plaisirs du monde; je vivais presque seule ou dans la société des maîtresses, qui n'étaient pas gaies, et qui me faisaient l'effet de prudes très mécontentes de leur sort.

« Mes maîtres n'étaient ni beaux ni jeunes, sauf le professeur de musique, ni beau, ni laid, mais vif, enthousiaste, un peu fou. Il tomba épris de moi et me le laissa voir. Je me sentis très émue, et la peur s'empara de ma pauvre tête. J'obtins un jour d'être seule avec M. Brudnel et je le suppliai de me faire changer de pension

ou de me faire voyager avec lui. Il me gronda un peu, m'interrogea avec bonté, et je lui avouai la vérité. — Je me sens en danger, lui dis-je, je ne sais quelle fièvre m'attire vers ce musicien. Je me suis juré d'être sage et de devenir forte; je sens que je ne le suis pas, que je ne sais pas encore rester calme quand on me parle d'amour.

« — Oui, je vois cela, répondit M. Brudnel, le besoin d'aimer vous consume. Vous êtes une nature passionnée; voulez-vous que je vous marie? Je prendrai des informations, et si cet homme qui vous plaît est honorable...

« — Non! m'écriai-je, il ne me plaît pas, je ne l'aime pas, je ne veux pas l'épouser; j'en aime un autre.

« — Qui donc? encore l'officier?

« — Non, non! un autre qui ne le saura pas, à qui je ne le dirai pas, mais que j'aimerai toute ma vie!

« — Fort bien, reprit sir Richard, qui, bien plus pénétrant que je ne l'avais jugé, m'avait devinée; mais cet autre, quelle garantie de fidélité lui apporteriez-vous? Ne seriez-vous pas émue par un autre encore, par le premier qui vous parlera d'amour? Tenez, vous avez trop de tendresse au service de l'occasion. Je vous conseille de ne jamais promettre à personne de l'aimer, car il n'est pas en votre pouvoir de tenir parole!

« Je méritais ses reproches, mais sa sévérité n'était pas faite pour encourager mes confessions, et il me laissa en me disant que c'était à moi de me délivrer moi-même des poursuites du maître de musique. Si j'y parvenais sans l'aide de personne, il aviserait.

« Je pleurai encore beaucoup, cependant quelque chose me consolait. Il me semblait qu'il y avait plus de dépit jaloux que de sévérité vraie dans l'attitude de M. Brudnel. Il m'aimait peut-être! mais, s'il en était ainsi, pourquoi me le cachait-il? Il m'aimait donc sérieusement, il songeait donc à m'épouser, puisqu'il me voulait forte et fidèle!

« Je repris courage, je refusai les leçons de musique, je renvoyai les billets doux sans les lire. M. Brudnel fut content de moi; cependant il s'en alla en Angleterre et me laissa à Paris sans paraître faire un grand effort pour se séparer de moi.

« Je me résignai; mais l'ennui de l'inaction, de vains efforts pour profiter des leçons, altérèrent ma santé chancelante. Quand, l'hiver suivant, sir Richard revint me voir, il me trouva atteinte d'une anémie si prononcée qu'il en fut inquiet et résolut de me faire voyager un peu avec lui et son médecin. Il m'emmena en Italie, où je me rétablis assez vite. Alors il parla de me mettre encore en pension, soit à Milan, soit à Florence. Je marquai beaucoup de soumission, mais je retombai malade, et j'entendis un jour, pendant que je som-

meillais, son médecin lui dire : — Vous ne vous débarrasserez pas aisément de ce joli fardeau. Elle mourra, si on l'abandonne.

« — L'aimez-vous? lui dit M. Brudnel avec une brusquerie surprenante.

« — Je l'aimerais bien, répondit l'autre fort tranquillement, si... mais dans l'état des choses je me défendrais de cet amour comme de la peste!

« — Parce que...

« — Parce que je suis un honnête homme et que je sais vos intentions. Vous voulez qu'on épouse, et je comprends la loyauté de votre adoption. Or je n'épouserai jamais qu'une femme très craintive, ou très froide, ou très laide. J'aurais peu le temps, encore moins le goût de surveiller *un trésor!*

« Je ne fis semblant de rien; mais cette sévère leçon me frappa vivement. M. Brudnel était si doux et si bon que je n'avais pas senti combien je devais lui être à charge et combien peu je méritais l'amour sérieux que je m'étais quelquefois flattée de lui inspirer. Le mépris de ce médecin, qui m'avait toujours traitée comme une enfant stupide, me porta à m'examiner et à vouloir sérieusement devenir une personne raisonnable. Je voyais ou croyais voir que sir Richard ne m'aimait pas du tout, puisqu'il semblait proposer à son médecin de m'épouser. Sans doute il souhaitait se débarrasser de moi. Esclave du devoir qu'il s'était tracé, il ferait son possible pour me marier honnêtement, mais jamais il ne me proposerait d'être sa maîtresse. Il fallait donc, pour rassurer sa conscience, me rendre digne d'être sa femme. Alors peut-être pourrais-je me flatter de lui inspirer de l'amour. Je cachai mon chagrin et je demandai à être mise au couvent n'importe où.

« M. Brudnel se décida pour Venise et m'y conduisit. Je pris sur moi de feindre une résignation enjouée; ma faiblesse et ma pâleur démentaient ma résolution. Sir Richard me conduisit en gondole jusqu'à la porte du monastère, m'observant beaucoup, mais paraissant tout à fait décidé à se séparer de moi.

« Je soutins l'épreuve sans savoir que c'en était une. Comme je me levais pour sauter sur le quai, il me retint : — C'est assez, me dit-il; vous avez montré plus de raison et de courage que je n'en attendais de vous. Je vois que vous pouvez acquérir de la volonté et que votre caractère commence à mériter de l'estime. Restons à Venise, je ne vous quitterai pas encore.

« Je me jetai à ses pieds, je baisais ses mains, j'étais ivre de joie. Il paraissait très ému, mais, au bout d'un instant de trouble, il me repoussa doucement. — Il faut, me dit-il, réprimer ces expansions, qui seraient prises en mauvaise part, si nous n'étions pas cachés par le drap noir de cette gondole.

« — Mais puisque personne ne nous voit, répondis-je, ne dois-je pas vous dire ma joie et vous adorer pour tout ce que vous avez fait pour moi?

« — Non, reprit-il, il ne faut pas m'adorer, puisque je ne peux pas vous rendre un sentiment aussi exalté, et il faut vous habituer aux convenances de la pudeur. Je vois bien qu'au fond de tout cela il y a chez vous plus d'innocence qu'on ne croirait; mais, si je me fiais trop à vos bonnes intentions et aux miennes, je pourrais oublier la réserve qui m'est imposée, et ce serait votre faute. Apprenez à vous garder des dangers dont vous semblez vous jouer. Combattez même contre moi, si je perdais la tête, car, je vous le déclare, si j'avais le malheur de vous égarer, je me mépriserais et vous quitterais sans retour.

« Tout cela était bien sévère. Je voulus n'y voir que l'intention de m'élever à lui, je m'efforçai d'aller au-devant de son désir. Je mis comme un abat-jour sur mes yeux, comme une cuirasse sur mon cœur. Je devins craintive et réservée comme il me voulait, et je pris tout à fait l'attitude d'une fille soumise et calme.

« Je vis que mon ignorance le faisait sourire et même rire quelquefois. J'essayai encore de m'instruire, d'apprendre l'anglais, l'histoire, la géographie. Nous habitions un grand, beau et vieux palais, où j'avais, comme partout, mon appartement séparé et même éloigné du sien. Il sortait beaucoup et ne me faisait sortir qu'avec lui, son médecin ou la femme de chambre qu'il m'avait donnée. C'est la femme qui est encore près de moi. Je l'avais désirée Espagnole pour ne pas oublier ma langue. Quand sir Richard venait me voir, il tenait à ce qu'elle fût toujours en tiers. Voyant sa résolution bien prise, je ne cherchai jamais à être seule avec lui, et il parut m'en savoir gré.

« J'eus des livres, des maîtresses, un piano, un chien et des oiseaux pour me distraire. Rien ne manquait pour m'instruire et me désennuyer; mais j'ai la tête dure et point de mémoire. J'appris bien peu et bien mal, et des choses que j'ai retenues il en est plusieurs que je ne comprends guère. J'étais plutôt artiste. J'ai une jolie voix et je suis folle de la danse. Dolorès me fit danser, elle y excelle, mais la science musicale ne me vint pas. Je chante agréablement, je ne suis pas musicienne. M. Brudnel vit que je n'étais pas intelligente. Il ne pouvait pas m'en faire reproche, je n'y pouvais rien malgré la peine que je me donnais. Nos relations ne changèrent pas.

« Je m'exerçais au courage, à la patience. Un jour, j'appris par les domestiques, que Dolorès faisait causer, qu'il avait une intrigue avec une chanteuse célèbre de la Fenice. J'en eus un chagrin violent; je résolus de mourir. Je pris du poison qui ne me tua pas,

mais qui me fit tant de mal que je m'en ressens encore. J'avais fait jurer à Dolorès qu'elle ne me trahirait pas, mais le médecin vit bien la cause de mon mal, et Dolorès dut tout avouer. Elle avoua même trop, car M. Brudnel fut informé de ma passion pour lui. Sans doute il l'avait devinée, mais il ne la savait pas si violente.

« Quand je fus en état de l'entendre : — Manoelita, me dit-il en espagnol, car il sait parler très bien toutes les langues, vous voulez que je vous aime, c'est fait. Je vous aime tendrement. Vous êtes douce, bonne, sincère, docile; mais mon amour a été jusqu'ici celui d'un père, et vous voudriez me faire oublier mon devoir. Sachez que dès ma jeunesse, qui a été fort agitée, je me suis pourtant imposé, par fierté et par suite d'une répugnance invincible, la loi de ne jamais payer l'amour. Ce n'est pas à dire que je n'aie pas subi l'attrait de femmes capables ou coutumières de spéculation, mais jamais je ne les ai payées. Elles le savaient d'avance, elles m'ont agréé parce que je leur plaisais. Avec vous, la situation est exceptionnelle; j'ai payé le droit d'être votre père. Si j'étais devenu votre amant, j'aurais commis un parjure et une lâcheté dont je suis incapable, et, je vous l'ai dit, si je subissais avec vous le délire de la passion irréfléchie, je me croirais devenu l'égal de M. Antonio Perez, qui vous a livrée à moi sans conditions. Il faut donc que je sois votre père dans toute la sainteté du mot ou que je sois votre mari. Y avez-vous réfléchi? J'ai le triple de votre âge, je suis menacé d'une maladie de poitrine qui est incurable; de plus je ne dois me marier qu'après la mort d'une sœur âgée, qui peut cependant me survivre. Des engagemens de famille, où mon honneur est en jeu, me rendent impossible d'éluder cette obligation. Réfléchissez encore. Je puis vous promettre le mariage et ne jamais pouvoir tenir ma promesse. Je ne veux pas être, je ne serai pas votre amant. Renoncez donc à un rêve d'enfant, faites un effort suprême pour en aimer un autre et pour m'oublier.

« — Jamais! m'écriai-je, je vous respecte et vous adore, je ne veux être ni votre femme ni votre maîtresse, je vaincrai l'amour qui vous inquiéterait ou vous gênerait. Je serai votre fille soumise aveuglément et heureuse de l'être. Je rougis de mon emportement, et je vous jure de rester tranquille et résignée, quand même vous auriez dix maîtresses sous mes yeux, même si vous voulez vous marier avec une autre.

« — Jamais, répondit-il; elle vous chasserait. Je vous jure ici que, si jamais je suis en situation de me marier, ce ne sera avec aucune autre que vous; mais allez-vous donc sacrifier votre jeunesse à une pareille éventualité? allez-vous la consumer dans la solitude où je suis forcé de vous laisser vivre? Tenez, il y a près de moi un très honnête jeune homme, instruit et d'une figure passable, M. Breton,

mon médecin. Au commencement, il ne faisait aucun cas de vous; à présent il vous juge mieux et vous apprécie. Si, dans un temps donné, ayant tout à fait renoncé à moi, vous sentiez quelque goût pour lui, il ne faudrait pas me le cacher, je serais heureux...

« — Non, non, m'écriai-je; il me déplaît, tous les hommes me déplaisent. Prenez-moi pour votre fille et traitez-moi aussi sévèrement, aussi froidement que vous voudrez; je serai heureuse, je vous bénirai de ne pas trop m'éloigner de vous.

« Il céda tout en se réservant sa liberté, mais je sus bientôt qu'il n'en usait pas. Il avait laissé partir la cantatrice, pour laquelle il n'avait aucun attachement sérieux. Il vivait très retiré, préoccupé de sa santé qui n'était pas bien bonne à ce moment-là, et se livrant chez lui à un travail historique sur Venise. Peu à peu il me permit de dîner avec lui et de passer la soirée, environ deux heures, chez lui, avec le médecin ou quelques amis intimes auxquels il me présenta comme sa fille adoptive. Ils étaient tous d'un certain âge, mariés ou voués comme lui au célibat pour des raisons que j'ignore. M. Breton ne me dit jamais un seul mot qui pût me faire penser qu'il songeait à moi. Sir Richard ne se préoccupait donc plus de l'idée de me marier. Insensiblement il me sembla voir qu'il s'attachait à moi et que ma société lui était nécessaire à certaines heures. Il vint dans mon appartement, et Dolorès oublia plusieurs fois de s'y trouver. Il ne s'en aperçut pas ou ne voulut pas s'en apercevoir, et une douce intimité s'établit enfin entre nous. Il ne craignit plus d'être seul avec moi, je l'avais apprivoisé par ma chaste confiance. L'année suivante, il me conduisit en Angleterre, où il reprit la vie du grand monde, et me donna un logement dans un autre quartier que celui de son hôtel. Tous les jours, il venait passer deux heures avec moi. Il n'était pas jaloux, et pourtant il me faisait surveiller par John, son valet de chambre, qu'il avait mis à mes ordres.

« Il put s'assurer de l'austérité de ma retraite et de l'innocence de mes occupations. Plusieurs fois il crut devoir me dire encore qu'il y avait peu d'apparence que nous fussions mariés, que sa sœur se portait mieux que lui, qu'il me garantissait ma liberté, et que, si je voulais en user, je n'avais qu'un mot à dire pour qu'il ne vînt plus me voir. Ma dot était toujours prête, car il avait assuré mon sort, quelque chose qui arrivât. Je lui répondis toujours que je ne voulais ni dot, ni mari, ni liberté, que je ne m'occupais point de l'avenir, que je serais toujours heureuse, pourvu que je le visse tous les jours, ne fût-ce qu'un instant.

« Mon désintéressement et mon attachement l'attendrissaient. Il baisait mes mains souvent, mon front quelquefois; il m'appelait sa bonne fille, son enfant. Jamais, devant Dieu, je le jure, il n'a été plus loin avec moi. Il avait encore des affaires de cœur dans son

monde, je le savais, je surmontais l'inquiétude et la jalousie, puisque je ne perdais pas ma place dans ses affections.

« Mais permettez-moi de me reposer, pour finir plus vite. Malgré moi, je suis entrée dans plus de détails que je ne voulais vous en dire, c'est votre physionomie, toujours railleuse, qui m'y a forcée. Faisons une pause, et dites ce qu'à présent vous pensez de moi. Vous avez l'air de ne pas me croire sincère! »

J'étais assez troublé, je n'eusse pu dire pourquoi, j'hésitai à répondre; enfin je lui dis : — Si vous êtes sincère, je veux l'être aussi. Je vous étudie froidement (je mentais, mais ne croyais pas mentir). Votre histoire m'étonne beaucoup; elle est invraisemblable. Elle est pourtant possible, étant donnés l'âge, la maladie et avant tout la belle âme de sir Richard. Si j'ai l'air un peu railleur par momens, c'est que je ne comprends pas de telles confidences à un homme que vous ne connaissez pas du tout.

— Comment, s'écria-t-elle, nous vivons depuis six mois sous le même toit, M. Brudnel me parle de vous tous les jours comme de son meilleur ami, et je n'aurais pas besoin de votre estime quand je me dis que nous avons peut-être dix ans, peut-être toute la vie à passer ensemble près de lui! Je vois bien qu'à moins que vous ne le quittiez, il ne se séparera jamais de vous, et qu'il fera tout ce qui est humainement possible pour vous garder. Il faut donc que vous soyez mon ennemi ou mon ami, et, comme vous ne saviez rien de moi, il faut bien que je me fasse connaître avec mes malheurs, mes défauts et mes qualités, si j'en ai.

Forcé de répondre, je répondis : — Jusqu'ici je n'ai pas lieu de vous être hostile. C'est tout le contraire. Ayez la bonté de continuer, je résumerai mes observations, si j'en ai à faire.

Manoela Perez reprit ainsi : « Au printemps de cette année-là, nous allions voyager encore lorsque sir Richard tomba gravement malade d'une fluxion de poitrine. Il m'avait si sérieusement défendu de venir jamais chez lui que je n'osai désobéir. Je passais des heures avec Dolorès à la porte de son hôtel, dans la rue, pour que le médecin pût me donner de ses nouvelles à tout instant. Un jour, ce brave jeune homme, pris de compassion, me fit entrer. — Il est très mal, me dit-il, et je ne veux pas qu'il meure sans vous avoir bénie. S'il lui revient un moment de connaissance, je suis sûr qu'il vous demandera. Soyez donc près de lui : en ce moment, il est incapable de s'en apercevoir.

« Je pris vite le bonnet de Dolorès, je demandai un tablier, j'entrai avec M. Breton comme une garde-malade amenée par lui. Ces précautions n'étaient pas inutiles. La sœur de M. Brudnel, cette vieille sœur revêche et prude était dans l'appartement. M. Breton

était convaincu qu'elle n'avait que des vues intéressées et que sa présence faisait souffrir le malade. Il lui persuada de se retirer en lui faisant entendre qu'il avait encore de l'espérance. Elle avait choisi à son frère une garde qui n'était dévouée qu'à elle, une vilaine créature toujours prête à s'enivrer. Le médecin l'envoya à l'office et d'autorité me mit à sa place.

« Je soignai mon cher Richard avec passion. Je ne dormis pas un instant pendant quinze jours et quinze nuits. J'étais toujours là, l'oreille à sa respiration, le cœur mort ou vivant selon que le sien s'éteignait où se ranimait. Quand il me vit et me reconnut, il parut heureux, et le premier mot qu'il put dire fut pour me bénir et me remercier.

« A peine guéri, il voulut quitter Londres et retourner en Italie. A partir de cette maladie, je devins véritablement nécessaire à mon ami. Il ne me parla plus jamais de me marier avec un autre, et il me renouvela souvent une promesse que je n'exigeais pas, celle de m'épouser le jour où il serait libre. Notre intimité n'avait pu rester cachée, et comme on aime mieux croire aux apparences que de s'assurer de la réalité, ce qui, je l'avoue, est moins facile, je passais pour la maîtresse de M. Brudnel. Je m'y résignai, j'avais tout accepté pour l'amour de lui, mais il ne put souffrir que je fusse calomniée et méprisée pour mon dévoûment. Il fit entendre que nous étions mariés. On ne le crut pas dans son monde, car sa sœur dut être informée de la vérité, et elle ne se fit pas faute de dire que j'étais une fantaisie sans conséquence; mais du moins dans la vie errante que nous menons, et vis-à-vis des gens qui nous entourent, je n'ai pas la souffrance d'être regardée avec mépris. Si les hôteliers qui nous reçoivent, les amis que sir Richard rencontre, les domestiques qui nous servent, ne sont pas bien persuadés de notre mariage, du moins en m'entendant nommer madame Brudnel ils se disent que je suis une compagne sérieuse et respectée de lui.

« A présent vous savez que mon sort est en train de se décider. Richard, dans un temps de malheur ou de chagrin d'amour qui ne m'a pas été raconté, eut besoin autrefois d'une somme considérable qu'il n'avait pas, il s'était presque ruiné, et son père était un avare inflexible. Sa sœur aînée, mariée richement, lui prêta cette somme à la condition qu'il ne se marierait pas, afin que la fortune du père pût revenir à ses neveux, les fils de cette sœur. Le père a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et Richard n'a hérité de lui que depuis quelques années. Il a voulu alors s'acquitter envers sa sœur et recouvrer sa liberté; mais il avait contracté l'engagement à la légère. Les termes du contrat portaient qu'il ne se marierait jamais, sans aucune prévision de la possibilité du remboursement. La sœur

a absolument refusé de recevoir l'argent, à moins que Richard ne fît don par testament de tous ses biens à ses neveux. Ils ont failli plaider. Sir Richard ne l'a pas voulu; il a toujours espéré que sa sœur reviendrait à de meilleurs sentimens, à des idées plus raisonnables. La voilà qui se meurt. Ses enfans hériteront-ils de la prétention qu'elle a si obstinément soutenue? Il fallait donc bien qu'il me quittât pour aller dénouer cette affaire. Je l'ai supplié, moi, de céder sa succession. Que m'importe ce qu'il me laissera? ne perdrai-je pas tout en le perdant? Est-ce que je me suis jamais inquiétée de la richesse? est-ce que je sais si je lui survivrai? Il me semble que, lui mort, je mourrai! Tout ce que je désire, c'est d'être sa compagne légitime, c'est de posséder, de connaître enfin son amour; je dirai plus, c'est de connaître l'amour que j'ignore, puisqu'à vingt-trois ans je peux bien dire ne pas savoir ce que c'est! Ne riez pas, docteur! Je suis pure sans mérite aucun, je l'avoue, puisque ma vertu vient des circonstances et non de ma volonté; mais me voilà vierge de fait dans l'âge où les passions s'éveillent et où le cœur parle sérieusement. Vous souriez encore! Allons, c'est décidé, vous ne voulez m'accorder aucune estime? Du moins vous voilà forcé, je pense, de ne plus me mépriser, et je vous reste parfaitement indifférente. »

— Je vous ai dit, repris-je, que j'aurais peut-être quelques observations à vous faire : me les permettez-vous?

— Certainement, je les demande.

— Eh bien! si M. Brudnel est digne en tout point de la passion qu'il vous inspire, je ne suis pas aussi persuadé que vous que vous ayez fait tout votre possible pour lui en inspirer une semblable. Certainement vous êtes aimable et douce; certainement vous méritez l'approbation pour avoir vaincu en vous des instincts qui faisaient taire la prudence et la fierté. Puisque vous avez pu faire cet effort, le plus difficile de tous, pourquoi n'avoir pas fait celui de former votre esprit pour devenir, je ne dis pas l'égale de M. Brudnel, il a une intelligence de premier ordre, mais sa véritable compagne, une amie assez éclairée pour tout comprendre et pour causer à toute heure avec lui? Je vous ai peu observée, mais pourtant je vous ai assez vue pour être certain de votre indolence, de votre lâcheté, j'oserai dire, en face de tout travail soutenu. Vous vous dites faible d'esprit et sans mémoire, quelquefois vous allez jusqu'à vous dire inintelligente, et le pis de la chose, c'est que vous ne le dites pas avec honte ou regret, vous en faites une plaisanterie, une vanterie, une sorte de bravade. Cela est de mauvais goût, je vous en avertis. Vous semblez dire aux gens : Tenez, je suis ignorante et bornée, admirez-moi quand même, je suis si belle! Aimez-moi, je suis si séduisante! Eh bien! selon moi, quand une femme se fait gloire de son infério-

rité intellectuelle pour se rabattre sur l'orgueil de sa beauté, elle fait bon marché d'elle-même, elle se range parmi les animaux domestiques, elle devient un charmant oiseau, bon à mettre en cage. On lui sait gré de s'y tenir tranquille, on lui siffle un air, on lui fait une caresse en passant, on le regarde sautiller avec grâce, mais on passe vite à des amusemens plus sérieux, et il me semble, ne vous en déplaise, que telles sont et telles seront toujours vos relations de cœur avec M. Brudnel : vous avez voulu lier son existence à la vôtre, vous avez tout accepté, même de réelles souffrances. Je suis médecin, je vois, je sais que le manque d'expansion a dû coûter à une organisation comme la vôtre, et vous croyez avoir assez fait pour être associée à la vie d'un homme supérieur. Eh bien! non, vous vous êtes trompée, c'est trop peu. Jamais sir Richard ne passera plus de deux heures par jour avec vous, et ce sera même un grand sacrifice qu'il vous fera, car il a de l'expérience et n'ignore pas qu'il existe des femmes avec lesquelles on peut penser tout haut, vivre de tout son être, et ne jamais être forcé de descendre au-dessous de soi-même.

Manoela rêva tristement, puis elle dit : — Vous croyez qu'il a connu de ces femmes-là?

— Je le suppose, puisqu'il vous a souvent quittée pour elles.

— Oui, mais il les a toujours quittées pour revenir à moi. Ma douceur et ma beauté, puisque vous ne m'accordez rien de plus, lui ont donc paru préférables à leur grand esprit. Quant à vous, je vois bien que vous vous estimez encore plus haut que M. Brudnel, puisqu'il vous faut pour le moins une muse! Sans cela pas d'amour, pas même d'amitié.

— De l'amitié, si fait! répondis-je en lui tendant la main avec une gaîté forcée. On accorde quelquefois ce sentiment-là aux inférieurs.

Elle éclata de rire en disant sans amertume : — Oui, oui, on accorde cela à son chien! Richard m'aime comme j'aime ma perruche rose. Merci! Dieu! quel sauvage, quel brutal, quel original vous faites! C'est bien pire que M. Breton, qui se contentait de m'appeler trésor fragile et joli fardeau. Je vois que je n'aurai jamais de succès avec les médecins!

— Peut-être, ce sont gens clairvoyans et positifs, mais vous en serez vite consolée. Un Anglais noble et riche est bien mieux l'affaire d'une jolie femme qui veut vivre dans un hamac de soie, au milieu d'un boudoir capitonné; restez donc dans votre nid de duvet, bel oiseau des tropiques. Moi, j'ai à travailler, je vous présente mon respect comme à la future Mme Brudnel, et je ne vous remercie point de vos confidences que je n'ai point provoquées. Faudra-t-il dire à

votre futur époux qu'il se dépêche de vous initier à certains mystères dont vous déclarez naïvement attendre la révélation avec une louable impatience?

— Comme vous voudrez! répondit-elle d'un ton fâché.

Je crus voir une larme dans ses yeux, et je me hâtai de sortir, fermant involontairement avec un peu de brusquerie la porte derrière moi.

J'étais fort agité, je n'y voulus pas faire attention, j'avais la prétention de travailler. Cela me fut impossible. Je me persuadai avoir besoin de dormir, je ne dormis pas. Au moins je me calmai et fis en dépit de moi-même mon examen de conscience. Pourquoi donc, en retrouvant avec surprise Manoela dans Héléna, avais-je senti redoubler mon dédain, ma méfiance, mon besoin de pédante critique à l'égard de cette inoffensive personne? Étais-je naturellement pédagogue? Nullement, j'étais porté à l'examen, et l'examen amène l'indulgence, la méfiance de soi, la tolérance pour les autres. D'ailleurs cette malheureuse fille d'Antonio Perez, que j'avais crue souillée et perdue, que je retrouvais réhabilitée au point d'être à la veille d'épouser M. Brudnel, ne devais-je pas la féliciter en moi-même et voir en elle un exemple de la perfectibilité humaine, tout au moins de sa ductilité sous les souffles bienfaisans de l'honneur et de la charité?.. Un homme de bien avait pu faire refleurir la conscience dans un être tout instinctif, sorti d'un milieu impur, et j'étais en colère, je ne voulais pas croire à sa conversion, je raillais son besoin d'aimer, je rabaissais son intelligence, j'étais surtout offensé de l'effort qu'elle faisait pour conquérir mon estime! Pourquoi tout cela, pourquoi ma dureté, mes soupçons, mon injustice peut-être? Pourquoi une répulsion qui ressemblait à l'antipathie? Pourquoi une colère sourde comme si, en disposant d'elle-même, elle m'eût arraché un bien qui m'appartenait? Est-ce donc que je pouvais être jaloux d'elle, est-ce donc que je l'aimais encore?

Eh bien! oui, il fallait bien ouvrir les yeux sur moi-même. Je l'avais aimée, je l'aimais toujours. Elle était mon idéal longtemps caressé, ma proie secrètement disputée, mon tourment fièrement maudit, l'espoir et la souffrance de ma jeunesse, le fléau de ma vie, l'écueil de mon honneur, si je n'échappais point au charme que, sans me connaître et sans le savoir, elle avait jeté sur moi.

L'insomnie grandit les tentations et les dangers. A mesure que je comptais les heures de la nuit, je sentais augmenter mes agitations, et je pris la résolution de ne plus revoir la fiancée de sir Richard.

George Sand.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

UN VOYAGE

DANS

L'INTÉRIEUR DU JAPON

I.

Yeddo, 6 septembre 1873.

Lorsqu'on a quelque temps vécu au Japon, forcé de se mouvoir dans les limites assignées aux étrangers autour de chaque port ouvert, on se sent pris d'un irrésistible désir de franchir ces barrières artificielles fixées par le *tract limited*, de pénétrer plus avant et de visiter à l'aise les mystérieuses contrées du Nippon. On se dit instinctivement, ce qui est vrai, que les habitans des villes ouvertes ont perdu, au contact des étrangers, quelque chose de leur originalité, et on voudrait voir de près ces populations primitives que n'a pas encore atteintes le mouvement de réforme qui se prépare autour d'elles; mais l'absence complète de moyens de transport publics, l'impossibilité de trouver sur tout le parcours un lit, une chaise, une nourriture qui puisse être digérée par d'autres estomacs que ceux des naturels du pays (1), et par-dessus tout la difficulté d'obtenir du gouvernement l'autorisation nécessaire pour franchir les limites, voilà des obstacles sérieux faits pour ébranler des touristes même intrépides, et qui expliquent, je crois, la monotone ressemblance de tous les récits sur le Japon, écrits par des

(1) Voici le menu invariable qu'on trouve dans toutes les *tohaïas* (auberges) : tranches de poisson cru accompagnées de *shoya*, morceaux de poisson bouilli avec des tiges de *tserchi* cuites à l'eau, — omelette à l'huile de poisson, le tout servi dans le même plat, — radis blancs pourris dans la saumure; — en guise de pain, du riz cuit à l'eau, et comme boisson du *saki* (eau-de-vie de riz) coupé d'eau.

personnes qui connaissent ce pays à peu près commme un Japonais connaîtrait la France après avoir vu Marseille, Bordeaux et Le Havre.

Cette tentation de l'inconnu, que tant d'autres avaient éprouvée avant moi, je la ressentais à mon tour après quelque temps de séjour au Japon. Grâce à ma position officielle auprès du gouvernement japonais et à la connaissance de la langue usuelle, une grande partie de ces obstacles n'existait pas pour moi (1), et le jour où j'aurais pu trouver quelques compagnons de voyage, rien ne devait s'opposer à la réalisation d'un désir que je caressais depuis longtemps. Sous ce rapport encore, je fus servi à souhait : MM. Jourdan et Vieillard, capitaines du génie, attachés à la mission française chargée d'instruire les troupes du mikado, M. de Ribérolles, professeur de français au *kaïsedjo* (collége), se joignirent à moi. Visiter le fameux volcan de l'Asamayama, suivre le Nakasendo (route du milieu) dans la plus grande partie de son parcours, tel était notre itinéraire, 200 lieues environ. Nous devions d'abord avancer vers le nord-est et redescendre ensuite dans la direction du sud. Qu'on ne s'y trompe pas : ici comme ailleurs le luxe des mots sert trop souvent à cacher la pauvreté des choses, et, quand on dit route, il faut entendre un sentier, rarement accessible aux *djinrikichias* (2), seul véhicule connu, — souvent impraticable aux chevaux de bât, et que les piétons eux-mêmes ne parcourent, hélas! nous venons d'en faire la rude expérience, qu'avec de grandes difficultés.

C'était le 1er août à trois heures du soir que nous quittions Yeddo par 35 degrés de chaleur. La route que nous allions suivre traverse d'abord ce que j'appellerai la banlieue japonaise, et n'offre d'autre attrait que l'aspect lointain des montagnes plein de promesses qui allaient bientôt se réaliser. Les longs villages qui bordent la route nous rappelaient les nôtres : même flegme des habitans, mêmes occupations paisibles, même curiosité indiscrète. Peu à peu la route pénètre dans les bois, abandonne les rizières, et à mesure que l'on avance les sommets neigeux des montagnes commencent à se découvrir; là-bas dans le lointain se dresse l'Asamayama au nord, tandis que le Fusiyama, la montagne sainte, élève en face sa tête blanche et vénérée. Rien de beau et de majestueux comme ces deux pics superbes, ces deux volcans jumeaux, qui semblent se saluer de

(1) Le mikado ayant décidé que la législation japonaise serait mise en rapport avec le code civil français, c'est à M. George Bousquet, jeune avocat du barreau de Paris, qu'est échu l'honneur d'aller le premier initier l'extrême Orient à la pratique de nos lois.

(2) On appelle ainsi des voitures à bras traînées par des hommes qu'on désigne sous le nom de *ninsogos*.

loin comme deux empereurs. Ce n'est qu'à Omya (le noble temple) que l'on commence à saisir la vie provinciale sur le fait.

Une des particularités des mœurs japonaises, c'est le *mourano chikchtio* ou chef de village. C'est un officier (*yakounine*) pris parmi les habitans, installé au centre dans une sorte de loge de théâtre dominant un peu la rue, entouré de registres, muni d'un *saroban* (sorte de règle à calcul sans laquelle un Japonais ne peut dire : deux et deux font quatre), et toujours la plume à la main. Cet individu est le chef de la police, rédige des rapports sur tous les événemens de la journée, tient les clés du *hondjin*, auberge confortable réservée aux voyageurs de distinction, remplit un peu les fonctions d'officier de l'état civil, — enfin une sorte de maire en boutique. C'est chez lui que nous nous arrêtons. Prévenu par les dépêches que le gouvernement a bien voulu envoyer sur toute la route, le *mourano chikchtio* nous reçoit avec déférence, nous conduit au *hondjin* et nous fournit un nouveau relais de *ninsogos*. Ces malheureux, dans un état de nudité complet, traînent péniblement le voyageur avec une rapidité moyenne de 2 lieues à l'heure au prix de 60 centimes l'heure. Si jamais la question des salaires vient à se poser dans ces contrées lointaines, la première grève sera certainement celle des *ninsogos;* mais nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci !

Tous ces détails et la réception qui nous attend se répètent à chaque village où nous nous arrêtons. C'est à Hondjo que nous passons notre première soirée et voyons pour la première fois les lucioles, jolies mouches luisantes qui voltigent pendant les nuits d'été; mais un spectacle autrement étrange vint bientôt attirer notre attention. Sur une terrasse dépendant d'un temple s'élevaient deux estrades circulaires à plusieurs étages, assez semblables à ces gâteaux montés qui ornent les devantures de nos pâtissiers. A chaque étage de cette gigantesque machine, des prêtres, des bonzesses, faisaient, au milieu d'une illumination *a giorno,* un vacarme infernal auquel répondaient les cris d'une multitude affolée. Cette nuit de Walpurgis au milieu des ténèbres et de la plantureuse campagne japonaise était d'un pittoresque inexprimable.

Je trouve dans mes notes de voyage le souvenir d'une conversation qui s'engagea entre le *mourano* de Hondjo et moi. Ma connaissance de l'idiome populaire me permettant à peine de comprendre par bribes la langue savante des *yakounines,* un dialogue s'établit entre nous, assez semblable à celui de deux sourds dont l'un parlerait à l'autre d'astronomie, tandis que celui-ci lui répondrait par le cours de la rente. Voici à peu près ce que cela dut être. « *Lui :* C'est la première fois que je tombe devant vos vénérables prunelles.

— *Moi :* Je suis un officier français du *sishoko-sio* (ministère de la justice). — *Lui :* Vous avez daigné porter vos honorables orteils dans l'infecte province de l'ignorant. — *Moi :* Je suis arrivé tout à l'heure et désire repartir demain.— *Lui :* Je porte cette chose creuse (une tasse de thé) jusqu'à mon front en buvant à votre noble santé. — *Moi :* Y aura-t-il moyen de trouver des chevaux? — *Lui :* Si la lumière qui est à ma gauche (c'est ainsi qu'on désigne son interlocuteur) retourne bientôt à Yeddo, qu'elle prosterne ma chétive personne aux pieds des fonctionnaires du *sishoko-sio.* »

Le lendemain, nous quittions Hondjo au moment où le soleil se levait. Quelle merveille! Pas un nuage au ciel, pas de vapeur sur les montagnes; une atmosphère transparente, et, tandis que le soleil monte peu à peu au-dessus des crêtes orientales, les sommets placés à l'opposé se colorent d'une teinte rose tendre qui, un instant après, fait place à la blancheur éclatante de la neige; puis, au sommet de l'angle formé par la chaîne centrale du Japon et le contrefort du Maybachi, un grand cône aplati d'où s'échappe un flocon blanchâtre : l'Asamayama, le but de notre voyage. On regrette en de tels momens de ne pouvoir rendre autrement qu'avec la plume des tableaux si grandioses, c'est avec le pinceau qu'il faudrait pouvoir les fixer sur la toile. Nous avancions sur un plateau de plusieurs lieues d'étendue, borné au nord et à l'est par des crêtes gigantesques, derrière lesquelles on voyait apparaître de temps en temps les sommets neigeux de quelque contre-fort plus éloigné et plus élevé. A ces distances, les lointains semblent inaccessibles. La mer, c'est l'infini qui vous attire; la montagne, c'est le fini qui vous repousse.

Nous voici à Tomyoka. La plus aimable hospitalité nous y attendait chez M. Brunat, un de nos compatriotes, qui dirige une filature modèle de soie, établie pour le compte du gouvernement japonais au milieu d'un centre séricole des plus riches et des plus réputés. Cet établissement est un des plus beaux présens de la France au Japon. L'œuvre de M. Brunat a été non pas seulement d'élever une filature réalisant les dernières améliorations européennes, mais d'appliquer à la fabrication japonaise des modifications tout à fait originales, fondées sur la différence des conditions climatériques, du talent des ouvriers et de la nature de la matière première. Le périmètre total de l'établissement est de 56 hectares, la surface couverte de 8,000 mètres; la construction a coûté 200,000 piastres (plus de 1 million de francs), l'outillage 50,000 piastres; 500 ouvrières y sont occupées sous la direction de gouvernantes tant japonaises qu'européennes. Ce sont des jeunes filles très intelligentes, pourvues de petits doigts agiles et menus qui fileraient un fil d'araignée

sans le casser. Cette armée *silencieuse* demeure dans un corps de bâtiment attenant à la filature, et vit sous la férule d'une vieille gouvernante qui mériterait un portrait spécial, s'il n'y avait tant d'omissions nécessaires dans un rapide récit. Nous nous rappellerons longtemps cette halte, ces souvenirs de la patrie, qui fut pendant notre court séjour l'objet de nos entretiens, et, comme pour nous faire mieux regretter de quitter nos hôtes, les chefs-d'œuvre des grands maîtres interprétés par Mme Brunat avec le talent traditionnel dans sa famille (1). On ne peut comprendre tout ce qu'il y a de charme dans de tels momens quand on ne l'a pas éprouvé.

Le lendemain, nous quittions Tomyoka à six heures du soir. M. Brunat et son premier contre-maître se joignirent à nous, ce qui portait le nombre des voyageurs à six. Nous avancions lentement, jouissant des premiers instans de fraîcheur et des dernières clartés d'une journée écrasante de chaleur, nous dirigeant vers le défilé de Wagi-Togé (*togé* veut dire col), qui devait nous donner accès sur le plateau au milieu duquel se dresse le majestueux volcan. La lune ne tarda pas à se lever et à creuser encore par ses ombres les gorges boisées que nous laissions à nos pieds en nous élevant vers le col de Simonhita. Nous commencions cette série de montées et de descentes qui désespère au premier moment le voyageur inexpérimenté, toujours impatient du sommet. Nous n'arrivâmes qu'à dix heures du soir à Simonhita, joli village situé au pied du col auquel il a donné son nom. Je ne ferai pas une querelle à M. Brunat de nous avoir annoncé trois *ris* (2), quand il y en avait bien cinq; à quoi bon arriver plus tôt, puisque l'on était si bien en route, et qu'il était écrit que personne ne pourrait dormir? Il faut quelques mauvaises nuits en voyage pour se faire aux *tatamis* (nattes sur lesquelles on couche).

A cinq heures du matin, nous étions en route avec Oïvaké comme objectif et 8 *ris* à franchir. Nous suivîmes d'abord le cours d'un torrent que le sentier traverse à chaque instant pour aller chercher un passage entre le lit de gravier et la colline escarpée qui surplombe. Au sommet se trouve une énorme roche d'aimant naturel, à laquelle un marteau de carrier s'attache comme une aiguille à nos jouets d'enfans. Le chemin que nous suivions, tantôt en pente, tantôt en escaliers, et où deux personnes ne peuvent se croiser sans s'arrêter, traverse à chaque instant des ponts larges de 80 centimètres. Notre caravane le suivait péniblement, serpentant sur le flanc des pentes touffues, un *koskai* (domestique) en tête, chargé des

(1) Mme Brunat est la fille de M. Lefébure-Vely.

(2) Le *ris* équivaut à notre lieue.

provisions du déjeuner, — un autre en queue, chargé de presser la race indolente des Mangos, qui conduisaient dix chevaux portant les vivres et les bagages.

Bientôt la montée devient plus ardue; nous nous élevons bien au-dessus des torrens que nous suivions tout à l'heure, et après un rude coup de collier nous arrivons au Wagi-Togé. Favorisé par un beau temps comme nous l'étions, le voyageur jouit d'un spectacle magnifique. Au sud se dressent les cimes enchevêtrées des montagnes qui servent de réservoir à tous les tributaires de la baie de Yeddo. L'œil cherche vainement à s'orienter dans ce labyrinthe, et celui-là même qui vient d'en sortir se demande comment il a été possible d'y trouver un passage. Au nord s'étend le plateau qui sert de base à l'Asamayama, entouré d'un cercle de montagnes presque régulier. Enfin au centre de ce vaste panorama la masse imposante du volcan se détache sur un ciel bleu, vers lequel il envoie sa fumée en flocons blancs bientôt condensés en nuages.

Jusqu'à Oïvaké, nous descendons une pente presque insensible qui nous conduit au pied même de l'Asamayama, à travers un plateau sans culture, où rien ne rappelle ces belles vaches, ces troupeaux de moutons qui animent notre campagne française. Oïvaké est un assez pauvre village; nous y dînons gaîment. On se couche sans moustiquaire sur la foi des traités; mais les habitans se sont vantés en se déclarant exempts du fléau, et il faut, au milieu de la nuit, allumer des herbes dans les chambres pour assoupir nos cruels ennemis.

Le 5, à cinq heures et demie, nous nous mîmes en route à cheval pour faire l'ascension du volcan. Nous étions précédés d'un guide et suivis de plusieurs *ninsogos* portant les provisions du déjeuner que nous comptions manger au sommet, un hypsomètre et des vêtemens de rechange, car on nous avait annoncé qu'il y avait de la neige. J'avais oublié de remettre ma gourde aux porteurs; la trouvant sous ma main, je la passai machinalement à mon cou; elle allait bientôt jouer un rôle mémorable. Au bout d'une demi-heure de route, le soleil se leva au-dessus des hauteurs circulaires que nous avions embrassées la veille du regard : le disque brilla quelques instans, puis s'éclipsa dans les vapeurs du matin qu'il faisait surgir. De temps en temps, une rafale, secouant le voile étendu sur nos têtes, nous montrait la cime que nous gravissions et son panache de fumée. Au bout d'une heure de marche pénible à travers des herbes sèches et des conifères rabougris, nous arrivâmes à un étang ferrugineux dont les eaux, rouge d'ocre, étaient habitées par des nageurs des deux sexes. Ils accomplissaient une dévotion ayant pour objet de demander de la pluie au génie de la montagne.

C'est là qu'il fallut quitter nos chevaux et prendre les bâtons. A ce moment, nous commençâmes à nous inquiéter de l'absence des porteurs de vivres; mais le guide, une sorte d'inspiré, à moitié fou, nous rassura. Fatale confiance! nous voilà lancés. Les premiers détours du sentier escaladent un cône touffu où la verdure se rassemble dans un dernier effort avant d'expirer. Au-delà ne poussent plus que des plantes rampantes ou de noirs mélèzes desséchés par les cendres, qui leur font un linceul gris. Malgré le soleil, caché en ce moment, malgré l'altitude, la sueur coulait de tous les fronts. Dans notre poitrine essoufflée par la raideur des pentes, qu'il fallait escalader des quatre membres à la fois, s'engouffrait l'air chargé de cendres légères; la bouche se desséchait, et à chaque halte nous regardions avec anxiété l'horizon d'en haut, si loin, celui d'en bas, où ne paraissaient pas nos provisions, et aussi la modeste gourde, devenue notre unique ressource. Il fallut bien y recourir à la fin, Dieu sait avec quelle parcimonie! Ces gourdes sont fermées par un petit couvercle qui, renversé, contient à peu près un centimètre cube de liquide; c'est cette ration que chacun prenait à la ronde, de peur de précipiter le mouvement d'une manière inégale en buvant au goulot.

Cependant nous gravissions toujours, et les heures passaient plus vite que les kilomètres qui nous séparaient du but. Les coulées de lave ancienne, les pierres énormes jetées çà et là nous indiquaient à mesure l'activité encore toute récente du cratère. A chaque pas, la cime découverte nous semblait plus près, et elle reculait toujours. Nous n'avions plus qu'une idée lucide, boire, boire à notre soif, n'importe quoi, et ce qui nous soutenait, c'est que le guide nous avait annoncé, loin encore, mais avant le sommet, une source! Je ne l'oublierai jamais, cette source, ni la cuiller de bois avec laquelle on y puisait. Quant à notre déjeuner, il était clair qu'il fallait y renoncer, que les porteurs nous avaient volontairement abandonnés. Le guide et un *ninsogo* chargé des manteaux avaient emporté leur repas, composé de quelques boulettes de riz amalgamées de poussière; nous nous partageâmes cette exécrable pitance, accompagnée de l'eau heureusement délicieuse de la source. On remplit d'eau la gourde vide de cognac, et de nouveau on se remit en marche, légèrement restauré.

A quelques centaines de mètres plus loin, nous atteignîmes la limite où cesse absolument toute végétation, et nous entrâmes dans la pouzzolane ou plutôt les scories : c'est là que le supplice commençait. Rouler de deux pas en arrière pour un pas en avant, manger et respirer de la poussière et de la cendre mêlées, s'essouffler pour gravir une inexorable pente uniforme, où le voisin de devant

est à vingt pas de celui qui le suit, s'asseoir de loin en loin sur des blocs rocailleux qui vous déchirent, tout cela sur un sol brûlant, par une température de 28 degrés, il fallait vraiment pour persister toute l'energie morale dont la caravane disposait. Enfin nous aperçûmes une pierre qui nous parut un indice du sommet; encore un effort, nous y sommes. Quelle ironie! Au-dessous de nous s'étend une petite dépression et au-delà une nouvelle montée. Nous ne sommes qu'à la première enceinte d'un ancien cratère plus vaste, concentrique au nouveau. C'est un phénomène très fréquent dont les montagnes de la Lune présentent le caractère très remarquable, et peut-être l'Asamayama lui-même n'est-il, tout entier au milieu de son grand cercle de montagnes, qu'un bouillonnement gigantesque survenu dans une cuve refroidie de 200 lieues de circonférence. Heureusement la nouvelle ascension, qui se révèle au moment où nous croyions tout fini, est plus douce; heureusement aussi la fumée ne chasse pas de notre côté, car nous serions aveuglés et à demi asphyxiés par ces vapeurs sulfureuses. Déjà l'on entend le bruit qui s'échappe de la montagne. Que faut-il de plus pour ranimer notre ardeur? C'est à qui arrivera le premier. Enfin nous y voilà; quel spectacle! C'est peu que la vue environnante voilée par les nuages; ce qui attire, ce qui écrase, ce qui fascine, c'est cette cuve formidable de 300 mètres de diamètre, au fond de laquelle on entend bouillonner la lave, trop profondément pour pouvoir l'apercevoir, et d'où sort avec un fracas assourdissant l'éternel murmure des forces souterraines. Sur les parois de ce puits immense s'ouvrent intérieurement des fissures par où s'échappe, au milieu de flocons de fumée, la lave incandescente, qui tombe au fond, puis remonte avec la coulée comme les vagues le long d'une falaise.

Une terreur singulière s'empare de vous; il semble à chaque instant que la vague audacieuse va monter plus haut et vous happer sur le bord du gouffre. C'est l'attraction poignante et lugubre de l'abîme; on se sent pénétré de l'esprit d'Empédocle, et on s'arrache avec peine à ce sommet grondant. Hélas! c'est triste à dire, mais cette poétique frayeur n'est pas la seule raison pour donner le signa du départ; il est trois heures de l'après-midi, et nous sommes talonnés par une faim qui devient une souffrance. Il faut dire adieu à cette belle croupe arrondie, plonger un dernier regard dans la cuve infernale et descendre. Descendre, non! cela ne peut s'appeler ainsi, car ce fut pendant toute la distance du sommet à la source une dégringolade vertigineuse sur les talons, sur les bâtons, sur les fonds de pantalons, dont plusieurs y restèrent, et j'en suis encore à comprendre comment nous n'avons pas fait plus d'une culbute. C'est avec bonheur que nous retrouvons au passage cette bienfai-

sante petite source; nous découvrons aussi quelques maigres airelles non mûres que nous nous partageons. Enfin à cinq heures nous parvenons à l'étang où nous avions laissé nos chevaux. C'est la fin de nos fatigues; mais voici mieux encore : les porteurs de vivres, après avoir fait semblant de s'être égarés dans les ravins, sortent de leur cachette au moment où ils nous voient descendre; on se jette sur le précieux chargement. Ah! que les canards sont vite dépecés, les bouteilles vite débouchées, et comme la gaîté succède bientôt au marasme de la faim! Jamais l'eau ferrugineuse de l'étang n'arrosera une plus joyeuse collation. Nous ne sommes pas à la fin que chacun a déjà oublié ses fatigues en racontant les prouesses de la journée et les merveilles du vieux géant grondeur.

L'Asamayama fume constamment, il lance une pluie de cendres dont nous avons un spécimen; parfois d'énormes pierres viennent tomber sur ses flancs. Souvent, par suite de ses secousses intérieures, des tremblemens de terre se font sentir jusqu'à huit ou dix lieues; on voit alors dans la nuit une flamme au sommet. Les petites éruptions de lave sont fréquentes, mais s'arrêtent avant la plaine inférieure; quant aux grandes, elles ont détruit trois fois le village d'Oïvaké. La dernière a eu lieu en 1788. L'hypsomètre, consulté par MM. Jourdan et Vieillard, donnait une altitude de 3,000 mètres. La paresse des porteurs n'avait pas permis de faire des observations au sommet même du volcan. Rentrés à cheval, nous goûtons bientôt un repos dont le besoin se faisait impérieusement sentir. En somme, la seule déception avait été de trouver au sommet non pas la neige, mais 23 degrés de chaleur. Nous venions d'accomplir la plus rude journée de notre voyage, celle qui en même temps nous donnait la clé de tout le reste; nous pouvions maintenant nous rendre un compte exact du spectacle qui allait s'offrir à nos regards.

Du sommet de l'Asamayama, on voit au nord-est et à l'est couler vers la baie de Yeddo et le Pacifique les rivières qui concourent pour la plupart à former le grand courant de Toné-Gawa. Vers le sud se détache une chaîne de montagnes de 40 lieues de longueur, qui se prolonge jusque dans la péninsule d'Atami en s'inclinant vers l'est aux environs du Fusiyama. Tout ce qui coule à l'est de ce massif vient se jeter dans la baie de Yeddo. Depuis ces montagnes jusqu'à la côte occidentale, le Nippon est tailladé du nord au sud par une série de chaînes longitudinales qu'on pourrait comparer à un immense gril que la main d'un géant aurait fait bomber à la latitude du Wada-Togé, un peu au nord du lac Suiva. Tout ce qui est au sud de cette éminence coule dans le Pacifique, tout ce qui est au nord coule dans la mer du Japon. Or, le Nakasendo traversant en

diagonale tous ces grillages, nous devions, en le suivant, changer plusieurs fois de bassin avant de gagner la mer à Nagoya. C'était donc bien un vrai voyage de montagnes et d'exploration, car nous allions suivre la ligne de partage des eaux du Japon.

Ce fut le 6 à Oïvaké que nous nous séparâmes de M. Brunat et de son contre-maître, lui retournant à Tomyoka, et nous continuant la même route en nous tournant le dos. Pendant quelques heures, il fut possible d'avancer en *djinrikichia*, et nous usâmes de ce moyen de locomotion jusqu'à Shivonada, où il fallut nous munir de parasols de papier pour nous garantir du soleil. Nous fîmes une courte visite au *siro*, château-fort de l'ancien seigneur dépossédé qui avait jadis un revenu de 25,000 *kokus* de riz et maintenant sollicite peut-être un petit emploi dans un ministère, car les premières réformes au Japon ont atteint cette féodalité puissante et séculaire qui trouvait dans sa situation exceptionnelle des moyens énergiques de résistance et avec laquelle le gouvernement eut trop souvent à compter. Chose étrange et que nous avons peine à comprendre, il a suffi de la volonté du mikado pour anéantir une institution qui semblait avoir de profondes racines.

Shivonada, où nous déjeunons, est élevé sur le bord du Chicumagawa, qu'il fallut passer en barque au milieu d'une bande de petits sauvages noirs qui se baignaient dans le courant rapide. Cette rivière, après avoir traversé la province de *Shim-shim*, gagne au nord celle d'*Echigo* et se jette à Niagata dans la mer du Japon. C'est là que nous dûmes reprendre de nouveau et pour longtemps les chevaux de bât. Nous commençâmes à nous élever graduellement dans une contrée pittoresque, traversant les vallées où coulent les affluens de la rive gauche du Chicumagawa, gravissant les crêtes qui les séparent, et trouvant au pied de chaque col un joli village coquettement assis, Yavatha, Ashita. C'est après Nagakubo, où nous arrivâmes à la nuit noire, que nous allions le lendemain entrer dans la Suisse japonaise, après avoir dépassé le rude défilé de Wada-Togé, le plus pénible et le plus long de tout le voyage. C'est une gorge qui va se resserrant toujours de plus en plus au milieu d'une végétation luxuriante, encaissant un torrent qui coule du sommet de la montagne. Une *tchaïa* hospitalière nous offre un abri de quelques heures, et après un déjeuner sur le gazon nous commençons à franchir le col. Un kilomètre avant d'arriver au sommet, toute végétation cesse; le site prend un aspect de plus en plus sauvage, et, lorsqu'après de pénibles efforts nous l'eûmes atteint, une vue splendide s'ouvrit devant nous. Au nord apparaît encore la fumée de l'Asamayama; on découvre d'un seul coup d'œil les montagnes que nous parcourons depuis plusieurs jours. Au sud-est, dans un lointain prodigieux, on distingue, grâce à un temps clair, le Fusiyama, un

peu plus près le Fuji, droit au sud enfin la vallée supérieure où miroitent le lac Suiva et le courant du Tenringawa, qui s'en échappe.

En redescendant à pied, car il est impossible de se tenir à cheval, tant la pente est raide, nous entrons dans le bassin du Pacifique. Les crêtes sont nues et dépouillées, couvertes seulement d'un gazon ras, et le sol présente des débris de kaolin mêlés à la craie, tandis que de grosses roches de pyrite de fer menacent le ciel. Peu à peu cependant le paysage s'adoucit, se boise; nous retrouvons ces ruisseaux et ces torrens qui nous font la conduite depuis Tomyoka avec leur murmure éclatant, et où nous puisons à chaque pas. La route passe devant un monument de pierre fort simple élevé à la mémoire de six hommes de Mito qui tombèrent là, en 1863, dans une lutte contre les troupes régulières; ils sont l'objet d'un certain respect, et le gouvernement vainqueur ne songe pas à troubler leur cendre. C'est une tolérance rétrospective dont les exemples sont nombreux dans ce pays. La mort est un asile dont nul n'ose franchir le seuil. Je pensais à ce mot de Montaigne : « tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble pure cruauté. » On traverse ensuite Toyobashi, et c'est en suivant une route délicieuse qu'on arrive au lac Suiva.

Voyageurs naïfs, nous cherchions une *tchaia* au bord du lac. Or le Japonais, qui aime les belles vues, ne veut pas se laisser envahir par les auberges; il bâtit un reposoir près d'un lac, mais pas une habitation. Force fut donc de coucher dans le village le plus rapproché, Shimono. Je vois encore ce joli lac Suiva; nous descendions depuis plus de trois heures, et cependant il est à plus de 900 mètres au-dessus de la mer. Quand nous y arrivâmes, au soleil couchant, une légère buée cachait les bords marécageux; les crêtes des montagnes se reflétaient dans ce miroir, une impression de calme et de béatitude pénétrait l'âme. Que de fois nous avons éprouvé ce sentiment pendant notre voyage! Il y a dans la campagne japonaise une harmonie de tons, de couleurs, de formes, qui fait dire plus d'une fois au voyageur : On serait bien ici.

Notre itinéraire portait une journée de repos au lac Suiva; mais la pureté de l'air à ces altitudes, l'entraînement du voyage, la bonne humeur née du bon appétit, nous avaient si bien mis en train que le 8, au lieu de suivre notre programme, après une visite aux piscines sulfureuses, à 40° centigrades, où personne de nous ne put se plonger, et au temple principal, dédié à Quannon-Sama, nous nous embarquâmes sur un esquif de forme bizarre pour Takasima, de l'autre côté du lac. Nous avions compté sur une eau profonde et froide comme au Lac-Majeur. Déception! on navigue à la perche, et l'eau est à la même température que l'air. Notre projet était de déjeuner à Takasima, et cette fois du moins nos provisions nous sui-

vaient; mais Takasima est loin du lac, et nous nous rabattîmes sur une petite *tchaia* voisine dont la salle haute dominait le lac, et d'où l'œil pouvait embrasser le panorama tout entier.

Rien n'est agréable comme la *tchaia* japonaise. Vous arrivez, vous vous déchaussez, on vous offre un bain de pied; vous trouvez des nattes bien propres, une salle d'où les meubles sont complétement absens. On s'étend, une servante proprette vous apporte un *makoura* (l'oreiller japonais), vous évente au besoin; mais ne soyez pas entreprenant: à la moindre apparence de galanterie, elle s'enfuirait avec un petit cri pour ne plus revenir. Il n'y a que les nouveaux débarqués qui s'y laissent prendre.

C'est là que nous déjeunâmes, et pour la solennité de la circonstance on ouvrit la conserve de perdrix aux choux, on déboucha le champagne. On but aux parens, aux amis, qui pendant ce temps s'apitoyaient peut-être sur notre compte. Malgré tous les charmes de ce site ravissant, il fallait songer à continuer notre route, et le soir nous repartions à cheval pour Shivojiri. Le Nakasendo, que nous suivons toujours, longe un instant le lac, puis remonte vers les cimes pour escalader par des zigzags très rudes le col qui a pris le nom du village inférieur. En nous retournant en arrière, nous contemplons un spectacle grandiose. Au-delà du lac, que nous enfilons dans toute sa longueur, les montagnes s'évasent, et dans l'intervalle qu'elles laissent entre elles, comme un pistil géant au milieu de sa corolle, se dresse rose et vaporeux le tout-puissant, divin, éternel Fusiyama. Pour détailler ses impressions, pour dire les beautés incessamment variées de la montagne, que la plume seule ne peut peindre, il faudrait des volumes et des mois; ce sera peut-être une œuvre que nous tenterons un jour, lorsque nous aurons les uns et les autres rempli notre mission auprès du gouvernement de ce pays. Ah! c'est bien d'un voyage pareil qu'on peut dire avec le poète latin: *Olim meminisse juvabit*.

Encore un terrible col que celui de Shivojiri. Nous redescendons par un beau clair de lune, et cette fois, en arrivant au gîte, nous nous trouvons dans le bassin de la mer du Japon. Nous entrons dans une partie entièrement inexplorée du Nakasendo; à peine trois Européens de la légation anglaise y ont pénétré. Aussi la curiosité des populations est à son comble, et notre excursion prend de plus en plus les allures d'un cortége. Les chefs de village nous attendent à l'entrée, prévenus par le gouvernement; le *hondjin* est ouvert pour nous, les chevaux réquisitionnés pour les relais; nous nous laissons tirer nos bottes par les notables de l'endroit, et peu s'en faut qu'ils ne disputent à nos *koskaïs* l'honneur de nous servir.

Après avoir passé le Torii-Togé, moins haut que le Wada, mais plus

rude à franchir, bien que le chemin serpente au milieu de grands sapins dont les massifs, agités par le vent, nous abritent contre le soleil, nous voyons courir à nos pieds le Kisogawa et s'élever devant nous les groupes imposans du Mitaké et du Kiomagataké, qui s'étendent à l'est et au nord-ouest dans d'immenses solitudes inhabitées, livrées aux ours, aux chamois et à leurs habiles chasseurs. Au pied du col, on aperçoit le joli village d'Iagahara, notre gîte de ce soir, où nos hôtes nous régalent d'un chœur japonais en échange du chœur des soldats de *Faust*. On ne peut s'empêcher de rendre hommage à la simplicité de mœurs de ces montagnards ni d'admirer l'air de joie et de bonheur que respirent ces populations. Pour la propreté, ils rendraient des points aux Européens.

Le 10, nous allons coucher à Amagatsu; c'est une des journées les plus intéressantes. Le Kisogawa, que nous suivons depuis quelque temps, prend peu à peu les allures d'un fleuve, quoique torrentiel en beaucoup d'endroits : il se fraie un chemin à travers des rochers, s'élargit en vastes demi-cercles, s'engouffre entre des murailles de rochers hautes de 200 pieds, comme à Myanokoski, ou s'étale complaisamment sous de puissans ombrages, comme à Fukusima. La nature prend un aspect de plus en plus grandiose, tout en restant jolie, et l'on se croirait transporté dans une de nos belles vallées de l'Auvergne. En passant le Torii-Togé, nous avons quitté les calcaires pour les terrains granitiques, et des aiguilles de roches noires rivalisent de hauteur avec les cimes des *segnis* et des *matsu* (espèces de pins).

Le 11, notre deuxième journée sur le Kisogawa est encore plus intéressante que la première. Tout s'élargit, fleuve et vallée. Suwara, où nous déjeunons, Mitono, où nous sommes pris par la pluie, sont des noms attachés à autant de souvenirs charmans. Par instans, la route surplombe au-dessus du torrent, à des centaines de pieds, soutenue par des pilotis en bois vermoulus, mais elle tient par la force de l'habitude. Hélas! elle descend toujours, cette belle rivière de Kisogawa, elle nous ramène à la plaine, à l'air lourd. A Fumago, où nous couchons, on ne peut se passer de moustiquaire. Le lendemain, nous avons la consolation de remonter pour franchir le Sikkokutogé; mais nous redescendons bientôt à Oï, où nous rentrons définitivement dans la plaine. Le paysage devient assez triste : des collines de sable jaune ou rouge à perte de vue encadrent d'assez maigres cultures; plus de soie, plus de cocons, plus de ces bivaltins qui, dans la province de Shinano, encombraient les devantures et le chemin même. Nous sommes dans le pays du kaolin et des porcelaineries. Il faut dire adieu aux jolis villages proprets, en sapin jauni par le temps, au milieu desquels coule un ruisseau

clair dans un lit assez large pour recevoir un torrent les jours d'orage sans déborder. Conformément au plan arrêté avant le départ, nous quittions à Oï le Nakasendo, et nous prenions à gauche une traverse qui devait nous conduire à Nagoya.

Il y a seize lieues d'Oï à Nagoya. Le paysage est assez monotone, attristé par les collines de sable; il présente cependant par instans de charmans recoins. Nous retrouvons le bambou, qui n'habite pas les montagnes et qui réjouit tant l'œil habitué à sa courbe gracieuse. C'est le pays où se fabrique la porcelaine bleue, dite d'Owari, la plus commune au Japon. Le matin du second jour, nous quittions la province de Mino pour entrer dans celle d'Owari, et nous retrouvions les *djinrikichias*, qui signalent l'approche d'un grand centre.

La vraie originalité de ces deux dernières journées, ce fut l'attitude des populations. J'ai dit que du lac Suiva à Oï la tradition se conservait de trois Européens qui avaient paru dans la contrée; mais de Oï à Nagoya il n'était jamais venu à l'idée de personne de prendre la traverse : aussi c'était un délire pour nous voir. Prévenus sur toute la ligne, les *mouranos* (maires) venaient à une lieue en avant de leur village pour nous recevoir; les femmes, les enfans, les vieillards, s'entassaient dans les maisons ouvertes; les hommes s'agenouillaient devant leurs portes, et dans les plaines on voyait de 2 kilomètres les gens courir, traverser les rivières à gué, et suer sang et eau pour voir passer ces quatre Européens. Le maire nous accompagnait jusqu'au village suivant, où il nous remettait entre les mains de son collègue. Le plus comique fut qu'en arrivant à 2 lieues de Nagoya, nos traîneurs de *djinrikichias* partirent au grand trot, le malheureux *yakounine* était à pied, il fut obligé pour nous suivre de courir pendant trois quarts d'heure sous un soleil ardent; il arriva ruisselant. O revers de la médaille, à Nagoya, nous voyons des vêtemens européens, des stores européens, des gens qui nous regardent à peine, des soldats déguisés en *pioupious*, qui saluent à peine MM. Jourdan et Vieillard. On se faisait tout doucement à ces allures de daïmios en voyage!

II.

Notre voyage de montagnes était terminé. C'en était fait des vastes horizons, de l'air pur et vivifiant, de tous ces grands spectacles de la nature qui nous avaient si vivement émus. C'en était fait aussi de ces populations primitives, type éternel et immuable de l'homme sous tous les climats. Nous allions maintenant visiter quelques centres très importans, le pur Japon encore, mais le Japon industriel et commercial à Nagoya, à Osaka, le Japon antique à Kioto.

Nagoya est, après Yeddo, Osaka et Kioto, la quatrième grande

ville du Japon. C'est la cité industrieuse par excellence. Là se fabriquent les porcelaines d'Owari à grands ramages bleus, et des cloisonnés qui, sans atteindre à l'éclat de couleur des Chinois, font encore cependant la joie des collectionneurs. En franchissant les faubourgs, on voit à droite et à gauche s'élever de beaux bouquets d'arbres séculaires et des murs d'enceinte : ce sont les débris des *yaskis* (châteaux) inhabités des anciens tenanciers du prince d'Owari. Le *siro* lui-même ne nous montre plus que sa tourelle d'entrée, haute pagode à trois étages qui tombe en ruines. Le prince d'Owari était jadis un puissant seigneur : quelques-années encore, et son nom sera oublié; la féodalité elle-même, submergée par le flot de la démocratie impériale, ne sera plus qu'un souvenir. Notons en passant que cette transition s'est opérée au Japon sans qu'une goutte de sang ait été versée, sans que la moindre résistance se soit manifestée. Des pessimistes, il est vrai, affirment que tout n'est pas fini, et que ce pays aura aussi son 1793. Rien n'annonce cette triste conclusion, et, quand on a vu les choses de près, on est convaincu que le passé est mort pour ne plus renaître.

Il est difficile d'imaginer une régularité de construction pareille à celle de Nagoya. Qu'on se figure un vaste échiquier coupé à angles droits, traversé de grandes artères et bordé uniformément de maisons en bois à un étage, avec grillage au rez-de-chaussée, grillage au premier étage. Les toitures en tuiles débordent de tous les côtés, caractère particulier à toutes les habitations de ce pays. Ces toitures ne manquent pas d'une certaine élégance, mais elles interceptent singulièrement le jour; aussi, règle générale, toute maison japonaise est-elle très mal éclairée. On chercherait vainement à Nagoya un rond-point, une place. C'est du reste un trait commun à toutes les villes japonaises. La vie publique y est si complétement nulle que rien de ce qui ressemble à l'Agora et au Forum ou à nos places publiques n'est jamais venu à la pensée des constructeurs. Ce peuple, habitué à une obéissance passive, s'en remet entièrement à ses maîtres du soin de la chose publique. C'est dans l'intérieur de la maison que chacun reprend ses droits, ou plutôt c'est là que l'autorité du père de famille s'exerce dans toute sa plénitude, car la famille antique se retrouve ici dans toute sa pureté.

Nagoya présente le tableau d'une activité commerciale qui tend à s'éteindre au profit des ports ouverts. Elle a près de 200,000 habitans, et s'étend à une lieue du fond de la baie d'Owari. A ce premier inconvénient de n'être pas en communication directe avec la mer s'en joint un autre : la baie, perpétuellement comblée par des terrains d'alluvion qu'amènent les torrens, ne peut porter dans cette partie que de petites jonques; les gros navires marchands, les vapeurs japonais, ne peuvent y pénétrer. Il faut donc que les mar-

chandises de Nagoya aillent gagner le port de Yoka-its de l'autre côté de la baie. Tant que les Japonais ne faisaient que du petit cabotage côtier avec de frêles embarcations, tout alla bien pour notre capitale provinciale; aujourd'hui que le commerce entre les divers ports du Japon se fait en grande partie par steamers (achetés, Dieu sait à quel prix, des Européens), Nagoya se meurt.

Le maire de la ville nous reçut avec une politesse de bon ton, se mit entièrement à notre disposition, et nous indiqua comme le meilleur un hôtel japonais sur la porte duquel nous ne fûmes pas peu surpris de voir écrits en caractères européens ces mots : *Hôtel du Progrès*. Un seul Européen jusqu'ici avait pénétré à Nagoya; c'était un professeur français qui, après avoir résidé dans cette maison, lui a laissé ce titre, presque justifié d'ailleurs, car on y trouve une table pour manger, quelques chaises pour s'asseoir, et un service de table à peu près complet. C'était la première fois depuis notre départ de Tomyoka qu'il nous était donné de jouir d'un tel luxe; mais, ce qui valait mieux encore, nous trouvâmes un blanchisseur, un boulanger et un semblant de vin. Il était temps de nous l'avouer, maintenant que le mal allait être réparé, ces trois élémens faisaient terriblement sentir leur absence. Avec les transpirations inévitables par une température si élevée, le linge que contenaient nos valises était épuisé; notre provision de pain, faute de soin, s'était moisie, et nous voyions avec une anxiété poignante notre stock de biscuits toucher à sa dernière limite. Quant au vin, nous avions dû nous rationner, sans aucun espoir cependant d'en avoir jusqu'à Kioto, où l'on devait en trouver à coup sûr. Ce fut donc une joie pour la caravane de trouver sous le nom de Saint-Estèphe une caisse de liquide rouge fortement alcoolisé qui simulait le vin.

La première occupation du voyageur dans toutes les villes du Japon, c'est de *bibeloter*. Cette manie devient ici un besoin irrésistible, et nous subîmes la loi commune. La boutique de l'Alphonse Giroux de l'endroit, magasin par excellence de tous les beaux cloisonnés, reçut plusieurs fois notre visite, et, quand vint le quart d'heure de Rabelais, nous nous aperçûmes que notre escarcelle s'y était bien allégée. C'est qu'on est ici sur la terre classique du bibelot, je ne dis pas de l'art. Si on trouve en effet en toutes choses une sobriété et un goût parfaits, le fini des détails, la patience de l'invention, on ne tarde pas à s'apercevoir de l'absence d'idéal, à constater que l'extrême Orient n'a pas le sentiment du beau simple et naturel, et qu'il cherche ses effets dans l'énorme, le bizarre, l'inattendu, le monstrueux même. On reste étonné, confondu, devant ces statues colossales, ces temples chargés d'or, ces prodiges de patience et de fini matériel qu'on rencontre à chaque pas dans tout l'Orient, mais il ne se dégage de tout cela aucun de ces élans dont on se sent

transporté quand on regarde Notre-Dame ou qu'on entend une symphonie de Beethoven. Au Japon en particulier, on voit des danses gracieuses, ravissantes même, dont les poses molles et décentes l'emportent de beaucoup, à mon avis, sur les contorsions risquées de nos danseuses de l'Opéra; on trouve des laques merveilleuses de richesse, de travail, des armes superbes, des bronzes surtout, ciselés délicieusement à froid, mais on y chercherait vainement une romance ou un poème vraiment digne de ce nom. Quelques madrigaux échangés entre les grands de la cour et conservés dans les annales du pays, voilà le bilan de la poésie; encore ce ne sont point

De petits vers doux, tendres et langoureux,

comme ceux d'Oronte, car tout se réduit à de simples jeux de mots. La peinture sur soie, si généralement prisée, offre toujours la même perfection matérielle, mais sans souffle, sans âme : des fleurs, des oiseaux, admirablement dessinés, quelquefois en trois coups de pinceau, et, pour la nature humaine, des types uniformes de dieux, de mikados, de guerriers, de princesses, dont les figures de convention rappellent, en les exagérant, les défauts de l'école byzantine. Parfois cependant l'artiste s'émancipe, sort de la tradition et cherche une nouvelle voie. C'est surtout dans le genre grotesque et satirique que l'invention se donne carrière et arrive alors à des effets où l'imagination a sa place, mais inconsciente et inexpérimentée, comme dans ces dessins que les écoliers tracent au charbon sur les murs. On ne saurait croire à quel degré de comique atteint ainsi ce peuple, qui a inventé bien avant nous le genre grivois, et dont l'esprit de saillie, la gaîté communicative, dénotent un génie finement satirique.

C'est à Nagoya que nous arriva une aventure exhilarante que je ne puis raconter en détail, mais bien faite pour donner une idée de l'insouciance absolue de ces braves gens à l'endroit de ce bagage solennel dont nous entourons la pudeur, et dont ils la dispensent sans qu'elle s'en porte plus mal. Ceci me rappelle un souvenir qui trouve naturellement sa place ici. J'étais à Totska, ravissant village au pied du Fusiyama : la promenade du soir me conduit à un bain où les dames, en costume d'Ève *avant la pomme*, m'invitent très poliment à m'asseoir et à faire un petit bout de conversation. J'étais, je l'avoue, dans un singulier embarras; mais l'arrivée des maris et des enfans dans le même état me mit à l'aise. Et je me demandais s'il y a un vrai, un beau, un bien pour les gens du nord, un autre pour les gens du sud, et si chaque race, en se proclamant dépositaire de la vérité vraie, ne ressemble pas à cette île de bossus où les hommes droits étaient mis au jardin des plantes du pays.

C'est le 14 que nous quittâmes l'Hôtel du Progrès pour venir au bord de la mer attendre un vent favorable qui nous permît de franchir la baie. Tout en gagnant Mya, le point d'embarquement, nous visitons un temple magnifique perdu dans un parc, et nous en laissons à droite et à gauche plusieurs qui nous attireraient, si nous n'étions pressés par la nuit qui approche. A notre arrivée, le vent rendait la traversée impossible; force fut d'attendre dans ce petit port. Le Tokaïdo (la grande route qui longe tout le Japon) s'interrompt pour recommencer à Kuwano, de l'autre côté de la baie, de sorte que les voyageurs qui, craignant le mal de mer, prennent la route de terre de Yeddo à Kioto, afin de l'éviter, en sont pour leurs frais. Ceci facilite peu les transports. Le 15 au matin, temps splendide, bon vent, mer calme, et nous voilà bientôt hors du chenal de Mya. La vue est ravissante : à droite l'embranchement du Kisogawa, à gauche les collines d'Owari, et devant nous les montagnes d'Isjé. On ne peut quitter le pont, tant cette vue est attrayante. Une ombre au tableau : l'eau sur laquelle nous naviguons est sale et vaseuse, — pas même l'illusion de la navigation. A un moment, le vent tombe, la voile s'affaisse, les *sindos* (marins) empoignent la perche, et nous nous apercevons bientôt, à 3 lieues du rivage, qu'on aurait facilement pied. Le vent souffle de nouveau, et nous voici à Kuwano, débarqués sans naufrage.

Après le déjeuner, départ en *djinrikichia*; 3 lieues jusqu'à Yoka-its. C'est là que, sur un étendard gigantesque, nous lisons ce mot : *milk*. Nous entrons, bien entendu, et nous trouvons en effet, chose rare, des vaches, que l'on s'empresse de traire pour nous. Yoka-its est un port éloigné de la mer, avec laquelle il communique par une rivière : le mouvement du commerce y est considérable, s'il faut en juger par l'énorme quantité d'articles européens qui remplissent les bazars. Que nous sommes loin de nos braves sériculteurs des montagnes ! De grands villages sales et tristes, l'éternelle rizière, le monotone Tokaïdo, voilà ce qui nous attend et ce que nous attendions. C'est ici qu'un chemin de fer serait d'une grande utilité.

Nous arrivons de nuit à Kaméana, petite ville fortifiée, dressée avec son *siro* sur une éminence baignée par une jolie rivière. Le lever du soleil sur cette nature fleurie nous réconcilie avec la plaine. La plaine! je me trompe, c'est au contraire le voisinage de la montagne qui se fait sentir; bientôt en effet nous sommes au pied d'une muraille menaçante qui barre la route, c'est le Kogayama. Il n'est plus question de *djinrikichia* : il nous faut reprendre les chevaux de bât et raviver de vieilles écorchures qui commençaient à se cicatriser. Nos bêtes grimpent avec fureur une route qu'à peu de frais on rendrait facile pour nos grandes di-

ligences; mais voici le haut du *togé* (col) atteint, et la vue s'étend au loin, jusque sur la baie d'Owari, dont les eaux miroitantes reflètent un soleil de feu. La descente est très douce, mais lente. Faute de *djinrikichias*, on se met en *kangos*. Je renonce à décrire l'incommodité de ce moyen de transport. Quiconque n'a pas dès son jeune âge étudié les assouplissemens les plus variés s'y trouve dans une posture qui, à l'inconvénient d'être apoplectique, joint celui d'être fort peu noble et excessivement gênante.

Minakutchi, d'où nous repartîmes à cinq heures du soir, Zézé, Otsu, que nous allions voir, possèdent chacun un *siro* formidable. C'étaient autant de sentinelles que les taïcouns avaient placées là pour empêcher les hommes du sud venus de Kioto de porter jamais la main sur le nord. Voici la nuit, voici un ciel bien sombre, et nous sommes loin de l'étape fixée. Bientôt l'orage éclate : foudre, éclairs, tonnerre, trombes d'eau. Que devenir? Un abri se présente; nous attendons. Vers dix heures, l'orage cesse, les chemins sablonneux sont aussitôt secs; nous nous mettons de nouveau en marche, et c'est bien l'heure la plus agréable pour voyager sur ces routes uniformes par une température si élevée. Cependant un arrêt subit dans la colonne indique un obstacle. On se réveille d'une demi-somnolence; on aperçoit des hommes vêtus d'un manteau de paille, *mino*, excellent contre la pluie, armés de torches et formant au milieu du feuillage un tableau à la Rembrandt. C'étaient des paysans qui endiguaient à la hâte le ruisseau débordé et menaçant d'envahir les habitations voisines en contre-bas. On peut étudier là en petit un phénomène constant dans les terrains sablonneux et qui a modifié en plus d'un lieu la forme du relief terrestre. Un cours d'eau grossi et chargé de matières en suspension tend à les rejeter sur ses rives, le mouvement d'écoulement étant plus rapide au milieu que sur les bords. Le cours d'eau se forme ainsi à la longue deux bourrelets; mais comme, par suite des dépôts qu'il fait au fond même de son lit, celui-ci s'exhausse constamment, les bourrelets à leur tour vont en s'élevant, et le ruisseau finit par se construire à lui-même un aqueduc au-dessus des terres environnantes. Celui qui nous arrêtait avait au moins huit pieds de haut. Les pauvres gens qui ont de père en fils bâti leur maison au bord du ruisselet chantant et murmurant le voient pénétrer un jour chez eux avec une grosse voix furieuse. Il fallut descendre, passer à gué à dos d'homme, transporter par le même moyen véhicules et bagages pour se remettre en route. Un quart d'heure après, nouvel arrêt dans la colonne et même procédé pour nous tirer d'embarras. Cela se renouvela cinq fois avant d'arriver au gîte, et chaque fois le pittoresque nous consola de nos mécomptes.

Le 17, nous traversions K'sats, la ville où les cortéges des daïmios

s'arrêtaient autrefois et se reformaient avant d'entrer à Kioto, résidence des mikados, et nous atteignions le pont de Shéka, jeté sur l'extrémité du lac Biwa, d'où sort une belle rivière limpide pour se rendre à la mer. Cette première vue du lac nous enchanta. Entouré de montagnes de tous côtés, calme, resplendissant, le lac Biwa nous sembla digne des admirations dont il est l'objet dans les chants indigènes. En y arrivant, nous nous détournâmes de notre route pour aller à Ichiyama déjeuner sur le bord de la rivière, qui viendra plus tard, sous le nom d'Ujiyama, rejoindre le Yodoyvara audessus d'Osaka. Cette petite ville tire son nom (montagne de la pierre) de certaines roches noires, de formes bizarres et d'un volume considérable. Ces roches ont l'apparence d'un marbre poli et s'élèvent jusqu'au sommet d'une petite colline que surmonte un temple. Nous entrons dès à présent dans le périmètre de la ville sainte et dévote par excellence, et nous n'allons plus faire un pas sans renconter un souvenir ou un monument religieux. Une avenue d'érables mène au portique, gardé par deux dragons, objets d'une grande vénération. Après avoir monté un raide escalier de pierre, nous atteignîmes le *hondo* ou chapelle renfermant l'idole vénérée de la déesse Quannon, mais dans une telle obscurité qu'on peut à peine en distinguer les formes; elle remonte à la plus haute antiquité. C'est tout près de là, dans l'enceinte du temple, que se trouve la petite pagode où la célèbre poétesse Murasaki-Shikibu composa le *Genji Mondgatari*, l'*Iliade* du Japon. Simple était l'ameublement, car il se compose d'un encrier. A quelques pas, un pavillon s'élève sur une plate-forme d'où on découvre une vue ravissante du lac, qui va s'élargissant dans le lointain, tandis que la rivière coule limpide à vos pieds, continuant la nappe d'eau comme le manche d'une guitare, d'où le lac a tiré son nom, *Biwa* (guitare à deux cordes). Menacés une fois encore par l'orage, nous gagnons au plus vite Otsu, où nos bagages étaient déjà arrivés, et nous nous dirigeons vers l'hôtel où nous étions attendus.

Cet hôtel est une de ces constructions que les Japonais appellent européennes parce qu'il y a des apparences de portes et de fenêtres, mais qui ne méritent de nom dans aucune langue. Carton et papier mâché! Quand on s'assoit sur une chaise, elle s'écroule; veut-on fermer une fenêtre, elle reste entre-bâillée malgré tous les efforts, ouvrir une porte, elle ne cède jamais; mais ce soi-disant hôtel est près du lac, on aura une belle vue, et cela console de tout le reste. Pendant que nous faisions connaissance avec notre demeure, l'orage s'était calmé. Le soleil se montra bientôt, l'horizon s'éclaira, les sommets se dégagèrent, nous aperçûmes la fumée des bateaux à vapeur qui sillonnaient le lac. Otsu est une très ancienne capitale

des mikados au IXe siècle, alors qu'on n'avait pas relégué ces monarques dans la souricière de Kioto. Les rues larges, dallées de blocs de granit, l'étendue de la ville, la régularité de ses maisons basses, l'encadrement des collines qui la dominent, lui donnent une physionomie remarquable. Ce qui est plus caractéristique encore, c'est, en approchant du lac, la série des *kurayaski* (palais-magasins) qui plongent leurs assises dans l'eau. C'étaient des *godons* princiers, concédés jadis aux seigneurs riverains pour emmagasiner les denrées qui constituaient leurs revenus, et qui venaient s'y entasser avant de gagner en bateau les provinces de l'autre rive.

Le lendemain fut consacré à une excursion à Hirasaki en bateau à vapeur. Après un bain délicieux dans les eaux du lac, par une température de 34 degrés, nous déjeunâmes sous un très vieux *mats* qui a plus de trois siècles et qui appuie ses branches tortues sur des étais chancelans. J'avoue que j'aime autant regarder un beau chêne de cinquante ans, dans son libre développement, que ces victimes de la végétation dont les horticulteurs japonais sont les Procustes; mais c'est la mode ici, — cela répond à tout. Malgré une chaleur accablante, nous ne pûmes résister à la tentation de gravir les premières assises de la montagne de Heizan, qui domine à la fois le lac Biwa et Kioto. Du haut du temple, dont le nom m'a échappé, nous eûmes la vue la plus complète du lac. Cette grande nappe d'eau de 25 lieues de long et 10 de large, admirablement encadrée, attire et retient le regard. On voudrait traverser le lac dans tous les sens, gagner l'ouest, passer jusqu'à la mer du Japon, mais il faut commencer par regagner notre tchaïa de Hirasaki. Rentrés à Otsu, nous fîmes une ascension au temple de Midéra : la vue est également belle, et le temple lui-même offre des beautés d'un ordre supérieur. C'est ici le moment d'ouvrir une parenthèse et d'expliquer ce que représente le mot *temple*, qu'il faut employer pour abréger, mais qui serait plus exactement remplacé par *série de monumens religieux*. Cette explication me paraît indispensable au moment où nous approchons de la ville qui contient les monumens les plus célèbres dans ce genre.

Pour avoir une idée du temple de Midéra, qu'on se figure un espace comme le parc Monceau par exemple, souvent beaucoup plus grand, planté d'arbres gigantesques et très accidenté, généralement au flanc d'une colline. Sur une première plate-forme où l'on arrive par des escaliers, il y a trois chapelles, une principale au fond, deux accessoires un peu en avant; puis on remonte ou on redescend, suivant la disposition du terrain, le long d'une autre avenue; de nouveaux escaliers mènent à une bonzerie, au-delà encore un

autre groupe de trois chapelles, d'autres pagodes; l'œil s'y perd, les jambes se lassent, et toujours de nouvelles avenues, de nouveaux portiques, de nouveaux étonnements!

Le temple de Midéra est sintiste, donc très simple et très vieux, puisqu'il aurait été reconstruit par l'arrière-petit-fils du fondateur, qui vivait en 675. Outre la cloche de tous les jours, on en voit une en bronze de dimension plus grande, — cinq pieds et demi de haut. C'est toute une légende. Elle fut apportée là, après la mort de Bouddha, d'une pagode de l'Inde. Le célèbre Benkei, une sorte d'Hercule, personnage *sui generis* de la légende japonaise, la prit un jour sous son bras et alla cacher son larcin sur la montagne d'Heizan, à 3 lieues de là, puis, fou de joie, il se mit à frapper dessus pendant un jour et une nuit, si bien que pas un habitant ne put dormir. Les prêtres, mis sur la piste par le son, allèrent le supplier de leur rendre leur cloche; il y consentit à la condition de recevoir la ration de soupe qu'il voudrait. Il rapporta donc ce léger bibelot, et reçut en revanche une marmite de soupe que les bonzes nous montrèrent. C'est un chaudron en fer de 1m,50 de diamètre et 1 mètre de profondeur, qui en tout cas porte bien la date qu'on lui assigne. J'ai cité tout au long cette petite histoire pour donner la note de la légende japonaise. Il y en a beaucoup sur le même ton, dans le même cadre; rien d'élevé, rien d'allégorique. Si quelque lueur brille dans la littérature japonaise, on en retrouve toujours, en cherchant un peu, l'origine chez les Chinois, infiniment moins sociables, moins fins, moins ingénieux, mais décidément plus forts.

En redescendant de Midéra, nous nous mîmes en route pour Kioto, dont nous n'étions qu'à 3 lieues. La grande route, — toujours le Tokaïdo, — est, dans la moitié de sa largeur, dallée d'une ville à l'autre, et sur ces larges dalles de pierre deux ornières parallèles ont été creusées avec le temps par les roues des chars à bœufs. C'est un curieux spectacle à voir que ces lourds animaux, — la race de Kioto est très grande, — attelés en flèche et traînant lentement, sans jamais dévier des deux ornières étroites, des chars sur lesquels sont empilés les produits de la campagne ou ceux de la ville, suivant le sens dans lequel ils vont. Les roues de ces chars sont en bois plein. Que de siècles il a fallu pour que ce bois mou creusât dans le granit un sillon de 7 ou 8 centimètres de profondeur!

Enfin nous entrons dans Kioto. Aucune surprise, aucune déception; je m'attendais à cette enfilade de maisons basses, de rues régulières et ternes. C'est Yeddo plus propre et plus correct, surtout Yeddo plein de merveilles qui devaient se révéler le lendemain. Installés chez Nakamuraya, le personnage officiel le plus important, nous commençons par une soirée de repos. Le 29 à six heures, en route;

la chaleur promet d'être accablante, et nous avons un rude programme à remplir. C'est alors que se déroule devant nos yeux éblouis la série des magnificences de Kioto. Comment conduire le lecteur dans chacun de ces temples, qui sont des villes, ou plutôt des nécropoles? Essayons d'en donner une idée générale.

Kioto est bâti dans une plaine, entouré d'une ceinture ronde et complète de collines peu élevées, qui ne s'ouvrent au sud et au nord que pour laisser passer le Kamogawa, ruisseau large comme la Bièvre, qui coule dans un lit de galets plus large que la Seine à Paris. Si on se place à l'orifice sud, on voit s'élever à l'est la série des hauteurs de Higashiyama, à l'ouest celle de Nishiyama. Le Kamogawa coule en décrivant une courbe convexe au pied de l'Higashiyama, tandis que son affluent, le Katarugawa, décrit en sens opposé une autre courbe au pied du Nishiyama, de sorte que la ville est enfermée dans la circonférence formée par ces deux rivières et par le cercle de collines concentriques. Ce sont les collines de l'ouest que nous visitâmes d'abord. C'est là que nous vîmes Giou, célèbre par son antiquité, — Chioin, que ses proportions colossales ont fait surnommer le Saint-Pierre du Japon, — Nanjienji, dont le jardin fait oublier les chapelles, — Niakvoji, célèbre par ses érables séculaires, — Kurodani, avec son cimetière plein de statues et sa pagode élégante d'où l'on domine toute la cité, — Yeikando, perdu dans les bois, où l'on remarque de belles vasques de bronze, — Shiniodo avec ses bas-reliefs, — Yoshida, juché comme un belvédère, — autant de merveilles de goût, de simplicité, qui font impression par leur âge, leur encadrement et d'heureuses proportions. L'âge moyen de ces temples est le XIIe siècle, époque où les premiers *shiogouns* surent utiliser les ressources jusque-là languissantes du pays. Aujourd'hui ils sont solitaires. Quelques bonzes restent encore là pour les desservir et les entretenir, mais c'est tout : les fidèles ne s'y pressent plus en foule comme jadis, et cette solitude même ne contribue pas peu à les poétiser aux yeux du voyageur. Ginkakudji (le pavillon d'argent) était une petite maison de plaisance d'un mikado du XVe siècle, toute garnie d'argent; aujourd'hui l'argent a disparu.

Nous voici au Gosho, l'ancien palais du mikado. Chose remarquable, le Gosho est entouré de simples murailles, comme tous les *yaskis*, un peu plus hautes seulement, et non pas ceint de fossés comme le *siro* taïcounal ou le moindre castel de province. On peut y enfermer un monarque comme dans une prison, mais il ne peut s'y défendre comme dans un château-fort. Il y a plusieurs enceintes remplies de petits *yaskis*, jadis habités par les *kugés* (officiers); ils sont aujourd'hui déserts. Les portes du palais sont des merveilles d'ornementation; elles ont à Kioto cette forme particulière qui rap-

pelle un peu les manteaux de cheminée de Blois ou de Chambord. Le toit semble au premier coup d'œil être fait de chaume; avec plus d'attention, on s'aperçoit qu'il est composé d'une foule de petites lamelles de bois, d'une régularité parfaite, formant une couche d'environ 30 centimètres d'épaisseur. Au-dessous, des sculptures, des dragons découpés, mille sujets variés, et les battans garnis d'or et de bronze à profusion. Tout cela, avec les pendentifs et les chapiteaux, fait de chaque porte une œuvre remarquable et bien digne d'être admirée. Le Nidjio, frère du Gosho, est l'ancienne résidence du taïcoun, quand il venait à Kioto.

Kioto est un grand Versailles de bois, régulier, triste, mourant, abandonné par la vie, qui s'est réfugiée à Yeddo. On y trouve partout les traces du plaisir, nulle part celles du travail : commerce de luxe, soieries, bibelots, maisons de thé, concerts de guitare, tout l'attirail d'une Babylone défraîchie et démodée.

Dans la direction du sud, c'est encore une série de temples dont les enceintes de verdure se touchent : Higashiotani avec ses escaliers gigantesques, Yasaka, Kiomidzu, à moitié suspendu sur pilotis, au-dessus d'une gorge abrupte, — Nisiathani, remarquable par un pont de pierre d'une courbure si exagérée qu'on ne peut la gravir qu'à quatre pattes (au lieu d'arches, ce pont est percé de deux orifices qui lui ont valu le nom de *pont des lunettes*), — le Daibuto, idole en bois, la plus grande du Japon, — Ringeoin, si grand qu'on avait organisé un tir à l'arc sous ses vastes galeries, — Mimidzuka (le tombeau des nez et des oreilles). Il paraît que c'était l'habitude des vieux guerriers japonais de rapporter les têtes des vaincus aux pieds de leur empereur; il y en eut tant lors de la conquête de la Corée, qu'on leur permit de rapporter seulement le nez et les oreilles; encore fallut-il creuser, pour contenir tous ces trophées, une fosse de 720 pieds de circonférence et de 30 de profondeur, sur laquelle s'élève la pyramide que l'on voit aujourd'hui.

Notre soirée fut consacrée à un ballet de *guéchas* dansant au son du tambourin et du *chamissen*. Pour la première fois, nous entendîmes là quelque chose qui de loin ressemble à la musique. Quant aux danses, il y en a de très originales. Le type des femmes de Kioto a une réputation générale au Japon; je me hâte d'ajouter qu'elle est bien méritée. Le nez aquilin, les yeux bien fendus et expressifs, la bouche fine et de belles dents, malheureusement laquées, même chez les jeunes filles, l'ovale régulier, se rencontrent là beaucoup plus souvent que partout ailleurs. C'est merveille de voir ces teints blancs, ces beaux cheveux noirs, cette coiffure particulière aux femmes de Kioto et qu'on cherche à imiter dans tout le Japon, à la cour surtout, ces jarrets solides sur lesquels se relèvent de beaux vêtemens. Que de jolis minois qui ne jureraient nullement

sous un chapeau d'amazone! Quant à la vertu, on la dit farouche. Un type qu'on ne trouve qu'à Kioto, c'est celui des femmes portefaix. Nous avons rencontré des escouades de ces vigoureuses créatures, fort proprement vêtues, la taille serrée, les jambes enfermées dans des molletières de soie grise, le poing droit sur la hanche et soutenant de la main gauche une grande jatte, un panier de légumes, qu'elles posent sur leur tête avec un coussinet. Parfois elles cheminent à côté de leur mari, qui, les mains libres, conduit son taureau attelé à un char, non par les cornes, mais par les épaules, et retenu par un anneau dans le mufle.

Le 20, l'après-midi fut consacrée au théâtre, où l'on jouait une pasquinade sinistre, la parodie du *harakiri* (ouverture du ventre). Le héros, après mille péripéties, se perce de son sabre; le sang couvre sa poitrine; il veut l'arrêter, il s'en met plein les mains. Un ami s'avance, il le barbouille en voulant lui saisir le bras; le daïmio s'approche, il est inondé. Une jeune fille, cause première de toute l'affaire, — toujours la femme! — vient se jeter dans les bras du malheureux; en un instant, elle est rouge comme une pivoine. Dans la salle, c'est un fou rire général : alors tous les acteurs, y compris le mourant, se dressent et entament un *cancan* furibond sur lequel la toile tombe.

Un spectacle bien autrement intéressant le soir est celui de la rivière. J'ai dit que c'était un modeste ruisselet; l'orgueil des habitans de Kioto, leur folie, c'est de prétendre avoir un fleuve. Ils lui ont fait des ponts magnifiques, jetés sur un large fossé presqu'à sec; mais ils ne s'arrêtent pas là, et pour que l'illusion soit plus complète, le soir venu, les riverains établissent de petits barrages au moyen desquels ils réussissent à étaler en une grande nappe le modeste filet d'eau. Dans ce fleuve, large de 200 mètres et profond de 10 centimètres, on pose des tables basses sur lesquelles la population vient s'asseoir les pieds pendans dans l'eau. Si les places se paient cher, c'est ce que j'ignore, mais j'aurais bien volontiers payé la mienne sur le pont de Godjio, d'où l'on voyait cette population fourmillant parmi des myriades de grosses lanternes dont les reflets scintillaient dans l'eau. N'est-elle pas admirable, la ténacité de ces braves gens qui jouent pour eux-mêmes trente fois par mois le simulacre d'une rivière?

Notre troisième matinée fut bien employée malgré la pluie. Nous transportant du côté ouest, nous visitâmes une villa au milieu d'un jardin, où habita jadis le grand Taïco-Sama, la plus grande personnalité du Japon. Saluons ces souvenirs historiques, et passons. Non loin se trouve Honkokudji, le plus vaste de tous les temples, le plus riche par l'ornementation, — Hongandji, où l'on a recueilli les restes d'une exposition close, et qui sera peut-être pour nous le souvenir

le plus frappant de la ville sainte. C'est un vaste palais d'un luxe inoui. Les plafonds sont ornés de caissons sculptés et peints d'une conservation extraordinaire. Les murailles sont tendues de grands panneaux dessinés à l'encre de Chine sur fond d'or et remarquables par une science de la perspective bien rare dans la peinture japonaise. Les portes peuvent lutter avec celles du Gosho. Je ne dirai rien des objets exposés; mais comment passer sous silence une tapisserie de soie, or en relief, représentant la mort de Bouddha, vraiment digne des Gobelins, et vendue, nous a-t-on dit, à un amateur français 25,000 *rios* (140,000 francs)?

Le 22 au matin, escortés par les cadeaux de notre hôte sous une pluie tenace, nous gagnons Fushimi, où une bataille célèbre décida du sort du taïcounat en 1868. C'est là que nous nous embarquâmes dans un grand *yané-fune*, — bateau couvert, — qui nous fit redescendre le Yodogawa au fil de l'eau grossie par les pluies récentes. A part le déjeuner servi à bord, la seule distraction pendant six heures de descente entre deux rives monotones, c'est de voir tourner les roues qui montent l'eau destinée aux rizières du voisinage. C'est aussi simple qu'ingénieux. De loin, on aperçoit une roue à palettes; en approchant, on voit que de trois en trois palettes est placé un tube de bambou creux, fermé à l'extrémité qui regarde la rivière, ouvert du côté de la terre. La roue tourne, le tube plonge, se remplit, s'élève, puis, arrivé au sommet, se vide, grâce à une faible pente très bien calculée, dans une rigole d'où l'eau se répand dans les rizières. Ces grandes aubes sont innombrables et tournent très vite, ce qui fait ressembler le fleuve, quand on l'enfile du regard, à un large train de chemin de fer déraillé et couché sur le dos, dont les roues continueraient à tourner sur elles-mêmes.

Mais voici que le fleuve s'élargit; l'horizon s'éclaircit et nous montre les collines voisines. Je songe au cours du Rhône au-dessous de Lyon, et, comme pour compléter la comparaison, un petit village semblable aux roches de Condrieux vient se mirer dans l'eau. Souvenirs, beaux souvenirs de France, que venez-vous faire ici? Fuyez, charmeurs; — pour jouir du Japon, il ne faut pas le comparer! Le temps passe, le fleuve coule; nous rencontrons des bateliers qui nous interpellent familièrement; plus de doute, nous approchons d'un *settlement* européen. Sur la rive droite s'élève une vaste bâtisse en pierres de taille, à gauche se dresse un *siro* monumental comme celui de Yeddo; nous voilà entrés dans Osaka. Nous naviguons au milieu des maisons de thé penchant leur balcon sur l'eau, des godons dégorgeant leurs marchandises dans les jonques et longeant par momens des quais d'où descendent de grands escaliers. C'est en bateau qu'il faut arriver à Osaka, c'est en

bateau qu'il faut s'y promener. Coupée d'autant de canaux que de rues, traversée par un fleuve et par plusieurs rivières, la cité du sud a une vie plus aquatique que terrestre. Osaka a été appelée la Venise de l'Orient. C'est en effet l'épithète réservée à toute ville qui possède plus de trois canaux, surtout si, comme celle-ci, elle communique avec la mer; mais, Venise ou non, Osaka est la reine des cités japonaises, infiniment supérieure comme ville à Kioto, qui n'a que ses temples. Elle a 3,500 ponts en dos d'âne d'un effet très pittoresque, des rues propres, nettes, bien aérées, pavées de tuiles sur lesquelles on roule comme sur du marbre poli. On voit bien que c'était ici la résidence de prédilection du taïcoun, qui y avait le plus splendide de tous ses palais.

Notre *yané-fune* aborda au quai de la concession européenne. Quelle ne fut pas notre joie de trouver, à peine débarqués, MM. Lebon et Orcel, capitaines d'artillerie, attachés à la mission militaire à Yeddo et en tournée officielle! On s'embrasse, on s'étreint, on nous plaisante sur nos faces noircies, sur nos mains plus noires encore, mais chacun est obligé de convenir que personne n'a maigri.

Le 23, nos quatre capitaines entraient en service, et allaient au *siro* pour étudier des questions militaires avec des officiers japonais. Nous les suivîmes et montâmes au donjon central, d'où l'on découvre toute la ville. Il y a quelques années à peine, ce *siro* renfermait un palais d'une grande beauté. Il fut brûlé en 1868 par les derniers défenseurs du taïcounat, qui, après s'être défendus jusqu'à la dernière extrémité, couronnèrent cette résistance par cet acte de vandalisme. Aujourd'hui il ne reste que quelques tours carrées et des murailles que ni l'incendie ni le canon ne pourraient entamer. J'ai mesuré une pierre qui avait douze fois la longueur de ma canne, 6 mètres de haut et épaisse en proportion; le reste de cette construction cyclopéenne est à l'avenant.

Un pont à traverser, et du *siro* nous passons à la Monnaie. Vieux Japon au-delà, *new Japon* en-deçà; tout est anglais à la Monnaie, sauf quelques systèmes perfectionnés empruntés à la France. Le directeur nous reçut avec beaucoup de grâce et nous donna en français les explications les plus précises. Cet établissement est largement conçu et exécuté : il est, on peut le dire, absolument complet. Depuis les briques pour les constructions jusqu'à l'acide sulfurique, tout se fait dans l'établissement même. Si les Japonais comptaient bien, ils verraient qu'un *rio* leur coûte cher avant d'être mis en circulation.

Le déjeuner réunit tout le monde, puis le service rappelant les militaires, M. de Ribérolles et moi prîmes congé de nos amis pour nous rendre à Kobé en bateau à vapeur et y prendre la malle amé-

ricaine qui devait nous ramener à Yeddo. Le 25, nous descendions la rivière, passant devant les batteries de Teppo-san, qui sont censées en défendre l'entrée. Dans la brume se montrait l'île d'Awadsi, — Awadsi, l'île enchanteresse, le berceau du Japon, le séjour des dieux, — Awadsi, que je ne reverrai pas, car le lendemain la malle américaine devait nous emporter!

Au bout de deux heures de navigation, nous abordions au quai de Hiogo. Hiogo, Kobé, c'est tout un. Le premier est la concession européenne, le second le village japonais. Vite à l'hôtel américain, à table, et des boissons glacées! car sur ces quais de sable, entre la baie miroitante et les collines de sable voisines, à midi, il fait 38 degrés à l'ombre, et l'ombre est complétement absente. Aussi ce fut à quatre heures et demie seulement que nous eûmes la force de gravir la montagne de la Lune. Quelle vue splendide nous attendait! Toute la baie, toute la plaine d'Osaka, la mer à nos pieds, à droite Awadsi, et par-dessus le promontoire qui garde Kobé les flots miroitans de la mer intérieure! Salut, dernier sommet, dernier panorama! *Cras ingens iterabimus æquor.*

Le lendemain, nous étions prosaïquement installés à bord de l'*Oreganian*, qui fumait dans la rade. Bientôt les roues s'ébranlent, le balancier oscille, et cette grosse masse se met en mouvement comme un cétacé gigantesque qui se réveille. On est très mal sur les *steamers* de la *Pacific-Mail-Company*, et il faudra y passer vingt-cinq jours pour gagner San-Francisco au moment du retour; mais alors France, parens, amis, c'est vous que j'irai revoir! Pour l'instant, ce n'est que Yokohama. Rien ne signala la traversée, sinon le plaisir de faire connaissance avec Mgr Petit-Jean, évêque du Japon, le plus séduisant des hommes. Enfin le 28, à cinq heures du matin, dans les trente-six heures réglementaires, nous amarrions à la bouée, et en quelques instans nous débarquions à Yeddo, à la gare de Simbashi. Notre grand voyage était fini.

Résumons ces impressions si fugitives, si hâtivement racontées. Commençons par des actions de grâces. On ne saurait imaginer une si longue tournée dans un pays inconnu qui se soit accomplie dans des conditions plus agréables : pas le moindre accident, car nous avons déjà oublié le jeûne forcé de l'Asamayama, et dans un parcours de 200 lieues arrivée à jour nommé à toutes les étapes que nous nous étions fixées. Nous avons pu étudier sur place l'industrie primitive de la soie dans toutes ses phases, car nous avons traversé les plus riches provinces séricoles du Japon, voir de près ces populations vierges des montagnes, où résident les forces vitales du pays, ces solides paysans, ces fortes commères, ces gens simples qui sont les fourmis patientes, toujours à l'œuvre, *gaudentem patrios findere*

sarculo agros. Les révolutions passent sur leur tête sans les toucher, et il faut qu'ils soient bien maltraités par l'impôt pour se révolter. Quant à savoir s'ils vivent sous le régime du mikado ou du taïcoun, sous les daïmios ou sous des préfets, que leur importe? Ils envoient à Yokohama leurs soies et leurs cartons, qui se vendent fort cher, et l'on peut dire qu'à ceux-là du moins l'introduction des étrangers a donné la prospérité. Cependant le gouvernement, dans une intention protectioniste, interdit l'exportation de certaines qualités de soie, ou mesure la quantité qui sera dirigée sur Yokohama. Ce système, difficile comme exécution, — car il faut renoncer à s'arrêter dans la voie des restrictions, — ne donne pas les résultats qu'on espère. Tandis que le paysan japonais, incapable de grands efforts, mais patient et laborieux, recommence la vie de ses pères de génération en génération, le gouvernement, obéi dans les provinces, nomme des fonctionnaires locaux, pris parmi les anciens *keraïs* (officiers). Leur administration est paternelle, et sans force armée, par le prestige seul de l'investiture, ils font marcher une bourgade. Aussi faut-il rendre justice au caractère éminemment pacifique des administrés.

Le gouvernement ne saurait trop faciliter le développement des campagnes. Elles sont si belles, ces vallées, si pleines de beaux pâturages, qui avec quelques amendemens deviendraient excellens! Qu'on y répande à profusion des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres; voilà ce qui est urgent. Qu'une réglementation éclairée vienne au plus tôt arrêter le déboisement, soumettre les forêts à des coupes réglées, et enfin donner au pays ce qui lui manque le plus, des routes! Des routes dans tous les sens, non des routes stratégiques, mais des routes commerciales, — de grandes routes, des routes moyennes, bien entretenues, bien dirigées, tout l'avenir est là.

Au moment où l'extrême Orient attire plus que jamais l'attention de l'Europe, il n'est pas sans intérêt pour la France de connaître plus à fond les mœurs, les coutumes, les institutions d'un peuple qui tend de jour en jour à se mêler à l'activité commerciale de l'Occident, et montre une sympathie particulière pour notre pays en lui empruntant ses institutions civiles et militaires. Nous serions heureux, si, grâce à la confiance dont le gouvernement japonais veut bien nous honorer, nous pouvions, en faisant mieux connaître ces deux peuples l'un à l'autre, augmenter chez tous les deux le désir de nouer des relations de plus en plus étroites.

GEORGE BOUSQUET.

LES

HAREMS D'ORIENT ET D'AMÉRIQUE

I. — *Thirty years in the Harem*, by Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, Paris 1873.
— II. *A Lady's Life among the Mormons*, by Mrs T. B. H. Stenhouse, New-York 1872.

« Si chacun, dit Marmontel, écrivait ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qui lui est arrivé de curieux et dont le souvenir mérite d'être conservé, il n'est personne qui ne pût laisser quelques lignes intéressantes. » Ceci s'applique aux moindres comparses de la vie humaine, à ceux dont l'existence paraît le moins accidentée. Pour donner à des événemens vrais, personnels, un intérêt que ne saurait atteindre aucun roman, il suffit d'être sincère et d'avoir observé. Combien plus doivent paraître piquantes les confidences de personnes placées par leur naissance ou par les événemens de leur vie dans des régions inaccessibles aux regards du vulgaire! Mme de Motteville et Mlle de Montpensier, Mme de La Fayette et Mme de Caylus ont captivé les lecteurs de leur temps et du nôtre en les entretenant de la cour, et qu'est-ce que la cour, toute curieuse que la ville puisse être de ses secrets et de ses scandales, auprès du harem, dont le nom seul évoque une idée de voluptueux mystères! A quels mémoires comparerait-on les confidences de « saintes du dernier jour » séparées du monde civilisé par d'affreux déserts, par une politique aussi ingénieuse que dépravée, ou, mieux encore, celles de houris protégées contre nos investigations par de triples voiles et de triples murailles? Mme Stenhouse, comme Mme Méhémet-Pacha, brave, pour écrire, des préjugés tout-puissans jusqu'ici et les vengeances qui menacent une indiscrétion sans exemple. Le

fond des deux ouvrages est le même, c'est l'étude de la polygamie, dans des conditions sociales diverses et sous des cieux différens, par deux femmes qui en ont fait l'amère expérience. Néanmoins des contrastes frappans attestent des dissemblances bien tranchées de race, d'éducation, de mœurs. D'une part, c'est la femme d'Orient, avilie à son insu, qui se plaint en égoïste d'un ordre de choses dont les vices essentiels lui échappent et contre lequel elle ne s'est révoltée que le jour où il a contrarié ses intérêts matériels, — de l'autre une femme chrétienne d'un esprit cultivé, appartenant à cette grande famille anglo-saxonne si justement fière de ses priviléges et de ses libertés, qui, encore palpitante d'indignation, proteste au nom de tout son sexe contre les sophismes qui l'ont un instant séduite, qui confesse repentante les angoisses, les humiliations, les luttes qu'elle a subies dans sa conscience et dans son cœur. Elle ne se propose pas, comme M[me] Méhémet-Pacha, de dénoncer les abus dont elle a été victime elle-même, de satisfaire des rancunes justifiées en démasquant ses ennemis; avec une louable délicatesse, elle évite au contraire de citer les noms, d'entrer dans des détails trop intimes; ce n'est que sur ses sœurs encore captives qu'elle prétend appeler la pitié. Son vœu le plus cher est que le congrès de Washington mette fin à une nouvelle forme de l'esclavage. Sans doute, quoi qu'elle fasse, l'impartialité absolue doit parfois lui manquer : il n'existe point de mémoires où la passion ne parvienne à se glisser; peut-être même, lorsqu'elle n'exclut pas la bonne foi, en est-elle un des principaux charmes. Ici, le plus vif des sentimens féminins est en jeu, et la façon dont l'expriment, chacune selon son caractère et le milieu où elle a vécu, la dame turque et la dame mormonne, offre peut-être plus d'intérêt encore que les événemens dont elles font le récit.

I.

Lorsqu'on ouvre les *Trente années au Harem* de M[me] Kibrizli-Méhémet-Pacha, une objection assez naturelle se présente d'abord à l'esprit : comment s'est-il trouvé, dans le troupeau de ce que nous appelons fort improprement les odalisques (1), une femme capable de juger et d'écrire, assez courageuse, assez indépendante surtout pour publier le résultat de ses observations? Ne serions-nous pas dupes de quelque mystification? Eh bien! disons tout de suite que Melek-Hanum (M[me] Méhémet-Pacha) n'a rien de commun, sous le rapport de la culture intellectuelle, avec la plupart de ses compa-

(1) Ce nom si poétique ne s'applique en réalité qu'aux femmes de chambre.

triotes; elle est même très fière de cette supériorité, qui lui a longtemps valu en Turquie une haute influence. Catholique grecque, issue par sa mère d'une riche famille arménienne, elle a par son père, M. Charles Dejean, du sang français dans les veines. Elle inspira, encore presque enfant, une violente passion à son médecin, docteur anglais, dont ses parens repoussèrent la recherche à cause de la disproportion d'âge et de la différence de religion. Désespérant de réussir par d'autres moyens, cet homme eut recours à la ruse; il enleva sa jeune malade et l'épousa devant un prêtre grec. Leur union ne fut pas heureuse. Mme Méhémet-Pacha reproche à son premier mari une avarice sordide, et cite à l'appui de ses accusations la preuve que voici. Un matin, il lui avait remis avant de sortir un sac d'argent. Se voyant pour la première fois de sa vie maîtresse d'une somme considérable, elle se hâta de la dépenser en emplettes frivoles, qui furent montrées naïvement au docteur lorsque celui-ci lui demanda compte du dépôt. Il s'ensuivit une scène de colère qu'elle trouve odieuse, mais que beaucoup de maris européens comprendront peut-être. Le médecin anglais paraît presque excusable d'avoir prétexté au bout de quelques années les soins qu'exigeait l'éducation de ses deux enfans pour éloigner cette femme impérieuse et prodigue. Elle comptait trouver à Rome, où il l'envoya, plaisirs et liberté; sa belle-mère, ancienne dame d'honneur de la duchesse de Lucques, livrée à d'étroites pratiques de dévotion, lui imposa au contraire de tels ennuis qu'elle en prit un accès de démence. Le mari profita de l'occasion pour obtenir du patriarche grec une sentence de divorce; l'aïeule s'empara de ses petits-enfans, qu'elle éleva désormais à sa guise, en catholiques romains. Quand la jeune femme retourna indignée à Constantinople, demandant justice à grands cris, elle trouva son infidèle époux déjà remarié. Il lui promit une pension viagère, si elle voulait aller vivre à Paris. Là, des difficultés nouvelles touchant cette pension la forcèrent de s'adresser à l'ambassadeur de Turquie auprès du gouvernement de Louis-Philippe, Féty-Pacha, qui l'accueillit avec bienveillance. Elle connut vers la même époque Kibrizli-Méhémet-Pacha, attaché militaire de la légation, et ce fut un fiancé qu'elle suivit à Constantinople. On voit que le début de la vie de Melek-Hanum s'écoula hors du harem; elle y entrait avec une expérience, un développement d'esprit, qui manquent à la plupart des femmes vouées à cette destinée.

Ses premières impressions sont datées du palais de Haïder-Effendi, où elle passa le temps du ramazan au milieu d'une réunion de quinze ou vingt dames, mère, belles-mères, tantes, sœurs, cousines, parentes enfin à différens degrés du maître de ce logis fastueux. Elles se divertissaient ensemble en causant, en dansant, en faisant

de la musique. Le carême musulman ne permet pas de prendre de nourriture dans la journée; l'usage est donc de dormir jusqu'à minuit, heure où un roulement de tambour vous avertit que le jeûne est interrompu jusqu'au lever du soleil. Pendant tout le mois, les riches tiennent table ouverte, et chaque pauvre, après s'être rassasié, reçoit un petit présent. La nuit, les jeunes gens des deux sexes parcourent les rues, des lanternes de couleur à la main, pour se rendre aux mosquées ou même dans les cafés et autres lieux d'amusement. L'entrée des mosquées est, on le sait, interdite aux femmes; mais elles n'en tiennent pas compte. L'auteur de ces mémoires assista hardiment à une grande fête religieuse en compagnie d'une jeune Circassienne, fille adoptive de la sœur du sultan. Les deux dames avaient endossé des costumes d'hommes qui ne les empêchèrent pas d'être suivies et sérieusement inquiétées. La fin de ce ramazan, plus semblable en somme au carnaval qu'au carême, vit le mariage de Mme Méhémet-Pacha et l'enlèvement de la Circassienne Nazib par un marchand grec du bazar. On comprend du reste que celle-ci ne se soit fait aucun scrupule de quitter sa bienfaitrice Essemah-Sultane, dont les passe-temps rappellent quelques-unes des plus sanglantes légendes de la tour de Nesle. Elle avait coutume de faire danser devant elle de jeunes Grecs peints et vêtus comme des femmes. Plusieurs fois le sultan fit arrêter et mettre à mort les complices des débauches de sa sœur, qui ne parut jamais s'en soucier.

Ces types ne sont pas rares en Orient. Le harem d'Abdul-Medjid donna l'exemple de débordemens épouvantables. Les caprices des sultanes ruinèrent le pays. Dans l'espace de deux ans, le sérail fut quatre fois remeublé entièrement : couvertes de pierreries, suivies d'esclaves presque aussi magnifiquement vêtues que leurs maîtresses, ces femmes sans pudeur se promenaient en somptueux équipages, à peine voilées; la nuit, elles appelaient les passans par la fenêtre et les introduisaient dans le palais; leurs faveurs étaient accompagnées de présens qui suffisaient parfois à faire la fortune de celui qui les recevait. C'était un cas de perpétuel pillage. La sultane Validé, mère du souverain, surpassait toutes les autres en prodigalité. Abdul-Medjid ne voulait croire aucune accusation portée contre ses femmes et ne savait rien leur refuser. Sa faiblesse se fit voir surtout à l'égard de Besmé-Hanum, élevée par une faveur unique du rang d'esclave au rang d'épouse. Il alla jusqu'à lui confier son fils, dont la mère était morte. Peu touchée de cet aveugle amour, Besmé descendit aux plus basses intrigues avec les derniers serviteurs du palais. Elle maltraitait l'enfant, qu'elle considérait comme un obstacle à son ambition, puisque ses fils, si elle en avait, ne pour-

raient pas régner; elle poussa la fureur jusqu'à le mordre, et personne n'osa en avertir le sultan. Il existe cependant un moyen indirect de dire la vérité aux princes, dont on use souvent en Orient : c'est le moyen qu'employa Hamlet, la comédie par allusions. Un ami dévoué y eut recours enfin, et les ombres chinoises révélèrent au sultan qu'il avait une femme adultère capable de méditer le meurtre de son fils. Il comprit, s'assura des cruautés dont le petit prince avait été victime et renvoya Besmé; mais, faible jusque dans sa vengeance, il lui laissa emporter tous les trésors dont il l'avait comblée. Elle continua hors du sérail le cours de ses infamies et finit par épouser Tefik-Pacha, l'un de ses amans. C'était le dernier outrage : prendre la femme du représentant de Mahomet n'est rien moins qu'un sacrilége religieux et politique; celui-ci fut puni de mort, mais mystérieusement, comme le veut la politique orientale. Le sultan feignit d'abord l'indifférence; il offrit même à Besmé l'un des palais appartenant à la couronne, pour donner le change à l'opinion publique; puis, sous un prétexte futile, il l'exila, elle et son mari, à Brousse, après quoi Tefik reçut sa grâce apparente, car il était nécessaire qu'il vînt boire la ciguë à Constantinople. Personne ne soupçonna cet empoisonnement, et la clémence impériale épargna encore Besmé. Lorsque l'on considère ces mœurs, qui mettent en réalité les hommes sous la domination des créatures dégradées dont ils croient faire leurs jouets, on comprend le paradoxe de lady Montagu : « les femmes seules sont libres en Turquie; » mais quelle liberté! surprise, volée, pour ainsi dire, résultat d'artifices et de mensonges incessans qui ne sont après tout que les représailles d'une injurieuse méfiance.

Le ramazan est, nous l'avons vu, le prétexte de courses nocturnes tout au moins singulières; souvent les promenades en plein soleil, aux Eaux-Douces par exemple, ne sont pas beaucoup plus innocentes. Les dames se tiennent toutes du même côté le long d'une allée sinueuse qui borde la rivière, les hommes de l'autre côté; entre eux, l'espace est assez étroit pour que l'on puisse échanger des fleurs et des billets. Les promeneuses descendent de voiture, font jeter un tapis sur le gazon, et, entourées de nombreux esclaves, procèdent à des collations dans lesquelles on rivalise de recherches. L'éclat de la vaisselle d'or et d'argent, la musique, le luxe des costumes et des équipages, le va-et-vient des cavaliers, des piétons, des marchands, tout cela forme sous le ciel brillant et dans la verdure un spectacle joyeux à l'égal de quelque fête masquée. Quant aux visites que les femmes se rendent entre elles d'un harem à l'autre, c'est une source inépuisable d'intrigues d'où dépend l'avancement de leurs maris, de leurs fils, de leurs frères. A force de

flatteries, elles acquièrent les bonnes grâces des épouses de ministres ou de grands-officiers, et à force d'importunités celles-ci obtiennent de leurs maris toutes les places qu'elles souhaitent pour leurs protégés. C'est ainsi qu'on voit un tout jeune homme, encore ignorant du service actif, nommé tout à coup général de brigade ou de division. Il paraît que M[me] Méhémet-Pacha sut habilement servir les intérêts de son mari, car en peu de mois elle lui fit donner successivement les titres de *bey* et de *liwa* (1). Elle s'enorgueillit de la confiance que mit en elle vers cette époque un personnage important, le général Gueuzluklu-Rechid-Pacha, qui, comptant sur les connaissances qu'elle avait dû rapporter de la beauté européenne, s'en remit à elle pour le choix d'une épouse svelte, de physionomie spirituelle, et qui eût les cheveux noirs. Il est curieux de voir comment elle s'acquitte de cette mission.

« J'entrai en campagne, raconte M[me] Méhémet-Pacha, et, ayant revêtu mes plus beaux atours, j'allai rendre visite à toutes les familles d'un rang égal à celui du général. Voici quel est l'usage : on se présente à la porte d'une maison où il y a quelque fille à marier. — Que désirez-vous, madame? — Je désire voir votre jeune fille. — Introduite dans le salon, vous attendez sur un divan que la demoiselle ait achevé sa toilette. Elle paraît en ses plus beaux atours, vous salue du mouchoir qu'elle tient à la main et s'assied, les yeux baissés, sur un siége préparé pour elle. On apporte le café dans une petite tasse d'argent; il s'agit de le prendre très lentement, car l'objet de votre examen disparaîtra aussitôt la tasse vide. Ensuite l'une de ses proches parentes vient demander ce que vous pensez d'elle. Naturellement on répond par des éloges, puis on écoute l'énumération de ce que la demoiselle possède en habits, en bijoux, outre la valeur de son douaire. Il faut se garder de tout croire, car souvent les parens, après avoir promis plus qu'ils ne peuvent ou ne veulent donner, ne tiennent parole qu'à demi, et leur gendre n'a aucun recours contre eux. J'assurais la famille que je rendrais compte de tout à celui qui m'envoyait, et en effet je faisais chaque soir un rapport à mon mari, qui le transmettait à Gueuzluklu-Rechid-Pacha. Ce dernier se montrait fort difficile. Tantôt il trouvait que la jeune fille avait trop de parens, qu'elle était trop grande ou trop âgée, tantôt que la fortune n'était pas suffisante. Pendant vingt jours, je ne cessai d'assaillir la demeure de tous les *ulémas*, ministres et hauts dignitaires en général. Lasse de chercher inutilement, je résolus de m'en tenir à la première que je verrais ensuite, et qui se trouva être une grande fille robuste,

(1) *Bey*, colonel; — *liwa*, général de brigade.

aux traits réguliers, avec des cheveux et des sourcils rouges; c'était à peu près le contraire de ce que me demandait Gueuzluklu-Rechid-Pacha. Je lui offris néanmoins le bouquet enrichi de diamans dont m'avait chargée son excellence, et, rentrée chez moi, j'eus soin de ne pas souffler mot des cheveux rouges. A ma demande, une Grecque fort habile les teignit en noir ainsi que ses cils et ses sourcils, ce qui, joint à la blancheur naturelle de la peau, produisait un effet agréable. Malgré cette précaution, je tremblais un peu, car le général avait menacé de congédier sa femme le lendemain, s'il ne la trouvait pas à son goût, et de s'en prendre autant à mon mari qu'à moi-même. Le lendemain, fort heureusement il me remercia du choix que j'avais fait, et son affection pour sa femme devint telle qu'il n'en voulut jamais d'autre. » On voit que Mme Méhémet-Pacha s'entendait en négociations; cependant elle ne put lutter contre les intrigues qui au commencement du règne d'Abdul-Medjid amenèrent la disgrâce de son mari.

Le sultan avait d'abord formé les plus généreux projets de réforme; mais le vieux parti musulman réussit assez vite à le décourager, à l'annihiler même presque entièrement en exploitant à cet effet son goût pour les plaisirs : Méhémet-Pacha, dévoué aux intérêts de son pays, osa qualifier sévèrement la conduite de certains personnages haut placés dont il dépendait; le résultat de sa sincérité fut que, sous prétexte de donner à l'armée un exemple salutaire, on le dégrada avec douze autres généraux, coupables apparemment de la même imprudence. Pendant deux années, il vécut dans une gêne excessive, traqué par ses créanciers, abreuvé d'humiliations et de tristesses. Enfin sa femme prit une résolution audacieuse, elle alla trouver leur mortel ennemi, le séraskier (1) Riza-Pacha, et lui demanda de rendre au général déchu sinon une place qui lui permît de faire vivre sa famille, du moins une partie du traitement qui lui avait été retiré. Installée chez l'épouse favorite du séraskier, elle ne manqua jamais matin et soir de renouveler ses supplications, déclarant qu'elle ne sortirait pas de cette maison avant d'avoir obtenu justice (2). Le dixième jour, Riza-Pacha céda, voyant qu'il était impossible de lasser sa persévérance. Il nomma Méhémet-Pacha gouverneur d'Akiah (Saint-Jean-d'Acre).

Vivre à Saint-Jean-d'Acre était encore un châtiment. Il suffit de jeter les yeux sur le tableau que fait Mme Méhémet-Pacha de cette ville, bâtie tout entière en boue, avec des maisons basses recouvertes de nattes et une population de voleurs déguenillés, pour

(1) Ministre de la guerre.

(2) Voyez à ce sujet les *Souvenirs de Roumélie* de M. Albert Dumont dans la *Revue* du 15 août 1871.

comprendre que la nomination de son mari au commandement de Jérusalem, en qualité de *wali* ou gouverneur, ait été saluée par elle comme une délivrance. Le trajet jusqu'à Jérusalem fut pénible. Les hommages des cheiks des différens villages, les évolutions de leurs troupes au son des *tamburas*, n'empêchaient pas qu'on ne souffrît de l'épouvantable malpropreté de la chère et du logement. Mme Méhémet-Pacha poussa plus loin encore ses expériences sous ce rapport, lorsqu'elle entreprit dans la suite un voyage assez périlleux chez ces malheureux Druses et Bédouins, à qui le *courbach* turc arrache avec la peau quelques contributions énergiquement disputées. Elle raconte d'une façon assez plaisante comment ses hôtes insistèrent pour lui faire accepter du riz roulé en boule dans leurs mains et comment le *tandour* ou four à pain de chaque *gourbi* sert aussi pour le bain, de sorte qu'on pétrit la pâte dans l'eau d'où viennent de sortir cinq ou six enfans.

Avant de quitter Constantinople, elle avait reçu la recommandation de n'accepter aucun présent de la part des subordonnés, les gouverneurs et autres autorités s'y étant engagés par serment. Avec une ruse dont elle se vante plutôt qu'elle ne s'en excuse, Mme Méhémet-Pacha répondit : « Mon mari tiendra sa promesse; mais vous ne pouvez m'empêcher d'accepter les présens des dames. Cela n'a rien à faire avec la politique. » En effet, quand on se fut assuré que Méhémet-Pacha refusait consciencieusement tous les cadeaux, ceux-ci furent portés à sa femme. Dès son passage à Jaffa, elle reçut des bijoux de la femme du *mudir*, et, arrivée à Jérusalem, elle s'entendit avec l'intendant de sa maison pour tirer tout l'argent possible de la poche des Juifs. Quant aux franciscains, aux Grecs, aux Arméniens, ils se hâtèrent de gagner ou plutôt de payer sa bienveillance dans l'intérêt de leurs couvens, auxquels on ne peut faire aucun changement, ni la moindre réparation sans l'autorisation du pacha. Elle explique sa conduite par la crainte de la pauvreté dont elle avait tant souffert, car, dit-elle, dans un pays où personne n'a de sécurité ni de droits reconnus, il est nécessaire de prendre des précautions contre les revers de la fortune.

La réputation d'adresse et d'énergie de Mme Méhémet-Pacha se répandit au loin. Nazly-Hanum, fille de Méhémet-Ali-Pacha, vice-roi d'Égypte, exprima le désir de connaître une personne, d'un si rare mérite. « J'avertis mon mari de son invitation; il répondit : — Vous êtes obligée d'y aller; l'invitation d'une personne de si haut rang est un ordre. — Prenant avec moi ma fille Aïcheh, deux esclaves, un eunuque, et accompagnée par la messagère de la princesse, je me rendis à Jaffa; là je m'embarquai pour Alexandrie, où m'attendaient les équipages de son altesse. Les voitures étaient tout

en velours rouge brodé d'or; l'air arrivait à travers un treillis doré. Nous atteignîmes le palais de Mahmoudieh, qui, situé près du Nil, au milieu de jardins magnifiques, a un aspect européen. Je passai de l'une des cours dans un vestibule spacieux au-delà duquel un bel escalier conduisait aux appartemens supérieurs. Sur mon passage se tenaient des rangées d'esclaves vêtues de soie de brillantes couleurs et parées de bijoux d'un grand prix. Pour me faire honneur, d'autres esclaves me prirent sous les bras, tandis que des eunuques soutenaient les plis de mon *feradje* (1). Je fus reçue au sommet de l'escalier par la trésorière de la princesse, qui m'introduisit dans une vaste salle pour m'y reposer. Bientôt après elle vint m'avertir que son altesse m'attendait. Je la trouvai assise sur son divan et fumant un long chibouk. Elle se leva et me souhaita la bienvenue. C'était une femme de taille moyenne et assez brune; ses traits exprimaient une énergie peu commune, ses yeux pénétrans et hardis brillaient d'intelligence. Je me prosternai, elle salua gracieusement et m'engagea d'un geste de la main à m'asseoir sur le divan placé en face du sien.

« Autour de l'appartement se tenaient de vieilles femmes, dont l'emploi était d'amuser son altesse en racontant des histoires. On m'apporta un chibouk, et la princesse commença la conversation par des complimens; puis nous parlâmes de différens sujets. Nazly-Hanum me parut connaître à fond les affaires d'Orient; pendant notre entretien, on apporta des sorbets, puis du café. Au bout d'une demi-heure, je me retirai dans l'appartement qu'on m'avait préparé; il était magnifique comme tout le reste du palais. Nazly-Hanum dîna seule avec moi. La table, couverte de soie brodée, supportait des mets variés servis dans de l'argenterie artistement travaillée; les cuillers mêmes étaient ornées de pierres précieuses. Après le repas, nous allâmes toutes dans le jardin fumer et prendre le café autour d'une table. Vers dix heures, on apporta des fruits et le sorbet dans des tasses d'or enrichies de diamans, ainsi que les couvercles. La princesse, ayant bu du vin et de l'eau-de-vie, causa plus familièrement avec moi, puis elle permit à quelques-unes des esclaves les plus âgées de s'approcher. L'une d'elles jouait le rôle de son amant; elles se mirent à parler de galanteries... Pendant cette scène, qui s'animait à mesure qu'augmentait l'ivresse des deux actrices principales, quelques jeunes esclaves dansaient en s'accompagnant de castagnettes de cuivre, d'autres chantaient. Celles que leur devoir obligeait à se tenir debout autour de la chambre tombaient de fatigue. On voyait à leur mine qu'elles avaient l'habitude de passer la

(1) Vaste manteau qui baise la terre, à manches pagodes et à pèlerine.

nuit sans sommeil; mais il leur fallait endurer ce supplice sans donner signe d'impatience, car leur maîtresse les eût fait battre impitoyablement; plusieurs sont mortes des mauvais traitemens qu'elles avaient reçus. Lasse à mon tour de scènes de débauche et d'égoïsme aussi révoltantes, je demandai vers minuit la permission de me retirer. La personne qui était venue me chercher à Jérusalem me reconduisit à mes appartemens. Par politesse, je la retins quelques instans auprès de moi. Elle me parla de Nazly : « Vous avez vu notre maîtresse; elle passe toutes les nuits comme elle a commencé celle-ci. Elle se lève à midi; dans la journée, elle fait des visites, des promenades en voiture, elle boit, elle s'amuse. Autrefois, bien que les dames égyptiennes soient beaucoup moins libres que les turques, elle trouvait, grâce aux absences fréquentes de son mari, le moyen d'introduire impunément ses amans dans le harem. D'ordinaire elle s'assurait de leur silence en les faisant mettre à mort; mais, ces meurtres s'étant ébruités, elle a renoncé à un passe-temps périlleux. Nous sommes toutes très malheureuses sous sa loi; elle est aussi capricieuse que cruelle. Feu son mari ayant dit une fois à l'esclave qui lui versait de l'eau : « Assez, mon agneau! » ce seul mot répété à la princesse la mit hors d'elle. La pauvre fille fut égorgée par son ordre, puis sa tête bourrée de riz et cuite au four fut placée sur un plat, et, quand le *defterdar* revint dîner, on lui servit cet étrange régal. — Prenez donc un morceau de votre agneau, lui dit sa femme. — Là-dessus il jeta sa serviette, s'en alla, ne reparut pas de longtemps, et depuis n'eut plus aucune affection pour elle. S'ils ne se séparèrent pas, c'est que le mari tenait à garder ses richesses et à rester le gendre de Méhémet-Ali. Cette jalousie de la princesse s'étend sur les esclaves objets de son caprice; au moindre soupçon d'infidélité, elle les fait mourir sous le fouet... »

« Il était environ dix heures du matin, je n'étais pas levée, quand la princesse entra dans ma chambre accompagnée de deux esclaves. — Quoi! s'écria-t-elle, encore au lit, ma chère! — Elle m'embrassa avec mille complimens, puis sortit en m'avertissant qu'elle allait m'attendre.

« Ma toilette faite, je trouvai la princesse occupée à examiner des dessins de bijoux. — Venez, dit-elle, me donner votre avis. — Quand nous eûmes choisi ensemble, elle se fit apporter deux cassettes longues chacune de plus de trois pieds, larges et profondes en proportion. — Maintenant, dit-elle, choisissons les pierres. — Ces coffres étaient remplis de diamans, d'émeraudes et d'autres gemmes d'une valeur incalculable. Elle allait les refermer, lorsque tout à coup : — Je veux, dit-elle, vous faire un petit présent. Voici deux diamans qu'il faut monter en bagues, l'une pour vous, l'autre

pour votre mari. — Chacun de ces diamans valait plus de 5,000 fr. Puis elle demanda une troisième grande cassette, celle-là remplie de longues barres d'or dont elle voulait faire de la vaisselle. Je remarquai que des plats d'or massif seraient très lourds, et que l'argent valait mieux. Elle se rendit à mon observation, et, prenant deux ou trois de ces barres, les jeta aux pieds d'une esclave. — Tiens, dit-elle, voici pour toi.

« Sur l'invitation de son altesse, je descendis aux jardins, qui étaient admirables. Les palmiers-dattes, les orangers, les fleurs, les buissons, étaient arrangés avec un art très rare en Orient, les murs couverts de verdure. Çà et là s'élevaient des kiosques élégans au milieu desquels de gracieux jets d'eau rafraîchissaient l'air. Je me promenai quelque temps accompagnée par les femmes, qui portaient chacune au cou un mouchoir blanc sur lequel étaient brodés des vers, marque distinctive de la faveur de leur maîtresse. Celle-ci parut bientôt. — Que pensez-vous de mon jardin? dit-elle. Aimez-vous le climat d'Égypte? — Le jardin et le climat sont des plus agréables; mais à quoi bon les louer quand c'est à vous que de telles louanges sont dues? — Elle sourit, et me témoigna sa satisfaction en me pinçant doucement la joue. — Si vous voulez voir quelque chose du pays, sortons, dit-elle.

« Nous prîmes chacune un *feradje*, et par-dessus un *bourko* (1). Nulle part, les femmes ne cachent leurs traits avec autant de soin qu'en Égypte; partout ailleurs elles se couvrent le visage d'un *yashmak* ou voile de gaze de soie. Nous montâmes en voiture et allâmes au palais d'Ibrahim-Pacha, frère de Nazly-Hanum. Toutes deux nous fûmes reçues avec le même cérémonial qui avait accompagné mon arrivée. La princesse me présenta aux femmes d'Ibrahim. Je visitai le palais, qui était pour le moins aussi somptueux que le sien. Les habitantes étaient sans exception jeunes et beaucoup plus belles que les femmes de Nazly, mais toutes portaient sur leur visage une expression de crainte et d'ennui. La vieille esclave qui me conduisait me raconta que le pacha était horriblement jaloux. « Un eunuque noir, me dit-elle, étant devenu amoureux d'une Circassienne que notre maître aimait éperdument, fut repoussé par elle, et jura sa perte. Un jour, il jeta un manteau d'homme près de la porte de la Circassienne. Quand le pacha, précédé de deux eunuques qui tenaient des torches, arriva, il fut transporté de rage. — Qu'est-ce? s'écria-t-il, montrant ce vêtement. — Seigneur, répondit le misérable, un homme qui était avec la Circassienne aura fui sans doute à votre approche. — Ibrahim-Pacha frappa rudement; la pauvre

(1) Sorte de capuchon qui couvre entièrement la tête et le cou et ne laisse entrer la lumière qu'à travers deux trous percés à la place des yeux.

fille ouvrit, et au même instant notre maître, tirant son *handjer* (1), lui porta un coup mortel. »

« Une splendide collation froide nous fut servie, après quoi nous allâmes au jardin avec toutes les femmes du pacha. C'étaient des Circassiennes et des Grecques généralement belles et douces, mais mal élevées. Puis nous allâmes au bain chaud, où des esclaves cherchèrent à nous amuser par des danses et des chants au son du *derbouka* (2). La nuit venue, nous retournâmes au palais de Nazly. L'une des conteuses d'histoires nous fit alors un de ces récits dont elles ont l'habitude. Il y en a dix environ, chaque femme en sait un ou deux qu'elle répète; celles qui sont préposées à ce genre de récitation n'ont pas d'autre emploi. Nous eûmes une représentation de *karagheuz* (ombres chinoises). Le dialogue était selon la coutume plein d'allusions aux actes de la princesse et de son entourage. C'est le théâtre des Orientaux. »

Voilà un aperçu de mœurs intimes pris sur le vif. Il est juste d'ajouter pourtant que toutes les grandes dames d'Orient ne sont pas des Nazly. Mme Méhémet-Pacha nous fait connaître une *cadine-effendi* (3) du sultan Mahmoud qui diffère singulièrement de ce type brutal et perverti. Fille adoptive d'une sultane, elle fut l'objet d'un caprice impérial qui dura dix jours à peine; ensuite le sultan ne se montra plus. Elle eut toute sa vie des appartemens splendides, de nombreux esclaves, tout le luxe imaginable, et, pleine de bonté pour ceux qui la servaient, travailla sans relâche à cacher une inconsolable douleur. Jamais elle ne quittait le palais, jamais elle ne recevait de visites. Sa fille unique mourut dès les premiers mois d'un heureux mariage, et elle resta en butte à la haine envieuse de la sultane Validé, ancienne servante du harem, que, par une inexplicable fantaisie, le sultan avait distinguée tandis qu'elle s'acquittait du plus grossier travail manuel.

Si telle peut être la condition d'une cadine, que dire de celle des odalisques, vendues plus ou moins cher, selon leur beauté, vers l'âge de douze à treize ans, revendues après qu'elles ont reçu quelques talens, qui transforment de pauvres paysannes, capables seulement de parler le langage barbare de leur tribu, en musiciennes ou en danseuses livrées sans défense à la passion du maître, qui les abandonne parfois ensuite au ressentiment d'une épouse capable de tout pour les empêcher de mettre au monde un fils (4)? Les harems cachent des souffrances de plus d'une sorte dont la fin est

(1) Dague courte et recourbée.
(2) Sorte de mandoline.
(3) Seconde femme.
(4) L'esclave achèterait ainsi le droit de n'être plus vendue.

souvent tragique. Les seules femmes qui, loin de dépendre du caprice des hommes, tiennent ces derniers asservis, si bon leur semble, sont les princesses, les sultanes de naissance. Leur mari ne peut se présenter dans le harem sans y être invité; elles ont le droit de le laisser des semaines de suite dans le *selamlik* (1), comme il arriva pour le jeune Ali-Galyb-Pacha, que les dédains de sa femme, fille d'Abdul-Medjid, conduisirent au désespoir. Abjection douloureuse au bas de l'échelle, tyrannie et cruauté au sommet, désordre et libertinage partout, tel est le résumé de la vie de harem, lorsqu'on la dépouille du mensonger prestige que lui prêtent les poètes ignorans de ces honteux secrets. — Melek-Hanum paraît avoir compté longtemps parmi les privilégiées de son sexe; elle dominait absolument son mari, qui jamais ne lui imposa de rivale. Une seule fois elle eut quelque vague raison de craindre qu'il ne prît une seconde épouse en la personne d'une jolie Circassienne qu'elle avait élevée; mais, résolue en toutes choses, elle profita d'une absence de son mari pour marier le plus promptement possible la jeune fille à un *caimakan* (2) qui venait de perdre sa femme. Cet acte, quelque peu arbitraire, ne fut pas blâmé par le pacha lorsqu'il l'apprit, et mit fin à ce qu'elle appelle des velléités de jalousie.

Mme Méhémet-Pacha fut généralement heureuse dans ses audaces jusqu'à celle qui la perdit, et le succès explique chez elle un progrès constant dans la duplicité. Toute son intelligence s'était concentrée sur cet art familier aux femmes turques, aux esclaves en général : ruser et mentir. L'avidité avec laquelle ses agens et elle-même provoquaient les cadeaux fut en grande partie cause que l'on retira le poste de gouverneur de Jérusalem à son mari; mais ce fut pour le nommer au poste plus important de gouverneur de Belgrade, réservé d'ordinaire aux *muchirs* (3), tandis qu'il n'était que *ferik* (4). Mme Méhémet-Pacha partit avant lui avec une escorte de *bachi-bozouks*, et son voyage au milieu de populations qui lui étaient hostiles n'eût pas été sans danger, si elle n'avait eu l'adresse de se faire passer, à deux reprises, pour l'épouse du nouveau gouverneur qui arrivait de Constantinople. Au lieu de l'attaquer, on la combla d'honneurs, mais elle dut entendre des plaintes multipliées contre la cruauté de l'ancien pacha et la cupidité de sa femme. A Belgrade, l'estime qu'on accordait à son esprit supérieur atteignit l'apogée; il faut avouer qu'elle la mérita en ac-

(1) Appartement des hommes.
(2) Lieutenant-colonel.
(3) Feld-maréchaux.
(4) Général de division.

complissant de véritables prodiges. Le palais du gouverneur par exemple, situé au centre d'une forteresse, ne possédait pas de jardins, et la campagne environnante était des plus arides. Elle employa les bras de cinquante condamnés à un travail de vingt jours dont le résultat fut un parterre improvisé, qui émerveilla le pacha. Le climat de Serbie, brûlant l'été, est glacial l'hiver, et la ville manque d'eau, le Danube étant gelé; il faut faire fondre la glace, que l'on transporte d'abord dans chaque maison au moyen de baquets, procédé d'approvisionnement fort cher. Mme Méhémet-Pacha imagina d'acheter dix charrettes avec leurs chevaux, qui, chargées de glace, s'arrêtaient de porte en porte. Il arriva au pacha de dire en rencontrant une de ces voitures : « Celui qui a eu cette bonne idée doit réaliser de gros bénéfices. » Sa femme eut soin de lui cacher que la bonne idée fût d'elle. — Active et industrieuse, elle enseignait dans sa maison aux jeunes indigènes à filer la soie, à broder, à faire d'autres ouvrages d'aiguille. Ces travaux féminins ne l'empêchaient pas d'avoir l'œil aux affaires politiques. La population serbe est naturellement ennemie des Ottomans; elle s'efforça de se la concilier par des égards inusités de la part des dames turques, qui lui gagnèrent la sympathie de la femme du prince régnant et de son entourage. Cette conduite lui permit d'agir efficacement en certaines circonstances fort graves. Un Serbe avait été tué dans une dispute par son adversaire musulman, que le gouverneur aida aussitôt à s'évader. Il en résulta que la population chrétienne tout entière prit les armes et entoura la citadelle, réclamant le coupable à grands cris, menaçant même d'un assaut. Après sept jours d'angoisse avec la perspective du siége, de la famine et du massacre final de la garnison, Mme Méhémet-Pacha osa, ce qui eût effrayé le gouverneur lui-même, sortir des retranchemens et rendre visite au prince Alexandre. Sa qualité de femme la fit respecter, et elle déploya tant de politique que l'affaire n'eut pas de suites.

Au bout d'une année, Méhémet-Pacha fut rappelé à Constantinople avec le titre de muchir par faveur de Rechid-Pacha, qui était alors grand-vizir et tout-puissant, bien que les idées européennes dont on le savait imbu lui valussent de la part des Ottomans obstinés le titre de *giaour*, et qu'on l'accusât de vouloir rendre Constantinople aux Européens, tandis qu'il ne songeait qu'à contre-balancer le pouvoir de la Russie au moyen d'une alliance avec les puissances occidentales. Le sultan tout le premier se troublait à la seule pensée qu'en cas de guerre des troupes étrangères pussent entrer à Constantinople. « Qui sait, disait-il, si les alliés consentiront ensuite à se retirer d'une place que toutes les nations convoitent avec une égale ardeur? » Cependant l'attitude menaçante que son

intervention dans les difficultés austro-hongroises donnait à la Russie alarma suffisamment la Porte pour que les alliances redoutées eussent lieu, et Kibrizli-Méhémet-Pacha, l'un des plus actifs promoteurs de la nouvelle politique, fut nommé à cet effet ambassadeur en Angleterre. Sa femme aida beaucoup, prétend-elle, au choix que l'on fit de lui; il ne cessa de la mettre en avant comme négociateur, craignant de se compromettre par des démarches personnelles, et, si l'usage n'eût expressément défendu aux musulmans d'emmener leurs femmes en pays chrétiens, il n'aurait pu se résoudre à la laisser derrière lui. Leurs adieux furent des plus tendres, ni l'un ni l'autre ne se doutait qu'ils dussent être les derniers. Le malheur voulut que Djehad-Bey, le seul fils qui leur restât, fût atteint par une maladie grave peu de temps après le départ de son père, et les médecins désespérèrent de le sauver. — Ici se place un ténébreux épisode qui montre comment la crainte d'être supplantée fait passer au besoin la femme turque de l'artifice au crime.

Mme Méhémet-Pacha insiste peu sur le chagrin maternel qu'elle dut ressentir; elle exprime surtout la terreur qui lui vint de perdre, si l'enfant mourait, sa position d'épouse unique, le pacha pouvant craindre de n'avoir pas d'autre héritier. Ce souci fut habilement exploité par Fatmah, surintendante de sa maison, qui lui fit accepter un projet diabolique. Il s'agissait de simuler une grossesse et de se procurer un enfant qu'elle ferait passer pour sien grâce à l'absence de son mari. On s'étonne qu'une femme aussi perspicace n'ait pas compris que les misérables qui l'auraient aidée dans un pareil subterfuge seraient les premiers à la compromettre ensuite. Elle se mit cependant sans hésiter à la discrétion de Fatmah et de son complice, l'eunuque Bechir, qui introduisirent clandestinement l'enfant supposé dans le harem au moment même où Djehad revenait à la santé, ce qui rendait la fraude inutile. Aussitôt les deux serviteurs affectèrent des airs de maîtres, abusant, pour commettre mille injustices dans la maison, de l'autorité qu'ils avaient prise sur Mme Méhémet-Pacha. Celle-ci n'osait les contredire, tant elle redoutait leurs révélations. De complices, Fatmah et Bechir devinrent ennemis mortels; il fallut absolument que l'un des deux s'éloignât. Fatmah y consentit à grand'peine en exigeant d'abord une somme considérable. Quelques semaines après, elle obtint d'assister à une fête célébrée dans le harem, selon l'usage musulman, en l'honneur de la première lecture du Koran par la jeune Aïcheh. Tandis que les invités étaient tout au plaisir de la musique, l'ex-intendante ouvrit la porte qui séparait le *selamlik* du harem à son amant Omer, puis elle attira par une ruse l'eunuque Bechir dans la salle de bain, où les deux assassins s'élancèrent sur la victime et l'étouffèrent. Ce fut

Fatmah elle-même qui lui donna la mort en s'asseyant sur son visage, tandis qu'Omer lui tenait les mains. A peine Bechir avait-il rendu le dernier soupir que la populace enfonça les portes, cria au meurtre, demanda vengeance. Les invités s'enfuirent; entourée de furieux qui brandissaient des sabres et des bâtons et qui l'éclaboussaient du sang de l'eunuque, Mme Méhémet-Pacha fut protégée par la police, qui procéda sans retard à l'interrogatoire des coupables. Ceux-ci, voyant dans cet aveu une espérance de salut, déclarèrent qu'elle leur avait donné l'ordre d'en finir avec Bechir. Les ennemis politiques du pacha se joignirent aux ennemis personnels de sa femme pour envenimer cet horrible scandale; on excita le peuple au tumulte, les journaux furent remplis de récits qui montraient la prétendue criminelle sous le jour le plus odieux. Mme Méhémet-Pacha, arrêtée, interrogée, répondit toujours de la même manière. « Je n'ai jamais donné l'ordre dont vous parlez, je n'ai point trempé dans ce meurtre. Croyez-vous donc que, si j'avais voulu me débarrasser de Bechir, j'eusse été assez stupide pour le faire étrangler publiquement, tandis qu'avec un peu de poison je pouvais m'en défaire sans bruit? D'ailleurs, s'il avait fallu choisir entre les deux, j'eusse préféré me défaire de Fatmah, car c'est à elle que je dois tout mon chagrin. » Nous voyons, sans qu'elle le dise, combien elle s'étonne, innocente ou non, qu'on ait fait tant de bruit pour la mort d'un misérable nègre qui lui appartenait en toute propriété, puisqu'elle l'avait acheté. Le sentiment chrétien est complétement étouffé en elle par la pratique des mœurs orientales.

Kibrizli-Méhémet-Pacha, rappelé en hâte à Constantinople, se vit contraint pour apaiser les clameurs de l'opposition, qui souhaitait sa perte, de faire notifier le divorce à sa femme et de prendre une nouvelle épouse. Après quatre mois d'emprisonnement, Mme Méhémet-Pacha apprit que les deux assassins de Bechir étaient condamnés aux galères, et qu'elle aurait à subir pour sa part quelques mois d'exil en Asie-Mineure. Le ministre de la police la somma au nom de son mari de déclarer si Mustapha-Djehad-Bey était bien en réalité l'enfant du pacha, rien ne prouvant, puisque l'un des enfans avait été emprunté, que l'autre ne le fût pas aussi. En vain Mme Méhémet-Pacha veut-elle justifier sa réponse évasive en alléguant qu'elle craignait de laisser son fils entre les mains d'une rivale, il est évident qu'elle saisit avec empressement la dernière, l'unique occasion de vengeance qu'on lui laissât. « Comment, répliqua-t-elle, un père ne connaîtrait-il pas son enfant? Si le pacha dit que Djehad n'est pas à lui, c'est une preuve suffisante qu'il a été emprunté aussi. » L'obstination qu'elle mit à ne rien ajouter de plus fit que

le pacha fut forcé de répudier son fils. Abdul-Medjid, naturellement généreux, hésitait encore à signer l'arrêt d'exil; mais la sultane Validé, ennemie jurée de Mme Méhémet-Pacha, eut recours à une manifestation théâtrale pour lui arracher le consentement qu'elle souhaitait. Elle poussa le chef des eunuques à se jeter aux pieds du sultan devant la porte du harem en criant : « Que votre majesté ait pitié de nous autres pauvres créatures, sans quoi les femmes nous égorgeront tous! »

Au milieu des neiges d'un hiver rigoureux, Mme Méhémet-Pacha gagna sous bonne escorte Koniah en Cappadoce, où le muchir Hafiz-Pacha, un vieillard qui l'avait connue enfant, lui fit dans son harem une existence aussi douce que possible, lui accordant la même pension qu'à chacune de ses femmes. Les années d'exil de Mme Méhémet-Pacha, car on l'oublia des années en Cappadoce, nous montrent le beau côté des mœurs orientales, le respect de l'hospitalité pratiqué d'une façon toute biblique. Les quatre femmes qui composaient le harem de Hafiz-Pacha la servirent comme l'eussent fait des esclaves dévouées; bien que jalouses les unes des autres, elles avaient une confiance entière dans l'étrangère, et une telle admiration pour ses talens qu'elles ne cessaient de lui demander des talismans afin de s'assurer l'amour de leur mari. Outre ces soins, ces égards, Mme Méhémet-Pacha reçut en son malheur une consolation puissante et inattendue. Le fils qu'elle avait eu de son premier mariage, et qu'elle nomme Frédéric, se souvint noblement d'une mère qui l'avait perdu de vue depuis son enfance, et obtint d'aller la rejoindre (1854). Il lui porta le peu qu'il possédait d'argent, passa un mois avec elle, retourna intercéder en sa faveur à Constantinople, et parvint à lui procurer les intelligences nécessaires pour s'échapper. Elle alla se fixer à Jalova, sur le golfe d'Ismid, et on lui laissa la liberté, mais sans lui rendre ses biens; à grand'peine et après de violens débats, elle obtint 30,000 piastres et une pension ridiculement modeste. La jalousie plus que l'avarice conduisit, assure-t-elle, Kibrizli-Méhémet-Pacha à lui refuser ses droits. Il craignait que, rentrée en possession de sa fortune personnelle, elle ne partît pour l'Europe, et l'idée qu'elle montrerait son visage aux giaours le rendait fou. Ce sentiment est commun à tous les Turcs, et c'est à tort que l'on croit qu'il ait pu être modifié par le contact des Européens depuis quelques années. Le Turc le plus civilisé, fût-il élevé en France ou en Angleterre, ne manque jamais, une fois rentré chez lui, de surpasser ses compatriotes en susceptibilités et précautions jalouses. Néanmoins, par une anomalie singulière, il n'est pas de mari qui ne trouve tout simple que sa femme se présente sans voile devant le sultan. La meilleure raison de

cette apparente inconséquence est dans la vénération religieuse qui lui fait considérer son souverain comme le vicaire du prophète, l'ombre de Dieu sur la terre. Il faut ajouter que le prince n'a jamais abusé de la confiance qu'on plaçait en lui. A l'occasion de l'avénement d'Abdul-Aziz, il y eut une de ces réceptions de femmes où tous les honneurs furent pour Ferideh, la nouvelle épouse de Méhémet-Pacha, qui était alors à la tête du cabinet ottoman, ses talens et sa fidélité ayant assuré le trône au frère du dernier sultan, lorsqu'un parti factieux cherchait à élire Mourad-Effendi, fils d'Abdul-Medjid. Ferideh partageait jusqu'à un certain point la puissance de son mari. De même que le grand-vizir était le premier entre tous ses compatriotes, elle était la première parmi les femmes, et ni son esprit ni sa figure ne la rendaient digne d'un pareil rang. Le jour de la fameuse réception au sérail, elle manqua de tact au point que le pacha ne put s'empêcher de lui dire : « Quand Dieu a donné une bouche aux bêtes, c'était pour manger et non pour parler. » On juge si cette dure parole, rapportée à l'ancienne épouse, lui réjouit le cœur. Elle épuise, en parlant de Ferideh, tout ce que peuvent inspirer la rancune et le sarcasme; elle va jusqu'à l'accuser d'un vol de diamans. Elle insiste d'abord sur l'abominable conduite de Ferideh envers la malheureuse Aïcheh, sa fille, qu'elle avait dû laisser entre les mains de cette marâtre.

Les abus d'autorité sont faciles dans le harem, où la vie de famille est inconnue. La loi du Koran, séparant le genre humain en deux catégories distinctes qui n'ont pas une idée, pas une habitude, pas un intérêt en commun, ne permet guère au père de surveiller ce qui se passe dans l'appartement des femmes; ceci est vrai pour les familles riches surtout, car le musulman pauvre, dont le gîte est plus restreint, voit nécessairement mieux ce qui se passe. Ailleurs le selamlik n'a de communication avec le harem que par l'entremise des eunuques et des servantes chrétiennes; un passage secret, bien gardé, relie les deux établissemens, qui rivalisent de luxe et de dépense. Le pacha n'est qu'un hôte chez lui; dans le selamlik, il appartient à ses amis et à ses parasites, dans le harem à ses femmes. Jamais il ne voit ces dernières que vers six heures du soir, lorsqu'il change de toilette en revenant de vaquer aux affaires, et plus tard, lorsque l'eunuque de service le précède, un flambeau à chaque main, jusqu'au seuil de la chambre où il dort. Le matin, ses ablutions faites, il reçoit cependant les personnes de sa famille, ses filles par exemple, mais cette cérémonie n'a pas lieu tous les jours et ne dure que quelques minutes. Le reste du temps, Aïcheh vivait enfermée dans ses appartemens sans autre société que celle des esclaves et de quelques matrones, qui la laissaient

dans la plus profonde ignorance. A cela, Méhémet-Pacha ne voyait pas d'inconvénient; Aïcheh eut, selon le vœu de son père, « les cheveux longs et l'intelligence courte; » elle se laissa marier sans grande résistance au propre fils de sa belle-mère, Chevket, un homme sans valeur personnelle, pauvre et laid. Un matin, le pacha et sa femme firent appeler la jeune fille et lui annoncèrent qu'ils avaient disposé d'elle. Des esclaves la revêtirent d'habits de cérémonie, puis en présence d'une imposante assemblée de femmes eurent lieu les fiançailles, cérémonie qui consiste en une prière prononcée par l'*imam* et suivie de la lecture du contrat. Au milieu de cette lecture, les témoins du futur époux viennent demander le consentement de la fiancée; mais, comme une porte ou un paravent les sépare de celle-ci, ils ne peuvent savoir qui prononce le *oui* fatal. Ensuite eut lieu le couronnement d'Aïcheh par sa belle-mère et la distribution finale de sorbets et de confitures.

A l'automne de 1857, le mariage fut célébré avec l'étiquette ordinaire; jamais plus de splendeurs n'avaient été entassées dans cette chambre du trousseau, dont Mme Méhémet-Pacha nous dit : « J'ai vu des femmes oublier trente ou quarante années de misères, oublier même leur mari, je n'en ai jamais vu qui eussent oublié la *djeiss-odassi*; » jamais foule plus nombreuse ne s'était pressée autour de l'*aski* (1), sorte de dais sous les guirlandes duquel la mariée s'offre aux hommages et à la curiosité. La veille, une grande réception avait eu lieu.—Les amies de la fiancée la conduisent au bain, peignent de khenah le bout de ses doigts et de ses pieds, la promènent autour du harem à la lueur des candélabres. Ce soir-là, elle quitte les compagnes de son enfance, de même que le lendemain du mariage elle fait son entrée dans la société des matrones par le *banquet des gigots*, auquel on attribue des qualités hygiéniques tout exceptionnelles. — Le matin du grand jour, Aïcheh, couverte de diamans jusque sur les souliers, reçut à genoux, avec la bénédiction de son père, la ceinture de diamans, symbole de la dignité de femme. Au moment où elle se releva, une pluie de pièces de monnaie qui portent bonheur tomba sur la tête des spectatrices. Enveloppée d'un voile rose qui cachait absolument son visage, sur lequel on avait fixé d'ailleurs des étoiles et des fleurs de diamans, la jeune épouse attendit au sommet de l'escalier l'arrivée de Chevket, qui se hâta de la conduire à la chambre nuptiale, où il l'installa sous l'*aski* sans avoir soulevé son voile, car il faut attendre la bénédiction de l'*imam*. Après le défilé obligatoire et le repas des femmes, la voix de l'*imam* inter-

(1) Ce trône est, avec le divan brodé d'or, l'unique meuble de la chambre nuptiale le jour du mariage.

rompit l'orgie qui depuis le matin continuait dans le selamlik, et l'époux chercha aussitôt à gagner le harem; mais ses compagnons le poursuivirent selon l'usage. Lorsqu'ils le rattrapent, ils lui donnent des coups sur le dos; autrement ils lui jettent des pantoufles. L'épouse, assise au bout du divan, n'est pas encore conquise; il convient que la maîtresse des cérémonies apparaisse d'abord avec un tapis sur lequel le mari doit s'agenouiller pour prononcer une prière qui est toujours très courte, puis commence la série des supplications respectueuses, qui décident la dame, après une résistance convenable, à lever son voile pour la première fois. Cette faveur est payée par le don d'une épingle de diamans; la veuve qui se remarie n'a pas droit à l'épingle, c'est elle au contraire qui fait un présent.

Les fêtes du mariage d'Aïcheh furent suivies de tant de chagrins et de déceptions que la pauvre femme résolut de s'enfuir pour rejoindre sa mère, qui avait réussi une fois à pénétrer jusqu'à elle. Le pacha, ayant appris cette entrevue, redoubla de mauvais traitemens qui précipitèrent la réalisation d'un projet presque inexécutable en apparence. Après des vicissitudes trop dramatiques pour qu'il n'y en ait pas quelques-unes d'imaginaires, la mère et la fille gagnèrent ensemble l'Égypte. Arrêtées, envoyées en exil, elles parvinrent à force de patience et d'adresse, sous la protection de la famille grecque de Mme Méhémet-Pacha et du jeune Frédéric, à s'embarquer sur un navire européen. Ce navire allait ramener en France M. le marquis de Moustier, récemment nommé ministre des affaires étrangères. Par une complication bizarre, les diplomates turcs couvraient le pont afin de saluer une dernière fois le représentant de Napoléon III, qui était alors l'arbitre de l'Orient, et Kibrizli-Méhémet-Pacha se trouvait au milieu d'eux, ne pensant guère que le fils qu'il avait renié, Djehad, fût à quelques pas de lui, tandis que sa femme et sa fille se cachaient sous des habits européens dans une des cabines réservées aux dames. Les fugitives s'arrêtèrent à Athènes, où leur évasion fit grand bruit, puis elles gagnèrent la France et enfin l'Angleterre; la persécution des Turcs les y a poursuivies, disent-elles, jusqu'à ce jour.

Nous avons retranché de ces mémoires tout ce qui paraissait offrir un caractère romanesque ou seulement exagéré. Il en reste assez pour faire connaître, avec des détails de mœurs dont les voyageurs n'ont pu parler jusqu'ici que par hypothèse, l'effet que le régime polygame produit fatalement sur le caractère et sur le sort des femmes. Ceux qui seraient disposés à croire que leurs vices et leurs malheurs viennent de l'esclavage où on les tient, de l'ignorance où on les laisse, de l'influence enfin des mœurs générales d'un pays où

tout est arbitraire et préjugés, plutôt que du principe même de la pluralité des femmes, trouveront dans les récits de Mme Stenhouse la réfutation de cette erreur. Ils verront les conséquences de la polygamie dans un pays nouveau et plein de séve, sur une société libre, industrieuse, tolérante, unie, quoiqu'elle soit composée d'hommes de toutes les races, fort avancée sous bien des rapports dans la civilisation, et où le baptême est donné au nom de Jésus-Christ.

II.

On sait que la polygamie ne s'introduisit point dans l'église mormonne sans de violens combats qui ont abouti à un schisme. Il n'était pas encore question de ce dogme, dû à une révélation posthume qu'aurait, selon Brigham Young, reçue le premier voyant, Joseph Smith, quand celle qui devait devenir Mme Stenhouse entra dans la société des saints. C'était une jeune Anglaise de Jersey appartenant à la secte baptiste. Vers l'âge de quinze ans, elle était allée en France exercer dans une pension catholique les fonctions de professeur d'anglais. L'isolement exalta chez elle l'ardeur et les scrupules de la foi; souvent, tout en assistant à des cérémonies religieuses étrangères auxquelles sa conscience refusait de croire, elle songeait troublée : « s'il y avait du moins sur la terre un prophète à qui je pusse aller demander que faire pour être sauvée? » Au bout de six ans, elle obtint un congé qui lui permit de rendre visite à ses parens, récemment convertis au mormonisme. La nouvelle de cette conversion lui fut donnée par son beau-frère, qui était lui-même un mormon apostat; il parlait de ses anciennes croyances d'une façon peu flatteuse, mais la jeune fille ne put admettre que les êtres qu'elle vénérait le plus se fussent trompés aussi grossièrement; elle résolut d'étudier cette religion en vue de signaler à sa mère les erreurs qui la frapperaient. Pour cela, elle assista une première fois à un *meeting* mormon, et malgré ses préventions ne trouva dans l'enseignement rien de contraire au christianisme ni à la raison. Son père et sa mère lui parurent remplir leurs devoirs comme auparavant; mais ses sœurs avaient changé, car elles abandonnaient tous les amusemens de leur âge pour de bonnes œuvres. Elle ne tarda pas à être convaincue par les sermons de l'*ancien* Stenhouse. Il lui dit qu'il était le serviteur de Dieu envoyé pour prêcher la délivrance, il l'exhorta vivement au baptême pour la rémission de ses péchés. Tout cela répondait aux désirs de son âme et ne contrariait en rien l'Écriture : l'*ancien* Stenhouse était jeune, éloquent, enthousiaste; elle se laissa bapti-

ser, l'âme débordante de joie, puis elle épousa celui qui l'avait convertie (1849).

C'était une vie sérieuse qu'elle allait commencer en qualité d'épouse d'un missionnaire mormon; mais elle embrassait avec passion tous les sacrifices. Le premier qu'on lui demanda fut, après quatre mois, de se séparer de son mari, chargé d'une mission en Italie. Comme les saints ne reçoivent pour instruire les gentils aucun salaire, M. Stenhouse partit sans bourse ni bagage, laissant sa femme aux prises avec la pauvreté. Elle essaya de se consoler par l'orgueil de le voir choisi le premier de tous les *anciens* anglais pour une mission étrangère, mit un enfant au monde dans la solitude et le dénûment, le nourrit du travail de ses mains, jeûnant par nécessité, priant avec la ferveur d'une foi exaltée, évitant surtout de rien écrire à son mari qui pût le détourner de la grande œuvre qu'il poursuivait. Cependant quelques inquiétudes commencèrent à l'obséder. Dans un dîner chez des frères mormons, elle entendit parler à mots couverts de la polygamie, dont il était déjà question à Utah, mais qu'en Angleterre on considérait encore comme une calomnie inventée pour nuire à la sainte cause. Les craintes et les soupçons qui se joignirent dès lors à ses souffrances matérielles altérèrent gravement sa santé. Non-seulement elle entendait, mais elle voyait des choses étranges. Certains missionnaires enseignaient aux jeunes sœurs que c'était leur privilége de laver les pieds des anciens, de peigner leurs cheveux. Il n'y avait là dedans rien de symbolique, et aux yeux de Mme Stenhouse de pareilles leçons étaient indécentes.

Elle se persuadait toutefois que son mari saurait la rassurer, l'éclairer, lui expliquer tout, et en effet, lorsqu'après une année d'absence M. Stenhouse revint, il rétablit sans peine le calme dans sa conscience et dans son cœur. Pour ne plus la laisser seule aux prises avec les difficultés qu'elle avait si péniblement surmontées, il obtint qu'elle l'accompagnât dans sa nouvelle mission de Suisse. Parlant bien le français, elle pouvait l'aider; néanmoins les missionnaires réussirent médiocrement à Genève. Ils inspiraient de la méfiance malgré leur vie exemplaire, l'abstinence de vin et de toute boisson chaude, qu'ils pratiquaient selon la « parole de sagesse (1), » le courage avec lequel ils supportaient d'autres privations forcées et plus cruelles que la misère impose. Leurs deux enfans faillirent succomber au froid et à la faim. A Lausanne, ils trouvèrent plus de consolations religieuses et plus d'appui matériel. Sur ces entrefaites, M. Stenhouse fut appelé en Angleterre, et il rapporta l'ordre de répandre parmi son troupeau le dogme récent. D'abord il entreprit

(1) L'une des révélations de Joseph Smith.

d'y amener sa femme. Celle-ci n'osa nier la divinité du document, auquel la faiblesse et la passion humaines, pensait-elle, l'empêchaient peut-être de se soumettre; mais le spectre odieux de la polygamie chassa le sommeil de son chevet, la rendit irritable et violente, lui fit haïr jusqu'au nom de l'homme et presque regretter d'avoir des enfans, car sa fille pourrait souffrir un jour ce qu'elle souffrait alors. La réaction vint pourtant; elle demanda pardon à Dieu et à son mari de l'horreur que lui inspirait « le mariage céleste, » elle s'efforça de croire que le soin du salut devait faire taire les jalousies de l'amour et les révoltes de l'orgueil; elle accepta, comptant sur l'aide de Dieu, de répandre la doctrine qu'elle haïssait parmi les nouvelles converties. Sa tâche était rude : enseigner à des femmes honnêtes et pénétrées de la dignité de leur sexe qu'il fallait partager leur mari avec d'autres épouses pour le temps et pour l'éternité, puisque la polygamie devait, selon la nouvelle loi, être en honneur au ciel comme sur la terre! La première à laquelle l'apôtre en rébellion secrète démontra les prétendues beautés du système se trouva être une enfant gâtée, passionnément jalouse de ses droits. Elle fit un bond dès les premières paroles. « Quelle religion d'animaux! » s'écria-t-elle. Quand elle sut que son mari, loin de la discuter, s'y soumettait sans peine, elle eut de violentes attaques de nerfs; puis sa fureur s'éteignit dans la prière et dans les larmes. Il en fut ainsi pour presque toutes les femmes. Quelques-unes tombèrent malades, toutes restèrent fort insensibles à « l'exaltation » qu'on leur promettait dans le ciel, pourvu qu'elles donnassent des épouses à leurs maris. Mme Stenhouse faillit être mise en pièces par une mégère qui ne lui pardonnait pas d'avoir entraîné sa sœur dans des superstitions abominables. Ce fut bien pis quand l'ordre vint aux protestans de Suisse de partir pour « Sion. » Il n'est permis qu'aux vieillards et aux infirmes de mourir dans la servitude; tous les autres doivent vendre ce qu'ils possèdent, abandonner le foyer de leurs ancêtres et gagner la terre promise. La première émigration se composait presque entièrement de bourgeois, dont l'obéissance fut mal récompensée. Ceux que les épreuves du voyage ne découragèrent pas en route périrent presque tous du choléra, qui faisait ravage entre Saint-Louis et les frontières (1853).

La nouvelle de ce désastre exaspéra leurs amis de Suisse, et ce ne fut pas sans peine que M. Stenhouse échappa aux vengeances dont on le menaçait. Il était resté trois années et demie en Suisse et y avait fait malgré les luttes du commencement de nombreux prosélytes. La fin de ses travaux fut de retourner dans la Nouvelle-Jérusalem avec sa femme et ses enfans. D'abord la famille se reposa quelques mois à Londres, où les abus dont elle fut témoin ne

contribuèrent pas à réconcilier Mme Stenhouse avec le dogme polygame. Les femmes mal mariées acceptaient volontiers une croyance qui leur permettait de rompre une chaîne pénible et d'aller chercher à Utah la consécration d'amourettes souvent commencées en Angleterre sous prétexte de conversion; les hommes mécontens de leurs femmes profitaient de la répugnance qu'elles témoignaient de partir avec eux et prétendaient, en les remplaçant par un nombre illimité de compagnes plus avenantes, se conformer à la parole du Seigneur : « celui qui pour l'amour de moi quitte sa femme ou son enfant sera récompensé au centuple. » Les jeunes filles n'étaient pas fâchées d'un ordre de choses qui multipliait leurs chances d'établissement et leur attribuait le droit de choisir un mari qui ne pût les refuser; elles prenaient gaîment le chemin de la terre promise, mais il n'en était de même pour aucune épouse attachée à ses devoirs. Mme Stenhouse, témoin de séductions et d'enlèvemens qui ne lui paraissaient pas convenir au cadre de la mission proprement dite, sentit sa foi fortement ébranlée. Les prédictions de quelques saints sur le prochain anéantissement du monde gentil la laissaient incrédule, la fuite recommandée vers Sion, où chaque homme devait rassembler autour de lui avant le grand jour de colère autant de femmes et d'enfans qu'il en pourrait nourrir, la tentait peu. Sur ses quatre enfans, l'un venait de naître, l'autre était malade lorsque sonna l'heure de l'émigration : elle demanda un délai qui ne fut pas accordé; mais cette fois l'amour paternel fut plus fort chez M. Stenhouse que le fanatisme, et il ne joignit le train d'émigrans qui partit de Liverpool en 1855 que lorsque ses enfans se trouvèrent en état de supporter le voyage.

Dix années d'efforts incessans et désintéressés n'avaient point suffi à payer sa dette envers l'église, car des missions variées dont on le chargea le retinrent malgré lui à New-York jusqu'en 1859. Ce ne fut qu'au mois de septembre de cette année-là que Mme Stenhouse, après le terrible voyage de trois mois à travers les plaines, si souvent raconté, aperçut pour la première fois *Salt-Lake-City*. Tous les émigrans ont éprouvé la même impression en présence de cet éden. Mme Stenhouse ne put retenir une exclamation de ravissement et de surprise; néanmoins, en contemplant l'immense nappe du grand Lac-Salé qui rafraîchit la vallée au milieu d'un cercle d'imposantes montagnes couronnées de neige, il lui sembla faire le premier pas dans sa prison éternelle. A cette époque, la construction d'un chemin de fer à travers les plaines paraissait invraisemblable; comment fuir? Il n'y avait qu'à courber la tête et à subir son destin. Tandis que cette pensée la déchirait, les prières s'élevaient autour d'elle pour remercier le ciel d'avoir mis fin à la cap-

tivité de Babylone, et la chanson populaire : *Hé! les joyeux mormons*, entonnée par des femmes aussi tristes qu'elle-même, lui prouvait trop que tels sentimens exprimés par les lèvres peuvent souvent ne pas être les sentimens du cœur.

Un excellent accueil fut fait aux Stenhouse. Ayant compté parmi les plus zélés missionnaires, ils étaient généralement estimés et avaient en outre un cercle nombreux de connaissances personnelles. Le président Brigham Young les invita l'un des premiers; sa bonhomie, l'aménité de ses manières, rassurèrent d'abord Mme Stenhouse. Les femmes auxquelles il la présenta lui parurent toutes aimables et bien élevées : on a exagéré probablement leur nombre; elle n'en connut que dix-neuf. La première habitait encore le *cottage* dit *Maison-Blanche*, où Brigham Young s'établit en arrivant à Utah; dans la *Ruche*, résidence officielle du président, demeure une des sœurs Decker qu'il a toutes deux épousées; la *Lion-House* est disposée pour le logement du plus grand nombre de ses femmes. Le rez-de-chaussée renferme la cuisine, les offices, la salle à manger, tout cela sur une grande échelle comme il convient aux besoins d'une famille nombreuse. Les étages supérieurs sont divisés en appartemens plus ou moins vastes selon le nombre des enfans et l'importance accordée à la dame. Le prophète déjeune à la Ruche quand il y a passé la nuit, mais d'ordinaire il dîne à la *Lion-House*. Dès trois heures de l'après-midi, la cloche sonne, et les mères, ayant chacune ses enfans autour d'elle, se réunissent à la table que préside Brigham Young. Le repas est simple, mais copieux. A sept heures du soir, nouveau coup de cloche et réunion au salon, qui se trouve au premier étage. Quand tous les membres de la famille sont assemblés, on ferme les portes, puis le prophète prie pour Sion et pour le royaume (1). Il a encore six autres maisons habitées par ses femmes, qui jouissent de toutes les aisances de la vie, mais sans luxe et sans extravagance, à une ou deux exceptions près. Elles sont laborieuses en général, la sainteté du travail étant proclamée à Utah, et une foi robuste les aide à porter leur croix en fidèles épouses et en bonnes mères. Leur mari a des égards pour elles toutes; cependant on lui reproche de marquer trop de prédilection à sa favorite Amélie. Au théâtre, où toutes ses femmes ont leurs places réservées, Amélie est seule avec lui dans sa loge; au bal, il danse une fois avec chacune de ses femmes, mais d'abord et aussi souvent qu'il peut avec sa favorite.

Nombre d'apôtres blâment cette préférence, d'autant que Brigham

(1) La doctrine mormonne enseigne que dans l'autre monde les descendans de chaque homme formeront son royaume. De là le désir d'avoir une famille nombreuse pour être un plus puissant monarque.

a plusieurs fois déjà changé de favorite, et que les faiblesses admises en Turquie doivent être, bien entendu, bannies du royaume céleste. Le mari mormon se pique de distribuer équitablement ses faveurs. Tantôt il donne un jour, tantôt une semaine à chacune de ses femmes alternativement. D'ordinaire la meilleure part est faite à la première femme. Si l'époux en a trois par exemple, il partagera la semaine en trois parts égales et réservera le septième jour à la première, pourvu qu'une nouvelle épouse ne réclame pas ce surplus; en ce cas, il ferait un appel délicat à la générosité des autres, qui, ayant toutes eu leur jour, ne doivent pas le refuser à la dernière venue. Certains maris prévoyans ont soin d'avoir des femmes sur les différens points du territoire, ce qui est commode en voyage, et les patriarches campagnards choisissent surtout leurs compagnes en vue de réunir des ouvrières utiles; l'un d'eux, ayant déjà une ménagère, une couturière et une tisseuse, cherchait encore une institutrice pour les enfans. De leur côté, les femmes d'expérience tirent parti de cette disposition du caractère mormon à estimer le côté pratique des choses en s'attachant leur mari par de bons repas et un intérieur confortable. Cette séduction est souvent plus puissante que celle de la jeunesse et de la beauté. Beaucoup de dames se résignent à la vie commune avec leurs rivales dans la crainte que le maître ne trouve ailleurs un dîner plus à son goût.

M[me] Stenhouse, qui haïssait déjà le dogme polygame en théorie, trouva la pratique mille fois plus révoltante qu'elle ne l'avait imaginée. Du moins l'enseignement de cette loi avait-il été accompagné de restrictions faites pour rassurer les femmes : outre le consentement de Brigham au nouveau mariage, il fallait le consentement de la première femme, celui de la jeune fille et de sa famille, mais en réalité la volonté du président suffit; par elle tout est facile, sans elle tout est impossible. Il est vrai qu'on demande le consentement de la première femme; mais, si elle le refuse, on s'en passe, et ce refus, qui n'a d'autre effet que d'empêcher la nouvelle venue d'entrer dans la maison, produit des querelles domestiques dont le mari ne manque pas de prendre prétexte pour s'éloigner. D'ailleurs un certain nombre de dames recrutées parmi les plus vieilles, parmi celles surtout qui n'ont pas d'enfans, entreprennent de persuader à la victime qu'elle ne peut que par l'obéissance échapper à la malédiction prononcée contre la mère du genre humain. De la douceur elles passent aux menaces; le dieu des mormons est un dieu de vengeance. Souvent la femme, après avoir lutté avec toutes les forces de l'amour, arrive au dégoût et à l'indifférence que le mari abusé prend pour de la résignation, ou bien il se peut que la première et la seconde épouse deviennent amies afin de mieux lutter contre une

troisième : aussi le mari préfère-t-il, dans l'intérêt de son propre repos, que ses femmes se haïssent; mais alors la haine de la mère passe aux enfans, ce qui fait des frères et sœurs autant d'ennemis. Le père ne peut avoir grande influence sur ces derniers, puisqu'il ne vit pas au milieu d'eux; il n'a pas de foyer proprement dit, étant chez chacune de ses femmes comme à l'hôtel.

Mme Stenhouse était arrivée à Salt-Lake-City un peu avant la saison des bals qui donnent aux mormons tant de ridicules. L'homme le plus vieux se croit le droit de danser et de faire la cour aux jeunes filles, eût-il déjà une douzaine de femmes. Brigham n'a-t-il pas dit que tous les frères étaient des jeunes gens jusqu'à la centième année? Les épouses font donc *tapisserie* (*sit as wall flowers*) le long des murs, tandis que leur mari se laisse prendre sous leurs yeux aux coquetteries d'une fillette pour laquelle il exige que sa famille soit aimable. Ce fut dans un bal que le président Heber C. Kimball présenta successivement à Mme Stenhouse cinq de ses femmes. « N'en avez-vous pas d'autres? lui demanda-t-elle. — Mon Dieu, si ! J'en ai plusieurs à la maison et une cinquantaine environ dispersées sur la terre. Je ne les ai jamais vues depuis qu'elles m'ont été scellées à Nauvoo, et j'espère bien ne jamais les revoir ! »

Combien de telles paroles devaient paraître choquantes à une femme, seule maîtresse jusque-là des affections de son mari ! mais ce n'est encore que le côté comique, pour ainsi dire, de la question. L'inceste est accepté sans scrupule à Utah; on considère comme une chose toute simple d'épouser à la fois deux ou trois sœurs. Mme Stenhouse a connu un homme marié à sa demi-sœur, d'autres qui avaient pris pour femmes la mère et la fille. L'un de ces derniers épousa une veuve, mère de plusieurs enfans; il parvint à se faire aimer d'une des jeunes filles et l'épousa ensuite. Il faut reconnaître que la mère, après s'être opposée de tout son pouvoir à cette détestable union, finit par céder son mari à sa fille; le fait n'est pas moins constant que celle-ci donne des enfans à son beau-père dans la maison qu'elle habite avec sa propre mère. De pareilles infamies sont la condamnation du mormonisme. Mme Stenhouse le reconnut, et les *dons* (1) qu'elle reçut, selon l'usage, avec son mari ne modifièrent en rien cette opinion malgré les lumières qu'ils sont censés conférer. Quand elle voyait une mère de famille réduite aux plus grossiers travaux, tandis que le mari dépensait joyeusement la fortune commune auprès de quelque jeune fille, quand elle voyait une étrangère nouvellement convertie et arrivée avec un convoi d'émigrans, livrée par celui qui avait abusé de son

(1) Rites secrets dont les ennemis des saints ont beaucoup médit, et qui en réalité ne donnent lieu à aucune indécence, selon le témoignage de Mme Stenhouse.

inexpérience aux caprices, parfois aux cruautés de la première épouse, quand elle assistait aux scandales de toute sorte qui n'ont d'autre excuse que le devoir de peupler le royaume, elle se demandait avec horreur où était l'esprit de Dieu dans tout ceci. Les preuves qu'elle donne de la misère morale des intérieurs mormons sont nombreuses et saisissantes; mais sa propre expérience surpasse en intérêt tout le reste.

Dans le récit dont elle est l'héroïne vibre une note de passion et de douleur plus persuasive que tous les raisonnemens. « J'avais habité deux ans la cité du Lac-Salé, dit-elle, quand un jour Brigham Young me fit demander. J'allai le voir, et il me pria de m'occuper d'une jeune orpheline à laquelle il portait beaucoup d'intérêt et qui « ne se sentait pas bien, » ce qui signifiait, comme je le découvris dans la suite, qu'elle était tout près de l'apostasie. J'acceptai la tâche de bonne foi, pris la jeune fille dans ma maison et trouvai en elle une douce et charmante personne très malheureuse, très délicate... Plusieurs de mes amies fixées depuis longtemps au Lac-Salé me recommandèrent de me tenir sur mes gardes. Les avertissemens pénibles ne sont jamais lents à venir : cette fois ils se trouvèrent justifiés; mais je ne soupçonnais rien, et une sincère amitié nous unissait, la jeune fille et moi... Elle resta longtemps, jusqu'à ce que sa santé fût devenue si faible qu'elle dût retourner chez elle. On vint alors me dire que mon mari lui faisait de fréquentes visites et qu'il l'épouserait. Dans mon indignation, j'interrogeai M. Stenhouse, il m'affirma qu'on m'avait trompée; cependant il était beaucoup moins souvent à la maison, et, sans savoir ce qui l'occupait, je sentais que ce devait être quelque chose de très absorbant. L'usage ne veut pas qu'une mormonne demande à son mari où il va le soir après avoir fait sa toilette, et les effets de cette odieuse religion doivent être indestructibles, puisque aujourd'hui encore, bien que les choses aient changé et que mon mari soit tout à moi, je n'ose souvent lui dire : — Où allez-vous? — d'où venez-vous? — La confiance, sans laquelle il n'est point de bonheur possible, ne peut jamais entièrement renaître. — Peu à peu j'en vins à penser que Brigham-Young avait quelque dessein secret en me confiant sa protégée; la force me manqua pour aller la voir comme par le passé. J'avais trop clairement compris que mon mari croyait de son devoir de prendre une nouvelle femme.

« Les symptômes de cette résolution sont toujours les mêmes et infaillibles. Quand un mormon redouble de ferveur religieuse et d'assiduité aux divers *meetings*, quand il témoigne des scrupules, la crainte que le Seigneur ne lui pardonne pas de négliger ses commandemens, on peut être sûr qu'il s'occupe d'un choix auquel le poussent et l'aident ses frères, aussi consciencieux que lui-même. Ce

choix ne se fixa pas sur la malade. Il faut, dans l'intérêt des enfans, que la femme soit jeune et saine; la fiancée de mon mari était en outre fort jolie. Alors commença la tâche pénible de lui faire la cour, tâche pénible, je suis forcée de l'admettre, puisque mon mari me l'affirma. Il s'en acquittait cependant avec un zèle qui eût paru indiquer le contraire; à peine prenait-il le temps de souper, tant cette nouvelle mission l'absorbait; mais, quelque compassion que m'inspirât le douloureux effort dont il se vantait, je croyais, je crois encore que mon chagrin effaçait le sien; il touchait parfois au délire. Je passais les jours et les nuits dans de telles crises que l'on craignit pour ma vie, car la maladie morale dont je souffrais revêtait toutes les apparences de la consomption. A chaque instant, je me représentais mon mari auprès d'elle, je voyais tout... S'il n'avait pas été le meilleur des hommes, peut-être aurais-je réussi à me détacher de lui; mais, me rappelant son amour d'autrefois, je voulais croire qu'il n'agissait que sous l'empire d'une religion que je n'osais encore juger fausse en l'abhorrant. Si tout cela était vraiment la loi de Dieu, il fallait s'y soumettre, quitte à mourir. Brigham et toutes les autres autorités me répétaient qu'il n'y avait pas d'exaltation possible dans le ciel pour quiconque se dérobait à cette croix. Pour ma part, j'eusse volontiers renoncé à l'exaltation promise, mais les intérêts de mon mari passaient avant les miens; il se serait cru condamné, s'il n'avait point pratiqué la doctrine polygame. Je consentais à me dévouer pour lui, et puis il suffisait que j'entrevisse ma rivale pour retomber en rébellion ouverte...

« Pendant une absence de mon mari, j'essayai de la recevoir afin de m'habituer à mon supplice. Elle vint; j'avais invité du monde, ne pouvant supporter la pensée d'un tête-à-tête avec elle, et je suppose qu'elle ne trouva pas beaucoup plus de plaisir que moi-même à cette réunion. J'attendais impatiemment qu'elle partît; quand elle ne fut plus là, je me promis de renouveler l'entrevue, mais la seconde fois je fus sans force et dus la congédier sous le prétexte d'une indisposition. A partir de ce jour, j'y renonçai : elle était gentille cependant, et m'aurait plu dans d'autres conditions. Sur ces entrefaites, la personne qui m'avait inspiré une première jalousie me fit appeler; elle était plus malade que jamais et ne pouvait vivre longtemps. J'appris de sa bouche qu'elle avait quitté ma maison, ne voulant pas me faire souffrir. M. Stenhouse lui avait parlé de mariage, et, quoiqu'elle l'aimât, elle l'avait évité par égard pour moi. Un tel exemple d'abnégation est si rare à Utah que je la considérai presque comme un ange; mais je sentis en même temps avec amertume que l'on m'avait trompée.

« Un mormon polygame ne peut être sincère; mon mari l'était plus que personne, et les circonstances l'avaient contraint à mentir.

Il voulait éviter les scènes de désespoir où je l'épouvantais par mille injures contre Joseph Smith, Brigham et tous les chefs de l'église. Selon lui, c'était le plus grand des péchés, et je le voyais si malheureux que je finissais par croire que j'avais tort. Néanmoins je n'eusse jamais fait une bonne *sainte*, car la confession de ma rivale me consola sous certains rapports. J'espérai que l'heureuse fiancée apprendrait quelque jour qu'elle n'avait pas été le premier, l'unique amour de mon mari après moi-même. J'ai honte d'avouer ce sentiment; mais vraiment les jeunes filles se mettaient en tête avec trop de facilité que l'on n'avait jamais aimé avant de les rencontrer. Peut-être les hommes étaient-ils jusqu'à un certain point responsables de cette erreur. Le temps approchait où il me faudrait traverser la plus terrible épreuve à laquelle une femme puisse être appelée, celle de donner une autre épouse à mon mari. Je l'attendais comme une condamnée attend son exécution. Mon mari, soit pitié, soit crainte de perdre pour toujours la paix domestique, paraissait triste aussi. Le jour funeste arriva : bien entendu, je ne dormis pas la nuit précédente. Je devais sous peu devenir mère, et il me semblait que je n'aurais pas même la force d'atteindre ce moment-là. Néanmoins je fis mes préparatifs pour me rendre à la Maison des Dons (1). La matinée était belle, mais, si elle inspirait à d'autres l'espérance et la joie, elle ne m'apportait à moi que l'angoisse. Je ne pus même, tant l'émotion m'étouffait, parler à mes enfans, qui ne se rendaient pas compte de cette douleur résolûment contenue. Quant à mon mari, ses pensées devaient être avec sa fiancée; je me gardai de le troubler. Nous allâmes à la Maison des Dons; là, devant l'autel, la première femme doit faire acte de foi en plaçant la main de sa rivale dans celle de son mari. A la question de Brigham Young : « consentez-vous à donner cette femme à votre mari pour être son épouse légitime dans le temps et dans l'éternité? En ce cas, placez sa main droite dans la main droite de votre mari, » je répondis comme il le fallait; mais le moyen de rendre ce que j'éprouvai! Les tortures de toute une vie furent rassemblées dans ce seul moment. Après je sentis que j'avais tout déposé sur l'autel, qu'il ne me restait plus de sacrifice à faire au monde.

« J'avais donné mon mari à une autre. Quant à rien recevoir en retour, il n'y fallait pas compter; mon mari était tout aux sentimens d'un nouveau marié,... plus d'intimité possible entre nous... Dès ce matin-là, je commençai à dissimuler avec lui. Lorsque ma douleur éclata, ce fut sous forme de colère; jamais je ne lui demandai de sympathie. En rentrant chez nous, ce chez-nous qui me devenait odieux, puisque la jeune femme devait y vivre, il me dit cependant :

(1) Mme Stenhouse paraît ainsi désigner le temple.

— Vous avez été brave, mais ce n'est pas si dur après tout, n'est-ce pas? — Il avait été trompé par mon calme; notons en passant la pénétration des hommes! Le reste du jour je surveillai leurs regards, leurs moindres paroles. Tantôt je voulais ressaisir mon mari, tantôt sa seule vue me faisait horreur, je me disais qu'il n'y avait pas de justice dans le ciel. Pourquoi Dieu permettait-il à ses fils d'aimer sans entrave, tandis que ses filles, considérées comme des vases particulièrement fragiles, étaient forcées de chasser de leur âme les tendresses humaines les plus légitimes? Dans le silence de la nuit et de ma chambre, je pus enfin donner un libre cours à mon désespoir; une contrainte plus longue m'aurait rendue folle. Ce que fut pour moi cette nuit-là, puisse la créature la plus abandonnée de Dieu ne le savoir jamais! Tout était fini, il ne me restait qu'à supporter la misérable réalité de tous les jours. Comment ai-je vécu? »

Mme Stenhouse comptait alors quinze années de vie conjugale. Depuis elle a reconquis le bonheur brisé à cette époque; elle croit pouvoir parler sans haine et sans amertume de ces secondes femmes, qui sont à plaindre, dit-elle, car une rivale les menace à leur tour, et qui auparavant, si elles ont du cœur, se sentent coupables devant la première épouse au point de n'oser témoigner d'affection à leur mari sous les yeux jaloux qui l'observent sans cesse. Quelques-unes pourtant sont moins délicates, et se comportent de façon à choquer toutes les convenances. Il y en a qui se marient sans aucun souci religieux et dont l'absence complète de principes a les plus fâcheuses conséquences; celles-là profitent et abusent des avantages d'une loi de divorce presque aussi large que la loi du mariage, et qui est la vraie revanche du sexe opprimé. La règle est qu'un homme peut se marier autant de fois qu'il lui plaît et que la femme ne *doit* être mariée qu'une fois, mais de par la protection de Brigham Young il y a des accommodemens. Plus d'une femme s'est trois ou quatre fois donnée pour la vie éternelle; elle rencontre ses anciens maris sans aucun embarras, reste souvent en bons termes avec eux tous, et par aventure retourne au premier. Brigham lie et délie avec une étonnante facilité. On l'a entendu dire dans ses accès de gaîté : « Le divorce ne vaut pas le papier sur lequel on l'écrit, cependant beaucoup de gens en veulent, et ces dix dollars (1) sont autant d'*épingles* pour mes femmes. » Mais bien des malheureuses ne trouvent dans leur douleur ni le courage de quitter le mari qui les néglige, ni assez de fierté pour se tenir complétement à l'écart quand une nouvelle venue les supplante. Quelques-unes deviennent folles;

(1) C'est la somme que l'on paie au clerc qui rédige l'acte.

Mme Stenhouse en connaît qui ont tenté de s'empoisonner. Encore les riches peuvent-ils garder quelques ménagemens, installer chacune de leurs femmes par exemple dans une maison séparée, mais chez les pauvres la polygamie est ignoble. A peine si un rideau tendu à travers l'unique chambre sépare les femmes. Beaucoup de mormons qui jouissent d'une aisance relative ne peuvent donner à leur famille en perpétuelle discorde qu'une seule cuisine et un seul salon. Pauvre ou riche, le mari a ses tribulations, quoique *la joie soit censée le but suprême de sa vie*. S'il ne se soucie pas d'avoir un harem, on le lui impose en affectant de douter de sa ferveur. La polygamie n'est que l'instrument d'une politique habile. L'homme chargé de plusieurs femmes abjure sa liberté, les chefs du pouvoir le savent bien; c'est pourquoi ils pressent leurs adeptes de se marier, l'apostasie devenant presque impossible au patriarche. L'un d'eux réussit néanmoins, raconte Mme Stenhouse, à concilier ses devoirs d'époux et ses aspirations vers la liberté. Il trouva moyen de s'enfuir en Californie avec ses deux femmes: la première, qui avait des enfans, resta ensuite auprès de lui, l'autre reçut une part considérable de sa fortune à titre de compensation, et redevint demoiselle; mais ceux qui ont des enfans de plusieurs lits et qui ne peuvent se résoudre à les abandonner restent forcément citoyens d'Utah. Pour peu qu'ils aient quelque générosité dans l'âme, leur sort au milieu de prétendues délices n'est rien moins qu'enviable. Les actes du mari polygame sont observés, critiqués, il devient l'esclave de ses propres femmes, rien n'échappe aux espions qui l'entourent: « lorsque le cœur d'une femme est inquiet, comme le dit fort bien Mme Stenhouse, ses yeux n'ont garde de se fatiguer. » L'amour maternel la soutint, quant à elle, et l'affection de son mari, bien que nécessairement partagée, ne lui manqua jamais. Elle n'en profitait pas pour se plaindre; son énergie la préserva de la suprême humiliation, celle de laisser voir à sa rivale qu'elle fût jalouse. M. Stenhouse lui disait souvent: « Vous vous y habituez, n'est-ce pas? — Je déclare avec orgueil, ajoute-t-elle, que je ne m'y habituai jamais. » Comment se serait-elle habituée par exemple aux confidences de la mère de la jeune épouse qui venait lui parler des amours de sa fille? Comment aurait-elle assisté avec un calme réel à certain petit manége de correspondance qui se passait sous ses yeux? Elle surprit, elle lut ces lettres, elle y vit exprimée par la femme de son mari des transports dont elle n'avait point l'idée. C'était pendant les nuits de la lune de miel qu'elle se livrait à ces indiscrétions chèrement expiées par le désespoir qu'elle en tirait.

Elle employa les quinze mois du règne de la nouvelle épouse, qui redoublait chaque jour d'exigences, à interroger sa foi, à étudier les

origines du mormonisme et la prétendue révélation concernant la polygamie. Le résultat de cet examen fut la perte de toutes les illusions qui l'avaient conduite à une sorte de martyre. La certitude que sa religion était fausse mit le comble au malheur de Mme Stenhouse, car son mari devait croire tout ce qu'elle ne croyait plus. Membre de l'église depuis 1845, il n'avait cessé de consacrer ses talens à prêcher et à écrire en faveur du mormonisme, sans préoccupation de ses propres intérêts ni de ceux de sa famille; il passait pour être dévoué corps et âme à Brigham Young, qui représentait à ses yeux le serviteur de Dieu par excellence. Tels avaient été en effet pendant des années les sentimens de l'*ancien* Stenhouse; mais peu à peu les fréquens voyages qui le mettaient en rapport avec les gentils minèrent sourdement la ferveur de sa foi. Ces relations extérieures sont toujours funestes au pouvoir de Brigham Young, qui ne permet pas que ses enseignemens soient discutés le moins du monde. « Aux jours de Joseph Smith, dit-il dans un de ses sermons, la première manifestation de l'apostasie était la pensée que Joseph fût susceptible de se tromper. Quand un homme convient de ce sentiment, c'est un pas vers l'apostasie; il n'a plus qu'un autre pas à faire pour être retranché de l'église. »

Or Stenhouse en était depuis longtemps à ce premier pas de la discussion intime; devant les vertus de certains gentils, son jugement se refusait à croire que tous ceux qui n'accepteraient pas comme divine la mission de Joseph Smith dussent être damnés; sa piété même se révoltait contre le ton des enseignemens du tabernacle qui prétendaient intervenir dans les questions temporelles les moins dignes d'arrêter l'attention d'un apôtre. Les travaux qu'il publiait dans le *Télégraphe*, journal dont il était directeur, se ressentirent des doutes qui commençaient à le tourmenter et que sa femme, on peut le croire, ne contribua pas médiocrement à développer en lui. Bientôt l'indépendance de ses idées fut qualifiée de rébellion et d'apostasie. A la suite d'un article sur le progrès publié le 2 octobre 1869, il fut rejeté de l'église avec six autres, accusés comme lui de n'être pas assidus à l'école des prophètes. Cette mesure arbitraire acheva de le désabuser; il déclara que, ne croyant plus à l'infaillibilité du pape mormon, il devait en effet être rayé de la liste des saints. Sa femme demanda naturellement à partager son sort, et le désir qu'elle exprimait fut exaucé d'une façon aussi brutale qu'inattendue : ils furent tous deux arrêtés à quelques jours de là par quatre hommes masqués, en rentrant chez eux par une nuit noire, et fouettés indignement. Si M. Stenhouse eût été seul, il est probable que les agresseurs, qui étaient, à n'en pas douter, des agens de police, l'eussent tué comme le fut naguère le docteur Ro-

binson (1). Bien entendu, les autorités supérieures feignirent de se livrer à des recherches dont l'hypocrisie ne trompa personne.

Mme Stenhouse n'insiste pas sur ces hideux détails. Échappée enfin à la loi de fer de Brigham Young, elle n'a écrit le livre qui nous occupe que pour initier le monde chrétien aux horreurs de la polygamie. Elle en montre aussi les ridicules. Un jeune mormon par exemple épouse fréquemment une femme assez vieille pour être sa grand'mère, et qui, portant son nom dans la communauté, attend la gloire d'une union plus intime au temps de la résurrection. C'est le même sentiment qui dicte les mariages par procuration. L'une des femmes de Brigham Young est scellée à Joseph Smith, dont Brigham occupe la place en ce monde; mais femmes et enfans retourneront là-haut à Joseph. On cite une dame qui voulut être scellée à Jésus, le Christ ayant, selon la foi mormonne, consacré la polygamie en épousant plusieurs femmes, entre autres les sœurs Marthe et Marie, témoin les noces de Cana, où il jouait le rôle du marié. Brigham Young lui répondit qu'il ne pouvait aller aussi loin, mais qu'elle aurait le meilleur après Jésus-Christ, c'est-à-dire Joseph Smith. Ces mariages de foi peuvent être exclusivement spirituels, si la dame est vieille ou laide et ne plaît pas au remplaçant de son fiancé céleste. Quoi qu'il en soit, le principe dominant du mormonisme est le mariage. L'homme et la femme ne sont pas parfaits l'un sans l'autre, et ne parviendraient, dans le célibat, qu'à l'état de serviteurs des saints. La gloire éternelle d'un mormon dépendra du nombre de ses femmes, la gloire d'une mormonne du nombre de ses enfans. Le but de cet enseignement est assez clair; il s'agit de recruter le plus de saints possible pour la prospérité du royaume dont Brigham est le chef, en attendant le règne de Dieu. Ce qui s'explique moins bien, c'est le baptême par procuration : une Française mormonne s'est fait baptiser pour l'impératrice Joséphine et son fils pour Napoléon Ier. Washington a reçu le même honneur; il est membre de l'église en la personne du juge Adams de Springfield.

On comprend que de pareilles grossièretés, jointes à de pareilles folies, suffisent à désabuser les honnêtes gens d'Utah. Longtemps le mormonisme a été protégé par l'isolement que formaient autour de son berceau des distances infranchissables, longtemps une apparence de persécution lui a prêté du prestige, mais sa prospérité même l'a perdu. Les richesses découvertes sur le territoire d'Utah ont attiré en foule les gentils, dont le voyage est désormais rendu facile par la construction du chemin de fer du Pacifique. Or il n'est

(1) Le *Tabernacle* insinua qu'il avait trouvé la mort dans une querelle de jeu. Voyez sur cette affaire *la Crise du mormonisme* dans la *Revue* du 1er février 1872.

pas une jeune fille mormonne qui, voyant de près les devoirs et les joies que la société chrétienne impose et accorde aux femmes, ne soit tentée d'aller chercher dans son sein le respect avec l'indépendance. Elles ont vu souffrir leurs mères, elles sont dégoûtées de bonne heure par les professions de foi libertines des jeunes saints dépravés tout enfans, elles aspirent à devenir la compagne d'un homme au lieu de rester sa servante avilie. Du moins les esclaves du polygame d'Orient sont-elles aveuglées sur leur sort misérable par le plaisir de la parure, par les délices d'une oisiveté fastueuse, par l'ignorance de priviléges qu'elles ne peuvent envier, ne les connaissant pas. Moins heureuses, les mormonnes voient autour d'elles ce qui leur est refusé, elles en comprennent la valeur, plusieurs même vont jusqu'à sentir qu'après avoir été le principal attrait du mormonisme entre les mains d'imposteurs habiles à exploiter les passions humaines, elles peuvent par leur influence contribuer puissamment à sa ruine, déjà commencée. Aussi le harem mormon disparaîtra-t-il sans aucun doute avant le harem musulman, qui a sur lui l'avantage de la logique, car toutes les vertus sont supposées absentes, et la beauté y est gardée sous verrous. Jusque-là on pourra entreprendre la défense de l'un ou de l'autre en évoquant certaines exigences sociales, surabondance et précocité des femmes dans les climats ardens pour les Turcs, nécessité de hâter l'accroissement d'une société nouvelle pour les mormons; mais ce qu'on ne pourra plus répéter avec plusieurs voyageurs lorsqu'on aura lu l'éloquent exposé de Mme Stenhouse, c'est que la polygamie ait en Utah la sanction des femmes, qu'elle leur inspire même un enthousiasme suffisant « pour leur faire préférer les joies du harem à celles de l'amour et de la liberté. » Ce qu'on ne pourra plus soutenir avec lady Wortley Montagu, après avoir entendu Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, c'est que l'islamisme fasse un sort honorable et délicieux à la plus belle moitié du genre humain. Que les législateurs se servent de la polygamie comme d'un instrument précieux, que les hommes sensuels dont elle flatte la perversité l'affublent de prétendues consécrations célestes, que l'on évoque la Bible pour justifier le Koran et la révélation de Joseph Smith, soit! Il n'en est pas moins vrai que la femme refuse partout son suffrage au dogme polygame. En Orient comme en Amérique, la femme, qu'elle se borne à sentir ou qu'elle se pique de raisonner, est victime de cette loi; son autorité manque à l'organisation de la famille, sans laquelle il n'est pas de religion ni d'empire. Voilà ce qui ressort clairement des analogies et des contrastes de deux livres écrits sous des inspirations très différentes, mais qui peuvent servir de bases à un même plaidoyer.

TH. BENTZON.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

IV.

L'HISTOIRE ET LES ÉLÉMENS DE LA CIVILISATION. L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE RUSSIE (1).

Après avoir étudié le sol de la Russie et les races d'où est sortie la nation russe, nous voudrions chercher quels élémens de civilisation lui ont été apportés par l'histoire, comment les siècles ont confirmé ou corrigé les influences de la race et du climat, quels traits ils ont donnés au caractère du peuple, quelles bases à sa culture et à ses institutions. « On sait suffisamment l'histoire des temps barbares quand on sait qu'ils ont été barbares, » dit, à propos de la Russie avant Pierre le Grand, un des philosophes du XVIII[e] siècle (2). Les Russes eux-mêmes, selon le point de vue ou la convenance du moment, se vantent tour à tour d'avoir un passé ou de n'en avoir point. Leur existence nationale a été plusieurs fois brisée d'une manière si brusque et coupée en phases tellement opposées que l'une et l'autre prétention se peuvent justifier. Le peuple russe a subi son histoire plutôt qu'il ne se l'est faite; au lieu d'être son œuvre personnelle, comme dans les pays de l'Occident, elle a été plus passive qu'active : ce sont les événemens qui la lui ont imposée au lieu de la laisser sortir du libre développement de son génie national. A cet égard, l'histoire de la Russie ressemble moins à celle des nations

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1873.
(2) Condillac, *Histoire moderne*, t. VI.

européennes qu'aux annales des peuples asiatiques. Venue du dehors ou d'en haut, de l'étranger ou du pouvoir, elle est souvent restée tout extérieure ou toute superficielle; elle a, pour ainsi dire, passé par-dessus le peuple russe, et, l'ayant parfois courbé profondément, elle pèse encore sur ses épaules.

Ce n'est ni dans le climat, ni dans la race, c'est dans la géographie et dans l'histoire qu'il faut chercher les causes de l'infériorité de la civilisation russe. Beaucoup, les catholiques surtout, en trouvent le principe dans l'adoption d'une forme inféconde du christianisme, — d'autres, les Allemands surtout, dans l'absence de l'influence germanique, — double défaut parfois réuni sous le nom de *byzantinisme*. Pour quelques-uns, c'est la privation de l'héritage classique; pour le plus grand nombre, c'est la domination mongole et le joug asiatique. Les Russes ont eux-mêmes demandé à leur passé le secret de leurs destinées; le goût des études historiques, qui a été l'honneur du XIXe siècle, s'est fait sentir en Russie comme en Occident. Grands et petits, les historiens russes ont toujours devant eux le même problème : placée entre l'Europe et l'Asie, ayant du sang de l'une et de l'autre, la Russie est comme issue de leur mariage; de laquelle des deux est-elle la fille au point de vue moral ou politique? Nous avons à nous faire, pour le développement social, la même question que pour le sol ou la race : en quoi la Russie est-elle européenne, en quoi est-elle asiatique? De l'évolution historique du peuple russe dépendent ses destinées naturelles. Les siècles de sa longue enfance l'ont-ils, par une éducation analogue, disposé à la vie européenne ou bien l'ont-ils façonné à une culture propre, originale, foncièrement distincte de celle de l'Occident? Pour emprunter les termes d'un de ses principaux écrivains, la différence entre la Russie et l'Europe est-elle dans le degré ou dans le principe même de la civilisation (1)? C'est là le point autour duquel tournent toutes les questions soulevées en Russie. Il ne s'agit de rien moins que de la vocation du pays et du peuple. Pour acclimater une civilisation, il ne suffit point d'un sol propice, il faut que la nation où elle est transplantée y soit déjà préparée par la culture plus encore que par la race ou le climat. Chez le peuple russe, si longtemps disputé entre des influences contraires, la solution d'un pareil problème est loin de demeurer théorique; c'est une question vivante d'une application pratique, qui doit décider de la marche même du pays. En Russie, c'est sur l'histoire que se fonde la diversité des opinions; les partis historiques y remplacent les partis politiques, ou mieux, les tendances qui tiennent lieu de partis ont pour point

(1) M. Samarine, *Iézouity i ikh otnochénié k Rossii*, p. 301.

de départ une conception différente de l'existence nationale. Tel est l'objet de la querelle qui sous différens noms s'agite depuis Pierre le Grand entre les vieux Russes et leurs adversaires, entre Moscou et Pétersbourg, entre les slavophiles et les occidentaux.

I.

La civilisation européenne s'est fondée sur une triple base, l'élément chrétien, l'élément romain ou classique, l'élément germain ou barbare. Toutes les nations de l'Europe se sont formées sous ces trois influences, dont les diverses combinaisons ont enfanté la diversité de génie des peuples, et dont l'union ou la lutte a fait le fond de leur histoire. Ces trois grandes assises sur lesquelles repose la culture occidentale se retrouvent-elles dans les fondations de la Russie? En creusant assez avant, on les y découvre; mais elles n'y ont ni les mêmes proportions ni la même place.

L'antiquité ne connut de la Russie que les bords du Pont-Euxin. Les Grecs n'y jetèrent d'établissemens que sur les côtes : les Romains n'y eurent guère qu'une domination nominale. Chez les premiers, ces vastes plaines passaient pour être vouées à la nuit éternelle des Cimmériens; pour les derniers, les régions au nord du Danube et de la Mer-Noire étaient une sorte de Sibérie où ils envoyaient les criminels d'état. La Russie était une terre trop compacte, trop continentale, pour la civilisation antique, qui, cheminant le long des côtes, ne sut occuper que les contrées les moins vastes ou les plus maritimes. Déjà la Germanie lui avait opposé une masse trop épaisse et un climat trop rigoureux pour être pénétrée par elle; la Russie fut à peine effleurée dans ses plages méridionales. Les Grecs avaient eu de précoces relations avec les indigènes. Ils nous ont eux-mêmes conservé le souvenir du Scythe, c'est-à-dire du Russe. Anacharsis et les bijoux découverts dans les tombeaux des steppes ont montré que ces lointaines solitudes n'avaient pas été fermées à l'art hellénique. Comme tous les grands états de l'Europe, la Russie a eu quelques portions de son territoire sous la domination romaine. Ce n'est toutefois qu'au moyen âge, grâce à Constantinople, que les Russes subirent réellement l'influence de la Grèce et de Rome; elle leur parvint alors, mais par un canal détourné et corrompu. Byzance, à l'époque de sa décadence, fut la seule Rome qu'ils connurent, le bas-empire le seul modèle que leur offrît la civilisation grecque et latine.

L'élément barbare eut une action plus directe et bien autrement puissante. Comme les états de l'Occident, l'état russe fut fondé par des Germains chez un peuple bientôt conquis au christianisme. C'est

là une première, une évidente analogie avec ces histoires européennes qui à l'origine ont toutes l'air de se répéter. Sous la ressemblance se montre cependant déjà la diversité. La Russie nous offre un fonds national différent, bien que de race voisine, le fonds slave au lieu du fonds celte ou germain. Quel est l'apport primitif de ces Slaves à la civilisation? Les Russes voudraient asseoir sur eux leur culture comme leur nationalité. L'histoire malheureusement ne les connaît guère au temps de leur vie isolée; elle les trouve de bonne heure en contact avec des étrangers germains ou finnois. Dès avant Rurik, les Slaves de Russie se livraient au commerce et à l'agriculture; déjà ils avaient des villes, des *grad* ou *gorod*, comme Kief ou Novgorod (*la nouvelle ville*), dont le nom même en fait supposer d'antérieures. Ces cités barbares formaient des communes ou républiques gouvernées par des assemblées populaires sous l'administration des *anciens*. Unies entre elles par une sorte de fédération, ces communes slovènes semblent n'avoir composé qu'une agrégation instable; pour les coordonner en état et en nation, il fallut un élément étranger. Comparés aux Germains, les Slaves russes paraissent avoir eu un goût plus vif pour l'association et la communauté, un esprit moins hiérarchique, un penchant plus prononcé pour la famille et la vie patriarcale. Ces tendances, pour nous trop peu distinctes, contenaient le premier germe des institutions de la Russie, et en présageaient de loin la direction sociale.

L'élément germanique, qui dans toute l'Europe a joué un rôle dont la grandeur est difficile à contester, n'a point entièrement fait défaut à la Russie. Selon toute probabilité, ce sont des aventuriers normands semblables à ceux qui, vers la même époque, ravageaient l'Occident et y fondaient diverses dynasties, qui au IXe siècle jetèrent les bases de l'état d'où est sorti l'empire russe. Le chroniqueur de Kief, Nestor, nous montre Rurik et ses frères appelés à la souveraineté par les Slaves de Novgorod las de leurs dissensions intestines. Déjà dans la chronique du XIe siècle l'amour-propre national avait peut-être dissimulé une conquête normande sous le voile d'un appel volontaire des Slaves de Novgorod. De nos jours, une critique jalouse d'innover ou un patriotisme rétroactif a fait disputer aux Scandinaves Rurik et ses compagnons, les Variagues ou Varangiens; aux fondateurs de leur empire, les Russes ont cherché une généalogie plus nationale. Pour un savant, Rurik et les Variagues sont des Lithuaniens; pour d'autres, ce sont des Novgorodiens exilés, ou des Slaves des côtes méridionales de la Baltique. On a été dans ces derniers temps jusqu'à faire de cet épisode capital un mythe introduit après coup dans la chronique et à repousser toute idée d'importation de souveraineté étrangère. En dépit des derniers tra-

vaux, les Variagues semblent devoir être conservés à la Scandinavie. Cette filiation s'accorde mieux avec les annalistes byzantins comme avec les russes. Les noms de Rurik et de ses compagnons trahissent la race germanique : le caractère du pouvoir de leurs chefs, leur mode de partage des terres occupées et jusqu'à leur manière de faire la guerre confirment cette origine. C'étaient des Normands à la recherche d'un chemin vers Constantinople, qui, s'emparant de Novgorod et de Kief, fondèrent un état militaire et marchand entre la Baltique et la Mer-Noire, le long du Dniéper, alors une des grandes routes du commerce de l'Orient. Comme leurs frères d'Occident, ces Normands russes étaient, selon la remarque de Gibbon, plus redoutables sur l'eau que sur terre : montés sur de petites barques, ils allaient attaquer Constantinople et lui imposer des tributs ou des traités de commerce dont les chroniques nous ont conservé les clauses toutes pratiques.

Le premier droit russe, la *Rousskaïa Pravda*, montre encore l'empreinte germanique. Dans ce code, formulé par Iaroslaf plus d'un siècle et demi après Rurik, on croit même reconnaître de nombreuses coutumes normandes. Comme les peuples occidentaux, les Russes avaient alors le jugement de Dieu et le duel judiciaire; comme eux, ils admettaient pour les crimes et le meurtre la composition pécuniaire, dont le nom même de *vira* rappelle le *wehrgeld* allemand. Entre cette première Russie et les états européens fondés par des tribus germaniques, on peut citer de nombreuses analogies. La difficulté est de distinguer ce qui appartient aux Variagues et à l'influence scandinave de ce qui revient aux Slaves. En Russie plus encore qu'en Occident, on risque de faire honneur aux Germains de ce qui est le fait des barbares, d'attribuer à la race les effets de l'état de culture. Slaves ou Germains, toutes ces tribus, parentes d'origine et de civilisation, avaient des ressemblances de mœurs et de coutumes qui rendent malaisé de faire dans les institutions la part de chacune. Certains usages des premiers Russes, ailleurs attribués à l'influence teutonique, comme leurs délibérations en commun et dans quelques cas l'élection des princes, peuvent être en Russie revendiqués pour les Slaves; longtemps avant Rurik, Novgorod avait ses assemblées populaires ou *vetchés*.

Avec moins de profondeur, l'empreinte germanique eut en Russie moins de durée qu'en Occident. L'absorption de la surface scandinave par le fond slave fut plus rapide et plus complète que chez nous celle de l'élément franc par le fond gallo-romain. Les princes variagues eurent beau pendant plus d'un siècle appeler souvent des recrues de Scandinavie, leur établissement en Russie est plutôt comparable à celui des Normands en Neustrie qu'à celui des Méro-

vingiens et des Carlovingiens en Gaule. Le petit-fils de Rurik porte déjà un nom slave et adore à Kief les dieux slavons. Ce prompt affaiblissement de l'élément normand pourrait contribuer à expliquer certains traits de l'histoire et du caractère russes, s'ils ne s'expliquaient déjà par la domination mongole et le despotisme qui en sortit. On y pourrait trouver un argument en faveur de la théorie qui, en Europe, fait remonter aux Germains le sentiment du droit avec l'esprit d'individualité.

En Russie comme partout, une femme ouvrit la voie au christianisme. Olga, la Clotilde russe, reçoit le baptême à Constantinople. Son exemple, repoussé par son fils Sviatoslaf, est imité par son petit-fils Vladimir, à la fois le Clovis et le Charlemagne de la Russie. Aucune nation n'accepta plus facilement la foi chrétienne; elle avait été préparée au christianisme depuis plus d'un siècle par ses relations avec Byzance, et le christianisme avait été lui-même, cent ans auparavant, préparé pour elle par la traduction des évangiles et de l'office divin en slavon. Cette vulgarisation des saints livres, sinon dans la langue populaire, du moins dans un dialecte voisin, donna dès le premier jour au culte des Russes un caractère plus national qu'au culte des peuples d'Occident. En les faisant entrer dans le christianisme, Vladimir introduisit ses sujets parmi les nations européennes. Bien que la foi du Christ ait été pour elle plutôt une nourrice qu'une mère, notre civilisation n'a pu se naturaliser que chez des peuples en majorité chrétiens. Aujourd'hui même qu'elle semble le plus libre des liens de son enfance, il est douteux qu'elle se puisse acclimater chez des religions étrangères. Aucun pays n'est encore entré dans la civilisation moderne par une autre porte que le christianisme. Au temps de Vladimir surtout, la foi chrétienne marquait la frontière morale de l'Europe. La Russie la franchit dès le xe siècle; mais l'Évangile ne put lui faire accorder une place dans la famille où il devait la faire adopter. Ici encore, dans la ressemblance de la Russie avec l'Occident se montre une différence capitale. La croix lui vint par un autre chemin, de Byzance et non de Rome, et ainsi le lien même qui la rattachait à l'Europe l'en tint séparée. Pour connaître les élémens de la civilisation russe, il faudrait apprécier cette forme orientale du christianisme, il en faudrait déterminer la valeur civilisatrice. Malheureusement c'est là une trop haute question pour être effleurée en passant; nous la réserverons pour l'étude de l'église russe. Il nous suffira de remarquer ici que, pour être moins propice au progrès de ses prosélytes, la foi grecque n'avait pas besoin d'être inférieure à la foi latine. En tenant la Russie à l'écart de l'Occident, l'église orientale lui enlevait un des principaux avantages de sa conversion; elle la privait du bénéfice de cette grande

communauté intellectuelle dont Rome était le centre, et qui, pour l'Occident, fut l'une des plus favorables conditions de la civilisation. La Russie demeura comme un excommunié à la porte de la république chrétienne; moralement comme physiquement, elle resta exilée aux frontières de l'Europe.

Le christianisme rapprocha par Constantinople la Russie de l'antiquité. Sous les grands *kniazes* de Kief, elle devint une sorte de colonie de Byzance; ce fut ce qu'un de ses écrivains (1) appelle le premier de ses servages intellectuels. Les métropolitains russes étaient Grecs, les grands-princes se plaisaient à épouser des princesses grecques et à visiter le Bosphore; les nombreuses écoles établies par Vladimir et Iaroslaf furent fondées par des Grecs sur le modèle byzantin. Pendant plus de deux siècles, Constantinople et sa fille entretinrent des relations étroites par le commerce, la religion, les arts. Byzance imprima aux mœurs, au caractère, au goût des Russes une marque encore appréciable sous l'empreinte tatare qui la vint recouvrir : peut-être même faut-il rapporter à la première beaucoup de ce qui d'ordinaire s'attribue à l'autre; ni la domination mongole, ni la double chute de Constantinople ne rompirent les liens des deux peuples. Au milieu de leurs communs malheurs, ils restèrent attachés l'un à l'autre, et, grâce à la religion, des traces byzantines se laissent suivre à travers la période tatare jusqu'à l'enfance de Pierre le Grand.

Cette précoce intimité avec un empire en décadence menaçait d'une fâcheuse contagion le jeune empire russe. Le premier type de société que lui offrait la civilisation, c'était le bas-empire et l'autocratie, un état sans droits politiques, régi par l'omnipotence impériale à l'aide d'une hiérarchie de fonctionnaires. Ces leçons byzantines étaient alors corrigées par les relations de Kief avec les autres états de l'Europe. L'isolement où la géographie, la religion et plus tard le joug mongol condamnèrent la Russie était moindre qu'il ne le fut depuis. Le schisme encore indécis des deux églises ne les avait point amenées à l'hostilité où les conduisirent les croisades; il ne mettait point encore obstacle au mariage entre les fidèles des deux rites. La Russie du XIe siècle faisait partie du système politique de l'Europe. Par ses enfans, Iaroslaf, le fils et le continuateur de Vladimir, était allié au roi de France Henri Ier en même temps qu'aux empereurs d'Orient, aux souverains de Pologne, de Norvége et de Hongrie, à des princes d'Allemagne et au Saxon Harold, le rival de Guillaume le Conquérant. Appuyé sur la triple base du christianisme, de l'élément barbare et de l'influence de la seconde Rome, l'état de

(1) M. Kavéline, *Muyly i zametki o rouskoï istorii.*

Kief était plus européen que la Russie ne le fut jamais avant le XIXe siècle. Ses relations avec Constantinople, demeuré le dernier asile des sciences et des arts de l'antiquité, lui donnaient sur l'Occident un facile avantage. Kief, embelli par les architectes et les artistes grecs, était comme une copie réduite de Byzance, comme une Ravennes du nord. Les superbes mosaïques de sa cathédrale de Sainte-Sophie, les magnifiques insignes conservés au trésor de Moscou, nous attestent encore les richesses de cette capitale, qui faisait l'admiration des annalistes allemands, grecs et arabes. L'état russe était déjà le plus vaste de l'Europe, c'était un des plus commerçans et non un des moins cultivés. Il avait des couvens, des écoles, des bibliothèques et une science ecclésiastique à la façon du moyen âge; il possédait des historiens comme Nestor, des poèmes comme le chant d'Igor. Il y avait là un empire assis sur des fondations européennes avec des élémens déjà marqués d'originalité, un pays qui dans la chrétienté semblait appelé à un rôle important et particulier, appelé à servir de lien entre l'Orient grec et l'Occident latin. L'histoire lui refusa un développement normal. Au seuil de la jeunesse, sa croissance fut interrompue par une des plus grandes perturbations des annales humaines. L'invasion mongole n'allait pas seulement le mettre en retard de trois cents ans : elle allait le détourner de sa voie européenne, le plier à des mœurs étrangères et comme le déformer. C'est au début du XIIIe siècle, à l'aurore même de la civilisation occidentale, alors que notre moyen âge était sur le point de s'épanouir de tous côtés dans la poésie, l'architecture, la scolastique, que les hordes de Ginghiz-Khan ravirent à l'Europe la coopération de la Russie.

Dès avant l'invasion mongole, le développement du premier empire russe était entravé par un mal intérieur, la division de la souveraineté. Comme nos Mérovingiens, les descendans de Rurik distribuaient leurs états entre leurs enfans. L'aîné, le grand-kniaz dont la résidence était à Kief, n'avait sur les autres qu'une souveraineté nominale. En deux ou trois générations, ce mode de partage amena le morcellement du pays à une sorte d'émiettement. Pour lui ressembler, le système russe des apanages n'était point le système féodal de l'Occident : au lieu d'en favoriser l'introduction, il l'empêcha plutôt. Cette division de l'état entre les fils du souverain n'était qu'une suite du partage égal des successions entre les mâles, régime qui a toujours prévalu dans la noblesse russe, et l'a radicalement séparée de la noblesse occidentale. Les princes apanagés étaient vis-à-vis du grand-kniaz moins dans une dépendance féodale que dans une relation patriarcale, comme des enfans vis-à-vis du chef de famille. Jusqu'à l'autocratie moscovite, la Russie fut une

sorte de fédération de princes de même sang, ayant à leur tête leur aîné, ou mieux le plus ancien de la race. D'une telle constitution sortirent naturellement des guerres civiles qui, par l'affaiblissement réciproque des princes, permirent à quelques villes comme Novgorod de maintenir leur liberté et de s'élever à une haute puissance.

La période désolée par ces compétitions ne fut point stérile. Au milieu de ces luttes, et peut-être en partie grâce à elles, la Russie accomplissait l'œuvre capitale de son histoire, la colonisation des vastes contrées appelées aujourd'hui la Grande-Russie. Les Slaves du Dniéper ou du Volkof s'enfonçaient dans les solitudes de l'est, à la recherche de terres nouvelles ou de nouvelles voies commerciales, conduits par le zèle religieux ou par l'ambition qui poussait chaque kniaz à étendre ses états et à fonder des villes pour donner des apanages à ses enfans. Les peuples de race turque, qui occupaient les steppes du sud, détournaient cette colonisation vers le centre et le nord. Marchands, moines ou guerriers établissaient au bord des rivières ou au milieu des tribus finnoises des entrepôts, des couvens ou des villes fortifiées. Entre les immigrans slaves et les indigènes finnois, le christianisme servait de lien; il fut le ciment d'un nouveau peuple. A en juger par le peu de souvenirs que conservent des anciens dieux slavons les Grands-Russiens, en comparaison de leurs frères de la Petite et de la Blanche-Russie, cette colonisation ne commença qu'après la conversion des Russes au christianisme. Elle fut si rapide, si facile, qu'en une centaine d'années ces colonies de l'intérieur rivalisaient avec les métropoles de l'Occident, et tendaient à devenir le centre de l'empire. Au milieu du XIIe siècle, un kniaz de Vladimir, à quelques lieues à l'est de Moscou, prenait, sans changer de capitale, le titre de grand-prince, jusque-là réservé au souverain de Kief. Cette prétention amena entre les deux rivales une guerre dans laquelle la ville sainte de Kief fut prise et saccagée par des mains russes. Dans ces compétitions de princes, il n'y eut cependant ni lutte de races, ni schisme national entre les nouveaux Russes du Volga et les anciens du Dniéper, comme l'ont depuis prétendu ceux qui des Grands et des Petits-Russiens veulent faire deux nations différentes. Les contemporains ne semblent même point avoir soupçonné l'importance de cette révolution qui, avec un nouveau centre politique, allait donner à la Russie une direction nouvelle.

L'empire quittait les bords du Dniéper, devenus trop excentriques, pour s'établir au cœur du bassin du Volga, sur le plateau d'où partent les grands fleuves qui coulent à la Caspienne et à l'Euxin, à la Baltique et à la Mer-Blanche. Des Russes occidentaux qui n'avaient pas su maintenir l'unité nationale, la souveraineté

passait à la Grande-Russie. Le centre de l'état s'établissait dans un pays plus éloigné de l'Europe et plus différent d'elle, chez un peuple plus mêlé, plus étranger à toute influence germanique ou byzantine. Les coutumes occidentales, qui, dans la Russie du Dniéper, n'avaient déjà que de faibles racines, n'eurent pas le temps de prendre dans ce sol ingrat. Là moins encore d'élémens européens, moins d'aristocratie ou de féodalité, moins de droits politiques de l'individu, des corporations ou des cités; un pays tout patriarcal, presque tout rural, où la base et le type de l'ordre social sont la cour ou la maison, *le dvor*, avec le chef de famille à sa tête. Déjà si loin de nous, ce peuple allait en être encore éloigné par la domination séculaire des tribus les plus étrangères à l'Europe.

II.

L'invasion des Mongols et des Tatars coupa au commencement du XIIIe siècle le fil des destinées de la Russie. Les conséquences de ce terrible événement lui furent particulières, les causes ne l'étaient point. Cette catastrophe, en apparence isolée, ne fut qu'un incident de la grande lutte de l'Europe et de l'Asie, dont les croisades formèrent le principal épisode. Dans ce choc entre deux mondes, la même cause était en jeu des steppes russes aux *sierras* espagnoles, et des bords du Tage à ceux du Volga c'était le même champ de bataille. Vis-à-vis de l'immense armée convergente qui par l'Asie et l'Afrique formait comme un gigantesque croissant prêt à envelopper l'Europe par ses extrémités, la Russie défendait l'aile gauche de la chrétienté comme l'Espagne l'aile droite, pendant que, par une offensive hardie, la France et l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, assaillaient dans les croisades le centre de l'ennemi. La Russie avait dans ses déserts du sud, en face des Petchénègues, des Koumans et des autres nomades de race turque, soutenu cette lutte contre l'Asie longtemps avant la grande invasion du XIIIe siècle. Restée à l'écart de nos croisades, elle avait eu, comme l'Espagne, sa croisade particulière, séculaire. Placée au poste le plus périlleux, dans le voisinage du plus vaste réservoir de barbares, abandonnée de l'Europe, dont elle couvrait la frontière, la Russie devait succomber. Les princes russes, réunis contre les armées de Ginghiz-Khan, avaient vaillamment soutenu le premier choc sur la Kalka, dans le voisinage de l'Azof. Une seconde invasion ne rencontra de résistance que derrière les murs des villes. Les deux capitales Vladimir et Kief, et avec elles la plupart des cités, furent prises d'assaut. Il sembla que la nation russe allait disparaître et que ces immenses plaines qui prolongent l'Asie allaient définitivement devenir asiatiques. Les Ta-

tars campés dans les steppes du sud-est cherchaient dans les régions plus européennes des tributaires plutôt que des sujets. Les kniazes reçurent leurs principautés en fief des Mongols; ils durent avoir auprès d'eux une sorte de *résidens* tatars, des *baskaks* chargés de faire le recensement et de lever l'impôt. Obligés d'aller à la Horde, au cœur de l'Asie, recevoir leur investiture des héritiers de Ginghiz, ils finirent par devenir les vassaux d'un vassal du grand-khan. A ce prix, la Russie garda sa religion et ses dynasties, et grâce à elles sa nationalité. Jamais peuple ne fut mis à une telle école de patience et d'abjection. Saint Alexandre Nefsky, le saint Louis des Russes, est le type des princes de cette époque, où l'héroïsme se devait plier à la bassesse. Vainqueur des Suédois et des chevaliers allemands de la Baltique, qui, au lieu de la secourir, disputaient à la Russie quelques lambeaux de territoire, Alexandre Nefsky dut, pour protéger son peuple, se faire petit devant les Tatars. Vis-à-vis d'eux, les princes russes n'avaient d'autres armes que la prière, les présens et l'intrigue. Ils en usaient largement pour le maintien ou l'agrandissement de leur puissance, s'accusant et se calomniant les uns les autres auprès des maîtres étrangers. Sous cette avilissante domination, les germes de culture déposés dans les anciennes principautés se flétrirent. Seul, le nord-ouest, le pays de Novgorod et de Pskof, mis par l'éloignement à l'abri de l'invasion, put, sous une sujétion nominale, mener une vie libre et européenne. Dans le reste de la Russie, l'insécurité de la vie et de la propriété faisait régner la misère et l'ignorance. Les compétitions des kniazes avaient recommencé, et leurs guerres civiles, souvent excitées par le Tatar, alternaient avec ses razzias.

Les suites morales comme les conséquences économiques du joug n'étaient pas moins funestes. Pour les peuples, comme pour les individus, l'esclavage est malsain : il leur courbe l'âme si profondément que, même après l'affranchissement, il leur faut des siècles pour se redresser. Toutes les nations, toutes les races opprimées s'en ressentent : la servitude engendre la servilité, l'abaissement la bassesse. La ruse prend la place de la force devenue inutile, et la finesse, étant la qualité la plus exercée, devient la plus générale. Le joug tatar développa chez les Russes des défauts et des facultés dont leurs rapports avec Byzance leur avaient déjà apporté le germe, et qui, tempérés par le temps, ont depuis contribué à leurs talens diplomatiques. L'isolement aux deux extrémités de l'Europe et la domination musulmane qui en fut la conséquence ont, à bien des égards, fait à l'Espagne et à la Russie des destinées comparables. Entre le développement politique et religieux de ces deux pays si divers, cette double analogie a créé de singulières ressemblances;

sur le caractère des deux peuples, un joug en apparence identique a eu les conséquences les plus opposées. L'Espagnol, assujetti et jamais soumis, qui pour chasser l'infidèle n'eut recours qu'à l'épée, garda de l'invasion des Maures une fierté outrée, un orgueil national exclusif, une raideur dédaigneuse de l'étranger. Le Russe, contraint de rendre les armes, obligé de mettre tout son secours dans la patience et la souplesse, a gardé du joug tatar un caractère moral souvent moins digne, mais dont, pour le progrès de sa patrie, les défauts mêmes sont moins redoutables que les qualités espagnoles. L'oppression de l'homme ajoutée à l'oppression du climat creusa plus profondément certains des traits déjà marqués par la nature dans l'âme du Grand-Russe. La nature l'inclinait à la soumission, à la tristesse, à la résignation : l'histoire confirma ces penchans. Comme le climat, l'histoire aussi l'endurcissait; comme lui, elle le portait au sentiment religieux, au fatalisme, à la superstition.

Un des principaux effets de la domination tatare et de toute l'histoire russe, c'est l'importance donnée au culte national. Par là, la Russie rappelle de nouveau l'Espagne. Le malheur ouvre à la foi l'âme des peuples comme le cœur de l'individu, la religion puise une vigueur nouvelle dans les calamités publiques. Plus le mal est inattendu, et plus l'esprit, dans son trouble, est enclin à l'attribuer à la colère divine. Dans notre France sceptique, après les désastres de l'invasion, nous avons vu les croyances religieuses bruyamment réveillées par ce double besoin de comprendre l'inexplicable et d'espérer contre tout espoir. Une telle impulsion était bien plus profonde dans un siècle comme le XIIIe, en un pays comme la Russie. De tous côtés surgissaient les prophéties et les apparitions, chaque ville avait son image miraculeuse qui arrêtait l'ennemi. Au milieu de la pauvreté universelle, les richesses avec les offrandes affluaient aux églises : les *icônes* sacrées s'entouraient de ces splendides parures qui étonnent le voyageur. Les hommes se pressaient dans les monastères, dont les murailles crénelées étaient le seul asile de la paix du corps comme de celle de l'âme. La politique des Tatars tournait au profit de la religion ou du clergé. Désireux de ménager le culte des vaincus, les khans s'en faisaient presque les protecteurs. Par eux, les biens des églises furent dégrévés d'impôts, et, comme les grands-princes, les métropolitains reçurent de la Horde la confirmation de leur dignité.

Le joug d'un ennemi étranger au christianisme fortifiait l'attachement au culte chrétien. Religion et patrie ne faisaient qu'un; la foi tenait lieu de nationalité et la conservait. Déjà s'établissait l'opinion qui lie encore la qualité de Russe à la profession de l'orthodoxie grecque et fait de celle-ci le principal garant du patrio-

tisme. De pareils faits se sont rencontrés chez d'autres peuples; ce qui est propre à la Russie, c'est que toutes les guerres de son histoire ont eu le même effet. Grâce aux différences de culte, ses luttes contre le Polonais, le Suédois ou l'Allemand ont pris un air religieux aussi bien que sa longue croisade contre le Tatar et le Turc. Elle a été animée du même sentiment jusque dans ses campagnes contre nous en 1812 et en Crimée, jusque dans la répression des insurrections polonaises. Pour ce peuple, toute guerre devenait une guerre de religion, et le patriotisme se renforçait de la piété ou du fanatisme. Dans ces combats contre l'infidèle, l'hérétique ou le schismatique, le Russe apprenait à considérer son pays, la seule terre orthodoxe libre du joug musulman ou papiste, comme une terre bénie, un sol sacré. Il se regardait, à la façon du Juif, comme le peuple de Dieu, et, rempli pour sa patrie d'un respect religieux, il l'appelait la *sainte Russie*.

Sur la souveraineté politique, la domination tatare agit beaucoup de la même manière que sur la religion; elle hâta l'unité nationale et l'autocratie. Le pays qui, sous le régime des apanages, semblait tomber en dissolution fut retenu par l'oppression étrangère comme par un lien. Suzerains des grands-princes, qu'ils élevaient et détrônaient à volonté, les khans leur conféraient leur pouvoir. La tyrannie étrangère, dont il était le délégué, autorisait le grand-prince à gouverner tyranniquement. Son despotisme vis-à-vis des Russes avait son principe dans sa servitude vis-à-vis des Tatars. Grâce à la Horde, il y eut ainsi dans les mains du *veliki-kniaz* de Moscou, transformé en agent général des Tatars, une concentration territoriale des différentes principautés, en même temps qu'une concentration politique des pouvoirs de l'état. Toutes les libertés, tous les droits d'origine slave ou germanique disparurent. La cloche du *vetché* cessa d'appeler les villes aux assemblées populaires, les boïars et les anciens princes apanagés n'eurent plus d'autre dignité que celle que leur conféra le souverain. Aristocratique ou démocratique, tout germe de gouvernement libre fut étouffé. Il ne resta plus qu'un pouvoir, le grand-prince, l'autocratie, qui après plus de quatre cents ans demeure encore la base de l'empire. C'est aux Mongols, disait au commencement du siècle Karamzine, que Moscou est redevable de sa grandeur et la Russie de l'autocratie. Cette opinion est aujourd'hui contestée par le patriotisme russe. Au lieu de la devoir aux Tatars, il préfère chercher les fondemens de l'autocratie moscovite dans le caractère même du Grand-Russien, et dans ses institutions à forme primitive, *patriarcale*, comme disent les Russes, qui pour ce mot ont une grande affection. Le grand-kniaz, qui dans la Bible slavonne prendra de David et de Salomon

le titre de tsar, est le chef de la famille, et comme tel le maître absolu. Les tendances de l'esprit national, jointes au caractère élémentaire des institutions apportées par les colons slaves, justifient cette manière de voir. L'opinion de Karamzine n'en reste pas moins fondée. L'autocratie moscovite a eu sa raison morale dans le génie et les habitudes du Grand-Russien; elle avait déjà sa raison physique dans la grandeur du territoire et l'aplatissement du sol, qui n'offrait aucun cadre à la vie locale. L'oppression tatare a été sa raison historique. La domination absolue et unitaire de Moscou se peut aussi rapprocher du mouvement de centralisation territoriale et politique qui, à la fin du moyen âge, se fit sentir dans toute l'Europe : la nature, l'histoire et la civilisation lui donnèrent en Russie plus de durée avec plus de puissance.

A l'établissement de l'autocratie put contribuer l'exemple comme la tyrannie des khans. Le régime de la Horde, que l'on pourrait aussi appeler patriarcal, donna une couleur asiatique à la royauté formée à son ombre. C'est un des perpétuels problèmes de la Russie que la détermination de l'influence tatare : elle déteignait sur tout, sur les mœurs, le caractère, les institutions. C'est à l'oppresseur musulman que semble remonter l'usage des longs vêtemens qui, malgré Pierre le Grand, persistent encore dans le peuple; c'est sur eux qu'il faut rejeter l'ancienne claustration des femmes, bien qu'en ces deux cas, comme en beaucoup d'autres, l'exemple de Byzance ait pu préparer l'imitation tatare. L'art et la poésie ne sont même peut-être point demeurés à l'abri de l'inspiration asiatique. Selon quelques savans, les chants populaires historiques, les *bylinas*, ont pris modèle sur des chants tatars: selon d'autres, la coupole russe avec ses formes bulbeuses aurait été introduite par les Mongols, et du Gange au Volga se rencontrerait partout où régnèrent les successeurs de Ginghiz et de Timour. Douteuse ou imaginaire dans l'art et la poésie, l'imitation de l'envahisseur est sensible dans les institutions et les mœurs politiques. Des Tatars vint la capitation et avec elle peut-être un des germes du servage; des Tatars venaient les verges et le knout, qui ne font que de disparaître. Ce sont eux qui, à la souveraineté moscovite, ont légué ces formes répugnantes à la fierté occidentale, eux qui lui ont transmis ces airs de sévérité féroce et cet appareil de supplices qui ont rendu possible un Ivan IV.

C'est une terrible et admirable histoire que celle de l'autocratie de Moscou : jamais d'aussi modestes débuts n'atteignirent aussi rapidement à la grandeur; jamais il n'y eut plus frappant exemple de la puissance de la tradition dans une maison souveraine qui se transmet avec le but l'unité de direction, dont les vues s'élargissent de génération en génération avec le succès, et où les facultés mêmes semblent

s'accumuler par une sorte de sélection. L'établissement de l'hérédité directe donna à Moscou la constitution qui lui valut de triompher de tous ses rivaux asiatiques ou européens. D'hommes rusés, avides, peu chevaleresques, se compose cette dynastie qui prépare patiemment la grandeur par la bassesse. Sa tâche était double : alléger le joug tatar pour le secouer; — réunir à ses domaines les principautés apanagées pour régner seule en Russie. Quelques étapes la menèrent simultanément au double but. Un kniaz de Moscou, Jean Kalita, obtient de la Horde vers 1330 le titre de grand-prince; se faisant le fermier général des impôts tatars, il augmente rapidement sa puissance avec ses richesses. Son petit-fils, Dmitri Donskoï, le seul héros de la famille, se sent déjà assez fort pour tenter contre la Horde le sort des armes. Vainqueur, il expie par des revers une victoire prématurée. Parfois en révolte contre les khans, le plus souvent leurs humbles tributaires, ses successeurs rétablissent par la finesse la puissance moscovite un instant compromise par la vaillance. Pendant que sous leur main la Russie s'unifiait, la Horde d'or se démembrait en trois khanats. A la fin du XVe siècle paraît Ivan III, vrai grand monarque à la façon des plus grands de ses contemporains. Ivan III réduit le khanat de Kazan au vasselage; son petit-fils Ivan IV assujettit Kazan et Astrakan. Ivan III dépouille les princes apanagés, Ivan IV abaisse les boïars et les anciennes familles. Le premier conquiert Novgorod, le second en achève la ruine par les supplices et les déportations. Les dernières principautés, les dernières villes libres, disparaissent, et avec elles tout droit des princes, des grands ou du peuple. La Russie est unifiée de la Caspienne à la Mer-Blanche, et dans cet empire, déjà le plus vaste de l'Europe, il n'y a qu'un pouvoir, le tsar. Sous Jean IV, Ivan le Terrible, l'autocratie, arrivée à son apogée, aboutit à une espèce de terreur méthodique. Fourbe, mystique, d'une piété inhumaine et d'une atrocité sarcastique, réformateur sanguinaire, élevé au milieu des soupçons et des complots, mêlant le sens pratique du Russe à des bizarreries d'halluciné, assassin de son fils et mari d'autant de femmes qu'Henri VIII, Ivan IV, l'ennemi des boïars, est, comme Néron, demeuré populaire. Trop honni jadis, peut-être trop vanté aujourd'hui, ce tsar niveleur est le sauvage précurseur de Pierre le Grand, avec lequel les ballades rustiques l'ont parfois confondu (1), et qui, lui aussi, eût mérité le nom de *Terrible*. Crimes ou folies, rien chez ce peuple, par la nature et l'histoire formé à l'obéissance, ne saurait dépopulariser l'autocratie.

Affranchis de la domination tatare, les Russes s'étendent en tout

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1873, l'étude de M. Alfred Rambaud sur le Pierre le Grand des légendes.

sens sur leurs vastes plaines. Descendant le Volga, ils débouchent dans la Caspienne, sur le chemin de l'Asie centrale; remontant la Kama, ils franchissent l'Oural, et une poignée de Cosaques conquiert la Sibérie. En même temps, ils se retournent brusquement vers l'Occident, vers la Baltique et le Dniéper, vers leur point de départ européen. L'invasion mongole avait séparé la Grande-Russie moscovite du berceau de l'empire de Rurik, de la Russie-Blanche et de la Petite-Russie, tombées par conquête ou par héritage aux mains des Lithuaniens et des Polonais. Au nord, les chevaliers teutoniques et les Suédois détenaient les rives de la Baltique. La Moscovie s'était ainsi trouvée comprimée entre deux rangées d'états ennemis qui semblaient devoir l'étouffer, à l'est les Tatars, à l'ouest les Lithuaniens et l'ordre teutonique. Une fois délivrée des premiers, il restait entre la Russie et l'Europe une épaisse barrière chrétienne, une muraille hostile construite de ses propres débris. Elle avait à percer jusqu'à l'Europe et à la mer : de là la lutte avec la Suède, héritière des chevaliers allemands de la Baltique, avec la Pologne, héritière de la Lithuanie, lutte qui, après avoir été sur le point d'anéantir la Moscovie, finit par coûter l'existence à la Pologne.

La mort des fils d'Ivan le Terrible ouvrit la crise suprême de la Russie; à peine achevée, l'œuvre laborieuse des tsars sembla près de périr avec leur famille. Dans ce pays, où elle était tout, la souveraineté manqua. L'état de la Russie rappelait l'état de la France à la mort de Charles VI, lorsqu'à Paris régnait un roi anglais. La maison tsarienne éteinte, le Kremlin était disputé entre une suite d'usurpateurs et d'imposteurs soutenus par l'étranger; un moment, les Polonais campèrent dans Moscou, et Ladislas, fils du roi de Pologne, fut proclamé tsar. La nationalité russe et l'orthodoxie grecque, également en péril, se sauvèrent par leur union. Du fond de ce peuple inerte en apparence partit le mouvement qui mit fin à l'anarchie intérieure et à la domination étrangère. Cette nation, qui semblait étouffée sous le despotisme, montre sa vitalité quand son existence ou sa foi est en jeu. Un boucher de Nijni, Minine, provoque le soulèvement national. Les Polonais repoussés, une nouvelle famille, celle des Romanof, fut appelée au trône par une sorte d'états-généraux. A ce peuple qui venait de se sauver lui-même, la vacance du trône n'avait donné ni le sens ni le goût de la liberté. La nouvelle maison tsarienne aura le même pouvoir que l'ancienne; elle lui redonne seulement un caractère plus religieux, plus paternel. Sortie d'une véritable élection populaire, elle ne garantit aucun droit au peuple qui l'a créée. En vain l'exemple de la noblesse polonaise ou de l'aristocratie suédoise excite l'émulation des boïars; en dépit de quelques formules, l'autocratie reste la loi de la Russie. De ces luttes, où il a montré sa

force, le peuple sort même asservi : un usurpateur, Boris Godounof, en liant le paysan à la terre, a institué le servage légal. La servitude du peuple est le seul privilége des nobles : ni minorités, ni interrègnes, ni invasions, n'ont pu donner à aucune classe de la nation de droits ou de liberté vis-à-vis du souverain.

A un Russe qui lui disait que l'autocratie avait relevé la Russie abattue par les Tatars, un étranger répondait qu'elle l'avait relevée à genoux. Les formules habituelles des Moscovites vis-à-vis de leurs souverains laissent bien loin derrière elles tout ce qu'inventa jamais la servilité des cours de l'Occident. Dans les pétitions ou les déclarations publiques, grands et petits s'intitulaient les serfs, les esclaves ou *kolopy* du tsar. Catherine II fut la première à montrer quelque répugnance pour ces abjectes qualifications; elles étaient si bien dans l'esprit de la nation qu'elles sont souvent employées comme synonymes de sujets. Dans sa fameuse lettre au prince Kourbsky, Ivan IV appelle le roi de Pologne un esclave d'esclaves, voulant dire qu'il était le sujet de ses sujets, et Pierre le Grand lui-même, en rendant compte du siége d'Azof à Romodanovski, auquel il s'amusait à faire jouer le rôle de tsar, prenait vis-à-vis de ce souverain de parade la qualification de serf. Sous Pierre comme sous Ivan, ce n'était pas là un vain mot; le souverain disposait à son caprice des biens comme de la vie de ses sujets. Habitués à se prosterner devant leurs maîtres en frappant la terre de leurs front, les Russes ont appelé battement de front, *tchélobitié*, les suppliques remises au tsar. Pour se rapetisser devant leur prince, alors même qu'ils n'étaient point admis en sa présence, les Moscovites, au lieu de signer leur nom dans sa forme ordinaire, aimaient dans leurs pétitions à se servir de diminutifs. Ces formes avilissantes descendant de classe en classe, chacun se faisant petit devant ses supérieurs, la bassesse avec l'arrogance pénétrait de degré en degré jusqu'au fond de la nation. Chez ce peuple esclave, ces formules, pour nous si répugnantes, étaient ennoblies par le sentiment religieux et une naïve sincérité : il s'y mêlait aussi quelque chose de cet esprit patriarcal qui se retrouve partout en Russie. Le tsar, comme le seigneur, était appelé père, petit père, et ces noms, empruntés aux liens les plus chers de la famille, qui aujourd'hui encore donnent à la politesse russe un caractère si primitif et si affectueux, n'étaient point pour le peuple de vains titres. Le dernier des paysans pouvait parler au tsar en le tutoyant, il voyait en lui un protecteur naturel contre l'oppression des boïars, et tous les tsars se sont regardés comme tels. Le souverain était le père investi d'une autorité absolue sur ses enfans, avec la double qualité de la vigilance et de la sévérité paternelles.

Un épisode de l'histoire russe met nettement en relief avec le culte

du tsarisme cette soumission digne et touchante jusque dans ses abaissemens. C'est la réduction de Pskof, la république sœur de Novgorod, par Vassili, fils d'Ivan III, père d'Ivan IV, tous deux décorés par leurs contemporains de ce nom de terrible qui semble l'attribut de la race ou du régime. « Ton patrimoine, la ville de Pskof, se jette à tes pieds, » disaient à Vassili, venu pour leur enlever leurs dernières franchises, les principaux citoyens d'une des deux villes de la Russie qui ont connu la liberté. « Fais grâce à ton vieux patrimoine. Nous, tes enfans orphelins, nous te sommes attachés à toi et aux tiens jusqu'à la fin du monde. A Dieu et à toi tout est permis dans votre patrimoine (1). » Vassili fait savoir qu'il veut la suppression du *vetché* et de tous les priviléges que ses ancêtres ont par serment confirmés à Pskof. « Il est écrit dans nos annales, dit un bourgeois dans la dernière assemblée de la ville, que les hommes de Pskof ont juré fidélité aux grands-princes et que ceux-ci leur ont permis de vivre librement selon leurs coutumes. Il est dit que la colère divine frappera celui qui ne tiendra pas son serment. Par la grâce de Dieu notre souverain dispose aujourd'hui selon sa volonté de Pskof, son patrimoine, de nous tous et de la cloche qui nous rassemblait. Nous ne voulons pas être parjures à notre serment, nous ne lèverons pas la main contre notre souverain : nous nous réjouissons de sa présence et le supplions seulement de ne pas nous anéantir tout à fait. » Les Pskovites descendirent en pleurant la cloche qui, depuis des siècles, les convoquait au vetché. Vassili, étant entré dans la ville, les assura de ses bonnes grâces, et, ayant réuni les principaux, il leur fit annoncer qu'ils devaient avec leurs femmes et leurs enfans quitter leur ville natale pour s'établir dans le centre de la Russie et « y vivre heureux par la grâce du tsar. » La nuit même, 300 familles étaient dirigées sur Moscou, et bientôt des Russes des bords du Volga venaient par ordre de Vassili occuper leur place au bord du lac Peipous. Des procédés semblables avaient été employés avec Novgorod : c'est ainsi que les tsars unifiaient et nivelaient leur empire. De tels exemples font comprendre l'autocratie russe de Pierre le Grand à Nicolas.

Ce Vassili était un prince doux et humain à côté de son père ou de son fils. Un regard de Jean III faisait, dit-on, évanouir les femmes. Une fois il mit à mort un médecin qui avait laissé mourir son malade. Quand il était à table et que, pris de vin, il s'endormait, les assistans restaient immobiles et silencieux, attendant pour se lever ou pour parler un ordre du tsar. Chez Jean IV, la cruauté allait à la monomanie ou à l'insanité; ses fêtes étaient souvent souil-

(1) « Bog y ty volenn v svoeï otchiné. » *Chronique de Pskof*, citée par Karamzine, t. VII.

lées de sang aux jours mêmes où il n'avait point fait aux supplices une place dans ses divertissemens. Dans ses festins, il donnait des coups de couteau à ses serviteurs par impatience ou par moquerie : quelques-uns de ses favoris périrent ainsi. Un de ses bouffons, prince de vieille race, l'ayant piqué par un bon mot, Ivan lui versa sur la tête une soupière bouillante. Comme le pauvre fou poussait de hauts cris, le tyran lui planta son couteau dans la poitrine. L'homme tombe expirant, et le tsar, tout à coup au regret d'avoir perdu un de ses plus spirituels bouffons, fait appeler son médecin : « Guéris-moi mon bon serviteur, lui dit-il, je l'ai frappé par mégarde. » Une autre fois c'est un de ses voiévodes auquel Ivan coupe une oreille avec son couteau pendant qu'il s'incline devant lui. Sans trahir de souffrance, l'officier remercie le tsar de sa gracieuse plaisanterie. En dehors de la table, Ivan IV portait un bâton ferré avec lequel il perça un jour le pied d'un messager qui lui apportait une lettre désagréable, et dont un autre jour il tua son propre fils. L'antiquité païenne a vu peu de monstres aussi odieux. De telles fureurs avec une telle bassesse semblaient impossibles chez un peuple chrétien. A Rome, Ivan IV eût trouvé un assassin; en Russie, parmi tant de familles dépouillées par son avarice, déshonorées par ses débauches et décimées par ses cruautés, il n'y eut point une conspiration contre la vie du tsar. Lorsque, feignant le dégoût du pouvoir, il quitta le Kremlin et Moscou, invitant les boïars à lui choisir un successeur, les princes et les prélats vinrent lui offrir leurs têtes pour le décider à reprendre le pouvoir. Ivan le Terrible eut beau livrer ses plus belles villes au pillage de ses *opritchniks* et laisser honteusement les Tatars et les Polonais ravager ses meilleures provinces, il ne lassa point la patience russe. Le tsar n'eut d'autres meurtriers que ses propres excès.

III.

En quoi la Russie des premiers Romanof, la Moscovie du XVIIe siècle, appartenait-elle à l'Europe? Construite sur des fondations slaves par des princes germaniques, cimentée par le christianisme sous l'influence de la nouvelle Rome, la Russie que renversèrent les Tatars avait des bases européennes. Celle que Moscou éleva sur ses débris était faite de matériaux hétérogènes en partie empruntés à l'Asie : c'était un édifice d'architecture bâtarde mêlée de byzantin et de mongol, de gothique ou de renaissance, un édifice ressemblant à la bizarre et presque monstrueuse église de *Vassili Blagennoï*, bâtie à Moscou par Ivan le Terrible. Une chose frappe dans l'histoire russe, c'est sa stérilité, son indigence relative; à travers toutes ses péripéties, elle a manqué des grands mouvemens religieux ou intellectuels,

des grandes époques sociales ou politiques qui ont marqué la vie si agitée et si active des peuples occidentaux. A ses origines, la Russie avait connu les quatre grandes forces dont la lutte ou l'alliance a fait l'histoire et les institutions des nations européennes. Elle aussi avait eu, au-dessous de l'église et de la royauté, des germes d'aristocratie et de démocratie; mais ces deux dernières avaient été de bonne heure étouffées, et l'église elle-même, malgré son influence, n'avait guère été que l'auxiliaire respectueux de la monarchie.

C'est par ses lacunes que l'histoire de la Russie se distingue le plus, et à chacune des lacunes de son passé correspond un vide dans le présent. Comparée à celle des peuples d'Occident, cette histoire paraît toute négative; la Russie n'avait eu ni la féodalité, qui, avec l'idée de la réciprocité des services et des devoirs, nourrit le sentiment du droit, ni la chevalerie, d'où vint à l'Occident le sentiment de l'honneur, dont Montesquieu faisait le fondement de la monarchie, et qui là où la liberté s'éteignit maintint encore la dignité humaine. La Russie n'eut jamais de gentilshommes, et sa seule chevalerie, ce furent les Cosaques, république d'aventuriers à demi croisés, à demi pirates, dont la steppe garantissait la sauvage liberté. La Russie n'avait eu ni communes, ni chartes, ni bourgeoisie, ni tiers-état. Novgorod et Pskof, reléguées à l'angle occidental, formaient une exception honorable pour le génie de la nation, insignifiante pour son développement. Les villes mêmes lui faisaient défaut; dans la Moscovie sortie du joug tatar, il n'y en avait vraiment qu'une, la résidence du souverain, et cette capitale n'était elle-même qu'un immense village. La Russie était un état de paysans, un empire rural, sans ville, ni richesse, ni art, ni science, ni vie politique, et, selon l'étymologie, sans cité pas de civilisation! Comme les pays de l'Occident, la Russie avait eu la centralisation monarchique : elle n'avait eu aucun des instrumens ou des institutions des monarchies européennes, parlemens ou universités, hommes de robe ou de plume. Elle avait des souverains; elle n'eut jamais de cour. Enfermées dans le *terem*, gynécée tatar ou byzantin, les tsarines et les tsarevnas laissaient les tsars à la grossièreté de leur sexe. La Moscovie n'eut ni châteaux ni palais; le Kremlin n'était qu'une forteresse et un couvent où de vulgaires plaisirs de soldats alternaient avec une fastidieuse solennité ecclésiastique. L'église russe avait un clergé national patriote et respecté : elle n'eut ni les ordres religieux, ni la scolastique, ni les grandes hérésies, ni les grands conciles de l'église latine. La Russie eut des sectes ignorantes, rustiques, sans discussion écrite, sans publicité; elle resta en dehors de la réforme, des luttes savantes et lettrées qui par la liberté de penser conduisirent à la liberté politique. Étrangère à la réforme, elle le fut également à la renaissance. L'antiquité, qui

l'avait jadis à peine effleurée, ne fut pas chez elle comme en Allemagne naturalisée par une seconde éducation. Liée à Byzance par la religion et le voisinage, la Russie reçut peut-être un plus grand nombre d'émigrans grecs que l'Italie et l'Occident. Après la chute de Constantinople et le mariage d'Ivan III avec l'héritière des derniers empereurs, les Grecs affluèrent à Moscou. Ils y apportèrent l'étiquette byzantine et des traités de dévotion; ils n'avaient pas là, comme en Occident, les lettres et le génie classiques à ranimer sous les cendres de l'antiquité. La Russie avec les Grecs eut beau faire venir quelques artistes italiens, quelques techniciens allemands; elle n'eut ni l'art, ni la littérature de l'Europe, ni l'imprimerie, qui multipliait la pensée, ni les découvertes géographiques, qui, avec la conception du monde, élargissaient l'esprit moderne.

En sortant de l'invasion tatare, la Moscovie s'était réveillée en plein moyen âge : encore sans les croisades et la chevalerie, sans les scolastiques et les légistes, n'avait-elle eu qu'un moyen âge tronqué. Sans la réforme, sans la renaissance, sans la révolution, son histoire moderne a encore été plus incomplète. Des grands faits comme des grandes époques de l'Europe du XIIe au XVIIIe siècle, elle n'a ressenti qu'un lointain contre-coup. Que serait un peuple de l'Occident auquel tout cela aurait manqué, et par où combler de tels vides? Privée de tout ce qui remplit celle des nations occidentales, l'histoire de la Russie apparaît pauvre, terne et vide comme ses campagnes du nord : aussi émouvante et dramatique qu'aucune, elle ressemble à ces romans ou à ces pièces de théâtre dont tout l'intérêt est dans l'intrigue et les péripéties des faits. Nul peuple n'a reçu des siècles une éducation aussi incomplète et en même temps aussi douloureuse. Il lui a été refusé de regagner en originalité ce qui lui a manqué en variété. La Russie a eu assez de voisins et de rapports avec eux pour toujours rester dans l'imitation. Elle a passé successivement sous le joug moral du Grec et du Tatar, du Lithuanien et du Polonais, pour finir par celui de l'Allemand et du Français. Toujours dans une sorte de vasselage intellectuel, copiant les usages, les idées, les modes de l'étranger, elle est demeurée presque également impuissante à acclimater chez elle les institutions d'autrui et à s'en donner de nationales. Au XVIIe siècle, la Russie n'avait encore qu'une constitution élémentaire; elle ne possédait que deux institutions, l'une à la base, l'autre au sommet de l'état, et toutes deux peu favorables au développement de l'individualité : la commune solidaire et l'autocratie, entre lesquelles s'était introduit le servage. L'oppression tatare et la lutte contre la Pologne avaient absorbé toutes ses forces. A ceux qui lui demandaient ce qu'il avait fait pendant la terreur, l'abbé Sieyès répondait : « J'ai vécu. » A semblable question sur son inertie séculaire, la Rus-

sie eût pu faire même réponse. Pour n'être pas écrasée par les Mongols, il lui avait fallu longtemps faire la morte. Tout le travail de la Moscovie avait été de se constituer matériellement en corps de nation. Comme un homme d'un tempérament robuste, elle était sortie fortifiée et endurcie des épreuves qui la devaient tuer; mais les assauts qui lui avaient donné la vigueur physique avaient entravé son développement intellectuel. Vis-à-vis des autres peuples de l'Europe, elle n'avait eu qu'une éducation rustique, grossière, où le temps même de l'instruction de l'esprit avait manqué.

Dans ce pays arriéré et isolé s'élève un homme qui entreprend de le ramener à l'Europe et de lui faire sauter d'un bond tout l'intervalle qui l'en sépare. Était-il possible de rendre d'un coup à la Russie tout ce que les siècles avaient donné à ses rivaux et de la transporter au terme d'une longue route dont elle n'avait pas franchi les étapes historiques? Était-ce là une conception de génie ou un rêve chimérique, une fantaisie individuelle, fortuite et par là même condamnée à l'insuccès, ou bien, en dépit de sa hardiesse, était-ce une idée préparée par les faits et les hommes? Longtemps Pierre le Grand fut regardé comme un de ces législateurs à l'antique qui façonnaient des états à leur gré, comme une sorte de Deucalion créateur de peuple. En Russie pas plus qu'ailleurs, l'histoire n'a procédé par bonds; on peut lui appliquer le même axiome qu'à la nature : *natura non facit saltum.* Les Russes ont été les premiers à le sentir, et la tâche favorite de leurs historiens est de combler l'abîme apparent creusé entre la Russie ancienne et la Russie nouvelle.

L'œuvre de Pierre le Grand a eu des antécédens historiques, et dans son principe, si ce n'est dans sa forme, elle était dans les destinées logiques du peuple russe. La Russie était trop voisine de l'Europe, elle avait trop d'affinité avec elle par le sang et la religion pour ne pas sentir un jour la contagion de sa civilisation. Les deux parties de l'œuvre de Pierre, le rapprochement matériel, territorial de son peuple avec l'Europe, et le rapprochement moral, social par l'imitation des coutumes étrangères, avaient été presque également préparées par les deux siècles précédens. Depuis Ivan III, les souverains russes s'efforçaient de percer au nord à travers les Suédois, l'ordre teutonique et la Lithuanie, au sud à travers les Tatars, les Turcs et la Pologne pour atteindre l'Europe et la mer. Dans ses tentatives sur l'Azof et l'Euxin, comme dans celles sur la Baltique, Pierre ne faisait que continuer ses prédécesseurs, son père Alexis, qui avait accepté la soumission des Cosaques de l'Ukraine, sa sœur Sophie, qui avait dirigé deux expéditions contre la Crimée. Depuis Ivan III, la plupart des tsars avaient appelé des étrangers et cherché à introduire dans leurs états les arts et les inventions de l'Oc-

cident. L'influence des mœurs européennes débuta naturellement par les pays les plus voisins, par la Pologne et la Lithuanie, pour continuer par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, et aboutir enfin à la France et à l'Occident tout entier. Dès le xve siècle, Ivan III, à cet égard comme à tant d'autres le devancier de Pierre Ier, entrait en relation avec les souverains de l'Europe, et leur demandait des médecins, des artistes, des ouvriers. De l'Italie, alors l'institutrice de toute l'Europe, il recevait par Byzance ou par l'Allemagne des architectes et des ingénieurs. Ce sont des artistes de Bologne ou de Venise qui, sous Jean III et ses successeurs, construisirent les plus belles églises et les plus belles tours du Kremlin. Chose remarquable, au lieu d'apporter leur style de la renaissance, qu'en Europe ils installaient partout en maître, ces Italiens prirent des modèles russes et bâtirent les églises les plus moscovites de Moscou. Dans cette anomalie, il y a un enseignement. Les coupoles d'*Ouspenski* et de *Vassili Blagennoï* sont un symbole de la position des étrangers alors en Russie; au lieu d'imposer aux Russes leurs goûts et leurs coutumes, ils étaient obligés de prendre les leurs. Avec des artistes, Ivan III appelait des artisans de toute sorte, fondeurs, orfévres, mineurs, maçons, artificiers. Ainsi dès le premier jour de l'imitation étrangère se trace le chemin que suivra Pierre le Grand, c'est par le côté matériel, technique, industriel, que la Russie se rapproche d'abord de l'Europe. Comme Pierre Ier, Ivan III et Ivan IV se soucient plus de former leur peuple aux arts mécaniques qu'à la science ou aux beaux-arts. Après Ivan III, Vassili IV, marié à une Lithuanienne, non content d'appeler les étrangers, va, pour plaire à sa femme, jusqu'à prendre leurs usages et à couper sa barbe. Sous Jean IV, Ivan le Terrible, la Moscovie entre par Archangel en relation avec l'Angleterre; c'est ce prince qui, malgré les moines, introduit l'imprimerie en Russie. Il envoie en Europe des émissaires lui rassembler d'habiles ouvriers; mais la plupart sont retenus au passage par la jalousie militaire de l'ordre teutonique, et la jalousie marchande des villes anséatiques, qui, dans l'intérêt des armes ou du commerce allemands, tentent de mettre la Russie en interdit.

La période des usurpateurs compromit l'influence européenne en l'exagérant. Sur le point de régner en Russie avec les faux Dmitri ou les armées polonaises, les étrangers parurent menacés d'être chassés avec eux. Les Romanof semblaient devoir être peu favorables au rapprochement avec l'Europe. C'était le peuple qui, dans une réaction nationale, les avait portés au trône; le premier souverain de leur maison, Michel, avait été éduqué dans un couvent par une mère devenue religieuse, et c'est un père devenu patriarche qui gouverna l'empire en son nom. Cette dynastie, de sang entièrement russe et d'origine presque sacerdotale, prit à tâche de

restaurer les vieilles mœurs; elle n'en contribua pas moins à jeter en Russie les germes de la culture européenne. Michel Romanof fait déjà venir des marchands, des industriels, des soldats étrangers, et conclut des traités de commerce avec l'Occident. Alexis, un vrai tsar russe, aux longs vêtemens byzantins, qui le font ressembler aux saints des icônes, sert de précurseur à son fils Pierre. Sous son règne, les étrangers deviennent plus nombreux, comme s'il rassemblait pour son fils des maîtres et des matériaux d'instruction. Ces Occidentaux occupent dans Moscou tout un quartier, la *Slobode* des Allemands. Ce sont des artisans de toute sorte, des constructeurs de navires et des charpentiers hollandais, dont une barque, délaissée sur un étang, donnera à Pierre le goût de la marine; ce sont des officiers et des instructeurs, comme le futur conseiller du tsar, le Genevois Lefort. Avec les arts mécaniques, Alexis introduit dans ses états quelques arts de luxe; il fait jouer l'opéra sur un théâtre de Moscou, et sa fille Sophie écrit une tragédie. Pierre grandit à l'école des étrangers, recevant d'eux des leçons de civilisation avec des leçons de vice, la Slobode allemande remplie de cabarets et de lieux de débauches étant un des quartiers les plus mal famés de Moscou : un Hollandais lui sert de précepteur, une Allemande est sa maîtresse, des Européens de tous pays forment sa société. La plupart, Lefort lui-même, semblent avoir été des gens de médiocre instruction, plus capables d'exciter la curiosité du jeune tsar que de lui donner de sérieuses connaissances (1). Sous Fédor et sous la régence de Sophie, les étrangers étaient déjà nombreux et leur rôle important, bien que relégués aux postes secondaires. Avec Pierre, leur élève, ils deviendront les instituteurs et les maîtres de la nation; sous sa nièce Anne, ils en seront un instant les tyrans. Les vieux tsars ont de loin préparé leur domination. Pierre ne changea pas violemment la direction de la Russie, il ne lui fit pas rebrousser chemin de l'Asie vers l'Europe; il ne fit que précipiter sa marche dans une voie où elle entrait d'elle-même. Il ne l'a point jetée hors de sa route; il lui a fait prendre, pour atteindre l'Europe, un chemin raccourci et abrupt.

IV.

Tsar à dix ans, seul maître de l'empire à dix-sept, Pierre entreprend de transformer les mœurs du peuple le plus attaché à ses coutumes. Entouré d'étrangers, le Hollandais Timmermann, le Genevois Lefort, le Français Villebois, l'Écossais Gordon, il s'éprend de

(1) C'est l'avis de M. Oustrialof dans son grand ouvrage, *Istoria Tsarstvovaniia Petra Velikago.*

la civilisation étrangère, et, selon l'énergique expression de Leibniz, il veut *débarbariser* sa patrie. Avant de façonner ses sujets aux idées de l'Europe, il s'y fait lui-même. Il voyage en Occident, et, pour s'y mieux naturaliser, il y vit de la vie du peuple. Il s'attache moins aux institutions qu'aux mœurs : ce sont celles-ci plutôt que celles-là qu'il prétend importer dans son pays. A son génie s'allient les défauts de sa nation et de son éducation, de son tempérament et de son pouvoir autocratique. Il a beau se faire Européen, il ne peut toujours se débarbariser lui-même, il offense souvent la culture occidentale dont il se fait le missionnaire. Comme un enfant ou un sauvage, il s'éprend surtout du côté extérieur de la civilisation. Pour policer le Moscovite, il le rase et lui fait changer de vêtemens. Il ne distingue pas toujours entre le nécessaire et l'accessoire. Il introduit à la fois en Russie la marine et le tabac à fumer; il poursuit de sa plus grande haine la barbe et les longs caftans. A certains objets, comme à la marine, il donne une importance outrée. Son zèle de réformateur va parfois jusqu'à la manie, ses règlemens à la minutie; il se paie souvent d'apparences, modifiant l'habit plutôt que l'homme, les noms plutôt que les choses; il semble plus d'une fois se contenter d'un simple déguisement occidental. Dans son exagération, l'infatigable réformateur est plus perspicace qu'il n'en a l'air; des mesures à première vue puériles cachent de profondes combinaisons. C'était par le dehors, les modes et les usages extérieurs que les Russes pouvaient le plus facilement redevenir Européens. Le reste, le fond, l'essentiel devait suivre : après avoir pris l'habit de l'Europe, ses sujets en voudraient prendre les mœurs et les connaissances.

Ce qui dans ses voyages séduit surtout Pierre le Grand, ce qu'il s'applique le plus à introduire chez lui, ce sont les inventions pratiques, c'est le métier, le procédé. C'est là encore une impression d'enfant ou de barbare plus frappé des résultats matériels que des connaissances théoriques dont ils ne sont qu'une application; mais c'est là aussi le côté le plus accessible d'une civilisation, et pour un peuple comme la Russie c'était peut-être le plus utile en même temps que le plus facile à imiter. Pour se rendre maître du procédé, Pierre à Saardam se fait lui-même ouvrier : il ne se met point seulement à l'école, il se met à l'apprentissage chez l'étranger. Il passe des années à se donner une éducation technique, professionnelle, dirions-nous aujourd'hui. Dans son premier séjour en Occident, son voyage d'initiation, ce n'est pas aux universités, aux académies qu'il demande le plus de leçons, c'est à l'atelier, au chantier. Dans son second voyage, s'il donne plus d'attention à l'art ou à la science, c'est toujours avec le sens positif du Grand-Russe et l'esprit pratique du réformateur; ce sont les sciences naturelles, l'anatomie,

la chirurgie, qui excitent le plus son intérêt, c'est la mécanique, le génie militaire et civil. D'Europe, il ramène peu de savans et moins d'artistes, mais une armée d'ouvriers et de contre-maîtres. De retour chez lui, il suit une méthode analogue; ne dédaignant rien, il veut tout enseigner lui-même. Dans l'armée, dans la marine, il se plaît à passer par tous les grades, faisant un jour le tambour, un autre le pilote. Avant tout il apprend à son peuple la discipline; il lui montre à se soumettre à des étrangers dont il a fait les instituteurs du pays en même temps que les siens. En vrai réformateur, la première leçon que donne Pierre le Grand, c'est l'exemple; il le donne, il le prodigue. Il met lui-même la main à tout, à la pioche du terrassier, comme à la hache du bourreau. Jamais on n'a vu un homme s'exercer à tant de métiers à la fois. C'est un artisan universel, il sait tout fabriquer de sa main, des bateaux, des modèles de vaisseaux, des poulies, tout ce qui touche à la marine, son occupation favorite; il se plaît à faire des chefs-d'œuvre d'ouvrier; il est artiste aussi bien qu'artisan, il sait graver, sculpter. Le génie souple et facile du Grand-Russe, comme ses tendances réalistes, se montre chez l'empereur jusqu'à l'exagération. A l'opposé des réformateurs de cabinet, c'est l'exécution, c'est le détail, qui lui tiennent le plus à cœur. Il s'applique à tout avec une égale ardeur, réformant l'alphabet et le calendrier en même temps que l'administration et la société, demandant des projets à Leibniz en même temps que des modèles aux artisans, rassemblant des objets d'art et des collections scientifiques tout en créant la marine et refondant l'armée, apportant à l'industrie des fabrications nouvelles, à l'agriculture des races d'animaux étrangères, et, comme s'il n'avait eu le temps de rien faire, laissant à l'avenir des plans sans nombre sur chaque sujet et pour toute contrée.

Cette œuvre multiple est une. Les conquêtes et les travaux publics de Pierre le Grand sont le corollaire de sa réforme sociale, le déplacement de sa capitale en est le symbole. Quand il construisait Pétersbourg sur la Néva et par des canaux l'unissait au Volga, il donnait au grand fleuve russe une embouchure européenne, et en renversant le cours de sa grande rivière, il faisait pour ainsi dire refluer la Russie vers l'Occident. Au moral comme au physique, c'était le même ouvrage; le tsar ramenait brusquement vers l'Europe un peuple que les siècles avaient détourné vers l'Asie. Par malheur, l'homme se laisse moins aisément faire violence que la nature, et Pierre traitait l'un comme l'autre. Dans sa passion pour la civilisation, il veut l'imposer; il s'y prend en barbare autant qu'en grand homme, en tyran autant qu'en réformateur. Ses moyens répugnent à son but. Pour instrumens habituels, il a le knout et

la hache, sans compter le bâton, qu'il portait toujours à la main et qu'il n'épargnait pas au dos de ses favoris. C'est à coups de verge qu'il civilise. Le grand moyen de Pierre est le despotisme, l'autocratie; il ne la corrige point, il ne la limite pas; il la régularise et la rajeunit. Il fait pour l'autocratie ce qu'il a fait pour lui-même et pour son peuple; il l'habille à l'européenne, il raccourcit et allége ses vêtemens pour lui donner de plus libres allures : au scandale des vieux Russes, la robe à demi sacerdotale des anciens souverains est remplacée par un uniforme militaire, le nom biblique et patriarcal de tsar par le titre étranger et païen d'empereur. La raison d'état est le dieu de Pierre; à cette idole, il offre tout en victime, sa santé, sa famille et son peuple; pour elle, il ne craint pas de renouveler le sacrifice d'Abraham. En vrai révolutionnaire, il ne recule devant aucun moyen, il ne tient pas plus compte des obstacles historiques que des obstacles moraux ou matériels. Les sentimens, les traditions ou les faits sont également impuissans à l'arrêter; il se croit assez fort pour tout briser.

L'entreprise de Pierre le Grand a été menée par le génie le plus résolu à l'aide du pouvoir le plus redoutable; quel en a été le succès? Le tsar a-t-il montré qu'une volonté humaine peut impunément forcer la nature, l'histoire et le temps? Si l'œuvre de Pierre n'est pas morte avec lui, c'est qu'elle était dans l'ordre des destinées de son peuple, c'est que, selon le mot de Montesquieu, « Pierre Ier donnait les mœurs et les manières de l'Europe à une nation d'Europe. » Dans ce qu'elle eut de capital, sa réforme ne fut qu'une émancipation morale du joug tatar, une revendication du sol et du climat russes contre les mœurs d'une autre race ou d'un autre ciel apportées par les conquérans asiatiques. Il s'est rencontré au XIXe siècle un sultan presque aussi décidé que Pierre le Grand, armé d'un pouvoir aussi despotique, employant à peu près les mêmes moyens dans le même dessein. C'était chez un peuple qui fait, lui aussi, matériellement partie de l'Europe, et pourtant quelle différence entre un Turc de la réforme et un Russe de la réforme! C'est que la tâche de Mahmoud était entravée par tout ce qui avait préparé l'œuvre du tsar, les traditions, la religion, les élémens mêmes de la civilisation. Pierre le Grand ne laissa pas d'héritiers; il n'en eut pas moins des continuateurs. Jamais entreprise ne parut autant liée à la vie d'un homme, et contre tous calculs elle lui survécut. Jamais il n'y eut d'ordre de succession plus troublé; jamais l'esprit de suite ne fut plus impossible : quatre femmes galantes, deux enfans et deux fous ou maniaques, voilà pendant un siècle les successeurs de Pierre. A chaque avénement une révolution de caserne ou d'alcôve, à chacun un renversement de ministres et

de politique. Tout règne nouveau prend le contre-pied du précédent, et les puissans de la veille sont envoyés en Sibérie ou à l'échafaud. L'histoire de la Russie au XVIII[e] siècle n'est qu'une succession d'alternatives et de réactions. C'est à travers une suite décousue de tyrannies sans but et sans vues, à travers des conspirations et des régences mêlées de tentatives aristocratiques, entre les mains de gouvernemens à la fois faibles et violens, que la Russie doit poursuivre la route ouverte par Pierre le Grand. La réforme s'accomplit au milieu des intrigues, des crimes et des débauches, par les mains de ses adversaires presque autant que par celles de ses partisans. La capitale reportée à Moscou revient à Pétersbourg : tour à tour chassés et rappelés, les étrangers s'assoient sur le trône. Au milieu de leurs contradictions, les successeurs de Pierre achèvent son œuvre, tantôt la corrigeant, tantôt l'exagérant, et toujours de gré ou de force la continuant.

Pour être accomplie par de tels instrumens, il fallait que la réforme du charpentier de Saardam fût bien dans la vocation de la Russie. L'impulsion donnée, l'œuvre s'exécute, pour ainsi dire, toute seule : peu importent les mains auxquelles elle tombe. Quels singuliers guides vers la civilisation et quels initiateurs humilians pour un grand peuple ! C'est d'abord une paysanne livonienne, ne sachant ni lire ni écrire, assistée d'un ancien garçon pâtissier devenu prince et régent. C'est un enfant de douze ans, mort à quatorze, auquel succède une femme vulgaire, gouvernée par le fils d'un palefrenier courlandais qui pendant dix ans livre l'empire à la tyrannie d'Allemands dédaigneux du Russe comme d'une race inférieure, illustrant la Russie par leurs armes, l'opprimant et l'exploitant comme les Espagnols ou les Hollandais exploitaient les deux Indes. Au sortir de cette domination étrangère, demeurée dans la mémoire populaire aussi odieuse que celle des Tatars, vient de nouveau un enfant, cette fois au berceau, puis de nouveau une femme ignorante et sensuelle, qui n'a d'autre politique que les caprices de ses passions ou les dépits de sa vanité. Quand avec Pierre III la couronne arrive à un tsar, c'est un extravagant qu'il faut déposer. Ce pays de l'autocratie doit attendre un demi-siècle pour avoir un souverain en état de régner, et c'est encore une femme, cette fois une Allemande disciple des philosophes français. A l'intérieur comme à l'extérieur, Catherine II est le vrai successeur de Pierre I[er]. Comme lui sans scrupule et sans moralité, étrangère à toute vertu et douée de toutes les qualités de l'homme d'état, Catherine avait sur Pierre l'avantage d'appartenir de naissance à la civilisation qu'elle voulait introduire chez ses peuples. De sa main de femme, la tsarine, demeurée Européenne jusque dans ses vices, corrige et adoucit la réforme du tsar mosco-

vite, donnant au pouvoir plus d'humanité et à la cour plus de décence, plus de politesse et de dignité au gouvernement, plus de régularité aux institutions.

L'œuvre de Pierre le Grand a triomphé de l'incapacité ou des vices de ses successeurs comme des répugnances de son peuple. L'histoire a vu peu de succès pareil : a-t-il été aussi complet que de loin il l'a pendant longtemps semblé à l'Occident? Dans l'ordre matériel, la réforme a merveilleusement réussi; armée ou marine, administration ou industrie, toute la Russie moderne remonte à Pierre. Plus d'une des mesures du réformateur, comme ses colléges administratifs, ont pu être des méprises; d'autres, comme le tableau des rangs et sa noblesse de fonctionnaires, bonnes peut-être pour une période de transition, sont en persistant devenues nuisibles. Une telle entreprise était condamnée aux imperfections, aux erreurs même : ce ne sont pas des défauts de détail qui rendent douteux le succès de l'ensemble. Ce qu'il importerait de savoir, c'est si, en réussissant matériellement dans sa réforme, Pierre a réussi dans son dessein. Le sentier abrupt qu'il lui a fait escalader a-t-il mené son peuple à l'Europe et à la civilisation plus vite qu'il n'y serait arrivé par les circuits d'une route plus douce? La Russie est-elle aujourd'hui plus réellement civilisée que si son grand réformateur n'eût jamais existé? Quelque dur qu'en soit l'aveu au génie et à la volonté de l'homme, la chose est douteuse. En son triomphe même, toute cette énergie a peut-être été dépensée en vain. Peut-être la Russie, abandonnée aux naturelles séductions du contact de l'Europe, se fût-elle par degrés plus profondément pénétrée de son influence, s'ouvrant mieux d'elle-même au souffle de l'esprit occidental, et lui empruntant avec plus de discernement ce qui convenait à son tempérament. Aurait-elle réussi à épargner aux Russes de longues transitions et à les faire sauter par-dessus un ou deux siècles de tâtonnemens, la réforme de Pierre aurait encore été chèrement payée. La brusquerie même de l'œuvre eut pour la Russie un quadruple défaut; il en est sorti un mal moral, un mal intellectuel, un mal social, un mal politique. Prise sous l'une ou l'autre de ces quatre faces, la civilisation imposée par Pierre le Grand a eu des suites regrettables qui sont encore pour beaucoup dans les souffrances et les incertitudes de la Russie contemporaine.

Dans sa passion de progrès, Pierre a négligé une chose sans laquelle toutes les autres sont fragiles. Il a laissé de côté la morale, qui n'est peut-être point un des principes de la civilisation, mais dont aucune civilisation ne saurait se passer. La culture matérielle était ce qu'il enviait à l'Europe, ce qu'il lui voulut surtout emprunter. Il y avait là quelque chose de l'esprit réaliste du Grand-

Russe : il y avait aussi de la faute du siècle. L'idéal de Pierre le Grand était moins ce que nous entendrions aujourd'hui par civiliser que ce que son temps appelait policer. Peut-être même la civilisation était-elle pour le tsar autant un moyen qu'un but, et la richesse d'un côté, la force de l'autre, toutes deux en vue de la puissance nationale, le terme final de ses efforts. L'Occident, au moment où Pierre la tourna vers lui, était pour la Russie un dangereux modèle. La corruption morale et l'anarchie intellectuelle du XVIIIe siècle donnaient de funestes exemples à un peuple à demi barbare, comme toujours plus disposé à prendre les vices que les qualités de ses instituteurs étrangers. Pierre lui-même, n'étant plus Russe et n'étant pas encore Européen, n'ayant l'éducation ni de l'un ni de l'autre, n'avait de frein moral d'aucune sorte. La brutalité de ses plaisirs et la férocité de ses vengeances faisaient du tsar un singulier apôtre de la civilisation. La grossièreté moscovite, unie à la licence sceptique de l'Occident, aboutit chez lui et ses premiers successeurs à un cynisme aussi révoltant pour les vieux Russes que pour l'Europe. Les moyens et les hommes qu'il employa pour elle valurent souvent à son œuvre, au lieu de la sympathie et de l'admiration, l'horreur et le mépris de son peuple. Par la rigueur de ses lois, l'indiscrétion de ses règlemens, la cruauté de ses châtimens, le réformateur, occupé surtout de la discipline extérieure, enseignait lui-même l'hypocrisie et la bassesse. En violentant sans scrupule la conscience de son peuple, il l'affaiblissait; en voulant policer, il démoralisait. Les hommes qui servaient d'instrumens à la réforme augmentaient le mal. Pour associés de son œuvre de régénération, Pierre prit souvent ses compagnons de débauche. Allemands et Européens de tous pays, les étrangers qui pendant un siècle envahirent la Russie apportaient en général au peuple qu'ils prétendaient renouveler de fâcheuses leçons de moralité. Parmi ces missionnaires de la culture occidentale, l'honnête homme fut peut-être plus rare que le grand homme. La plupart étaient des aventuriers pressés de faire fortune, sans autre vocation civilisatrice que l'appétit du pouvoir ou de la richesse. Les meilleurs et les plus habiles offensaient encore la conscience du peuple; étrangers à ses mœurs ou à ses croyances, ils heurtaient brusquement des préjugés ou des scrupules respectables jusque dans leur ignorance.

Grâce à Pierre le Grand et à l'Europe, le XVIIIe siècle fut pour la Russie une école de démoralisation. La cour de Pétersbourg offre un spectacle repoussant au temps même de Louis XV. On sent que dans cette jeune colonie de la vieille Europe se mêlent deux âges de corruption. La débauche, les concussions et les supplices y sont comme les trois marches ou les trois actes de la vie publique.

Un de nos philosophes disait alors de la Russie qu'elle était pourrie avant d'être mûre. Si le mot était mérité, l'Europe en était en grande partie responsable. Les Russes ont pour les mœurs de la vieille Russie de hautes prétentions. Sans disputer à l'Occident la primauté intellectuelle et scientifique, ils réclament volontiers pour leur pays et ses usages patriarcaux la supériorité morale. Restés en dehors de nos grandes époques historiques, ils se flattent d'avoir échappé à la triple corruption du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes. Lui rendant outrage pour outrage, ils aiment à parler de la pourriture de l'Occident, ils disent que dans l'ancien empire des tsars la civilisation avait une base plus morale et religieuse que dans nos brillantes sociétés d'éducation païenne; ils attribuent aisément les vices de la Russie nouvelle à la contagion européenne. Les peintures des anciens voyageurs ne justifient pas toujours ces revendications : là, comme partout, le despotisme et le servage étaient pour la vertu une triste école. Les fondemens traditionnels de la moralité moscovite n'en ont pas moins été ébranlés par la réforme impériale et les leçons de l'Occident. Dans une grande partie de la nation, les vieilles mœurs ou les vieilles croyances furent détruites avant que rien ne fût en état de les remplacer.

Au mal moral s'est, dans l'œuvre de Pierre le Grand, joint le mal intellectuel, et, par un fatal enchaînement, à celui-ci le mal social, à ce dernier le mal politique. L'esprit, comme le cœur, fut dévoyé : le réformateur développa lui-même chez les Russes certains des défauts qu'ils tenaient déjà de la nature ou de l'histoire, le manque d'originalité, le manque de personnalité. Il en fit des copistes, des échos, des reflets; leur donnant l'imitation comme le but suprême, il étouffa en eux l'esprit d'initiative et par là les priva du plus actif ferment du progrès. En les habituant à penser par autrui, il prolongea leur minorité spirituelle sous la tutelle de l'étranger. Cette tendance à l'imitation arrêta d'un siècle la naissance d'une littérature nationale et originale. Le Russe de Pétersbourg subit toutes les influences de l'Occident, reproduisant docilement les plus contraires, tour à tour disciple des encyclopédistes et des émigrés français, de Voltaire et de Joseph de Maistre. A l'habitude de l'imitation se rattachent le goût de l'extérieur, le culte de l'apparence, et à celui-ci la superficialité et la versatilité de l'esprit. A ces vices intellectuels correspond le vice social, la dénationalisation d'une moitié de la nation, la séparation des classes. A force de copier l'étranger, le Russe de la réforme cessait d'être Russe. Il en fut de tout ce qui était national comme du costume et de la langue, réduite à l'état de patois abandonné au bas peuple. Pierre, si russe dans son caractère, semblait avoir pris à tâche de germaniser ses

sujets. Aux villes qu'il fondait, aux institutions qu'il créait ou renouvelait, il donnait des noms allemands, forgeant souvent d'inutiles barbarismes, incompréhensibles au peuple. Un jour, prétend-on, il fut sur le point de faire de l'allemand la langue officielle. Sous sa fille Élisabeth, ce fut le tour du français, resté pendant plus d'un siècle souverain absolu. Pétersbourg ne pouvait entraîner tout le pays dans une telle voie. La couche superficielle, les classes élevées, furent seules à s'imprégner des mœurs et des idées de l'Occident : le fond, la masse du peuple y resta impénétrable. Les uns demeurant Russes pendant que les premiers se faisaient Allemands ou Français, la Russie se trouva partagée en deux peuples isolés par la langue et les habitudes, incapables de se comprendre. Les grandes villes et les habitations seigneuriales furent au milieu des campagnes comme des colonies étrangères. Pour le gros de la nation, la précipitation avec laquelle les classes dirigeantes se jetaient sur l'Occident devint même une cause de retard. Demeuré trop en arrière pour suivre ses maîtres, le peuple fut laissé en route et abandonné à sa barbarie. Ce mal social se retrouvait dans la politique. Sans harmonie entre elles, les institutions furent en désaccord avec le pays; importées de l'étranger et sans racines dans le sol, elles y étaient souvent transplantées avant qu'il ne fût préparé pour elles. Tandis qu'en Occident l'ère moderne repose sur le moyen âge et chaque siècle sur le précédent, en Russie, tout l'édifice politique, comme la civilisation entière, n'avait ni base nationale ni fondation historique. Toute l'organisation gouvernementale était extérieure et étrangère au peuple. La plupart des lois étaient exotiques : elles ressemblaient à des vêtemens d'emprunt, et n'allaient ni à la taille ni aux habitudes de la nation.

Moral ou intellectuel, social ou politique, tout le mal dont souffre la Russie depuis Pierre le Grand se résume en un, la dualité, la contradiction. La vie et la conscience nationales ont été coupées en deux : le pays, remué dans ses fondemens, n'a pu encore retrouver son équilibre. C'est en plus grand le malaise ressenti par la France depuis la révolution. Venues d'en haut ou d'en bas, ces transformations violentes, qui deviennent pour un peuple le point de départ d'une vie nouvelle, laissent toujours derrière elles des traces douloureuses. Il reste dans la société et dans les esprits des discordances qui troublent les jugemens les plus sûrs. La France a eu l'avantage que sa révolution a été faite par elle-même, selon son propre génie, et qu'en ses erreurs comme en ses succès elle est toute française. En Russie, la révolution étant faite par le pouvoir sous l'influence de l'étranger, la scission entre le passé et le présent,

la rupture de l'existence nationale a été plus profonde. A la réforme de Pierre le Grand remontent un grand nombre des oppositions qui, en Russie, nous ont fait ériger le contraste en loi. Les institutions et les mœurs, les idées et les faits, ont peine à se mettre d'accord. Dans la nation et dans l'individu, il y a des dissonances de toute sorte. Le Russe se trouve divisé avec lui-même; il se sent pour ainsi dire double; l'harmonie des conditions de la vie a été détruite.

N'étant plus elle-même et ne se sentant pas encore européenne, la Russie est comme suspendue entre deux rives. Le principe de son mal est clair; pour sortir de cette dualité d'où lui viennent ses souffrances, doit-elle se jeter tout entière d'un côté, se précipiter en avant vers l'Occident ou rétrograder résolûment vers la vieille Moscovie? Faut-il s'enfoncer dans l'imitation, bannir tout ce qui n'est point européen et se faire entièrement pareil aux peuples de l'Occident, ou bien doit-on rejeter toute importation étrangère, se circonscrire en soi-même, revenir à ce qui est national, glorifier tout ce qui est russe? Les deux points de vue ont chacun leurs partisans : tous deux ont leur raison d'être, et tous deux dans leur exclusivisme sont également impraticables. La Russie est physiquement et moralement trop voisine de l'Europe, elle s'en est depuis deux siècles trop rapprochée pour s'en pouvoir séparer. Elle est européenne, en même temps elle est russe; la nature et l'éducation historique lui ont donné vis-à-vis des peuples de l'Occident des dissemblances qu'un ou deux siècles ne peuvent effacer. Le problème de son avenir est dans la conciliation de ces deux termes : Europe et Russie, civilisation et nationalité. L'un et l'autre lui sont indispensables, et pour aucun des deux elle ne doit avoir ni superstition ni fétichisme. Il est de la réforme de Pierre le Grand comme de notre révolution française : on en peut regretter la violente explosion; l'une et l'autre n'en demeurent pas moins la base nécessaire du développement national du peuple qu'elles ont renouvelé. Il est aisé d'en montrer les souffrances, les illusions, les contradictions : peu importe, il n'y a pas à revenir en arrière, et quelques reproches que nous leur puissions adresser, l'ordre sorti d'elles est préférable à celui qu'elles ont détruit. Il n'est pas certain qu'avec Pierre Ier la Russie ait marché plus vite que sans la venue du grand empereur : il l'est encore moins que sans lui elle ait été plus vite qu'avec lui. La tâche de la Russie vis-à-vis de la réforme du tsar est celle de la France vis-à-vis de la révolution : il n'y a point à se plaindre et à regretter, il n'y a qu'à continuer l'œuvre en la modérant et en la corrigeant, mais aussi en l'affermissant et en la complétant sans découragement comme sans précipitation.

Ce que la raison conseille à la Russie, sa propre impulsion le lui

fait exécuter à travers d'inévitables atermoiemens. Les trois derniers règnes en portent témoignage dans l'apparente stérilité de deux d'entre eux comme dans la fécondité de l'autre. Ouvert à toutes les séductions généreuses, tour à tour épris d'un vague libéralisme et d'un mysticisme autoritaire, Alexandre Ier sentit le malaise de son peuple et pendant des années rêva de le guérir. En lui semblait venu le réformateur définitif, le messie attendu depuis des siècles; ce ne fut qu'un précurseur. Il ne sut pas dépasser les velléités, les essais timides. Chez lui se rencontraient toutes les aspirations et les contradictions de son époque, une des plus troublées de l'histoire, et une des plus faites pour troubler les âmes de bonne volonté. Sous Alexandre Ier, le génie national, ranimé par le péril de 1812, fermente sous l'imitation occidentale : déjà commence à se guérir un des principaux vices issus de la réforme de Pierre le Grand, l'immoralité. Le bien est aimé pour lui-même, et grâce à un contact plus intime avec l'Europe, avec les Français surtout, le sentiment de l'honneur et de l'honnêteté renaît dans la cour et la nation. La stabilité fut l'idéal de Nicolas, nos révolutions avaient amené la défiance des changemens et ranimé le culte de l'autocratie. Nicolas fut un des vieux tsars rajeunis; grand, bien fait, sévère, infatigable, c'était le type même de l'autocrate. Il s'isola de l'Europe et s'enferma avec son peuple chez lui. La Russie sembla rétrograder; mais dans cette réaction même se corrigea le défaut capital de la réforme de Pierre Ier, la dénationalisation. La tyrannie de l'imitation s'affaiblit; la nationalité reparut partout, elle revécut dans l'art et la littérature. Sous Alexandre II, les portes se rouvrirent à l'Europe en même temps que la parole fut rendue à la Russie, rentrée en possession de sa conscience nationale. Enfin vient la réforme qui réconcilie définitivement la Russie avec elle-même aussi bien qu'avec l'Europe. Ce n'est plus un replâtrage de façade, un placage extérieur, ce sont les fondations mêmes de la société qui sont reprises et refaites; c'est le peuple entier et non plus une classe qui est appelé à la civilisation en même temps qu'à la liberté. Plus hardie que celle de Pierre Ier, la réforme inaugurée par l'affranchissement des serfs n'engendre point le même trouble moral, parce qu'elle a été mieux préparée et qu'elle est plus nationale. Loin de causer le même malaise, la réforme nouvelle remédie au malaise de la première; elle seule le pouvait. Jusqu'à celle d'Alexandre II, l'œuvre de Pierre Ier n'avait ni harmonie ni équilibre : ayant laissé en dehors d'elle la masse du peuple, elle manquait de base; l'émancipation lui en a donné une.

Anatole Leroy-Beaulieu.

L'IMMIGRATION

AUX ÉTATS-UNIS

SOUVENIRS ET NOTES DE VOYAGE.

Quand on quitte l'Europe sur l'un de ces grands *steamers* qui partent de France ou d'Angleterre pour les États-Unis, on salue vers le septième jour les bancs de Terre-Neuve, où sont ancrés au milieu des brumes les bateaux qui pêchent la morue. On incline un peu vers le sud le cap, maintenu jusqu'alors à l'ouest, et l'on ne tarde pas à rencontrer les hardis pilotes qui viennent se faire hisser à bord, en plein océan, à 200 lieues du rivage américain. Bientôt, vers le dixième jour, on reconnaît un banc de sable, Sandy-Hook, qui est comme l'avant-garde de la terre-ferme, on longe une île verte et boisée, Staten-Island, qui rappelle aux Anglais l'île de Wight, on traverse un bras de mer resserré, les *Narrows* ou les Étroits, défendu à droite et à gauche par un fort, et l'on entre dans la baie de New-York, une des plus belles du monde, car elle peut soutenir la comparaison avec les baies tant vantées de Rio-Janeiro, San-Francisco ou Naples, et reçoit à elle seule plus de navires que toutes ces eaux réunies. Constantinople, avec sa Corne-d'Or, offre seule un coup d'œil plus magique; mais la palme reste encore à New-York pour le nombre et le mouvement des navires, pour la densité de la population et pour l'heureuse situation topographique de cette ville commerciale, à peine connue il y a un siècle et aujourd'hui reine incontestée des deux Amériques. Elle est sur la nouvelle route de Paris à Shanghaï, et c'est le premier port du globe après Londres et Liverpool. Quatre villes, qui pour le voyageur n'en font en réalité qu'une seule, New-York, Brooklyn, Jersey-City, Hoboken, contenant ensemble près de 2 millions d'habitans, se mirent dans la baie, et un magnifique fleuve y amène ses eaux, l'Hudson, presque aussi large et profond que la baie elle-même, et navigable jusqu'à Al-

bany, à 50 lieues de distance au nord, pour les navires du plus fort tonnage.

C'est le long de l'Hudson que s'alignent les quais en bois ou *piers* où viennent s'amarrer, chacun dans un bassin respectif construit aux frais des compagnies maritimes, les *steamers* arrivant d'Europe. Chaque navire, en allant vers sa jetée, passe devant un vaste édifice qui baigne ses pieds dans l'eau, et qui rappelle un cirque par son architecture aux formes circulaires : c'est *Castle-Garden*. Jadis c'était un fort qui défendait sur l'Hudson la pointe de l'île de Manhattan, où est bâti New-York; aujourd'hui c'est le lieu de réception, en quelque sorte la gare, l'hôtel provisoire où débarquent ces nombreux émigrans qui viennent chaque année, au nombre de plusieurs centaines de mille, porter le secours de leurs bras à l'Amérique du Nord, la peupler, la cultiver, l'enrichir. C'est là qu'arrivent ces cargaisons humaines, ces essaims de robustes travailleurs, échappés des pays trop restreints ou trop pauvres de la vieille Europe, et qui, tout à coup transformés en citoyens de la jeune Amérique, entrent pour jamais dans le giron des États-Unis.

I.

Ce n'est qu'à partir de l'année 1820 que le mouvement d'émigration de l'Europe vers l'Amérique du Nord a pris un essor régulier et progressif. Au temps de la domination des Hollandais, qui en 1621 bâtirent New-York sous le nom de *Nieuw-Amsterdam*, et qui en 1664 perdirent cette colonie, qui passa dès lors aux mains des Anglais, il ne partait pour ces lointains parages qu'un navire ou deux par an. On essayait d'attirer les émigrans en leur donnant gratuitement le passage à bord des vaisseaux qui allaient ravitailler la colonie et en leur faisant des concessions de terres le long de l'Hudson. Il en vint ainsi, dans l'espace de quarante ans, quelques milliers à peine. Leurs descendans existent encore à New-York, à Albany, et ont même fourni un président, Van Buren, à la république américaine. On continue à les désigner sous le sobriquet populaire de *knickerbockers* (porteurs de guêtres et de culottes), et ils apparaissent avec ce nom plaisant dans les romans de Cooper et d'Irving.

Sous la domination anglaise, les choses n'allèrent guère mieux. En 1710, le gouvernement de la métropole envoyait à ses frais sur l'Hudson environ 3,000 Allemands, chassés de la Souabe et du Palatinat par la guerre, la famine ou la persécution religieuse. Cet essai de colonisation officielle ne réussit pas. Le quart environ des émigrans mourut du scorbut ou du typhus en mer ou à l'arrivée, et d'ailleurs on cherchait des sujets et des mercenaires, les émigrans voulaient être indépendans et libres. Ceux qui vinrent à leurs frais,

spontanément, furent plus heureux, entre autres ces Écossais qui sous la conduite du capitaine Campbell s'établirent sur le haut de l'Hudson, près du lac George (1740), et ces Allemands qui les premiers, vers la même époque, défrichèrent la vallée de Mohawk, entre l'Hudson et le lac Ontario.

Philadelphie l'emportait alors sur New-York, et la Pensylvanie avec ses quakers, dont la philanthropie avait séduit les Indiens eux-mêmes, attirait de préférence les colons. En ce temps-là, les immigrans étaient pour la plupart si pauvres, si dénués de toute ressource, qu'ils étaient obligés de se vendre à l'arrivée pour payer leur passage et les avances qu'on leur avait faites. Ils subissaient ainsi une sorte d'esclavage temporaire, et cet état de choses fut admis par la nouvelle république quand elle eut secoué le joug de l'Angleterre et proclamé son indépendance (1776). A l'arrivée de chaque navire, il s'établissait une sorte de marché public à bord, les capitaines et les armateurs réalisaient de gros bénéfices sur ce trafic de chair humaine. On se vendait pour un temps limité, mais toujours pour plusieurs années, par couples, par familles, comme ouvriers, comme domestiques. Les jeunes valaient naturellement plus que les vieux, et souvent les enfans forts et valides se vendaient seuls pour éviter le même sort à leurs parens. Si une famille avait perdu en mer un de ses membres, elle devait payer pour lui, et le temps de son engagement était doublé. Quelquefois les parens n'avaient pas honte de vendre eux-mêmes leurs enfans pour échapper à la servitude; presque toujours du reste les membres d'une même famille, de gré ou de force, se trouvaient pour jamais séparés.

Dans ces sortes de foires, les cultivateurs robustes, les artisans habiles étaient surtout demandés; les gens de professions libérales trouvaient peu de débouchés. Le voyageur allemand von Bülow raconte qu'en 1791 il vit un officier russe rester plus d'une semaine à bord du navire qui l'avait amené sans qu'il se présentât un acheteur. Le capitaine consentit à la fin à perdre sur ce colis invendable 50 pour 100 du prix fixé, et l'envoya sur le rivage pour qu'on l'examinât. L'officier parla aux chalands dans un anglais de fantaisie de l'exercice à la baïonnette, qu'il avait fort pratiqué, disait-il, contre les Turcs et les Polonais. Il ne connaissait que cela, et ne put pas plus qu'avant trouver d'acquéreur. Le capitaine et le consignataire, de guerre lasse, le laissèrent libre sous promesse qu'il paierait son passage au bout de six mois. Il se flattait de s'établir maître d'école, et le fut en réalité. « Ce qu'il enseigna aux filles et aux garçons qui vinrent chez lui, je ne saurais trop le dire, écrit von Bülow, à moins que ce ne fût l'exercice à la baïonnette (1). »

(1) *Immigration and the commissioners of emigration*, by Friedrich Kapp, New-York 1870.

Ces engagés plus ou moins volontaires, ainsi vendus temporairement à l'arrivée des navires d'Europe, eurent quelquefois une singulière destinée. Vers le milieu du siècle dernier, une pauvre orpheline allemande, Catherine Weissenberg, était débarquée à New-York et fut vendue comme servante à deux frères, Alexandre et Herman Philipps, ses compatriotes, fermiers dans la vallée de Mohawk. Catherine devint bientôt la belle de l'endroit; elle eut plus d'un soupirant, mais pas un n'était assez riche pour l'acheter. Sur ces entrefaites, sir William Johnson, agent du gouvernement auprès des Indiens et l'un des hommes les plus éminens de la colonie, vint à passer. Il vit Catherine et résolut de l'épouser. Comme dans toutes les colonies naissantes, les femmes étaient en grande minorité à New-York, et l'on n'avait pas le choix. Sir William offrit à l'un des frères Philipps 5 livres sterling (125 francs) pour sa servante, en lui disant qu'il aurait affaire à lui, s'il n'acceptait pas de bon cœur. Devant les menaces d'un amoureux si résolu, le fermier céda et vendit Catherine à Johnson, qui sur-le-champ en fit sa femme. Le marché fut, dit-on, excellent pour toutes les parties, et, chose rare, ni le vendeur, ni l'acheteur, ni l'épousée ne s'en plaignirent.

Le sort des engagés dépendait évidemment du caractère du maître qui les avait pris. Si les uns n'étaient pas trop malheureux, les autres étaient souvent plus maltraités que des bêtes de somme. Plusieurs essayaient d'oublier leur infortune dans la boisson, d'autres recouraient au suicide. Ceux qui s'enfuyaient et qui étaient repris devaient servir une semaine de plus pour chaque jour d'absence, un mois pour chaque semaine, six mois pour chaque mois. Cette triste coutume de vendre les passagers pour leur faire solder le prix de leur voyage dura jusqu'en 1818, époque où la dernière vente eut lieu dans le port de Philadelphie. L'année d'avant, une de ces ventes s'était aussi effectuée dans l'état voisin, le Delaware, état à esclaves, et avait provoqué de violentes clameurs à la suite de faits honteux qui l'accompagnèrent. Quand l'émotion publique est excitée aux États-Unis par quelque abus criant, d'imposans *meetings* ne tardent pas à s'assembler, des pétitions sont adressées aux législatures d'états ou au congrès fédéral, et l'abus disparaît bientôt, moralement devant la réprobation de tous, légalement en vertu d'un décret : c'est ce qui eut lieu en 1819 pour les ventes des passagers de mer.

L'immigration, pour se produire, a besoin à la fois de protection et de liberté : aussi n'estime-t-on pas à plus de 6,000 par an le nombre des colons arrivés aux États-Unis dans la période qui s'étend de 1776 à 1820, et à plus de 250,000 leur nombre total. La révolution américaine et les guerres de Napoléon devaient du reste arrêter le flot des arrivans, qui comptèrent cependant parmi eux

quelques personnages illustres, entre autres Talleyrand et Volney, échappés de France, l'un pendant la terreur, l'autre sous le directoire, et venus un moment aux États-Unis. Il était déjà de mode à cette époque, même en France, de porter ses regards au-delà de l'Atlantique, si l'on était mécontent de soi-même ou de son pays, et Chateaubriand avait précédé dans la jeune république les voyageurs que l'on vient de nommer.

La traversée de l'Atlantique était encore à la fin du siècle passé des plus longues et des plus périlleuses. Quand on revenait de ce voyage, on restait pour ses compatriotes un objet d'étonnement et d'admiration. On était surnommé « l'Américain, » et les récits du voyageur étaient écoutés avec avidité. Les émigrans s'embarquaient en bandes plus ou moins nombreuses, à leurs risques et périls, sur de petits bateaux à voiles qui mettaient souvent plusieurs mois pour franchir une distance qui ne demande aujourd'hui qu'une dizaine de jours à la vapeur. On naviguait encore à peu près comme au temps de Colomb. Ces bateaux n'étaient nullement aménagés pour ce genre de transport, et quelquefois les vivres manquaient. Il n'y avait aucun médecin à bord, et l'on n'y prenait aucun souci du confort et de l'hygiène. Il arrivait par momens qu'au milieu de ces êtres entassés dans un entre-pont bas, étroit, mal éclairé, mal ventilé, le typhus se déclarait tout à coup, la moitié des partans mourait en route, et on les jetait à l'eau. Les familles se trouvaient ainsi tristement réduites avant de toucher au rivage, une femme arrivait privée de son mari, et de jeunes enfans sans leur père. Aucune loi ne fixait le nombre des passagers qu'un navire pouvait prendre, ni la quantité d'eau et de provisions qu'il devait embarquer. C'était absolument comme à bord des navires négriers, et l'on n'y prenait pas plus de souci de la vie humaine.

On a conservé les détails de quelques-uns de ces tristes voyages, et des acteurs dignes de foi qui ont joué un rôle dans ces drames navrans ont raconté leurs odyssées. Le missionnaire morave George Jungmann, qui en 1731 vint avec toute sa famille en Amérique, d'Hockheim, petite ville du Palatinat, dut attendre trois semaines dans le port de Rotterdam avant que le navire levât l'ancre. On partit enfin avec 156 passagers (plus que le navire n'en pouvait prendre) et des provisions pour trois mois. On relâcha sur les côtes d'Angleterre, à Falmouth, et l'on perdit encore vingt jours. Après huit semaines de mer, les passagers furent mis à la ration, et pendant les deux derniers mois du voyage ne purent obtenir un morceau de pain. On ne leur donnait qu'un verre de mauvaise eau par jour, et ils durent vivre de rats et de souris. Un rat se vendait 18 pence (le penny vaut 10 centimes), une souris 6 pence, et on les considérait comme un régal. Le capitaine, pour faire composer les passagers dont il croyait la

bourse bien garnie, s'étudiait à les laisser mourir de faim. Il n'y réussit que trop : 48 seulement atteignirent l'Amérique, tous les autres, c'est-à-dire 108, moururent à bord et furent jetés à la mer. Plus d'un en s'endormant ne se réveilla plus, et fut trouvé le matin dans son lit, raide et glacé, rongé par les rats. Le voyage dura vingt-cinq semaines. Jungmann y perdit sa mère et trois de ses frères et sœurs. En vue des côtes, les passagers se révoltèrent, débarquèrent le capitaine à Rhode-Island, et descendirent eux-mêmes à terre. Ils étaient dans un tel état d'affaiblissement qu'ils ne pouvaient se tenir debout, marchaient comme les bêtes, et firent pitié aux Indiens. Le 16 mai 1732, le peu qui restait de ces pauvres émigrans arriva enfin à Philadelphie : il y avait plus d'un an qu'ils étaient en route! Il ne faudrait pas trop s'étonner au récit de ces aventures, qui n'étaient encore que trop fréquentes il y a une cinquantaine d'années; aujourd'hui même ne relève-t-on pas quelques faits de cette espèce, non-seulement dans le transport des coulies chinois ou hindous, mais encore dans celui des émigrans européens? Heureusement que la loi a maintenant pourvu à une sévère répression de ces indignités (1).

Dès 1819, le congrès fédéral, par l'adoption de la loi dite *Passenger Act*, décidait que chaque navire ne pourrait transporter

(1) Le 19 décembre 1868, le trois-mâts *James Foster junior*, du port de 1,400 tonneaux, quittait Liverpool avec 146 émigrans, et n'arrivait à New-York que le 8 mars 1869, après soixante-dix-huit jours de traversée, quand les plus mauvais voyages d'hiver à la voile ne durent pas en moyenne plus de quarante-cinq jours. Les passagers ne tardèrent pas à être mis à la ration, et non-seulement on leur mesura parcimonieusement l'eau et les vivres, mais ceux-ci étaient gâtés et celle-là salée. Quatre passagers et douze matelots moururent en mer du typhus ou de mauvais traitemens. Le capitaine avait laissé la conduite du navire au maître d'équipage, et celui-ci forçait les émigrans à travailler comme les matelots, dont la plupart voyaient d'ailleurs la mer pour la première fois, et il accablait de coups ceux qui refusaient d'obéir. On avait embarqué à bord un soi-disant médecin qui se bornait pour tout traitement à purger les malades avec de l'huile de ricin, et qui, ayant eu à amputer le doigt d'un passager, lui tailla la phalange avec un tranchet de cordonnier, ce dont le pauvre opéré mourut. En débarquant, 102 des émigrans durent être conduits à l'hôpital. Le capitaine et un des lieutenans moururent dès l'arrivée du typhus, que leur coupable négligence avait laissé naître à bord. Le quartier-maître et les deux autres lieutenans comparurent devant la cour de district de l'état de New-York, et furent respectivement condamnés à plusieurs années de prison. Un an auparavant, le voyage du *Leibniz*, parti d'Hambourg avec 544 passagers, et qui en perdit 108 en mer, s'était accompli dans des conditions encore plus tristes. Le navire mit soixante-dix jours à faire sa traversée, et la plume se refuse à décrire les souffrances et les vexations de tout genre que les pauvres émigrans eurent à supporter en route. — Si nous ne cherchions qu'à émouvoir, nous pourrions également raconter ici le désastreux passage du navire *General Wayne*, en 1805, et le déplorable exode des émigrans irlandais, chassés de leur pays par la famine de 1847. Plus de 12,000 d'entre eux laissèrent leurs os à l'île Grosse sur le Saint-Laurent, où l'on avait établi la quarantaine, à 30 milles en aval de Québec, et 5,000 furent portés comme « inconnus, » sans nom, sur le registre des décès.

plus de 2 émigrans pour autant de fois qu'il mesurait 5 tonnes, soit 5 mètres cubes de jauge, et fixait la quantité d'eau et de vivres à embarquer d'après le chiffre des passagers, qui ne devaient plus être mis à la ration. Puis, comme aucun registre régulier n'avait encore été tenu au sujet de l'immigration, le congrès ordonna en outre que les receveurs des douanes transmettraient chaque trimestre au secrétaire d'état à Washington des tableaux statistiques où se trouveraient indiqués l'âge, le sexe, la nationalité, la profession des immigrans amenés par chaque navire. Cette loi, sur le premier point, était insuffisante, car rien n'y était prévu pour l'espace réel qu'on réservait aux passagers dans l'entrepont, où souvent deux rangées de cabines étaient dressées sur une hauteur de 5 pieds à peine. L'espace que le fret n'avait pas pris, on le louait à un agent d'émigration : les voyageurs venaient après les marchandises et n'étaient pas mieux traités qu'auparavant. Ils étaient entassés comme un troupeau dans un air corrompu, humide, qui ne tardait pas à devenir miasmatique et à engendrer parmi eux des maladies épidémiques, comme le scorbut, le typhus, la petite vérole; c'était bien pis quand le choléra se déclarait à bord. Rien non plus n'était prévu dans la loi fédérale de 1819 pour la défense et la protection à terre des immigrans, qui, une fois débarqués, étaient le jouet de misérables organisés en bandes redoutées. Ceux-ci abusaient traîtreusement de leur ignorance et de leur crédulité, les volaient, les pillaient et les conduisaient à de prétendus hôtels et agences de transport où on les rançonnait de nouveau de la façon la plus scandaleuse. Malades ou infirmes, les immigrans ne trouvaient pas un appui plus efficace, et ils étaient indignement traités dans les prétendus asiles et hôpitaux libres destinés à les recevoir, et où on les laissait manquer de soins et de remèdes et mourir de faim dans une repoussante saleté.

Un état de choses si navrant ne pouvait durer; l'opinion publique commençait à s'en inquiéter et de nouveau demandait que l'on vînt au secours des immigrans. En 1847, l'état de New-York provoqua une minutieuse enquête qui mit à jour tous les mauvais traitemens, toutes les honteuses vexations dont les passagers de mer étaient victimes, et infligea le blâme le plus sévère à ceux qui en étaient coupables. On forma un conseil de six commissaires chargés de la réception et de la défense des émigrans et qui prit le titre de *Board of commissioners of emigration*. Ils furent nommés par le gouverneur de l'état sur l'avis et l'approbation du sénat, et on leur adjoignit d'office le maire de New-York, celui de Brooklyn, le président de la société d'émigration irlandaise et celui de la société germanique, ce qui portait à dix le nombre total des membres du conseil. Celui-ci se divisa d'ailleurs en huit comités, ayant chacun des attributions

distinctes, et donna à un agent général inspecteur, *general agent and superintendent*, pris en dehors des comités, le soin de centraliser toutes les opérations du *board* (1).

C'est à la même époque (1847) qu'était fondé en faveur des immigrans malades, infirmes ou dénués de tout soutien, l'hôpital et refuge de Ward's-Island, situé sur l'île de ce nom, au milieu de la rivière de l'Est, à proximité et en face de New-York, devant l'espace qui s'étend entre la 100e et la 116e rue (2). Depuis lors cet établissement charitable, qui est sous la surveillance des commissaires de l'émigration, n'a fait que s'embellir, ajoutant aux constructions déjà existantes de nouvelles constructions où l'on a tout prévu et où l'on a trouvé place pour tout, non-seulement des salles séparées pour les divers malades, pour les opérations chirurgicales, les accouchemens, mais encore une *nursery* pour l'allaitement des enfans, une école pour ceux qui sont plus âgés, une salle de travail pour les immigrans adultes et convalescens, une salle de lecture, etc. Les mesures protectrices prises par l'état de New-York stimulèrent le congrès fédéral. En 1855, il fit une nouvelle loi qui assurait aux émigrans 2 mètres cubes d'espace libre par tête et réglait de plus la ventilation du navire et la cuisson des alimens. Ce dernier point n'était pas sans importance, car auparavant les passagers n'avaient qu'une place très restreinte pour faire cuire eux-mêmes leur nourriture et se la disputaient sans cesse. En cette même année 1855, le conseil des commissaires de l'émigration s'établissait à Castle-Garden et y fixait, dans des conditions exceptionnelles de confort et de sécurité, le lieu de débarquement des émigrans, qui depuis n'a plus varié. C'est là aussi que les commissaires ont installé leurs différens bureaux.

Pendant que le gouvernement fédéral et l'état de New-York inauguraient ces diverses mesures de protection, les états européens qui fournissent des émigrans à l'Amérique imposaient des règlemens analogues aux agences et aux compagnies maritimes d'émigration, et exigeaient la présence d'un médecin à bord. Les navires

(1) L'honorable M. Verplanck a été depuis 1848 jusqu'à 1870 président du conseil d'émigration; il a depuis été remplacé par M. O'Gorman. Tous les commissaires élus, ainsi que les commissaires d'office, n'ont jamais cessé de remplir, à la satisfaction des émigrans et du public, leurs délicates fonctions. On peut en dire autant de l'agent général inspecteur, M. Bernard Casserly, et de tous les autres chefs de service et employés. C'est aux intéressantes publications si généreusement distribuées par les commissaires, non moins qu'à des rapports personnels que nous avons eus plusieurs fois avec eux, lors de nos différens voyages aux États-Unis entre les années 1867-1870, que nous devons une partie de nos renseignemens.

(2) La rivière de l'Est se jette dans la baie de New-York au même point que l'Hudson, et les deux cours d'eau entourent cette langue de terre qu'on appelle l'île de Manhattan, sur laquelle New-York est bâti.

à vapeur remplaçaient peu à peu les navires à voiles, surtout pour le transport des voyageurs, et les chances de mortalité en mer, jusque-là si grandes, disparaissaient presque complétement (1).

Assurés que l'immigration est une des forces vives de la république américaine, et que là surtout il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire, le gouvernement fédéral et la législature de New-York ont continué de lutter à l'envi pour la protection des passagers de mer qui, en si grand nombre et si spontanément, se dirigent chaque année vers les États-Unis. En 1868, la législature de l'état de New-York promulguait une loi par laquelle les commissaires de l'émigration devaient connaître de toutes les plaintes des passagers sur leur traitement à bord, la qualité des vivres qui leur avaient été fournis, etc. Enfin en 1870 M. Hamilton Fish, secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères) à Washington, prêtant l'oreille à des propositions faites par la confédération de l'Allemagne du nord, demandait aux divers gouvernemens européens de signer avec les États-Unis une convention internationale, dont il leur soumettait le projet, pour la protection des émigrans en mer. Bien que cette question ait depuis été plusieurs fois abordée dans les pourparlers diplomatiques, et tout récemment encore, l'Europe n'a pas jusqu'ici donné satisfaction au secrétaire d'état américain. On comprend combien la solution de cette affaire est délicate et pourquoi les divers états européens, peut-être moins intéressés que les États-Unis dans l'immigration américaine, ont jusqu'ici reculé devant la tenue du congrès international réclamé avec tant d'insistance par M. Hamilton Fish.

II.

Castle-Garden, lieu où débarquent depuis 1855 les émigrans qui arrivent à New-York, est, on l'a dit, un ancien fort transformé en une vaste rotonde en bois, à laquelle on a donné le nom d'*Emigrant landing depot* ou gare de débarquement des émigrans. Le nouvel édifice a conservé près du public le vieux nom de *Castle-Garden*, qui rappelle sa première destination. Tout y a été prévu pour un débarquement prompt et sûr, et pour mettre les arrivans à couvert des embûches de toute sorte auxquelles ils étaient auparavant exposés. Toutes les précautions sont prises pour qu'ils puissent sans retard continuer leur route vers le point de l'intérieur où ils entendent se diriger, eux et leurs bagages. Ils n'ont à payer aucuns

(1) En 1869, on ne comptait plus sur les *steamers* qu'une moyenne de 1 émigrant sur 1,000 mort pendant la traversée, au lieu de 5 pour 1,000, qui était encore le chiffre de la mortalité sur les voiliers.

frais de débarquement ni de portefaix, et la somme de 2 dollars 1/2, environ 12 fr. 50 c., que chacun verse une fois pour toutes entre les mains du trésorier du conseil d'émigration, est la seule qu'on leur réclame. C'est une sorte de capitation avec laquelle on couvre toutes les dépenses : la visite de la santé, les frais de médecin, d'hôpital, les honoraires de tous les employés, qui, à Castle-Garden seulement, ne sont pas moins d'une trentaine. Les diverses compagnies de transport par chemins de fer ou par bateaux à vapeur ont là des agens qui fournissent directement aux voyageurs des billets à prix coûtant, sans prélever aucune commission. Les bagages sont pesés avec soin et non plus, comme jadis, par des balances à faux poids; l'excédant en est taxé à des prix très modérés. Toutes les informations, tous les avis sont en outre gratuitement fournis aux intéressés sur les différentes routes qu'ils peuvent prendre pour se rendre au lieu qu'ils ont choisi comme destination définitive. Quand ils ont à faire un séjour de quelque durée à New-York, ils peuvent laisser en dépôt le bagage dont ils n'ont pas besoin, et ne paient pour cela aucun droit de magasinage. En un mot, leur argent, leurs biens et leur personne sont respectés, et ils n'ont plus affaire à ces ignobles intermédiaires du dehors qui auparavant les volaient sans pudeur. Ceux-ci ont du reste disparu pour toujours devant les vigoureuses et salutaires mesures prises par les commissaires de l'émigration.

A peine arrivé en vue de la pointe de la Quarantaine, qui est à 6 milles de Castle-Garden, sur l'île de Staten, à l'entrée de la baie de New-York, chaque navire qui amène des émigrans est accosté par un officier de la santé. Celui-ci monte à bord, se fait indiquer le chiffre des passagers, des morts, s'il y en a eu durant le voyage, des malades et le genre de leur maladie, examine les conditions du navire sous le rapport de la propreté, reçoit les plaintes des voyageurs, et sur le tout dresse un rapport pour l'agent général inspecteur de Castle-Garden. Il reste à bord pour s'assurer qu'aucune personne étrangère n'y monte. Devant le quai de Castle-Garden, il est relevé par un officier de la police métropolitaine, détaché pour cela, et alors seulement les passagers débarquent. Un inspecteur des douanes, un docteur médecin, sont présens. Les bagages sont ouverts et contrôlés, et chaque immigrant est examiné par le docteur, qui s'assure qu'aucun cas de maladie n'a échappé à la visite de la santé. Les malades sont transportés par un bateau à vapeur spécial à l'hôpital de Ward's-Island. Les infirmes, aveugles, aliénés, sont également séparés et envoyés à cet hôpital (1). On procède ensuite

(1) En 1869 ont été admis à l'hôpital et refuge de Ward's-Island 11,653 immigrans,

à l'enregistrement des immigrans. Pour cela, on les conduit à la Rotonde, immense espace circulaire qui forme le centre de Castle-Garden avec un dôme de 75 pieds de hauteur pour la ventilation. Des compartimens séparés sont réservés à ceux qui parlent anglais. On demande à chaque immigrant son nom, sa profession, sa nationalité, son dernier lieu de résidence, le lieu où il entend se diriger. Tout cela forme les élémens d'états statistiques très intéressans qui sont plus tard livrés au public.

Ces formalités accomplies, les passagers sont adressés aux divers agens des compagnies de chemins de fer qui ont leur bureau dans Castle-Garden, *Railroad-department*, et qui leur fournissent des billets pour toutes les stations des États-Unis ou du Canada où ils désirent se rendre. Les bagages sont reçus et remisés dans une vaste salle, *Baggage-room*. La salle nouvelle, construite en 1869, n'a pas coûté moins de 380,000 francs (75,000 dollars). Le mode d'enregistrement des bagages mérite d'être décrit. Une rondelle de laiton portant une des lettres de A à F et un des chiffres de 1 à 600 est délivrée à l'immigrant, et l'on passe autour de chaque pièce de son bagage une rondelle pareille. La salle des bagages renferme six compartimens désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, et chaque compartiment est divisé en 600 numéros. Il en résulte que 3,600 colis peuvent aisément être ainsi enregistrés et emmagasinés. Malgré ce chiffre formidable, il n'y a aucun embarras, aucune confusion, aucune erreur, et un bagage peut être retiré instantanément sur le vu de la rondelle correspondante livrée par le requérant. Si les lettres de A à F ne suffisent pas, on recommence avec les lettres suivantes, car la salle des bagages peut contenir jusqu'à 15,000 colis. Les immigrans qui poursuivent leur route pour l'intérieur, après avoir pris leur billet, portent leur bagage à la bascule. Ils paient l'excédant, et on leur expédie leurs colis gratuitement à la gare du *railroad* ou au dock du bateau à vapeur par lequel ils doivent partir. Ceux qui se rendent en ville donnent au contraire leur adresse, et échangent leur rondelle de laiton contre un reçu imprimé et rempli. Le bagage est alors promptement délivré à domicile contre un remboursement minime pour le port fixé par un tarif.

Là ne se bornent pas toutes les mesures ingénieuses prises en faveur des immigrans. Ceux d'entre eux qui ont de l'or ou de l'argent et qui désirent l'échanger contre du papier-monnaie ou *green-backs*, la seule monnaie légale qui ait cours aux États-Unis depuis la guerre de sécession, s'adressent au bureau des agens de change, *Exchange-office*, admis dans Castle-Garden. Ils y changent leur monnaie au

dont 182 aliénés. Il y a en outre à Castle-Garden même une sorte d'hôpital provisoire, deux salles pour les malades, hommes ou femmes, qu'il peut être urgent de soigner.

cours du jour avec un léger boni de 1 pour 100 en faveur de l'agent. Les variations du cours sont du reste soigneusement indiquées sur un tableau placé sous les yeux des intéressés, et l'agent de change remet de plus à l'immigrant un bulletin ou *ticket* sur lequel est le nom et l'adresse de sa maison, et où est indiqué le détail de l'affaire qui vient d'être conclue.

Ces diverses opérations terminées, les immigrans sont de nouveau réunis sous la Rotonde. Au *General-information*, on appelle ceux que leurs parens ou leurs amis font réclamer dans le salon d'attente, et au *Forwarding-bureau*, ceux à qui on a des lettres ou des fonds à remettre, lesquels ont été adressés précédemment à Castle-Garden et reçus par les commissaires. Ceux des immigrans qui désirent communiquer avec leurs amis de l'extérieur s'adressent à un autre bureau, le *Letter-writing department*, et là des commis qui comprennent les diverses langues d'Europe se tiennent prêts, s'il le faut, à écrire sous leur dictée. Outre ce bureau de poste, il y a aussi le bureau télégraphique, *Telegraph-office*. En attendant que la réponse arrive, l'immigrant, s'il est dénué de toute ressource, trouve un refuge dans l'établissement de Ward's-Island. Il y sera occupé à quelques travaux, et paiera de cette façon les secours qu'il reçoit; deux médecins sont chargés d'examiner les demandes de ceux qui désirent entrer à l'hôpital ou à l'asile. La protection paternelle qu'on étend sur l'immigrant ne l'abandonne pas un instant.

Quand toute la besogne est finie, les immigrans peuvent passer dans un salon de toilette à leur usage, *Wash-room*, et se réconforter dans un restaurant qui dépend de Castle-Garden, et où les prix des consommations sont affichés, approuvés par les commissaires et changés suivant les saisons. Des hôteliers sont admis dans la Rotonde, autorisés, patentés par le maire de New-York, pour solliciter la clientèle de ceux qui entendent séjourner quelque temps en ville. Ces hôteliers et propriétaires de pensions bourgeoises, *boarding-houses keepers*, sont soumis à des règlemens, à une police sévère, et l'on a pris les précautions les plus minutieuses pour que les immigrans échappent aux abus dont ils étaient auparavant victimes. Ainsi chaque hôtelier doit remettre à qui veut entrer chez lui sa carte avec les prix détaillés de sa maison.

La partie peut-être la plus curieuse de Castle-Garden, séparée de celles que nous venons de décrire, c'est l'endroit qu'on appelle le *Labor-exchange*, comme qui dirait la bourse, le marché du travail. Là s'adressent tous les immigrans qui demandent à s'employer et toutes les personnes du dehors qui ont besoin de travailleurs. D'un côté sont assis les hommes, de l'autre les femmes. On les sépare aussi d'après la nature de leurs occupations, le temps qu'ils ont été employés, ceux qui ont ou n'ont pas de recommanda-

tions, ces *references* dont les Anglais et les Américains sont si jaloux. Chaque travailleur donne en entrant dans ce bureau son nom, celui du navire qui l'a amené, la date de son arrivée, la nature de sa profession. On distingue trois catégories principales : les *farmers* ou cultivateurs, les *mechanics* ou artisans, c'est-à-dire les ouvriers professionnels, enfin les *laborers* ou journaliers, manœuvres, hommes de peine, bons à tout faire. Chaque personne qui demande à engager des immigrans donne également son nom, sa résidence, les recommandations dont elle est porteur et le genre de travailleurs qu'elle désire. La police veille avec soin sur les opérations de ce bureau pour que l'engagement des femmes ne donne lieu à aucun fait fâcheux.

Le *Labor-exchange* date de 1850. Pour donner une idée de l'utilité et de l'importance de ce bureau, il suffira de dire qu'en 1869 il a procuré un emploi à 35,000 immigrans, hommes ou femmes, et de seize nationalités différentes, mais principalement Irlandais ou Allemands. Comme curiosité, on relève parmi eux 8 Arabes. Le nombre d'immigrans arrivés cette année-là à New-York atteignit près de 260,000; le seul bureau du travail en avait donc placé plus d'un septième. La demande sur ce marché est du reste toujours plus grande que l'offre, c'est-à-dire qu'on demande encore plus d'ouvriers qu'il ne s'en présente à placer. Tout y est fait gratuitement, comme dans toutes les autres dépendances de Castle-Garden, et ni travailleur, ni patron, ni l'engagé, ni celui qui l'engage, n'ont de commission d'aucun genre à payer.

C'est à ce bureau du travail qu'on se procure la plupart des servantes, si difficiles à trouver en Amérique. Ce sont surtout des Irlandaises qui se louent pour ces fonctions domestiques, qu'aucune Américaine ne consentirait à remplir. Dans les hôtels des États-Unis, on distingue ces Irlandaises à leur habitude de porter les bras nus. Elles font un assez bon service de chambrières et se louent aussi comme cuisinières dans les maisons privées. En Californie, où les femmes manquent encore, et où une bonne domestique se paie de 150 à 200 francs par mois, beaucoup de ces Irlandaises n'ont pas tardé à faire d'excellens mariages.

Grâce à la bienveillance avec laquelle les commissaires de l'émigration laissent visiter Castle-Garden aux étrangers, il nous a été donné plusieurs fois de parcourir les différens départemens de cet édifice qui viennent d'être décrits. Un jour du mois de juin 1870, un navire venait précisément d'arriver, chargé d'immigrans. C'était un grand voilier anglais, amarré par le travers au quai ou *pier* de Castle-Garden. Les passagers sortaient un à un de cette prison de bois où ils avaient séjourné plusieurs semaines. Passant sur une planche branlante, ils arrivaient au milieu de la Rotonde, étonnés,

ahuris, chancelans, comme les gens qui sont restés longtemps sur un navire et qui touchent enfin, pour employer le langage des matelots, « le plancher des vaches. » Leur figure hâlée révélait les atteintes de l'air marin, comme à la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux on devinait les races du nord. C'étaient principalement des Irlandais et des Écossais, auxquels étaient mêlés quelques Suédois et Norvégiens. Plusieurs des femmes, descendues à la hâte, s'étaient assises par terre au milieu de la Rotonde, et donnaient sans façon, à la vue de tous, le sein à leur nourrisson. Il régnait un grand ordre dans cette foule; aucun cri, aucun bruit, aucune dispute. Ceux-ci étaient groupés par famille : le père, la mère, les enfans; ceux-là réunis par ces amitiés, ces sympathies que la vie du bord fait naître, mais que bien souvent aussi elle détruit; d'autres étaient seuls. Sur tous les visages, il y avait je ne sais quoi de sérieux, de méditatif, de triste. N'était-ce pas l'inconnu avec ses mystères qui allait s'ouvrir pour tout ce monde? Qui pouvait dire ce que demain leur réservait? Les vêtemens étaient usés, quelques-uns sordides, et la propreté n'était pas le signe distinctif de ces pauvres gens. Une odeur nauséabonde, pire que celle des corps de garde et des casernes, vous prenait à la gorge, et je ne pus rester longtemps au milieu de cette foule entassée, que j'aurais voulu examiner plus à loisir et plus commodément. Les immigrans furent du reste bientôt appelés par les employés pour passer par les divers départemens de Castle-Garden. Je n'eus garde de sortir sans aller donner un coup d'œil au *Labor-exchange*, dont les opérations furent ce jour-là très animées. Quand je rentrai à New-York, ces versets de la Bible, fort à propos rappelés dans une lettre que M. Hamilton Fish adressait quelques mois auparavant à M. B. Casserly, l'inspecteur de Castle-Garden, me revinrent en mémoire : « j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli; j'étais nu, et vous m'avez habillé; j'étais malade, et vous m'avez visité. »

III.

Le flot des émigrans se dirige plus que jamais vers les États-Unis, et principalement vers le port de New-York, où l'on vient de voir avec quel soin ont été disposées les choses pour les bien recevoir. Depuis 1866, on estime à plus de mille par jour le nombre d'Européens qui viennent ainsi s'établir dans l'Amérique du Nord. New-York en reçoit la plus grande partie. Cet essaim vient principalement de l'Irlande, de l'Écosse, de l'Angleterre, de l'Allemagne; celle-ci fournit presque autant d'émigrans que le royaume-uni. Liverpool, Brême et Hambourg sont les trois principaux ports d'embarquement, puis Glasgow, Londres, Anvers, Le Havre. Du port de

Copenhague partent les Danois et une partie des Suédois et Norvégiens. Le mouvement scandinave ne date que de quelques années; mais il y a plus de trente ans que le courant de l'émigration britannique et allemande se porte aux États-Unis avec une régularité e une ampleur que les statistiques n'ont jamais cessé de constater. Le chiffre des émigrans, le plus fort avant 1870, était celui de 1854; il a été, à New-York seulement, de 319,223. Pendant la guerre de sécession, les chiffres ont considérablement baissé, et n'ont plus été que le tiers ou le quart du chiffre maximum. Depuis 1865, la hausse a repris d'une façon toujours progressive, pour s'arrêter un moment par suite de la guerre de la Prusse avec la France en 1870, après laquelle les chiffres ont été de nouveau en augmentant, car en 1872-73 ils ont atteint 460,000. On comprend du reste quelle influence les événemens politiques, en Europe ou en Amérique, peuvent avoir sur le phénomène social que nous décrivons. Généralement une crise européenne, révolution politique, famine, sinistres financiers, augmente le chiffre de l'émigration vers l'Amérique, tandis qu'une crise en Amérique le diminue, produit même parfois l'effet contraire, c'est-à-dire un retour de quelques-uns des émigrés au pays natal.

En 1869, le nombre total des émigrans débarqués à New-York a été de près de 259,000. En groupant par catégories les chiffres détaillés dans le rapport officiel (1), nous avons trouvé qu'ils se répartissent comme il suit entre les divers pays.

Grande-Bretagne..	Irlandais	66,204	119,048
	Anglais	41,090	
	Écossais	10,643	
	Gallois	1,111	
Allemagne	Prussiens	40,754	99,605
	Bavarois, Saxons, etc.	53,251	
	Autrichiens	5,600	
États scandinaves.	Suédois	23,453	26,918
	Norvégiens	3,465	
États divers	Danois	2,600	13,418
	Suisses	2,999	
	Français	2,795	
	Italiens	1,548	
	Hollandais	1,247	
	Polonais	598	
	Autres pays	1,631	
		Total	258,989

Ce tableau montre que les races anglo-saxonne et germanique ont fourni à elles seules 80 pour 100 de l'immigration de 1869; cette

(1) *Annual report of the commissioners of emigration*, New-York 1870.

proportion s'est toujours maintenue. La France a fourni à peu près le même chiffre que la Suisse et le Danemark. Le faible contingent de l'Italie s'explique lorsqu'on sait que la péninsule envoie presque tous ses émigrans, qui sont nombreux, dans l'Amérique du sud, notamment à La Plata. Il est bien entendu au reste qu'il ne s'agit ici que de New-York, car à San-Francisco les Chinois arrivent par milliers chaque année, et forment une proportion considérable des immigrans en Californie. Il n'est pas de pays, si lointain soit-il, qui ne contribue au peuplement de l'Amérique; les listes renferment jusqu'à des Grecs, des Turcs, des Japonais, des Arabes. Le dernier rapport publié par le chef du bureau des statistiques à Washington, pour l'année économique américaine s'étendant du 1er juillet 1872 au 30 juin 1873, nous apprend que le nombre total des immigrans aux États-Unis a été pour cet exercice de 459,800, dont 149,670 Allemands, 85,500 Anglais et Écossais, 77,300 Irlandais, 14,800 Français, etc. L'année précédente, il n'y avait eu que 9,300 Français, et moins encore dans les exercices plus anciens, sauf lors de la première immigration californienne. C'est à l'issue malheureuse de la guerre de 1870 que l'émigration française, en général si paresseuse, a dû d'être ainsi ravivée.

Il est curieux de voir comment se disséminent les arrivans sur la surface des États-Unis. Un tiers environ reste à New-York, la grande métropole de l'Union, à la fois le Paris et le Londres des deux Amériques; un quart se répartit dans les trois états essentiellement agricoles de l'ouest : l'Illinois, où est Chicago, le Wisconsin, l'Ohio, tous les trois grands producteurs de grains; un huitième va dans la Pensylvanie, état industriel par excellence, et l'un des plus riches de l'Amérique du Nord : c'est là que sont les principales mines de houille et de fer; le reste gagne de préférence les six états si florissans de la Nouvelle-Angleterre (le Massachusetts, où sont les plus vastes filatures, le Maine, le Rhode-Island, états maritimes, le Vermont, riche en forêts, le New-Jersey, le Connecticut, limitrophes de l'état de New-York), ou se dirige vers les autres états agricoles et peuplés de l'ouest : Michigan, Iowa, Missouri, Indiana, Minnesota. En somme, presque aucun des nouveaux arrivans ne part directement pour les lointaines solitudes du *far-west*, les grandes plaines entre le Missouri et les montagnes Rocheuses, c'est-à-dire pour les territoires de Colorado, Dakota, Wyoming, Nebraska; mais plus d'un sera peut-être obligé d'aller les féconder plus tard. Il n'y a que les mormons, lesquels arrivent chaque année au nombre de 2,000 à 3,000 (2,327 en 1869), qui marchent résolûment à l'ouest, et ceux-ci sont poussés par la nécessité d'aller rejoindre leurs coreligionnaires. Autrement on ne va là que quand

on est acclimaté ; au début, on s'établit d'abord dans les lieux déjà peuplés, où il y a des terres fertiles, de grandes usines et manufactures, de grandes capitales, et où le travailleur est sûr de trouver facilement un emploi. Les colons des territoires, des terres vierges, les vrais *settlers*, se sont pour la plupart d'abord établis dans les états de l'Atlantique; n'ayant pas réussi, mécontens de leur sort, ils vont en avant chercher fortune, laissant la place à ceux qui viennent derrière eux; le flot des jeunes pousse le flot des vieux, et ainsi se peuplent successivement les États-Unis sur toute leur immense étendue. Depuis un siècle se fait le grand exode des pionniers au cri légendaire de *westward, ho!* en avant, à l'ouest! Il est à remarquer également que les immigrans ne se dirigent pas volontiers vers les anciens états à esclaves; le travail en commun, tel qu'il est encore pratiqué dans la culture de ces états, ne convient guère à des hommes libres, et qui veulent rester tout à fait indépendans.

Relativement au métier qu'ils exercent, les arrivans se distribuent ainsi : environ un dixième sont cultivateurs (*farmers*), un autre dixième, ouvriers industriels ou artisans proprement dits (*mechanics*), — ferblantiers, forgerons, menuisiers, charpentiers, maçons; — deux dixièmes, ouvriers pour tout faire ou hommes de peine (*laborers*); enfin les six dixièmes restans, sauf de rares exceptions, sont portés comme n'ayant pas d'occupation définie, n'ayant appris aucun métier.

Sur le nombre total des immigrans, la proportion des femmes est d'un tiers plus faible que celle des hommes; ainsi l'on compte environ 200 femmes pour 300 individus mâles. Quant à l'âge des immigrans, près de 50 pour 100 ont entre vingt et trente-cinq ans, le meilleur âge pour émigrer, pour faire souche de citoyens et jouir encore du lendemain. Notons en passant que 15 pour 100 ont moins de dix ans, 25 pour 100 de dix à vingt ans, et 10 pour 100 seulement plus de quarante ans. On n'émigre guère quand on est près de compter ou que l'on compte au-delà d'un demi-siècle; alors on ne rompt pas volontiers avec la patrie, l'amour du clocher, les habitudes, et l'on a eu le temps du reste de se faire une position et d'acquérir en général ce bien-être que l'émigrant va chercher au-delà des mers, et qu'il rencontre presque toujours aux États-Unis.

L'immigration est la grande richesse de l'Amérique du Nord. Non-seulement on calcule que chaque immigrant, comme travailleur, comme capital humain, s'il est permis d'ainsi parler, représente par lui-même au moins la valeur à laquelle on estimait moyennement le nègre esclave, c'est-à-dire 1,000 dollars ou 5,000 francs (et ici l'on ne tient pas compte de la somme que chaque passa-

ger apporte sur lui et qui est de 80 à 100 dollars); mais il faut bien reconnaître aussi que c'est surtout à l'immigration que les États-Unis doivent leur remarquable accroissement de population. Si le nombre des habitans y double tous les vingt ou trente ans, — et la force réelle d'une nation peut se mesurer par le nombre d'hommes qu'elle renferme, — c'est grâce à cet essaim d'Européens qui se fixe dans le pays. On estime aujourd'hui à 40 millions le nombre total des habitans des États-Unis; il ne serait guère que de 20 millions sans les immigrans qui depuis cinquante ans viennent féconder ces riches contrées (1) : 20 millions, c'est le nombre d'habitans que les États-Unis avaient vers 1840; ils ont donc gagné trente ans de développement, de progrès, de prospérité, rien que par le fait de l'immigration. Ce simple exemple n'est-il pas concluant, et ne montre-t-il pas, mieux que tout raisonnement, l'importance et le rôle de l'immigration aux États-Unis?

N'oublions pas que c'est aussi par suite de l'immigration que la grande république a pu donner le droit de cité à des hommes tels que le Suédois Ericsson et le Suisse Agassiz, — Ericsson, qui devait payer l'hospitalité américaine par nombre d'inventions mécaniques des plus heureuses, entre autres celle des monitors à tourelles, ces monstres blindés qui contribuèrent pour une si grande part à consolider la victoire du nord à la fin de la guerre de sécession, — Agassiz, un des maîtres les plus éminens de l'histoire naturelle contemporaine, dont la science déplore la perte encore si récente. Il était déjà célèbre quand il quitta Neufchâtel en 1847, et depuis il devint plus méritant encore, s'il est possible, et resta citoyen de l'Amérique malgré les propositions les plus brillantes que la France lui fit à diverses reprises pour amener chez elle ce glorieux successeur de Cuvier (2). Dans un ordre plus modeste, il sera peut-être permis de rappeler que plusieurs des personnages cités aujourd'hui parmi les plus riches des États-Unis, dans ce pays où l'on compte de si immenses fortunes, ont été au début de pauvres émigrans, notamment cet

(1) De 1820 à 1870, les États-Unis n'ont pas reçu moins de 7,550,000 immigrans (*Special report on immigration*, by Edward Yung, Washington, 1871 et 1872).

(2) Agassiz était accompagné, quand il quitta Neufchâtel, de quatre amis, des savans aussi, et qui comme lui n'ont plus abandonné l'Amérique. L'un est M. Lesqeureux, botaniste de grand renom, surtout pour la flore fossile; l'autre est M. Guyot, qui a élevé aux États-Unis l'enseignement de la géographie à une hauteur qu'on n'a pas encore atteinte en Europe; le troisième est un archéologue et un juriste distingué, M. Matile, aujourd'hui examinateur au bureau des brevets à Washington; le quatrième enfin est M. le comte de Pourtalès, dont les sondages et les recherches sur le fond des mers, notamment de la mer des Antilles, sont connus de tous les hydrographes et naturalistes. Il ne faut pas beaucoup d'hommes comme ceux-là, arrivant dans la force de l'âge, pour élever le niveau scientifique d'un pays.

Astor, qui, venu d'Allemagne au commencement de ce siècle, ayant à peine quelques francs en poche, entreprit bravement le commerce des fourrures dans le nord et l'ouest, et laissa à son fils en mourant une fortune qu'on évalue à plus de 100 millions de francs, — ou bien encore l'Écossais Bennett, pauvre homme de lettres à son début, et plus tard vingt fois millionnaire, fondateur du *New-York Herald*, ce rival du *Times* de Londres, et dont un des rédacteurs allait récemment découvrir Livingstone, — ou enfin l'Irlandais Stewart, qui commença par être maître d'école, se fit ensuite marchand de nouveautés, et possède aujourd'hui les plus vastes magasins de l'Amérique. Il est imposé sur une somme d'environ 15 millions de francs chaque année à la taxe sur le revenu. Ce sont là les bénéfices qu'il déclare, c'est la liste civile d'un roi, et il offrit d'abandonner cette somme pendant quatre ans au trésor fédéral, alors que le général Grant, pensant avec raison que celui qui gère bien sa fortune doit bien gérer celle de l'état, voulut le nommer ministre des finances en 1869. Le congrès opposa au président nous ne savons quel ancien acte constitutionnel oublié qui défend à un citoyen d'être à la fois attaché à une industrie privée et à une administration nationale, — sur quoi le marchand de nouveautés fit généreusement l'offre qu'on vient de dire, mais qui ne fut pas acceptée.

En arrivant aux États-Unis, beaucoup d'immigrans se font fermiers, c'est-à-dire achètent une terre et la cultivent, ou défrichent le sol vierge que chaque Américain, en vertu des lois dites de *preemption* et de *homestead*, a le droit d'occuper avec sa famille. Or chaque immigrant est un Américain, car la loi de naturalisation suppose qu'il a l'intention de le devenir, et l'admet à quelques-uns des droits du citoyen sur la simple déclaration qu'il veut être naturalisé. La loi de préemption donne au colon le droit d'acheter du gouvernement la terre sur laquelle il veut s'établir, et ce au prix originel fixé pour les terres publiques, 1 ou 2 dollars l'acre, environ les quatre dixièmes de 1 hectare. La loi de *homestead* (mot à mot du foyer) lui donne le droit de propriété sur la terre qu'il cultive, pourvu qu'il la cultive pendant cinq années, et remplisse quelques formalités administratives dont le prix est peu élevé. Pour réclamer le bénéfice de cette loi, il faut être citoyen américain ou avoir déclaré l'intention de le devenir. Cela étant, chaque membre majeur de la famille du colon peut occuper un quart de section des terres publiques. La section contient 640 acres; le quart de section est donc de 160 acres ou 64 hectares : c'est le lot afférent à chacun des membres de la famille du fermier. En fixant ce lot sur le plan déposé au bureau du cadastre de la commune, le colon paie 5 dollars (25 francs) comme droit d'enregistrement; de plus il doit dans

l'année clore le terrain et y bâtir une cabane avec deux ouvertures au moins, une porte et une fenêtre. C'est ainsi qu'il prend légalement possession du sol, faute de quoi il peut être dépossédé par le *squatter* ou le *jumper*, qui, ne voyant pas sur le terrain les signes réels de la possession, peuvent à leur tour envahir brutalement cette partie du sol.

Les lois qui règlent la propriété primitive aux États-Unis sont, on le voit, libérales à l'extrême, et d'une application des plus rapides, pour ainsi dire instantanée. Elles nous expliquent en partie les succès obtenus par les Américains comme colons dans tout l'extrême ouest. Quand doterons-nous l'Algérie de règles aussi libérales? Nous y avons appelé les Alsaciens-Lorrains à grand bruit, et nous en avons déjà éloigné la plupart à la suite de toutes les mesures longues, minutieuses, vexatoires, de nos bureaux africains, qui semblent n'avoir en vue que de mécontenter, de repousser l'immigrant. En Amérique au contraire, on va au-devant de lui; nous savons avec quel empressement on l'accueille, et l'administration, au lieu de l'indisposer, lui trace la voie à suivre. Toutes les années, le bureau des statistiques à Washington publie en plusieurs langues (anglais, allemand, français) un rapport spécial sur l'immigration, accompagné de renseignemens de tout genre, et répand ces documens à pleines mains, gratuitement, partout où on les demande. Ceux qui ont visité l'exposition universelle de 1867 à Paris se rappellent peut-être encore avec quel luxe ces sortes de publications étaient faites. On les donnait reliées, accompagnées de belles cartes géographiques, et qui en voulait en recevait plusieurs exemplaires. Là sont indiqués pour tous les états et territoires non-seulement la superficie, la population, les usines et manufactures, mais encore les prix de vente et de fermage des terres, les principales productions du sol, les moyens de communication avec les marchés, le prix du bétail, les classes d'ouvriers les plus demandées. A ces indications sont annexées des tables donnant le prix moyen des salaires pour les ouvriers des fabriques et des fermes, le coût des provisions, des étoffes, des loyers dans les différens centres des États-Unis, et tout cela est dressé annuellement, officiellement, et dans chaque état et territoire par des commissaires spéciaux. Avons-nous seulement, dans aucun de nos établissemens français d'outre-mer, l'embryon d'un système si bien combiné pour l'information des colons?

On a vu que beaucoup d'immigrans en arrivant aux États-Unis se font fermiers. Être fermier, c'est le rêve de la plupart d'entre eux; mais que de déboires au commencement quand l'éducation ne les y a pas préparés! Un jour du mois d'août 1868, l'un de ces anciens

agriculteurs improvisés me racontait dans la vallée de Newark, que je visitais avec lui, les rudes débuts de sa carrière de colon. C'était précisément dans cette même vallée qu'il était venu planter sa tente quelque vingt ans auparavant. Newark-Valley était alors, comme à présent, habitée par des familles suisses, mais elle était loin de présenter la même extension de culture. Aujourd'hui c'est une des vallées les plus fertiles de l'état de New-York : on y récolte le blé, le maïs, le chanvre; dans les bois, on recueille le sucre d'érable. En 1848, une grande partie de ces terres était encore en friche, et l'on s'y souvenait toujours des Sénécas, des Cayugas, des Onéidas et autres tribus des Sept-Nations qui, au commencement du siècle, habitaient presque seules ces parages sur les confins de l'état de New-York. Notre immigrant avait acheté un terrain aux flancs de la vallée, et le défrichait. Lui qui n'avait jusque-là tenu dans son pays que la plume du savant et du lettré menait maintenant la charrue, ou débitait des arbres à la hache. Il se prêta de bonne grâce à cette transformation si soudaine, et, comme ses ressources étaient limitées, il alla jusqu'à châtrer lui-même ses porcs, — à faire avec sa charrette des voyages de pierres pour un voisin : il fallait vivre et gagner le pain de chaque jour. Sa femme était d'une santé très délicate, elle ne tarda pas à tomber malade, mourut, et le laissa seul avec deux enfans en bas âge. Un moment, isolé dans sa cahute, il perdit courage. « Je regardais le ciel, me disait-il, et il me semblait tout noir. » Le ciel récompensa à la fin l'énergique persistance du colon, qui put vendre sa ferme, gagner New-York, et là trouver un emploi plus conforme à ses goûts et à sa première éducation. Il occupe aujourd'hui un poste élevé dans les bureaux du gouvernement fédéral à Washington.

Les immigrans gardent longtemps l'empreinte de leur caractère national; ce n'est qu'à la deuxième ou la troisième génération qu'ils se fondent réellement dans la grande famille américaine, et que tout trait distinctif disparaît à peu près entièrement pour laisser la place à un type nouveau que les ethnologistes ont déjà classé sous le nom de « type américain. » En faisant la part de certaines exagérations des savans de cabinet, qui voient déjà dans ce type un retour au type primitif de l'Indien ou du sauvage aborigène de l'Amérique du Nord, on ne peut nier que la race *yankee* ne soit en effet une race distincte. La caricature, le roman, le théâtre, en Angleterre comme en France, se sont justement emparés de ce type, et ici, bien entendu, nous donnons à ce mot de *yankee* l'extension qu'il a en Europe, et nous ne le réservons pas seulement, comme aux États-Unis, aux descendans des puritains qui, au temps de Charles Ier, vinrent peupler la Nouvelle-Angleterre et faillirent un jour emmener Crom-

well avec eux. Toutefois on ne devient pas *yankee* de prime-saut, il faut pour cela plusieurs générations. Il y a mieux, certaines familles ont pu longtemps garder avec un soin jaloux, en ne s'unissant qu'entre elles, les traces de leur origine primitive. C'est ainsi qu'à New-York, à Albany, on reconnaît encore aisément non-seulement au nom, mais encore au type, aux coutumes, sinon au langage, les familles qui descendent des premiers colons hollandais. Elles ont conservé je ne sais quelles habitudes sérieuses, quelles formes polies, réservées, quel goût des choses délicates, notamment des distractions de l'esprit, qui font qu'on les distingue à première vue, et qu'elles regardent comme un titre de gloire le sobriquet qu'on leur a donné. Il n'y a pas encore longtemps, les *knickerbockers* formaient la véritable aristocratie de New-York.

Les Allemands, les Irlandais, sont également toujours très reconnaissables dans la grande Babel américaine, et à plus forte raison les Chinois, qui depuis 1848 se perpétuent sur les rives du Pacifique, notamment en Californie, avec leur caractère immuable. Il y a en ce moment en Amérique deux grands partis politiques : les Allemands marchent avec les républicains, les Irlandais avec les démocrates; on sait que le premier parti proclame le droit de l'Union, le second le droit des états. Celui-ci était avec les confédérés, celui-là avec les fédéraux; il a triomphé avec le général Grant. Le parti républicain demande de plus la concentration et l'extension de l'autorité présidentielle et militaire. En tout autre pays, ces idées mèneraient tout droit à la dictature; la chose n'est pas encore à craindre aux États-Unis, où les partis d'ailleurs se pondèrent et changent eux-mêmes avec le temps et de dénomination et d'objectif (1). C'est en vertu du nombre toujours plus grand des Irlandais à New-York que cet état donne la majorité au parti démocratique, tandis que dans la Nouvelle-Angleterre, où dominent les purs *yankees*, et dans les principaux états agricoles de l'ouest, si peuplés d'Allemands, c'est le parti républicain qui prévaut. Ce parti l'emporte également dans les états du Pacifique, tandis que les états du sud sont restés fidèles au parti démocratique; mais les républicains y tiennent ce parti en échec par le vote des nègres émancipés et par des lois d'exception, celles de l'état de siége.

Faut-il mentionner un nouveau trait qui distingue en Amérique les

(1) Qu'est devenu ce parti des *know-nothings* ou des natifs américains qui, — effrayé de l'affluence toujours plus grande des immigrans et surtout des Irlandais, devenus maîtres des élections dans les grandes villes, — voulait en 1856 priver du droit de vote tous ceux qui n'étaient pas nés en Amérique? Et ces *copper-heads*, et ces *locofocos*, qui s'étaient formés dans le nord pendant la guerre de sécession pour défendre les droits du sud, qui se rappelle seulement leurs noms baroques, même aux États-Unis?

Allemands des Irlandais? Dans ce pays, où tout le monde boit, la « liqueur de Gambrinus, » comme là-bas on l'appelle, la bière, est restée la boisson favorite des gens d'origine germanique, tandis que ceux de race gaélique, Irlandais ou Écossais, abusent de l'eau-de-vie de grains, le wisky, une des plus mauvaises liqueurs alcooliques qui soient au monde. Et non-seulement les uns et les autres demeurent fidèles à leurs brasseries ou à leurs distilleries, mais ils ont en quelque sorte importé aussi avec eux leurs églises, leurs danses, leurs principales habitudes nationales et jusqu'à leurs journaux; il est des endroits de l'ouest où l'on trouve plus de journaux allemands que d'américains. Cette conservation, cette persistance de la langue et des coutumes du pays d'origine, retarderont peut-être pour longtemps ce que l'on pourrait appeler l'unification de la race anglo-américaine.

Tous les immigrans, sauf ceux de race latine, s'établissent aux États-Unis sans esprit de retour. Il n'y a de mécontens, faut-il le dire? que chez les Italiens et les Français, dont il est nécessaire de rapatrier un bon nombre, surtout parmi nos compatriotes. On a créé pour venir en aide à ces indigens des sociétés de secours et de bienfaisance, et les consulats disposent aussi de fonds pour leur rapatriement gratuit. Le Français qui ne parle pas l'anglais, et qui ne veut pas se plier à l'apprendre, se sent bien vite isolé au milieu de ces mœurs qu'il ne comprend guère. Il regrette ses cafés, ses théâtres, ses promenades, en un mot il se sent déplacé, mal à l'aise, dans ce pays où il n'y a pas d'oisifs et où l'on ne connaît pas la causerie, parce que l'on n'y parle que si l'on a quelque chose à dire. Il est inquiet, il se plaint sans cesse et des choses et des hommes; il entre en colère (et là-dessus il a bien un peu raison) au sujet du repos dominical, ce sabbat protestant, qui fait ce jour-là de New-York, de Philadelphie, de Boston, de Saint-Louis, de Chicago, les autres jours si animées, autant de silencieuses thébaïdes. C'est à peine si la Nouvelle-Orléans, jadis française, et San-Francisco, peuplé dans le principe de mécréans, se sont un peu relâchés de la coutume biblique de célébrer le dimanche comme un jour de deuil; aussi les Français se portent-ils de préférence vers ces deux villes, dont ils ne cessent de vanter les agrémens. Dans tous les cas, aucun Français n'entend laisser ses os en Amérique, chacun songe à retourner un jour ou l'autre au « beau pays de France. » Avec de pareilles idées, on ne devient pas de sérieux colons, et c'est pourquoi les Français n'ont pas encore réussi à fonder aux États-Unis un seul établissement prospère.

Qu'il y a loin de cet insuccès de nos compatriotes aux résultats si remarquables obtenus par les colons d'origine britannique, alle-

mande ou scandinave! Sans doute les premiers parlent déjà la langue des États-Unis, et beaucoup d'entre eux sont familiers, même avant d'aborder sur ces rivages, avec les lois et les institutions américaines, ce qui fait qu'ils sont si promptement absorbés et assimilés dans la masse de la population; mais les Allemands et les Scandinaves ne trouvent-ils pas souvent à leur arrivée les mêmes difficultés que nous? Et cependant quels énergiques *settlers*, quels courageux pionniers! Industrieux, calmes, intelligens, une grande partie des immigrans germaniques se fixent dans les districts ruraux de l'ouest et du sud, dont ils développent avec ardeur les ressources agricoles, tandis que les autres, artisans exercés, ouvriers habiles, trouvent dans les grandes villes et dans les centres manufacturiers une occupation des plus lucratives. De bonne grâce, tous se familiarisent bien vite avec la nouvelle langue qu'il leur faut parler, et qui a du reste tant de racines communes avec la leur.

Venus seulement depuis quelques années en nombre un peu considérable, les Scandinaves, à leur tour, ont déjà des établissemens florissans dans les états du nord-ouest. Ils sont ingénieux, économes, sobres, patiens, et la grande république les accueille avec la plus vive sympathie. Dans l'état du Wisconsin, ils ont fondé une colonie des plus florissantes. Pourquoi n'en peut-on dire autant d'aucun groupe français? Nos compatriotes seraient cependant si bien à leur place dans quelques-uns de ces états, riverains des grands lacs et des grands fleuves, que nous avons jadis les premiers colonisés, et où, comme au Canada, notre langue se parle encore!

IV.

L'émigration européenne a pris depuis quelques années toutes les apparences d'un phénomène social, ethnologique, qui marquera dans l'histoire de notre temps, et qu'aucune loi, aucun règlement de police des gouvernemens intéressés ne pourront désormais arrêter. En vain l'Allemagne s'est émue de ce dépeuplement de ses provinces, qui émigrent par villages entiers, curé et bourgmestre en tête, vers les contrées plus fertiles et plus libres de l'Amérique du Nord. En vain M. de Bismarck essaie d'imposer des entraves de tout genre aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur, qui transportent les émigrans, aux agences qui les dirigent; le grand-chancelier de la confédération germanique n'y peut rien, et toutes ses doléances, tous ses règlemens, toutes ses vexations, n'enraieront guère un mouvement dont l'essor est désormais irrésistible. Il serait plus sage de fixer avec les États-Unis les bases

de ce congrès international pour la défense des émigrans en mer, proposé depuis plusieurs années, dont l'Allemagne elle-même a paru prendre l'initiative dès 1870, et que les autres états de l'Europe n'ont pas encore admis. Politiquement c'est là tout ce qu'il y a à faire : régler le courant, le diriger; quant à empêcher les peuples d'émigrer, cela paraît au-dessus de tout pouvoir humain. La liberté de se mouvoir, de changer même de patrie, n'est-elle pas, parmi toutes les libertés naturelles inhérentes à l'individu, peut-être la plus sacrée, et dans tous les cas une des plus impérieuses? Des questions, des influences de races s'y mêlent; les modernes Germains et Anglo-Saxons émigrent par nombreux essaims non moins que leurs ancêtres, et cette émigration est certainement suivie de résultats encore plus heureux que jadis, puisque la guerre n'en est ni le prélude ni l'issue.

A l'autre bout du monde, les races hindoue et chinoise se meuvent également malgré les règlemens sévères qui en Chine défendent de sortir du pays. Il y a dans les états du Pacifique, en Californie, dans la Nevada, l'Orégon, au moins 60,000 Chinois, et il y en aurait bien davantage, si les Américains n'avaient pas toujours fait mauvais accueil aux hommes de race jaune. Et cependant quels meilleurs jardiniers, quels plus habiles cultivateurs? Doux, polis, vivant de peu, ils acceptent comme salaire la moitié, souvent le quart de ce qu'on donne à l'Américain. C'est en vain jusqu'ici qu'on a essayé de les introduire dans les cultures des états du sud abandonnées par les nègres émancipés, et dans les états du nord pour parer à des grèves trop fréquentes. A Boston, à New-York, nous avons été nous-même spectateur en 1870 de furieux *meetings* tenus contre les Chinois que les patrons voulaient introduire dans les cordonneries mécaniques du Massachusetts. Les Chinois furent unanimement repoussés par le peuple des deux états. Le « rôti de rats, » dit à ce propos le maire de New-York, n'avait pas le droit d'entrer en concurrence avec le *roastbeef*. Sous une forme peu littéraire, cela voulait dire que les Chinois vivent de rien, et qu'on ne voulait pas leur permettre de faire baisser le prix de la main-d'œuvre, de venir lutter comme ouvriers avec ceux qui se nourrissent bien. Nous avons vu en 1859 en Californie le même soulèvement se produire et entendu formuler les mêmes griefs contre les Chinois qu'on voulait employer à bas prix dans les fabriques de cigares de San-Francisco.

Jusqu'à présent, parmi les peuples asiatiques, le *Celestial*, comme on l'appelle en Amérique, est le seul qui ait abordé en masses nombreuses les rivages des États-Unis. Nous ne sachions pas que des essais sérieux aient encore été faits pour introduire dans les cultures de cannes, de riz, de coton des états du sud, les coulies hindous,

qui rendent cependant tant de services aux colonies sucrières de Maurice et de la Réunion, dans la mer des Indes. Ces engagés se contentent d'un très modique salaire, vivent d'un peu de riz et de poisson salé, couchent volontiers sur la dure, et, faciles à conduire, font docilement leur besogne. Il n'est pas douteux que l'Amérique du Nord n'ait grand intérêt à remplacer par ces coulies hindous, à défaut des coulies chinois, les noirs libérés qui ne veulent plus travailler, et qui peu à peu disparaissent, s'éteignent sans faire souche, comme il est arrivé dans les anciennes îles de France et de Bourbon à la suite de l'émancipation des esclaves.

Les races anglo-saxonne, germanique, scandinave et la race chinoise sont jusqu'ici les seules, on l'a vu, qui aient abordé l'Amérique du Nord par essaims réguliers et toujours de plus en plus nombreux, au moins pour les premières. Il est curieux que la race latine se soit presque entièrement tenue en dehors de ce mouvement. Les Italiens préfèrent se rendre dans les républiques de l'Amérique du Sud, principalement à la Plata, où ils sont aujourd'hui au nombre de près de 100,000, et les Français n'émigrent presque plus, eux qui ont cependant, au XVII[e] siècle, colonisé si brillamment non-seulement l'Inde, mais encore l'Amérique du Nord, au Canada, à la Louisiane, dans les Antilles, et jusque dans les solitudes du grand ouest, dans les vallées du Mississipi et du Missouri. Ils y ont laissé des traces ineffaçables, si bien qu'une partie des noms géographiques y sont restés français. On a dit tout à l'heure que nous n'avions pas su revenir utilement même sur ces points. Ce n'est pas le cas de développer ici les raisons, d'ailleurs multiples et complexes, qui nous ont rendus impropres à cette expansion au dehors, dont nous avions jadis donné les premiers si brillamment l'exemple. Un coup d'œil jeté sur notre état social et politique depuis quatre-vingts ans explique en partie notre décadence en matière de colonisation lointaine. Les seuls qui émigrent encore en France, les Basques, préfèrent se rendre comme les Italiens dans la Plata plutôt qu'aux États-Unis. Cette émigration a préoccupé à diverses reprises l'administration française, notamment dans les dernières années du second empire. Il nous souvient que le ministre de l'intérieur d'alors, nourri cependant des saines doctrines de l'économie politique, voulut un jour arrêter ce courant en répandant officiellement le bruit, dans une de ses circulaires, que les émigrans ne trouvaient à la Plata ni protection, ni terres, ni moyens d'existence, et qu'ils y mouraient tous de faim; le mieux était donc de ne pas partir. Ceux qui partaient sur la foi de correspondances envoyées de là-bas par leurs amis et leurs parens savaient bien cependant le contraire, et le ministre impérial en fut quitte pour ses téméraires

allégations. Que craignait-il? Que le vide se fît dans nos départemens pyrénéens et de voir diminuer notre commerce et notre industrie par ce dépeuplement? Mais il oubliait que l'émigrant reste toujours en relation avec la mère-patrie, et qu'il lui demande forcément une partie de ce dont il a besoin. C'est pour le Français du vin, des draps, des objets manufacturés, comme pour le Chinois du riz, des étoffes de soie. L'émigration ne ruine donc pas précisément un pays. Comme pour le commerce, il y a là plutôt un échange réciproque entre le pays qui donne et celui qui reçoit, et il n'est pas exact de dire, ici comme dans tout autre cas analogue, que la perte de l'un fait le profit de l'autre. Chacun y gagne, même moralement, car il est bon que ceux qui sont mécontens, pauvres, dénués de tout, aillent chercher fortune ailleurs, et ne restent pas au pays natal pour fournir des bras aux révolutions sociales et politiques. Il y a longtemps qu'on l'a dit : les colonies et l'émigration sont l'exutoire de l'Angleterre, sans quoi les classes pauvres, si nombreuses dans ce pays, y seraient autrement redoutables qu'elles n'y sont. De même les États-Unis sont sauvés pour longtemps de toute commotion par les lois libérales qui y permettent au premier venu, nous le savons, de s'établir propriétaire sur le domaine de l'état. Il serait temps d'étudier en France les moyens d'arriver à des règlemens de ce genre en Algérie, en Cochinchine. Peut-être cela éloignerait-il de nos rivages les déclassés, les mécontens, et cela nous préserverait-il à l'avenir de ces révolutions devenues chez nous périodiques.

Répétons-le : le mouvement d'émigration qui entraîne vers les deux Amériques, et principalement vers les États-Unis, une notable partie de la population européenne, surtout les races d'origine germanique, est désormais un fait irrévocable, et qui se déroule avec toutes les conditions d'un véritable phénomène historique. Ceux qui aiment à faire intervenir les causes occultes dans les affaires de ce monde pourront taxer le phénomène de fatal, de providentiel : il existe depuis longues années; dès à présent il est bien défini, tout à fait caractéristique; c'est comme un fleuve dont le courant obéit à des lois et dont l'homme ne peut guère changer le cours. C'est la première fois qu'un fait économique de cet ordre apparaît dans l'histoire avec cette ampleur, cette continuité, le caractère pacifique et spontané qui le distingue; c'est pourquoi il nous a semblé que les conséquences de ce phénomène étaient certainement de nature à provoquer les méditations de tous ceux qui suivent avec quelque intérêt les évolutions sociales et politiques de notre temps.

L. SIMONIN.

LES BUDGETS

DE L'ANCIENNE FRANCE

On l'a dit cent fois, un bon système d'impôts et la sage administration des finances sont le premier élément de la force des états : c'est là une vérité banale, toujours acceptée en théorie et presque toujours méconnue dans la pratique. Au sortir des terribles épreuves que nous venons de subir, il n'est pas sans intérêt de la mettre de nouveau en pleine lumière et de montrer quelles vicissitudes la fortune de la France a traversées depuis le jour où les enfans de la vieille terre gauloise, écrasés par les publicains et le fisc impérial, accueillirent les barbares comme des bienfaiteurs. Chaque période d'économie et d'équilibre durant cette longue suite de siècles correspond à une période de calme, de développement commercial et agricole, d'agrandissement territorial, de prépondérance extérieure; chaque période de gaspillage et de déficit correspond au contraire à une période de troubles, de désastres et d'affaiblissement. Il suffit pour s'en convaincre de suivre parallèlement les faits de notre histoire financière et ceux de notre histoire politique et militaire. L'abîme des révolutions, plus profond encore que l'abîme des siècles, nous sépare de l'ancienne monarchie. Le problème de la justice distributive, de l'unification et de la peréquation de l'impôt a été résolu par les législateurs de la constituante et de la convention. Les vœux émis depuis le XIVe siècle par les états-généraux, les états provinciaux, les parlemens, les publicistes, ont été en partie réalisés : l'administration s'est simplifiée et moralisée; mais il reste encore bien des difficultés à résoudre, et peut-être, en étudiant les solutions diverses qu'elles ont reçues dans le passé, peut-on trouver d'utiles indications pour l'avenir. La formation de notre unité territoriale a été l'objet de nombreuses études; n'est-il pas juste que la

formation de notre système financier attire à son tour l'attention de la critique historique? Quand notre budget dépasse 2 milliards 400 millions, quand notre dette atteint 21 milliards 350 millions, on se demande avec une patriotique inquiétude comment la France pourra supporter de pareilles charges sans en être accablée; mais, quand on la suit à travers les quatorze siècles de son existence, on reprend confiance, et l'on ne désespère pas du salut en voyant avec quelle merveilleuse puissance elle a dans tous les temps relevé ses ruines, et trouvé dans ses inépuisables ressources le remède de sa misère.

I.

Les documens relatifs à l'histoire des revenus publics sous la première race sont si peu nombreux et si peu explicites qu'ils ont donné lieu, de la part des publicistes et des érudits du XVIII[e] siècle, aux appréciations les plus contradictoires. Mably et Boulainvilliers prétendent que l'organisation fiscale des Romains a disparu au milieu des invasions barbares, qu'il n'existait dans la Gaule franque aucun tribut général comme dans l'empire, que les contributions qui étaient acquittées par les Francs étaient purement volontaires. Montesquieu veut que les Francs n'aient jamais payé d'impôts en leur qualité d'hommes libres et de vainqueurs. L'abbé Dubos affirme au contraire que les impôts romains ont survécu aux invasions et que tous les habitans y étaient soumis, quelle que fût leur origine. Ces diverses opinions, également absolues, contiennent toutes une part d'erreur, et aujourd'hui la science, mieux renseignée, peut constater avec certitude les faits suivans. Les impôts romains se perpétuent dans la Gaule franque (1) et continuent d'être payés par les indigènes, tantôt sous leurs anciens noms, tantôt sous des noms nouveaux. Les tributs acquittés par les Francs dans la Germanie sont également acquittés par eux dans la monarchie mérovingienne. Les deux populations franque et gallo-romaine sont régies, la première par le droit germanique, qui n'admet que les dons volontaires, la seconde par le droit impérial, qui proclame le principe de l'impôt forcé. Malgré les traditions nationales qui la garantissent contre les impôts forcés, la population franque n'en est pas toujours exempte, et quelques-uns des rois mérovingiens essaient de l'y soumettre. Malgré le droit impérial et le droit de conquête, la population gallo-romaine jouit de quelques immunités, et l'exemption est

(1) Voyez entre autres, comme preuve de ce fait, les exemptions d'impôts accordées par Clovis à divers monastères. *Rerum Gall. et Franc. script.*, t. IV, p. 616. — Flodoardi *Hist. eccles. Remensis*, l. II, 2.

accordée aux veuves, aux orphelins, aux vieillards, aux commensaux du roi, à une certaine classe des propriétaires désignée sous le nom de *romani possessores*, à diverses églises et à la plupart des monastères. Ainsi, dans la monarchie mérovingienne, les deux races qui se sont juxtaposées sur le sol de la Gaule acquittent toutes deux des contributions publiques; mais elles ne les acquittent pas au même titre, et ces contributions elles-mêmes ont un caractère différent, selon leur origine romaine ou germanique.

Les contributions d'origine romaine sont le cens royal ou public (1), qui se percevait sur les domaines fonciers, les esclaves qui les cultivaient et le bétail, — la capitation, qui se percevait par tête, — les péages des ports, des routes, des ponts et des rivières, — les taxes sur les voitures, les prélèvemens en nature sur les blés, les vins et autres denrées de première nécessité. L'analogie est complète entre le fisc mérovingien et le fisc impérial, ce sont les mêmes rouages administratifs; les officiers qui président au recensement sont désignés sous le même nom, *descriptores*, le mode de perception est identique, et la même âpreté arrache aux populations les mêmes cris de douleur. Les contributions d'origine germanique se réduisent à des prestations en nature telles que chevaux, chiens, oiseaux de chasse, armes, livres, objets d'or et d'argent, que les hommes libres offraient chaque année au prince sous le nom de *dons annuels*. Le cens royal, les taxes sur les denrées, les dons annuels, formaient les impôts directs et indirects, mais ils ne représentaient qu'une partie des ressources du trésor mérovingien. Il faut compter encore parmi ces ressources les produits des amendes payées par les violateurs de la paix publique et par ceux qui ne répondaient pas à l'appel du roi lorsqu'ils étaient convoqués pour son service, — les confiscations judiciaires, l'héritage des serfs affranchis morts sans enfans, — la corvée, qui paraît dès le VIe siècle comme une transformation du travail servile appliqué aux besoins du royaume, — les mines, les pâturages, les forêts et les terres vagues, les *villæ* ou métairies royales, qui formaient le domaine propre des Mérovingiens, car les Francs, au moment de leur établissement dans les Gaules, s'étaient emparés de tous les biens qui appartenaient au fisc romain, et en avaient fait le dépôt entre les mains de leurs chefs, qui se trouvèrent par là substitués aux empereurs dans la possession d'une certaine partie du territoire. Au caractère politique et militaire des rois s'ajoutait ainsi le caractère de grands propriétaires fonciers, et comme tels ils avaient un trésor

(1) Grégoire de Tours parle du cens public comme d'un impôt très ancien dont il avait fallu changer l'assiette par suite des modifications que le temps avait apportées dans la condition de la propriété et des contribuables.

privé distinct du trésor public, ainsi qu'on le voit par l'allocution que Frédegonde adressa aux guerriers francs à l'occasion des richesses qu'elle avait données en dot à sa fille Ragonthe.

Tels sont les divers élémens qui constituaient le budget de la première race. Quant au chiffre de ce budget, il est absolument impossible de le fixer même approximativement, attendu que les documens contemporains ne fournissent aucun renseignement à cet égard.

L'avénement des Carlovingiens n'apporta aucun changement notable dans l'ensemble du système financier. Sous la seconde race comme sous la première, les dons annuels, les péages locaux, le cens royal, les amendes, les confiscations, les taxes sur les marchandises, le domaine et l'hériban, impôt personnel qui paraît avoir été affecté aux dépenses militaires, sont les principales sources des revenus publics. Ces revenus sous Pépin et Charlemagne s'augmentent des tributs levés, conformément au droit de conquête, sur les divers peuples annexés à la monarchie franque, et si l'on en juge par les nombreuses expéditions militaires des Carlovingiens et l'étendue du territoire où ils ont porté leurs armes, on peut croire que le produit total de ces tributs, qui se payaient la plupart en nature, s'élevait à un chiffre important.

Le système fiscal qui s'était établi dans la Gaule sous les premiers Mérovingiens subsista tout d'une pièce jusqu'aux derniers jours de la monarchie franque. Cette monarchie, tout en maintenant pour la population conquérante le principe de l'immunité, eut, comme l'empire romain et les états modernes, son budget unitaire; mais à la chute de la seconde race l'organisation financière fut profondément modifiée, comme l'organisation politique elle-même, et la féodalité, en s'établissant sur les ruines des institutions germaniques dont elle était issue, posa les bases d'un nouveau système d'impôts.

Au milieu de la dissolution sociale qui suivit la mort de Charlemagne, les fonctionnaires qui, sous le nom de *comtes*, administraient les diverses circonscriptions du royaume, en même temps que les bénéficiers qui détenaient à titre perpétuel les domaines cédés à leurs ancêtres par les rois, avaient usurpé tous les droits régaliens. Les contributions publiques s'étaient démembrées comme le territoire : elles étaient passées, en se localisant, de la royauté à la seigneurie, et au x[e] siècle il n'existait plus d'impôt général afférent au royaume; il n'y avait que des redevances particulières perçues au profit des feudataires placés à la tête des principautés qui, sous le nom de fiefs, s'étaient formées des lambeaux de l'empire carlovingien. Hugues Capet en jouissait dans son duché de France au même titre que les autres seigneurs; il continua d'en jouir lorsque l'assemblée de Senlis, en lui décernant la couronne, eut transformé le

duché en royaume, et ce royaume n'eut d'abord en fait de revenus que ce que les rois tiraient de leur domaine (1), c'est-à-dire des terres et des populations placées dans leur mouvance.

Le budget des premiers Capétiens est donc avant tout un budget féodal; il comprend le produit des propriétés foncières, qui constituent leur fortune personnelle, et les redevances qu'ils prélèvent comme suzerains sur leurs vassaux et leurs tenanciers. Les rois jouissent en outre, au double titre de souverains et de suzerains, d'une foule de droits utiles, tels que la régale, c'est-à-dire la perception des revenus des évêchés pendant la vacance des siéges, le droit de dépouille, qui leur attribue l'héritage mobilier des évêques, le droit de prise, qui autorise les pourvoyeurs de leur hôtel à prendre gratuitement d'abord, et plus tard au prix qu'ils fixaient eux-mêmes, les denrées à leurs usages, — les taxes perçues dans les communes affranchies pour la concession ou la confirmation de leurs chartes, car les franchises municipales furent au moyen âge une marchandise bien plus qu'une conquête, — le gîte, lointain souvenir du *cursus publicus* des Romains, qui formait l'une de leurs plus importantes ressources, et en vertu duquel ils pouvaient visiter une fois dans l'année chacune des villes, bourgades et abbayes situées sur les terres du domaine, y coucher trois jours, s'y faire défrayer de tout, ou percevoir, quand ils ne faisaient qu'y passer, une somme équivalente aux frais que leur séjour aurait occasionnés. C'était là pour eux un moyen fort commode de faire des économies ou de battre monnaie; ils en usèrent souvent, et leurs voyages, qui sont très nombreux aux XIIe et XIIIe siècles, avaient bien moins pour objet de recueillir, comme on disait sous l'ancienne monarchie, les témoignages de l'amour de leurs sujets que de ramasser leur argent (2). A ces diverses sources de revenus s'ajoutaient 1° les aides légales ou aides aux quatre cas, dues par les nobles et les non-nobles, — quand le roi mariait sa fille aînée, — quand son fils était armé chevalier, — quand il était prisonnier de guerre, pour payer sa rançon, — quand il partait pour la croisade; 2° les aides gracieuses, accordées par les populations à titre d'octroi volontaire; 3° les aides de rigueur, obligatoires comme les aides légales, mais levées seulement dans des circonstances exceptionnelles, lorsque le fief ou le royaume était en péril.

Telles étaient, avec quelques autres recettes qu'il serait fastidieux

(1) En 1202, le domaine se composait de quarante-deux terres seigneuriales qui rapportaient 32,000 livres, soit au pouvoir actuel de l'argent 1,136,000 francs.

(2) Voyez ce que dit à ce propos Brussel dans l'un des livres les plus savans qu'ait produits l'érudition française : *Examen de l'usage général des fiefs*, t. Ier, p. 552, et Ducange, *Glos.*, v° *Gistum*.

d'énumérer en détail, les ressources ordinaires de la royauté française sous les premiers Capétiens. Elles donnent en 1238 un produit de 285,280 livres, soit en monnaie moderne environ 13,050,000 fr., et 178,530 livres seulement en 1248 (1), soit 8,550,000 fr. La différence qui existe entre les deux années prouve que ce produit n'avait rien de fixe, et qu'il devait rester souvent bien au-dessous des besoins : aussi les rois étaient-ils obligés, pour compléter leurs budgets, de recourir à une foule d'expédiens. Ils créaient des foires et des marchés sur lesquels ils se réservaient des profits (2), ils réformaient moyennant finances de « mauvaises coutumes » et se faisaient payer par les bourgeois des sommes plus ou moins fortes pour les protéger contre les vexations des seigneurs ecclésiastiques ou laïques; ils demandaient à titre de don des secours d'argent aux villes du royaume (3), aux grandes abbayes, aux dignitaires du clergé séculier. Comme ces secours, qui d'ailleurs leur étaient rarement refusés, ne constituaient pas un revenu certain, ils commencèrent, dès la seconde moitié du XIIe siècle, à chercher non plus au nom du droit féodal, mais au nom du droit monarchique, des ressources plus importantes et moins aléatoires dans des impôts généraux levés par tout le royaume, et qui, sans être également et régulièrement répartis sur tout le territoire et sur toutes les classes, devaient du moins porter sur la partie la plus riche de la population et recevoir une destination utile à tous (4). C'était là, au point de vue de la force et de l'unité du pays, une grande et utile entreprise; mais elle se heurta, par suite de l'organisation sociale, contre de nombreuses difficultés. En effet, les rois ne pouvaient, en dehors de leur domaine, lever des aides de rigueur que du consentement de leurs vassaux. La noblesse ne voulait acquitter que les redevances qui lui étaient imposées par les coutumes féodales; l'église, assimilant ses biens au patrimoine de Saint-Pierre, prétendait les placer au-dessus des atteintes du fisc royal. Les provinces successivement

(1) *Dissertation sur les dépenses et les recettes ordinaires de saint Louis*, par MM. de Wailly et Guigniaut, *Recueil des historiens de France*, t. XXI.

(2) Voyez entre autres le traité conclu en 1208 par Philippe-Auguste à l'occasion de la foire de Saint-Taurin. Ce prince porte la durée de la foire d'un jour à sept à la condition qu'il en partagera les profits. — Delisle, *Cartulaire des actes de Philippe-Auguste*, p. 248.

(3) Ce fut avec des dons de cette espèce, *dona domini regis*, que saint Louis acquitta en 1258-1259 l'indemnité due au roi d'Angleterre Henri III pour la cession de ses droits sur la Guyenne et plusieurs autres provinces françaises. Les sommes payées en cette circonstance sont consignées dans les comptes de recettes et de dépenses présentés par les communes à saint Louis pour la vérification de leur situation financière. Mathieu Paris, *Hist. major Angliæ*, an. 1258-1259.

(4) Bailly, *Histoire financière de la France*, t. Ier, p. 55.

réunies au domaine de la couronne se refusaient à payer d'autres charges que celles auxquelles elles étaient soumises avant leur annexion. Les communes invoquaient les franchises que la couronne elle-même leur avait octroyées ou confirmées, et c'est à travers ces complications que la royauté capétienne entreprit pour les finances le même travail centralisateur et unitaire que pour l'administration, l'armée et la justice, travail immense qu'elle devait poursuivre pendant six siècles et laisser inachevé.

II.

Le premier impôt général et public levé sous la troisième race date de 1149. Décrété par Louis VII et autorisé par le pape à l'occasion de la deuxième croisade, il se produit sous le nom de *vingtième*, comme taxe proportionnelle sur le revenu, et cesse avec l'expédition aux dépenses de laquelle il était affecté. Quarante ans plus tard, Philippe-Auguste perçoit dans tout le royaume, sur tous ses sujets, sans distinction de classe, un nouveau subside, connu sous le nom de *dîme saladine*. Les peuples murmurent, mais ils paient, car le vingtième et la dîme sont sanctifiés par leur destination, et la ferveur religieuse prépare ainsi les voies à la fiscalité monarchique. Après avoir demandé des aides extraordinaires au nom de la religion, Philippe-Auguste, en 1191, en demande au nom de la politique. Les impôts du royaume tendent à se reconstituer. Dès la seconde moitié du XIII[e] siècle, le droit qui depuis Hugues Capet régissait la monarchie en matière de contributions publiques est modifié par saint Louis, et les innovations introduites par ce prince portent tout à la fois sur l'église, la féodalité et les communes. Elles portent sur l'église, car les papes prétendaient lever à leur profit des subsides sur la population laïque du royaume. Saint Louis combat énergiquement cette prétention : il ne veut pas, suivant le mot d'un vieil historien, que l'argent de la France s'en aille en pèlerinage à Rome, et, le premier parmi les princes de sa race, il oppose le droit national à la fiscalité cosmopolite du saint-siége (1). Elles portent sur la féodalité, car les seigneurs, en soumettant les vilains aux exactions les plus violentes, les plus contraires même à l'usage des fiefs, absorbaient les ressources contributives du pays, qu'ils appliquaient à leurs dépenses privées, et saint Louis veut que les redevances féodales profitent à ceux qui les paient,

(1) Il n'est pas besoin de rappeler qu'il s'agit ici de la défense que fit saint Louis à Innocent IV de faire contribuer la France aux frais de la lutte que ce pape soutenait contre l'empereur d'Allemagne.

qu'une partie soit consacrée à la police, à la construction des ponts, à l'entretien des routes, et qu'à l'avenir aucune contribution nouvelle ne soit établie que par le roi ou de son consentement. Elles portent sur les communes, car les villes qui avaient participé au mouvement d'émancipation s'étaient enrichies par le travail et la liberté, elles avaient leurs impôts comme les fiefs, leurs domaines patrimoniaux comme les rois; mais leurs finances étaient généralement mal administrées, leurs ressources s'appliquaient exclusivement à des intérêts locaux, et saint Louis veut qu'elles prennent leur part des charges publiques. Il cherche dans leur budget un fonds de réserve qui supplée dans les momens difficiles à l'insuffisance du trésor royal, et, pour atteindre ce but, il soumet leurs finances au contrôle de son gouvernement et leur enjoint d'envoyer tous les ans des délégués à Paris pour y rendre leurs comptes. Ainsi les exactions pontificales sont sévèrement contenues; une partie des revenus de la seigneurie reçoit une destination d'intérêt public, l'administration financière des communes est rattachée à l'administration financière de l'état, et le droit d'imposer est subordonné à la sanction royale.

C'étaient là sans doute, eu égard à l'organisation politique et sociale du XIII[e] siècle, des résultats importans; mais les sages mesures adoptées par saint Louis étaient loin de résoudre toutes les difficultés, et bientôt un nouvel et puissant effort fut tenté par Philippe le Bel pour généraliser l'impôt, assurer au trésor des ressources régulières, et mettre ces ressources au niveau des besoins d'un royaume qui grandissait chaque jour en étendue et en puissance. Louis IX avait refusé à la cour de Rome le droit de lever des subsides en France, et Boniface VIII refusait à son tour au roi de France le droit d'imposer le clergé. Philippe le Bel, malgré le pape, taxe le clergé au dixième de ses revenus. La bourgeoisie invoquait ses franchises, Philippe la taxe au cinquantième; la noblesse prétendait ne devoir à la couronne que des aides volontairement octroyées, Philippe la taxe au centième, et n'exempte que ceux des nobles qui servent en personne dans ses armées. Les produits du dixième, du cinquantième et du centième ne suffisent cependant pas à l'accomplissement de ses desseins, car il veut organiser et centraliser l'administration, arracher la Guyenne aux Anglais, reculer les frontières au nord et au midi, et annexer à son royaume, où l'industrie ne faisait que de naître, le plus grand centre industriel et les plus riches provinces de l'Europe occidentale, ces belles provinces flamandes que la France a toujours convoitées, et qu'elle a toujours perdues après les avoir conquises. Il établit donc, en sus des impôts fonciers nouvellement créés et rendus obligatoires, tout un système de contri-

butions indirectes, auxquelles il soumet également toutes les classes, et qui comprennent la gabelle du sel, les droits de denier, obole et pite, sur les opérations de banque faites par les Lombards, les 6 deniers pour livre sur la vente des marchandises et les traites foraines, qui se perçoivent aux frontières du royaume, sur les produits du sol, les matières premières et les objets manufacturés que la France exporte à l'étranger, car il est à remarquer que nos premières douanes ont eu pour objet non pas de protéger par des droits prohibitifs notre commerce contre la concurrence étrangère, mais seulement de retenir autant que possible dans le royaume les produits du sol pour favoriser l'industrie indigène, et les produits de cette industrie pour favoriser les consommateurs (1). Pendant les vingt-trois années du règne de Philippe le Bel, le chiffre total des impôts publics fut d'environ 1,100 millions, mais cette somme ne pouvait suffire à couvrir les dépenses, et Philippe, pour combler le déficit, eut recours aux derniers attentats. Il confisqua la vaisselle d'or de ses sujets au moyen d'ordonnances somptuaires, dépouilla les Juifs et les Lombards, altéra vingt-deux fois les monnaies, et, couronnant par un grand crime une longue série d'exactions, il voua les templiers à la proscription et à la mort pour s'emparer des 130 millions qui constituaient en France la fortune de cet ordre célèbre (2); c'est là le vrai motif, et, quoi qu'on en ait dit, les accusations d'impiété et de doctrine secrète ne sont que des prétextes, dont la vieille monarchie n'a pas craint de s'armer plus d'une fois pour justifier les confiscations.

Jamais le royaume n'avait été soumis à de pareils sacrifices. Des révoltes éclatèrent dans les principales villes, à Paris, à Rouen, à Orléans; les bourgeois frappés de taxes arbitraires, les nobles dépouillés de leurs franchises, formèrent des coalitions menaçantes. Philippe, pour conjurer les résistances et donner à ses actes la sanction du droit national ou du moins les apparences de cette sanction, fit appel aux états-généraux, et leur demanda de voter des subsides en déclarant que, s'ils les accordaient, « c'était de

(1) Voyez, sur les mesures financières de Philippe le Bel, *Rec. des Ordonn.*, t. 1er, p. 324, 416, 443, 460, 542, 548. — Géraud, *la Taille de Paris en 1292*. Le nombre des contribuables était alors dans cette ville de 15,200 sur une population de 213,000 âmes. Ces contribuables payaient ensemble 12,218 livres, ce qui vaut 1,505,500 livres de notre monnaie. En supposant que la taille ait représenté le cinquantième du revenu conformément aux ordonnances royales, le revenu total des 15,200 contribuables se serait élevé à 75,790,000 livres.

(2) Voyez, pour les exactions fiscales de Philippe le Bel, le livre de M. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, Paris 1861. On y trouvera l'analyse détaillée des textes qui se rapportent à ces mesures et de nombreux extraits de ces textes. C'est un excellent travail d'érudition.

pure grâce, sans qu'ils y fussent tenus autrement qu'en grâce. » Malgré cette concession, les contemporains de Philippe le Bel, victimes d'une fiscalité oppressive, n'ont eu pour sa mémoire que des malédictions, et la postérité s'est faite l'écho de leurs murmures. Pourtant, lorsqu'on cherche à pénétrer dans le détail des faits, on reconnaît que l'avarice et la cupidité n'étaient pas les seuls mobiles qui le faisaient agir. Créer le budget de l'état par des impôts généraux et permanens, soumettre à ces impôts tous les sujets du royaume et faire pénétrer dans la société féodale le principe de l'égalité devant les charges publiques, tel était en définitive le but que Philippe se proposait d'atteindre; par malheur, en même temps qu'il portait dans cette grande entreprise le sentiment profond de la politique de l'avenir, il y portait aussi les instincts malfaisans du despotisme. Son œuvre fut tout à la fois une œuvre de justice et de violence, et la violence, qui ne se pardonne jamais, a fait méconnaître ce qu'il y avait de sage et d'équitable dans la réaction qu'il a tentée, au nom de la puissance du royaume et de l'intérêt général, contre les privilégiés de la naissance, de la force et de la théocratie.

Durant la période qui s'étend de la mort de Philippe le Bel à la seconde moitié du règne de Charles VII (1314-1439), les ressources de la monarchie se composent des mêmes élémens que sous Philippe le Bel, c'est-à-dire des impôts généraux, des revenus du domaine et des expédiens financiers connus plus tard sous le nom d'*affaires extraordinaires*. Les impôts généraux sont directs ou indirects; parmi les premiers figurent le fouage, le dixième, le vingtième et les tailles, qui, perçues d'abord comme redevances seigneuriales dans les fiefs de la couronne, s'étendent peu à peu comme impôt royal sur une grande partie du territoire; parmi les seconds figurent les douanes ou traites foraines, la gabelle du sel, les taxes sur les achats, les ventes, les salaires, les boissons et les denrées alimentaires. A l'exception de la gabelle du sel, des traites foraines et de quelques taxes sur les boissons, dont la permanence est établie dès la première moitié du XIV[e] siècle, les autres contributions générales ne sont perçues qu'à titre temporaire, pour un an, deux ans, cinq ans au plus. Le fouage seul est perçu pendant douze ans sous le règne de Charles V. Les revenus du domaine s'augmentent d'un certain nombre de droits, tels que l'aubaine, les épaves, la bâtardise, la mainmorte, le monnayage, que les rois enlèvent aux seigneurs pour les réunir à la couronne en les déclarant droits royaux, ou en les rachetant à prix d'argent. Toutefois le produit de ces droits est très aléatoire, et, tandis que le domaine s'enrichit d'un côté, il s'appauvrit de l'autre par les engagemens contractés pour

cause d'emprunts, les apanages assignés aux branches cadettes et les dots territoriales données aux filles, car, malgré le principe de l'inaliénabilité juré par les rois à leur sacre et toujours opiniâtrément défendu par les états-généraux, les démembremens ont été continuels jusqu'aux derniers jours de la monarchie. Quant aux expédiens financiers, ils comprennent, comme sous les Capétiens directs, la vente des offices, les affranchissemens collectifs ou individuels, la confirmation des chartes de commune, la création des foires et des marchés, les exemptions d'impôts accordées à prix d'argent, les confiscations judiciaires, l'altération des monnaies; ils prennent de règne en règne un plus grand développement, ils forment l'un des chapitres les plus importans du budget des recettes, et les rois en usent et en abusent à leur entière discrétion, attendu qu'ils n'ont pas besoin, pour les mettre en pratique, de recourir aux états-généraux, et ils y ajoutent, suivant les nécessités du moment, la spoliation pure et simple, car Philippe le Bel leur avait appris au moyen de quels attentats un prince peut remplir son trésor.

La fiscalité monarchique, greffée sur la fiscalité féodale, avait grandi rapidement sous les premiers Valois; le royaume n'en traversa pas moins pendant près de cent cinquante ans une crise financière des plus graves. En présence de l'invasion étrangère, il avait besoin de beaucoup d'argent, et par une fatale rencontre les causes les plus diverses semblaient se réunir pour épuiser ses ressources. Les dilapidations des princes, l'imprévoyante faiblesse de Philippe de Valois, qui fait rentrer la noblesse et le clergé dans les priviléges que leur avait enlevés Philippe le Bel, les exactions des grands feudataires, qui profitent des désordres intérieurs pour ressaisir les droits régaliens et détourner à leur profit l'argent des contribuables en levant des tailles dans leurs fiefs, l'occupation anglaise, qui enlève au trésor les revenus des provinces envahies, la rançon du roi Jean, qui fait sortir plus de 200 millions du royaume, la folie de Charles VI, les trahisons et les rapines d'Isabeau de Bavière, les concussions des fonctionnaires, l'arbitraire qui préside aux dépenses, laissent le trésor vide malgré de continuelles levées de deniers. En 1355, la nation proteste énergiquement contre l'impéritie d'un pouvoir qui ne sait que l'opprimer, contre les abus qui la ruinent et la désarment. Les états-généraux sont convoqués à Paris, et sous l'impulsion d'un grand citoyen, Étienne Marcel, ils formulent un programme qui n'est en bien des points que la préface du programme de 89 : « les états-généraux se réuniront périodiquement, ils voteront les impôts et les impôts seront répartis entre toutes les classes; le recouvrement en sera fait par les délégués des assemblées des trois ordres; les officiers royaux préposés à l'admi-

nistration des finances seront responsables, et les recettes ainsi que les dépenses soumises à un contrôle effectif et sévère. » Voilà ce que veulent au XIVe siècle les députés du pays. La couronne sanctionna ces demandes par les ordonnances du 28 décembre 1355 et du 13 mars 1357; mais le triomphe du droit national fut de courte durée : la mort d'Étienne Marcel (31 juillet 1358) donna le signal de la réaction, et le gouvernement royal ressaisit les prérogatives qu'il avait momentanément sacrifiées.

Cette fois du moins les hasards de la succession héréditaire avaient fait tomber le pouvoir aux mains de Charles V, prince habile et prévoyant, que l'histoire a justement surnommé *le Sage*. Tout en écartant ce qu'il y avait de radical dans les revendications des états de 1355-1357, Charles s'inspira de leurs vœux et de leurs plaintes pour mettre les finances en aussi bon état que pouvait le comporter le système économique et politique du XIVe siècle. L'un de ses premiers actes, en montant sur le trône, fut de réduire les impôts précédemment établis dans une proportion égale à la diminution de la population, car depuis l'avénement des Valois quelques-unes de nos plus belles provinces, le Languedoc entre autres, avaient perdu la moitié de leurs habitans. Il prépara par cette mesure, par cette *réduction de feux*, comme on disait au moyen âge, les ressources de l'avenir, et dès 1369 il put demander au pays, sans le ruiner comme l'avaient fait ses prédécesseurs, de nouveaux sacrifices pour engager contre les Anglais une lutte victorieuse. Une assemblée de notables lui accorda comme subsides extraordinaires 12 deniers pour livre sur le prix des denrées, un droit de 4 livres par feu dans les villes murées, de 1 livre 1/2 dans les campagnes, plus une augmentation sur la gabelle du sel et une aide sur les vins. Ce fut avec le produit de ces contributions, réparties sur les trois ordres, levées régulièrement pendant plusieurs années et uniquement consacrées aux opérations militaires, que ce grand prince, « tout coi en ses chambres et déduits, » comme le dit Froissart, reprit aux Anglais ce que ses prédécesseurs avaient perdu sur les champs de bataille, « la tête armée et l'épée au poing. » Malheureusement, suivant cette loi fatale de notre histoire qui faisait dépendre d'un seul homme la fortune du pays, ce qu'il avait fait d'utile et de grand fut anéanti au lendemain même de sa mort. L'un des membres du conseil de régence, un oncle du roi, le duc d'Anjou, inaugura son arrivée aux affaires en volant avec effraction le trésor du Louvre, et de 1380 à 1422 la fortune publique fut mise au pillage par les princes, les gens de cour, les officiers royaux et les factions. La désorganisation des finances entraîna la désorganisation de l'armée. Les Anglais reprirent l'offensive; après quarante-deux ans d'un règne partagé

entre la minorité et la folie, Charles VI descendit dans la tombe en laissant pour unique héritage à son fils un trésor vide et la royauté de Bourges.

Jeanne d'Arc apparut au milieu de la désolation universelle, et donna le signal de la délivrance. Charles VII, arraché à sa torpeur, accomplit glorieusement sur les Anglais la seconde conquête du royaume en réorganisant l'administration des finances et l'armée. Les états-généraux de 1439 lui accordèrent, à titre perpétuel, une taille de 1,200,000 livres, et par suite de ce vote la permanence fut enfin établie pour l'impôt personnel et foncier, comme elle l'avait été déjà pour quelques impôts indirects, sous Philippe le Bel par les traites foraines, sous Philippe de Valois, Jean le Bon et Charles V par la gabelle, les douanes intérieures et certaines aides sur les boissons. En montant sur le trône vingt-deux ans après l'établissement de la taille perpétuelle, Louis XI trouva les finances dans une situation prospère, et sut les y maintenir pendant toute la durée de son règne. Placé entre la nécessité d'augmenter les revenus de l'état pour défendre l'intégrité du royaume contre la féodalité apanagée et la nécessité de ménager les classes roturières, sur lesquelles il s'appuyait et qui supportaient la plus lourde part des charges publiques, il manœuvra entre cette double difficulté avec une dextérité singulière, et son administration fiscale, toute despotique qu'elle ait été, fut plus habile et moins oppressive que celle de la plupart des autres règnes.

A l'exception d'un subside pour l'artillerie, Louis XI n'exigea de ses sujets aucune autre contribution que celles qu'ils payaient avant lui, et il prévint par là le mécontentement que provoque toujours la création de nouveaux impôts. Éclairé, comme Sully et Colbert, par un bon sens supérieur aux idées économiques de son temps, il diminua un certain nombre de droits plus ou moins onéreux qui portaient sur les étrangers trafiquant dans le royaume, les corporations industrielles, les denrées alimentaires, les matières premières et les marchandises, et en favorisant ainsi par des dégrèvemens l'activité de la consommation et de la circulation il doubla les recettes. Un seul impôt, celui de la taille, fut augmenté dans une forte proportion; de 1,800,000 livres, il s'éleva progressivement à 4,700,000 livres (1); mais cette fois les sacrifices du pays avaient donné de

(1) Cette augmentation pouvait provoquer des troubles graves et surtout aliéner les classes bourgeoises et les paysans, car la taille était un impôt roturier : aussi ce prince usa-t-il de grandes précautions pour faire accepter une pareille aggravation de charges. Au lieu d'augmenter brusquement la taille dans tout le royaume, ce qui pouvait faire éclater une opposition générale, il l'augmenta lentement et partiellement, tantôt dans une province, tantôt dans une autre, suivant leurs ressources ou les dis-

grands résultats, et l'argent de la France avait fructifié entre les mains du prince.

La réaction qui s'était produite à l'avénement de Louis X contre Philippe le Bel et le fisc royal se produisit également contre Louis XI à l'avénement de Charles VIII. La régente, Anne de Beaujeu, pour concilier au jeune roi la faveur populaire, s'empressa de faire la remise d'un quartier des tailles, avec promesse de dégrèvement dans un avenir prochain, et, comme il était d'usage dans la monarchie d'inaugurer les nouveaux règnes par quelques satisfactions données à l'opinion publique, les états-généraux furent convoqués dans la ville de Tours en 1484. Anne de Beaujeu leur demanda des subsides pour deux ans; ils les votèrent, plus une somme de 300,000 livres par manière de don; mais ils rappelèrent les promesses qui avaient été récemment faites, réduisirent la taille au chiffre fixé par les états de 1439, c'est-à-dire à 1,200,000 livres, et après avoir réclamé d'importantes réformes dans le système financier, entre autres l'abolition des douanes intérieures, ils se séparèrent en déclarant « qu'ils n'entendaient pas que dorénavant on mette sus aucune somme de deniers sans les appeler, et que ce soit de leur vouloir et consentement. » La régente répondit par de vagues promesses; elle se hâta de lever les subsides, les douanes intérieures ne furent pas abolies, et quelques années s'étaient à peine écoulées que l'expédition d'Italie, entreprise par Charles VIII contre le vœu de la nation, venait de nouveau jeter le désordre dans les finances : pour subvenir aux frais de cette aventure, Charles engagea une partie des biens et des revenus du domaine, et contracta sur sa route, au début même de la campagne, des emprunts onéreux en Savoie, à Milan et à Gênes, car il avait à peine passé les Alpes que déjà la caisse de l'armée était vide. A la fin de son règne, la taille était remontée au même chiffre qu'à la fin du règne de Louis XI, soit 4,700,000 livres. Les autres impôts avaient suivi la même progression, et pour prix de tant de sacrifices il ne restait que des dettes, le souvenir de la stérile victoire de Fornoue et la haine des Italiens « contre les barbares. » Le peuple éclatait en murmures, et Charles VIII à bout de ressources annonçait une grande réforme financière lorsque la mort vint le surprendre à Amboise le 7 avril 1498. Cette réforme fut tentée par son successeur.

Porté par tempérament à une économie sévère, simple dans ses goûts et inclinant plus volontiers vers les classes bourgeoises que vers la haute noblesse, Louis XII, qui avait assisté comme duc d'Or-

positions plus ou moins hostiles qu'elles pouvaient manifester, en faisant presque partout voter les surtaxes par des états provinciaux ou des assemblées de notables qu'il composait de créatures dévouées.

léans aux états de 1484, eut la sagesse de se souvenir de leurs plaintes et de leurs vœux. Secondé par un ministre habile, le cardinal d'Amboise, il fit pénétrer l'ordre et la régularité dans l'administration des finances, et comme Sully et Colbert (1) il augmenta les recettes sans établir de nouveaux impôts, en diminuant même ceux qui existaient déjà. « J'aime mieux, disait-il, voir les courtisans rire de mon avarice que de voir mes sujets pleurer de mes prodigalités. » Pour confirmer cette belle parole par les actes, il fit remise du droit de joyeux avénement, supprima diverses taxes sur les boissons et les denrées alimentaires, rendit la perception moins exigeante et moins dure, et fit descendre la taille de 4 millions 1/2 à 2,400,000 livres. C'étaient là de sages mesures qui devaient produire un grand bien, et la prospérité du royaume eût pris un rapide essor, au milieu du magnifique mouvement de la renaissance, si les funestes entraînemens des passions guerrières et les revendications dynastiques n'avaient fait tomber Louis XII dans le piége d'une nouvelle expédition d'Italie. La plus grande partie des ressources créées par une administration habile et vigilante fut dévorée par une guerre qui ne dura pas moins de treize ans, et, comme les revenus ordinaires étaient bien au-dessous des dépenses, il fallut recourir aux engagemens du domaine, aux anticipations de crédit, à la vente des offices de judicature et de finance, en un mot aux mêmes expédiens qu'aux époques les plus désastreuses. L'avenir était fortement compromis : on avait créé d'une seule fois 600,000 livres de rentes sur les revenus domaniaux; cependant le bien-être général s'était développé malgré la guerre, et les sujets de Louis XII lui décernèrent le surnom de *père du peuple*, surnom glorieux et mérité que personne parmi les princes de sa race ne devait porter après lui (2).

Au moment où François I[er] monta sur le trône en 1514, le budget des recettes s'élevait à 24 millions, y compris les revenus du domaine. Le nouveau roi inaugura son règne en rétablissant le joyeux avénement, supprimé par Louis XII; il appliqua de son autorité privée à la plupart des anciennes contributions la *superindictio* des Romains, sous le nom de *grande crue*, *doublement* ou *tierce-*

(1) Louis XII, dans ses réformes, procède exactement de la même manière que ces deux grands hommes d'état : il administre comme eux au meilleur marché possible, il supprime comme eux les rouages inutiles, il augmente le nombre des contribuables en révoquant une foule de priviléges; il réprime le gaspillage, il fait bénéficier le trésor des sommes que les officiers des finances détournaient à leur profit; il économise sur les frais de perception et favorise l'agriculture et le commerce. On peut dire que d'Amboise est le précurseur de Sully, comme Sully lui-même est le précurseur de Colbert.

(2) Les étrangers eux-mêmes ont rendu justice à Louis XII. « La France, dit Machiavel, a tenu sous son règne le premier rang parmi les états bien gouvernés. »

ment. Le taillon ajouta aux tailles ordinaires un tribut annuel de 1,200,000 livres; le clergé fut imposé au dixième de ses revenus en vertu du concordat de 1516. Les droits d'importation, qui n'avaient atteint jusque-là que les draps d'or et de soie tirés de l'Italie, furent étendus à la plupart des marchandises de provenance étrangère. L'*insinuation* ou contrôle des actes vint frapper d'un nouveau droit les mutations et les successions, déjà soumises au *quint, requint, lods et ventes;* la gabelle du sel fut portée à 45 livres par muid, et la taille, après s'être élevée en quelques années à 9 millions, atteignit 16 millions à la fin du règne, soit près de dix fois plus que sous Charles VII (1).

Cette rapide progression des impôts directs et indirects ne s'explique pas seulement par les frais de guerre, par les 2 millions d'écus d'or payés pour la rançon du vaincu de Pavie, elle s'explique aussi par la décadence de la noblesse terrienne, qui abandonnait ses vieilles forteresses féodales pour venir mendier au Louvre les honneurs et la fortune, — par l'avénement des maîtresses officielles, la royale manie de bâtir, le luxe païen de la renaissance, les faveurs et les pensions prodiguées aux courtisans, le mépris du roi pour toutes les garanties administratives, et les charges nouvelles qu'imposaient au budget des prodigalités qui n'avaient d'autres limites que les caprices du maître ou la cupidité de son entourage. Ce gouvernement rappela par ses exactions les violences fiscales de Philippe le Bel. La vénalité, restreinte jusqu'alors à un petit nombre d'emplois publics, fut étendue à tous les services administratifs. On créa une foule de fonctions inutiles, uniquement pour les vendre (2), et, de même que le crime de lèse-majesté divine avait servi de prétexte pour dépouiller les templiers, de même le crime de lèse-majesté royale servit de prétexte pour dépouiller le connétable de Bourbon, Semblançay, Chabot et Poyet. Les confiscations, les millions de la taille, le dixième du clergé, la vente des offices, ne suffisaient pas encore à combler le déficit, il fallut recourir à des moyens nouveaux; la loterie fut tendue comme un piége à l'argent qui échappait au fisc, et le 27 septembre 1522 François Ier ouvrit le grand-livre de la dette publique en créant pour la première fois des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris.

(1) Il faut tenir compte, en ce qui touche cette progression, de l'avilissement que la valeur de l'or et de l'argent avait subi en raison de leur abondance même par suite de la découverte de l'Amérique, mais il est évident que la dépréciation des métaux précieux resta bien au-dessous de l'augmentation des impôts. Voyez, sur la dépréciation de ces métaux au XVIe siècle, l'ordonnance de janvier 1508 (Auger, *Traité des tailles*).

(2) Voyez, sur les augmentations d'impôts et la vénalité sous François Ier, le *Journal d'un Bourgeois de Paris.* En 1524, on créa vingt charges de conseillers au parlement de Paris, vingt charges de commis au Châtelet, quarante charges de notaires, etc.

Henri II suivit de point en point la tradition de son père : même arbitraire dans l'établissement des impôts, mêmes expédiens, mêmes prodigalités; il invente une foule de contributions nouvelles, entre autres la taxe des clochers. Des troubles graves éclatent sur divers points du royaume. Henri II, forcé de s'arrêter devant les murmures des contribuables, se rejette sur les emprunts par constitution de rentes, et il en use si largement qu'en treize ans la dette publique s'élève de 3 millions à 43. La situation financière est plus triste encore sous Charles IX et Henri III, « ces maîtres toujours pauvres de serviteurs gorgés d'or, » comme les appelle un ambassadeur vénitien. Les guerres religieuses, le favoritisme, une politique tortueuse qui se soutient par le parjure, le massacre et l'assassinat, — le gaspillage, conséquence inévitable de la corruption du pouvoir, épuisent les ressources contributives du royaume, et de nouvelles inventions fiscales viennent aggraver la misère publique. Charles IX érige le commerce des grains en monopole royal, et le met aux enchères. Henri III déclare le droit de travailler un droit domanial que nul ne peut exercer sans lui payer finances; — il applique aux gabelles, aux aides et aux tailles le système expéditif du doublement, il confisque les deniers destinés au paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, et il inaugure ainsi la série de banqueroutes qui frapperont périodiquement dans les derniers siècles les porteurs de ces rentes.

Les états-généraux avaient été convoqués à Orléans en 1560, à Blois en 1576 et 1588; les notables l'avaient été à Moulins en 1566, et chacune de ces grandes assemblées avait fait entendre de sages avis. Trois ordonnances, dont deux furent rédigées sous l'inspiration du chancelier de L'Hospital, celles d'Orléans et de Moulins, furent promulguées pour mettre un terme aux abus signalés par les députés du royaume; mais ce n'était pas avec une reine toute-puissante qui faisait de Machiavel le bréviaire de sa cour et des astrologues ses conseillers ordinaires, ce n'était pas avec des princes qui égorgeaient leurs sujets dans des guet-apens nocturnes ou dont les vices outrageaient la nature, que les lois pouvaient exercer leur empire; rien ne fut changé dans le gouvernement et l'administration des finances jusqu'au jour où le couteau de Jacques Clément vengea les Guises. Jamais la France n'avait été plus misérable et plus rançonnée que sous Henri III : de 1580 à 1589, 800,000 individus étaient tombés victimes des guerres civiles, neuf villes avaient été rasées, deux cent cinquante villages incendiés et non rebâtis, cent vingt-huit mille maisons détruites; le total des impôts, après avoir donné 417,500,000 livres pour les dix-sept années du règne de Louis XII, soit en moyenne 24,560,000 livres, s'était élevé en trente-deux ans,

de la fin du règne de Henri II à la fin du règne de Henri III, à 4,540,700,000 livres, soit en moyenne 142 millions de livres par année; mais telle fut dans tous les temps la vitalité de la France et sa merveilleuse aptitude à réparer ses désastres quand par hasard elle est bien gouvernée, que quelques années de paix et de sage administration allaient bientôt reconstituer sa fortune et la replacer au premier rang des puissances européennes.

III.

Henri IV, à qui la ligue, l'Espagne et une partie de la haute noblesse disputaient la couronne, ne pouvait songer, au début de son règne, à réorganiser les finances et à percevoir des revenus réguliers. Plus riche de confiance que d'argent, il emprunta aux principautés italiennes, à l'échevinage de Strasbourg, à la Hollande, à la reine d'Angleterre, aux protestans, aux catholiques, à ses maîtresses, aux bourgeois qui s'étaient ralliés à sa cause; il leur donna, comme garantie de leurs créances, la plupart des impôts, les chargeant du recouvrement au fur et à mesure que les provinces reconnaîtraient son autorité. Ce qui n'était point engagé fut cédé aux ligueurs pour prix de leur soumission. Le royaume n'était pas encore entièrement pacifié que le trésor était vide, et que la dette s'élevait à 348,602,250 livres.

Au mois de novembre 1596, Henri IV commença l'œuvre de réorganisation en convoquant à Rouen une assemblée de notables auxquels il demanda de voter les subsides qui lui étaient nécessaires pour vaincre les dernières résistances de la ligue, et terminer par un coup décisif la guerre avec l'Espagne. Il voulait, disait-il, laisser à l'assemblée la « disposition absolue » des mesures qu'elle jugerait propres à faire « un fonds certain » pour les dépenses de l'état et le soulagement du peuple, surtout des plus pauvres, « qu'il aimait comme ses plus chers enfans. » Les notables votèrent d'importans subsides (1), et, comme le roi leur avait parlé de l'affection qu'il portait à son peuple, ils lui parlèrent à leur tour des garanties que le peuple, en témoignage de cette affection, attendait du roi. Conformément à la tradition nationale que les députés des trois

(1) Soit pour trois ans la levée d'un sou pour livre sur les marchandises ou les diverses denrées à l'exception des blés, et une augmentation de 15 deniers par minot de sel; ils autorisèrent en outre le gouvernement à créer des offices triennaux dans les finances, à émettre un emprunt de 1,200,000 livres, et à faire la recherche des financiers, c'est-à-dire à vérifier la gestion de tous ceux qui avaient pris part au maniement des deniers publics, en les forçant à restituer les sommes indûment perçues.

ordres n'avaient jamais cessé d'invoquer depuis 1357, ils demandèrent pour les états-généraux le droit de se réunir tous les trois ans et de voter périodiquement l'impôt; ils réclamèrent en outre la création d'un conseil permanent de finance, composé de membres élus par les députés et pris dans leurs rangs. Ce conseil, qu'ils nommaient *conseil de raison*, comme pour protester contre les folies des précédens règnes, devait centraliser la moitié des recettes en laissant l'autre à l'entière discrétion du roi, et régler en même temps la moitié des dépenses. Henri IV était trop habile pour heurter de front ceux qu'il appelait « ses chers enfans; » il promit de convoquer les états-généraux et décréta l'établissement du conseil de raison; mais, comme ses prédécesseurs, il ne cédait au vœu populaire qu'avec la ferme volonté de l'éluder, et il s'en remit à Sully du soin de rendre le conseil impossible. Celui-ci s'acquitta fort habilement de cette étrange mission : il accabla les conseillers de tant de dossiers, de chiffres et de besogne qu'au bout de quelques mois ils demandèrent à être relevés de leurs fonctions, ce qui leur fut accordé sur-le-champ; la couronne rentra, suivant le mot consacré, dans toutes ses prérogatives, et elle en usa pour le bien général.

En 1597, les revenus ordinaires et réguliers figuraient sur le papier pour 25 millions; en réalité, ils étaient loin d'atteindre ce chiffre. Des sommes importantes étaient absorbées par les frais de régie ou détournées par les comptables; quand le trésor avait soldé les arrérages de la dette et payé les gages des officiers, il restait à peine 9 millions pour les dépenses générales, y compris celles de l'armée. Henri IV embrassa d'un coup d'œil la gravité de la situation, et, secondé par Sully, qu'il avait appelé au contrôle des finances en 1597, il poursuivit l'œuvre de réparation avec une sagesse qui fit oublier à ses sujets la promesse qu'il avait faite au début de son règne de demander aux états-généraux le vote de l'impôt; il ne changea rien au vieux système, mais dans les réformes de détail il fit preuve de la plus haute intelligence. La paix était à peine conclue avec l'Espagne que l'armée était réduite à 8,000 hommes : les contributions arbitraires que les gouverneurs des provinces avaient établies pendant les troubles et qu'ils percevaient à leur profit furent supprimées. Les impôts, affermés de la main à la main au tiers et à la moitié de leur valeur réelle, furent mis en adjudication publique, ce qui procura sur le bail des fermes une augmentation considérable; la comptabilité, que les officiers des finances embrouillaient à dessein pour détourner l'argent du trésor ou le faire valoir à leur profit, fut soumise à un contrôle sévère. Une vérification attentive de l'origine et de la légitimité de la dette publique amena une forte

réduction sur les intérêts subrepticement servis aux porteurs de rentes. Un grand nombre de priviléges d'exemption furent révoqués. Les tailles, qui portaient presque entièrement sur les campagnes, au grand détriment de l'agriculture, furent également réparties entre les paroisses rurales et les villes, diminuées partout et rendues moins vexatoires par l'abolition de la contrainte par corps et la défense de saisir les bestiaux et les instrumens aratoires. L'administration royale dégagea et perçut les impôts aliénés aux étrangers. Les encouragemens donnés à l'agriculture et à l'industrie, les traités de commerce, répandirent l'aisance parmi les classes laborieuses, et cette aisance augmenta les revenus de l'état par l'accroissement des impôts de circulation et de consommation.

Grâce à ces sages mesures, l'équilibre du budget fut non-seulement rétabli, mais les recettes excédèrent les dépenses, et dans les dernières années du règne la situation financière se résumait ainsi : la taille avait été diminuée de 6 millions; les intérêts de la dette et les gages des offices étaient tombés de 16 millions à 6; les recettes s'élevaient à 39 millions, qui laissaient, après défalcation des intérêts et des gages, 33 millions disponibles pour les dépenses ordinaires au lieu de 9, comme en 1596; 100 millions avaient été remboursés sur la dette exigible, 100 millions avaient été appliqués à l'extinction des rentes perpétuelles, 36 millions avaient servi à racheter ou à dégager le domaine, 43 millions en espèces ou en bonnes créances étaient mis à l'épargne. Ces résultats avaient été obtenus en moins de quatorze ans; mais les réformes accomplies par Henri IV tenaient exclusivement à sa personne, il ne laissait après lui aucune institution politique qui pût les sauvegarder, et sa mort fut le signal d'une nouvelle anarchie financière, car dans ce royaume, condamné par sa constitution même à de perpétuelles rechutes, le bien ne survivait pas à ceux qui l'avaient fait.

Sully, malgré le changement de règne, était resté aux affaires; il fit la remise de 3 millions sur les tailles, diminua les gabelles d'un quart et supprima d'un trait de plume quarante-cinq édits bursaux; mais sa probité, son économie, son esprit d'ordre, réunirent contre lui dans une haine commune toutes les ambitions et toutes les corruptions, la reine-mère, Concini, d'Épernon, les princes et les courtisans. Abreuvé de dégoûts et circonvenu par de basses intrigues, il ne tarda pas à résigner sa charge; sa retraite laissa le champ libre au désordre, et l'année 1613 était à peine écoulée qu'il ne restait plus un écu des 43 millions qu'il avait mis en réserve. L'année suivante, 14 octobre 1614, les états-généraux furent convoqués à Paris à l'occasion de la majorité de Louis XIII; ils constatèrent que depuis la mort de Henri IV, c'est-à-dire en quatre ans,

les recettes étaient descendues de 39 millions à 17, que les dépenses officielles s'élevaient à 21 millions, sans compter celles qui étaient tenues secrètes, que les abus réprimés par Sully avaient repris leur cours, et que la situation exigeait de prompts remèdes; mais ces remèdes, ce n'était ni Marie de Médicis, ni le maréchal d'Ancre, ni de Luynes, qui pouvaient les trouver. Dix ans plus tard, en 1624, l'état, comme le dit Colbert, était encore dans la même nécessité. La dette exigible se montait à 52 millions; les dépenses excédaient les recettes de 10 millions, et les troupes depuis trente-trois mois n'avaient point reçu de solde.

Richelieu, qui venait d'entrer au conseil, ne pouvait songer dans de pareilles conditions à poursuivre l'accomplissement de ses desseins politiques; il avait besoin de beaucoup d'argent, et, lorsque le titre de premier ministre l'eut rendu maître du royaume, il le rançonna sans pitié. Les tailles, qui étaient de 18 millions en 1618, s'élevaient en 1640 à 44 millions, les autres impôts à 36 millions, soit 80 millions pour le budget des recettes ordinaires. Sur cette somme, 47 millions étant absorbés par l'intérêt des rentes et les gages des offices, il ne restait que 33 millions disponibles pour les dépenses courantes; mais ces dépenses dépassaient 89 millions, ce qui donnait pour l'exercice d'une année 59 millions de déficit, c'est-à-dire près des deux tiers du revenu total, sans compter trois années dont le produit était dépensé à l'avance par suite des aliénations.

Telle était la triste situation où l'un de nos plus grands hommes d'état avait réduit le trésor public. Le royaume, pacifié par la terreur, glorieux et ruiné, avait payé cher les succès de sa politique étrangère. A l'avénement de Louis XIV, un aventurier des Abruzzes dont les caprices de la fortune avaient fait un prince de l'église, le président du conseil de régence et peut-être aussi l'amant de la reine, devait lui faire payer plus cher encore le triomphe du système d'expansion et de prépondérance que Henri IV, plus sage que ceux qui devaient accomplir son œuvre, avait inauguré en lui donnant pour base la restauration des finances.

Doué au plus haut degré de l'instinct politique qui est particulier aux races italiennes, et pratiquant l'art de réussir à tout prix, Mazarin porta aux affaires l'habileté de Richelieu et l'immoralité de Catherine de Médicis. Jaloux de la grandeur du royaume, mais non moins jaloux de sa propre fortune, il fit tout plier devant son égoïsme et la raison d'état. Son ministère ne fut qu'une longue série d'exactions, de concussions, d'actes frauduleux. Comme il lui fallait des complices plutôt que des agens, l'un de ses premiers actes fut d'appeler au contrôle des finances un banqueroutier italien qu'il déguisa sous le nom du sieur d'Émery en gentilhomme

français. Maître absolu des destinées du pays et n'ayant à compter qu'avec lui-même, Mazarin bouleversa toutes les règles administratives établies par Sully; il préleva chaque année sur le budget des recettes 28 millions de fonds secrets dont il se réserva la libre disposition, et, non content d'augmenter les tailles, les gabelles et les aides, il contracta de continuels emprunts, même au taux de 50 pour 100. En 1647, il confisqua les revenus des villes; il ajouta au droit de paulette, qui assurait aux familles des titulaires d'offices l'hérédité des charges, un droit de confirmation, ce qui ne l'empêcha point de revendre les offices, de frapper les titulaires de fortes taxes et de leur supprimer quatre années des gages. En 1648, il suspendit le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, et, comme la misère qu'il avait créée par la banqueroute et les excès du fisc rendait les recouvremens des impôts de plus en plus difficiles, il adjoignit des soldats aux collecteurs, fit faire les recettes à main armée et jeta dans les prisons 18,000 contribuables.

L'impitoyable ministre justifiait ses violences par la nécessité de soutenir la guerre; il avait, disait-il, « le cœur plus français que la langue. » S'il obtint en effet de grands résultats politiques, s'il agrandit le royaume du Roussillon, de l'Artois et d'une partie de l'Alsace, ses conquêtes ne sauraient l'absoudre, car, suivant les belles paroles du président de Lamoignon, « tandis que la France était triomphante au dehors, qu'elle étendait au loin ses frontières et qu'elle portait la terreur dans les pays voisins, elle était dans la désolation au dedans, et paraissait comme abandonnée au pillage et aux rapines (1). » En 1661, les dépenses courantes montaient à 60 millions, sur lesquels 52 millions étaient absorbés par l'intérêt des emprunts et des gages des offices, 26 millions étaient prélevés par anticipation sur les années suivantes, et il restait de plus, malgré les annulations ou les réductions des créances les plus légitimes, 409 millions de dettes d'origine et de nature très diverses. En présence de cet énorme déficit, Mazarin, pour donner la mesure de sa probité et de son dévoûment à l'intérêt public, laissait une fortune de 100 millions.

Louis XIV, pendant sa minorité, avait subi comme le dernier de ses sujets les conséquences de l'administration de son ministre; les dépenses les plus nécessaires, les plus privilégiées de sa maison et de sa propre personne, c'est lui-même qui nous l'apprend, étaient « ou rétardées contre toute bienséance, ou soutenues par le seul crédit. » La détresse, qui avait pénétré jusque dans le Louvre, lui fit sentir plus vivement peut-être que les plaintes du peuple combien

(1) Discours du président de Lamoignon, 3 décembre 1661.

il était urgent d'aviser. Fouquet, qui depuis 1653 avait été l'instrument de Mazarin et s'était enrichi comme lui aux dépens de l'état, fut révoqué de ses fonctions de surintendant, traduit devant une chambre de justice (1), et remplacé par Colbert, qui prit le titre de contrôleur-général.

Deux faits importans, la création d'un conseil de finance et l'installation d'une chambre ardente, signalèrent l'avénement de Colbert. Le conseil, présidé par le roi, examinait les questions relatives à l'impôt, à la dette publique, à la comptabilité. Il étudia, pour y surprendre le secret de la misère publique, les cahiers des états de 1614, ceux des assemblées des notables de 1617 et 1627, et il dressa, d'après ces cahiers et les vues du nouveau contrôleur-général, un plan de réorganisation qui embrassait tout le système financier. La chambre ardente, qui siégea sans interruption pendant quatre ans, soumit à une enquête sévère la gestion des traitans et des comptables depuis 1635, c'est-à-dire dans les limites de la prescription trentenaire. Elle ne fonctionna pas seulement comme la plupart de celles qui furent instituées sous l'ancien régime pour vendre l'impunité, elle fonctionna pour punir, et, tout en frappant les coupables de condamnations rigoureuses, elle leur fit restituer 110 millions. C'est ainsi que s'annonça cette révolution de l'ordre et de la probité qui fut la gloire et la force des premières années du règne de Louis XIV. Combler le déficit par une économie sévère, ne jamais engager l'avenir par des emprunts, des aliénations ou des anticipations de crédit, faire face aux nécessités du moment par des fonds toujours disponibles, augmenter les revenus publics en allégeant les charges des contribuables, mettre un terme à la déperdition des forces financières par la répression des fraudes et des détournemens, la simplification des rouages et la diminution des frais de régie, tels sont les principes sur lesquels repose le programme de Colbert; en substituant une méthode rationnelle à l'aveugle empirisme des expédiens, ce grand homme tenta pour les finances une réforme analogue à celle que Bacon et Descartes avaient tentée pour les sciences et la philosophie, et pendant vingt-deux ans il en poursuivit la réalisation avec cette inflexible rigueur qui le fit nommer par Guy Patin *l'homme de marbre.*

Encouragés par l'exemple de ceux qui tenaient dans leurs mains

(1) Nous n'entrons point ici dans la discussion des faits qui se rattachent à la disgrâce de Fouquet. Au point de vue particulier du sujet qui nous occupe, tout se réduit à cette question : le surintendant avait-il usé de son pouvoir pour s'enrichir frauduleusement? L'affirmation sur ce point n'est pas douteuse. Louis XIV, en le faisant condamner, accomplissait strictement son devoir de roi, et nous avons peine à comprendre l'intérêt qui s'attache encore aujourd'hui au trop célèbre concessionnaire.

la fortune du royaume, les traitans, les fermiers et la plupart des agens du fisc avaient mis à dessein « la plus terrible confusion dans les affaires; » grâce au désordre des écritures, ils avaient pu toucher en six ans, sous Mazarin et Fouquet, 380 millions de fausses ordonnances et de bons simulés. Colbert organisa la comptabilité de manière à rendre impossible le retour de pareils abus; il fit revivre à cet effet, en les complétant et en les modifiant, les règlemens de Sully, tombés en désuétude depuis l'avénement de Louis XIII, et, sans arriver encore à l'exactitude de nos budgets modernes, il établit dans le mouvement des fonds une telle régularité que, peu de temps après la clôture de chaque exercice, il put dresser *un état au vrai de la situation*, ce qui ne s'était point vu depuis cinquante ans et ne devait plus se revoir après lui sous les derniers Bourbons. Les gages des offices (1) et les intérêts des emprunts absorbaient plus des trois quarts du budget des recettes; Colbert remboursa une foule d'offices inutiles; il vérifia les titres des emprunts, qui donnaient lieu aux spéculations les plus illicites; il annula les créances frauduleuses, ramena les autres à leur juste valeur, et, par des remboursemens à de bonnes conditions pour les prêteurs et pour l'état, il réduisit de plusieurs millions le service de la dette. Les baux des fermes étaient passés à l'amiable et par contrats secrets, au grand profit des traitans, qui obtenaient des rabais considérables. Colbert mit les fermes en adjudication publique; il réalisa au moyen des enchères une plus-value considérable sans augmenter les tarifs, et il fit bénéficier le trésor des sommes qui ne profitaient qu'aux agioteurs. Les offices de judicature et de finances, les magistratures vénales, créées dans les échevinages, les charges de cour, les lettres de noblesse, le favoritisme, les usurpations de titres, la corruption des agens du fisc, qui trafiquaient des exemptions, avaient augmenté parmi les roturiers riches eux-mêmes le nombre des privilégiés dans une proportion considérable, et surchargé par cela même outre mesure les paysans et les petits bourgeois. Colbert entreprit la révision des rôles; il ne maintint en fait d'immunités fiscales que celles qui étaient légitimées par le droit public, et, en augmentant comme Sully le nombre des imposables, il diminua la part afférente à chacun d'eux.

(1) Il faut expliquer ici ce que c'étaient que les gages des offices. Quand le gouvernement avait besoin d'argent, il créait de nouvelles fonctions publiques et les mettait en vente. Il y attachait la noblesse et divers priviléges pour tenter les acheteurs, et quand ceux-ci en avaient fait l'acquisition, il leur servait sous le nom de *gages* l'intérêt des sommes qu'ils avaient versées comme prix d'achat. Cet intérêt variait de 2 1/2 à 5 pour 100. La création des offices n'était ainsi qu'un emprunt déguisé; mais il faut ajouter que les gages tenaient lieu de nos traitemens modernes.

Les tailles, très inégalement réparties entre les généralités et les anciens pays d'état, ne donnaient dans certaines provinces qu'un revenu insignifiant, tandis que dans d'autres, dans le Limousin par exemple, elles s'élevaient à la moitié du produit des terres. Colbert rétablit l'équilibre entre les diverses circonscriptions administratives du royaume, autant du moins que le permettait le système de l'autonomie provinciale en vigueur depuis des siècles, et, en se rapprochant ainsi du droit commun, il rendit la vie à des contrées stérilisées par les excès du fisc. La taille portait principalement sur les travailleurs des campagnes, auxquels elle enlevait une forte part du capital d'exploitation. Colbert la fit descendre peu à peu de 55 millions à 33, et il laissa aux mains de l'agriculture une somme de 22 millions. Les agens du fisc révoltaient et ruinaient les contribuables par leur dureté et l'arbitraire de la perception. Colbert fit cesser les violences; il autorisa le dégrèvement pour cause de ressources insuffisantes, et accorda des primes aux collecteurs et aux commis qui faisaient le moins de poursuites. En même temps qu'il retranchait 22 millions sur l'impôt personnel ou foncier payé par les paysans et le menu peuple des villes, il augmentait, sans exagérer les tarifs, les taxes de consommation payées par tout le monde, y compris les privilégiés; le produit de ces taxes s'accrut avec l'aisance des populations, dont elles ont dans tous les temps donné la mesure, et de 1,500,000 livres, qu'elles rapportaient en 1661, elles montèrent rapidement à 21 millions.

Colbert avait travaillé vingt-deux ans à la gloire et à la prospérité du royaume, et cependant il ne put échapper à cette fatalité de la disgrâce, qui semble dans notre histoire poursuivre les grands hommes. Une dépense misérable, celle de la grille de Versailles, souleva contre lui la colère du prince à qui Fontanges avait coûté 10 millions. « Il y a de la friponnerie là dedans! » s'écria Louis XIV en recevant la note des frais. Cette brutale apostrophe frappa Colbert comme d'un coup de foudre; il en mourut en répétant ces tristes paroles : « si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, je serais sauvé deux fois. » Cette mort, qui ajoutait un si grand nom au martyrologe des ingratitudes royales, ouvrit de nouveau l'abîme du déficit, et marqua le point d'arrêt de la fortune du grand roi. Des hommes médiocres, instrumens dociles des volontés d'un maître que la flatterie « déifiait, ainsi que le dit Saint-Simon, jusqu'au sein même du christianisme, » Barbezieux, Le Pelletier, Pontchartrain, Chamillart, succèdent à Colbert. Il ne s'agit plus pour eux d'éteindre la dette, d'équilibrer le budget, de soulager le peuple; ils ne veulent que servir les passions glorieuses du roi ou les égaremens de sa politique, et les servir à tout prix et par tous les moyens.

Enchaîné par une dévotion étroite au catholicisme, Louis XIV porte un coup terrible à la richesse nationale par la révocation de l'édit de Nantes, qui chasse du royaume la population la plus industrieuse et la plus productive, parce qu'étant exclue à cause de ses croyances des maîtrises et des jurandes elle n'était point soumise à leur réglementation étouffante, et que l'édit de Nantes, en lui assurant la liberté religieuse, lui avait assuré en même temps la liberté industrielle avec tous les avantages que comporte une intelligente initiative. La ruine commence avec les persécutions religieuses et la guerre de la succession d'Angleterre, conséquence fatale d'un prosélytisme aveugle qui voulait imposer à un grand peuple des rois que repoussait sa conscience. Il faut à la fois faire face aux éventualités d'une lutte qui s'engage sur le continent et sur toutes les mers, et satisfaire aux prodigalités d'une cour qui suffisait seule à dévorer les ressources de la paix. Les anciens impôts subissent une augmentation considérable, de nouveaux impôts sont créés, entre autres la capitation, à laquelle l'héritier de la couronne lui-même est soumis; les recettes n'en restant pas moins bien au-dessous des dépenses, il faut trouver de l'argent, ce qui entraîne un retour déplorable aux expédiens empiriques qu'avait proscrits Colbert. « Louis XIV, ainsi que le dit Saint-Simon, tire le sang de ses sujets et en exprime jusqu'au pus; » il érige en monopole la vente de la glace et de la neige à rafraîchir les boissons; il donne aux notaires, moyennant 1,000 livres une fois payées par chacun d'eux, le droit d'augmenter d'un tiers le taux des vacations pour inventaires, il crée dans toutes les branches de l'administration royale et municipale les charges les plus inutiles, les plus ridicules même. Les sacremens du baptême et du mariage sont transformés en matière imposable; on ordonne aux habitans des villes closes d'éclairer pendant la nuit leurs rues et leurs places, et on établit en même temps sur les appareils d'éclairage un « droit de lanterne » relativement fort élevé, uniquement pour forcer les habitans à s'en racheter; on leur ordonne de démolir les maisons bâties dans la zone des terrains fortifiés, uniquement pour leur vendre l'autorisation de les laisser debout. On frappe de fortes taxes les matières premières et les objets manufacturés, et par le renchérissement des produits on ferme à notre industrie nationale les marchés étrangers, où, grâce aux sages mesures de Colbert, ils soutenaient avantageusement la concurrence.

La guerre de la succession et l'hiver de 1709 mirent le comble aux embarras du gouvernement et à la misère du pays. La fiscalité aux abois fut forcée de recourir au papier-monnaie, qu'on décora du nom de *billets d'état*, à la confiscation des biens communaux, à la revente des offices, à l'altération des monnaies, aux emprunts,

au doublement ou au tiercement des impôts, aux affaires extraordinaires : création de lettres de noblesse, ventes d'offices, émission de papier-monnaie. En 1708, la dette était de 2 milliards, sur lesquels 500 millions de billets d'état étaient immédiatement exigibles; les dépenses courantes dépassaient 200 millions, tandis que les recettes n'allaient pas au-delà de 118. Cinq ans plus tard, au moment de la mort de Louis XIV, les impôts irrecouvrables montaient à 42 millions, les revenus de deux années étaient entièrement dépensés à l'avance et divers crédits anticipés jusqu'en 1722 (1). La dette exigible représentait en capital 785 millions, la dette perpétuelle 460 millions, la finance des offices 800 millions, et cet énorme déficit laissait pour unique ressource 800,000 livres en numéraire dans les caisses des receveurs-généraux.

Ainsi, sous le règne du prince que l'histoire a salué du nom de *grand*, la misère avait dépassé la gloire; le siècle qui s'ouvrait sous de pareils auspices réservait à la monarchie de terribles épreuves, elle ne devait pas lui survivre, et quand on étudie les faits, quand on les suit dans leur enchaînement, on peut dire que la révolution commence le jour où Louis XIV descend dans les caveaux de Saint-Denis. En 1715 en effet, comme en 1788, on se demande si le royaume le plus favorisé de la nature doit retomber périodiquement dans la même détresse : on parle de banqueroute, d'états-généraux, d'appel à la nation; le peuple insulte le cercueil royal, et cet outrage inoui dans notre histoire est comme le prélude des colères et des vengeances qui attendent dans un avenir prochain la royauté capétienne.

IV.

A dater de la mort de Louis XIV, et c'est là un fait qui a été trop peu remarqué, le problème de la révolution se pose par les questions de finance. Le *conseil extraordinaire*, institué par le régent en 1715, prend de sages mesures et fixe le budget des re-

(1) Voir pour la situation du trésor à la mort de Louis XIV l'édit du 7 décembre 1715. « Nous avons trouvé, dit le régent, le domaine de la couronne aliéné, les revenus de l'état presque anéantis par une infinité de charges et de constitutions, les impositions ordinaires consommées par avance, des arrérages de toute espèce accumulés depuis plusieurs années, le cours des recettes interverti, une multitude de billets, d'ordonnances et d'assignations anticipés de tant de natures différentes, et qui montent à des sommes si considérables qu'à peine on peut en faire la supputation. » Cet édit, qu'on peut regarder comme une véritable mise en accusation de la mémoire de Louis XIV, est reproduit par Forbonnais, *Recherches sur les finances*, t. V, p. 272 et suiv.

cettes et des dépenses, par un *état au vrai*, à 93,200,000 livres, et les dépenses de 1716 dépassent les recettes de 54 millions. Law propose son système, la *banque royale* est fondée; elle émet 3 milliards de billets, et de cette somme il ne reste en 1720 que des papiers sans valeur. Le régent n'évite que par une liquidation frauduleuse la banqueroute officielle, et sous Louis XV le gouffre du déficit se creuse de nouveau. En 1759, sur un revenu de 312 millions, l'exercice de l'année courante se solde par un passif de 217 millions, non compris 100 millions mangés à l'avance. L'abbé Terray, que Mirabeau appelle un monstre, arrive aux affaires en 1769; il fait revivre les expédiens les plus désastreux du passé, et supprime d'un trait de plume 21 millions de rentes. Louis XVI essaie en vain l'œuvre de réparation. Turgot et Necker y échouent l'un après l'autre, et le drame révolutionnaire commence au mois de mars 1788. A cette date, le contrôleur-général Lambert publia, par ordre du premier ministre, le tableau de la situation financière. Ce tableau donnait un déficit total de 160,700,000 livres; ce déficit était égal, moins 11 millions, à la moitié des recettes, et ne laissait disponible que 171 millions. Le parlement s'empara de ce triste bilan pour se venger des enregistremens forcés que Louis XVI lui avait imposés dans un lit de justice. Le 11 avril 1788, il présenta des remontrances sévères. « La volonté seule du roi, disait-il, n'est pas une loi complète; la simple expression de cette volonté n'est pas une forme nationale, il faut que cette volonté, pour être obligatoire, soit publiée légalement, il faut, pour qu'elle soit publiée légalement, qu'elle ait été librement vérifiée. » Or, comme l'emprunt n'avait pas été vérifié, le parlement le déclarait illégal, en ajoutant que son intention n'était pas que « la confiance des prêteurs fût trompée,... et qu'il leur restait une ressource dans l'assemblée des états-généraux. » Le roi répondit le 17 en affirmant son pouvoir absolu, et le 29 du même mois le parlement recommençait ses attaques.

Les ministres avaient fait procéder à un recensement général dans le dessein d'augmenter le second vingtième proportionnellement à l'accroissement de la fortune des contribuables. Le parlement prétendait au contraire que cet impôt était un impôt fixe. « La *proportion progressive*, disait-il, est un principe désavoué par la loi, la justice *et la saine politique*, car, s'il en était ainsi, le fisc entrerait en compte et se mettrait en partage des fruits progressifs de l'industrie de chacun, et le roi deviendrait copropriétaire des biens de ses sujets. L'impôt d'ailleurs ne doit exister que pour le besoin. Or le vingtième est un impôt de guerre qui doit disparaître avec la guerre, ou servir par l'amortissement à liquider les dettes

auxquelles elle a donné lieu; il n'a pas été consenti par les états-généraux, il faut donc, à défaut du consentement de la nation, celui des contribuables, et la confiance aux déclarations personnelles est la seule indemnité du droit que la nation n'a pas exercé, mais qu'elle n'a pu perdre. »

Ainsi l'emprunt et les vingtièmes, qui pouvaient seuls, sinon prévenir, du moins ajourner la banqueroute, étaient mis en accusation et condamnés par la première magistrature du royaume. Les *remontrances*, imprimées par ordre du parlement, circulaient dans le public; les prêteurs gardaient leur argent, les contribuables se refusaient à payer les impôts, qu'ils taxaient d'illégalité; les collecteurs n'osaient point les poursuivre de peur d'être à leur tour poursuivis par les parlemens comme coupables de concussion. La crise financière s'aggravait de jour en jour et le gouvernement résolut de frapper un grand coup.

Le parlement, prévenu du danger dont il était menacé, prit l'offensive, et le 3 mai 1788 il rédigea de nouvelles remontrances, dans lesquelles il affirmait avec vigueur le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des états-généraux « régulièrement convoqués et composés (1). » Deux jours après, les conseillers Duval, Desprémenil et Goislard de Montsabert, que les ministres regardaient comme les chefs du parti de la résistance, étaient arrêtés dans la grande chambre, au milieu de leurs collègues, par un capitaine des gardes françaises, et le 8 du même mois Louis XVI tenait un nouveau lit de justice; mais il ne s'agissait plus cette fois d'enregistrement forcé, de lacérations d'arrêts ou d'exil. Sous prétexte de procurer à ses sujets une justice plus prompte et moins dispendieuse (2), le roi bouleversait de fond en comble l'ancienne organisation de la magistrature, et transférait le droit d'enregistrement à une cour suprême qu'il désignait sous le nom de *cour plénière*, et dans laquelle devaient entrer, sur la désignation des princes du sang, des pairs du royaume, des grands-officiers de la couronne, des maréchaux de France, des chevaliers du Saint-Esprit, un magistrat de chacun des parlemens, deux membres de la chambre des comptes et deux membres de la cour des aides. Il annonçait en même temps une prochaine convocation des états-généraux, en ajoutant que jusque-là il n'augmenterait point les impôts qui avaient déjà reçu une sanction légale. On sait quel ac-

(1) Cette déclaration a une importance capitale dans l'histoire de la révolution; mais nous n'avons à l'apprécier ici que dans ses rapports avec la question financière.

(2) Voyez le discours du roi à l'ouverture du lit de justice le 8 mai 1788, le discours du garde des sceaux, l'ordonnance sur l'administration de la justice, dans les *Archives parlementaires*, t. Ier, p. 294 et suiv.

cueil l'opinion publique fit à l'établissement de la cour plénière; le parlement de Rennes déclara infâmes ceux qui consentiraient à en faire partie, et trois mois après l'avoir instituée, le 8 août, Louis XVI en prononça la dissolution, en fixant la convocation des états-généraux au 1er mai 1789.

Ces sages résolutions étaient de nature à rassurer les esprits; mais huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'un édit relatif au mode des paiemens, celui du 16 août, venait ranimer les inquiétudes. « La confiance publique, disait Louis XVI dans cet édit, a été altérée par ceux même qui devaient conspirer à la soutenir; les emprunts publics ont été contrariés... L'intempérie des saisons, en exigeant des secours, a rendu les recouvremens plus difficiles, les services sont devenus plus laborieux, les ressources ont été plus rares... Tout fait craindre qu'un emprunt offert dans ce moment au public, comme les emprunts précédens, ne soit tenté sans succès, et il devient nécessaire d'y suppléer par une opération qui produise les mêmes résultats sans laisser la même incertitude. » Quelle ressource restait-il donc à ce gouvernement qui se trouvait dans une égale impossibilité d'établir de nouveaux impôts, de faire exactement rentrer les anciens et de recourir au crédit? Il lui restait la ressource du papier-monnaie, et c'était ce papier que créait l'édit du 16 août en le déguisant sous le nom de « billets du trésor royal payables à un an de date. » A l'exception de la solde de l'armée, de celle de la marine, des rentes au-dessous de 500 livres, des appointemens au-dessous de 1,200 livres, qui devaient être acquittés comme par le passé en espèces courantes, tous les autres paiemens se faisaient, soit pour la totalité en billets du trésor, soit moitié en billets, moitié en argent, ceux-ci pour les trois cinquièmes en argent et les deux cinquièmes en billets, ceux-là pour les cinq huitièmes en argent et les trois huitièmes en billets. Ces billets portaient intérêt à 5 pour 100, et devaient être reçus comme argent comptant et par préférence dans les caisses publiques, lorsque les circonstances permettraient d'ouvrir un emprunt.

L'émission des billets du trésor fut le signal d'une nouvelle agitation, et le 14 septembre un arrêt du conseil révoqua les dispositions de l'édit du 16 août en annonçant que les dépenses publiques continueraient à être payées argent comptant; mais, en même temps qu'il retirait les billets, le gouvernement maintenait le cours forcé des bons de la caisse d'escompte. Tous les efforts tentés par Louis XVI pour rétablir l'équilibre avaient échoué l'un après l'autre. La banqueroute était inévitable; le malheureux prince fit appel aux états-généraux pour la conjurer ou plutôt pour déposer son bilan. Les états-généraux, impuissans comme lui à sortir d'une situation sans

issue, déterminèrent cette liquidation terrible et sanglante qu'on appelle la révolution française, et qui solda les dettes du règne avec la planche aux assignats, comme le régent avait soldé les dettes de Louis XIV avec les billets de la banque de Law.

Telle est, résumée par les faits généraux, l'histoire des budgets de la France. Cette histoire, comme la politique intérieure, la politique étrangère et l'administration, est livrée à tous les hasards de l'arbitraire; on y trouve de grands efforts d'organisation brusquement interrompus par un aveugle empirisme ou la corruption la plus profonde, car dans ce gouvernement, où la volonté des hommes est au-dessus des lois, il suffit d'un caprice royal, d'un ministre incapable ou cupide, d'une maîtresse pour ruiner l'état, comme il suffit d'un ministre intègre et dévoué au bien public pour lui rendre la prospérité.

Sagement administrées par saint Louis, Philippe le Long, Charles V, Louis XI, Louis XII, Henri IV, nos finances sont dilapidées par Philippe de Valois, le roi Jean, Charles VI, Charles VIII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Louis XIII; quelquefois même elles sont tour à tour restaurées et dilapidées sous le même règne par un simple changement de personnes, comme sous Louis XIV par la disgrâce de Colbert, sous Louis XV par la mort de Fleury, sous Louis XVI par la retraite de Turgot. Les grands rois et les grands ministres réparent les fautes de leurs prédécesseurs, et, quand l'abîme du déficit commence à se combler, il s'ouvre de nouveau plus large et plus profond. Les dilapidations des empereurs, les concussions des publicains et la dureté du fisc ont contribué autant et plus peut-être que l'esclavage et la corruption païenne à la décadence de Rome et disposé les populations à regarder comme un bienfait la chute de l'empire. La Gaule avait demandé sa libération aux barbares, la France de 89, plus éclairée, l'a demandée aux états-généraux; mais la fatalité des événemens, le despotisme et le coupable abus du droit de guerre devaient la rejeter encore sur la pente des abîmes. Que les hommes appelés à restaurer sa fortune s'inspirent du grand exemple du passé : malgré la différence des temps, le programme de Colbert est là qui leur trace la voie. C'est à l'assemblée nationale qu'il appartient de trouver dans son sein des hommes qui fassent revivre parmi nous la tradition du grand ministre et de son conseil des finances.

CHARLES LOUANDRE.

LE

PASSAGE DE VÉNUS

DU 9 DÉCEMBRE 1874

Rien n'est définitif en matière de science. Les vérités expérimentales sont essentiellement instables et provisoires, et ce qu'on appelle la précision d'un chiffre n'est souvent qu'une fiction qui fait loi jusqu'au jour où elle est détrônée par une autre fiction. L'histoire des sciences d'observation prouve, hélas! qu'on n'en a jamais fini avec un problème, que les mesures sont toujours à recommencer, que les résultats les plus probables ne sont pas nécessairement ceux qui approchent le plus de la vérité, et que le progrès peut consister à revenir sur nos pas. Les efforts des hommes pour atteindre la vérité sont longs et pénibles comme la course acharnée de l'aiguille des minutes qui doit faire douze fois le tour du cadran avant que la petite aiguille qui marque le progrès des heures n'en fasse le tour une fois. Que de force, de génie, de patience, se dépensent souvent pour reconnaître qu'on s'est trompé, que tout est à refaire! Les astronomes surtout savent ce que représente en fatigues et en veilles la moindre modification apportée à ces nombres qu'on nomme les *constantes*, et qui sont pour ainsi dire les pivots de leurs formules. Sans cesse aux prises avec l'immensité, pour eux il s'agit de mesurer l'inabordable; ils ne peuvent suppléer à l'insuffisance des moyens d'observation qu'en accumulant les mesures comme les grains de sable. Pour rectifier un chiffre, il faut souvent des milliers et des milliers d'observations péniblement amassées. Pour avoir le droit d'ajouter ou de retrancher une fraction de seconde, on organise des expéditions qui coûtent des centaines de mille francs, et des observateurs exercés s'en vont affronter des climats meur-

triers d'où tous ne reviennent pas toujours. L'année 1874 comptera au nombre de celles qui font époque dans l'histoire de l'astronomie par les grandes expéditions qui se préparent en ce moment, et qui n'ont d'autre but que d'observer le passage de Vénus sur le soleil au mois de décembre prochain; on espère ainsi savoir une bonne fois si décidément la parallaxe du soleil est de 8 secondes 8 dixièmes, ou s'il faut la supposer égale à 8 secondes 9 dixièmes. Il y a dix ans, on admettait encore, sur la foi des calculs de M. Encke, le chiffre de 8",6. Ce chiffre donnait 153 millions de kilomètres pour la distance du soleil; elle serait de 149 millions de kilomètres, si la constante de la parallaxe était égale à 8",8, et de 148 seulement, si elle était égale à 8",9. C'est donc pour rectifier la mesure de la distance du soleil que des astronomes de tous les pays se rendront cette année avec un grand attirail de télescopes, de chronomètres et même d'appareils photographiques, dans les parages du grand Océan, au Japon, en Chine, en Australie, dans les mers du sud. L'assemblée nationale a voté une somme de 300,000 francs pour les frais de cette expédition, les États-Unis ont donné 150,000 dollars, les gouvernemens de Russie, d'Angleterre, d'Allemagne, ont également accordé des sommes considérables. Les stations ont été choisies longtemps à l'avance, les instrumens sont prêts, les observateurs font leurs derniers préparatifs avant de partir pour la détermination de la parallaxe solaire.

On appelle d'une manière générale *parallaxe*, c'est-à-dire *différence d'aspect*, l'écart entre les positions apparentes d'un objet visé de deux points de vue différens; la parallaxe est donc l'angle formé par les deux rayons visuels qui aboutissent au même point. Supposons deux observateurs placés en deux stations convenablement choisies et visant le sommet d'un arbre éloigné : ils le verront dans deux directions d'autant plus différentes que la distance qui les sépare l'un de l'autre sera plus considérable; en rapportant la position de l'arbre à celle d'une tour qui se dessine à l'horizon, ils le verront par exemple l'un à gauche, l'autre à droite de la tour. La différence des deux directions observées sera la parallaxe de l'arbre; en supposant que l'on connaisse encore la longueur de la base d'opération, c'est-à-dire l'intervalle entre les deux stations, il sera facile de calculer la distance de l'arbre. C'est là le principe des méthodes par lesquelles on parvient à mesurer des distances inaccessibles. Ce sont les parallaxes des corps célestes (1) qui nous permettent de mesurer l'espace

(1) Lorsqu'on parle de la *parallaxe du soleil* comme d'un nombre déterminé, on entend toujours la *constante* de la parallaxe, qui est la moitié de la parallaxe relative à deux lieux antipodes, ou la moitié de l'angle sous lequel un observateur placé dans le soleil verrait la terre. C'est cette constante qui est égale à environ 9".

qui les sépare de nous; c'est en déterminant minutieusement ces « différences d'aspect, » ces imperceptibles écarts des observations, que l'homme, sans quitter l'étroite prison de sa planète, a pu arpenter l'univers. Malheureusement il y a loin de la théorie à la pratique. Le problème se complique singulièrement par suite de la mobilité de la terre, qui fournit la base d'opération, et des astres qu'il s'agit de viser, il frise l'impossible par la petitesse des angles qu'il faut mesurer. La plus vaste base que nous puisse fournir la terre est son diamètre : c'est un peu plus de 3,000 lieues. Or, la distance du soleil étant à peu près 12,000 fois plus grande, deux observateurs qui s'écartent autant que cela peut se faire à la surface du globe sont par rapport au soleil dans la même situation que s'ils voulaient déterminer la parallaxe d'un objet terrestre éloigné de 12 kilomètres en braquant leurs lunettes de deux fenêtres séparées par 1 mètre d'intervalle : les directions ne différeraient que de 17 secondes d'arc. Encore l'observation du soleil serait-elle sans utilité aucune dans ces conditions hypothétiques, car nos observateurs le verraient tous deux à l'horizon, où la réfraction atmosphérique empêche toute mesure précise. Il faut donc en réalité se contenter de différences beaucoup moins sensibles que celles que la théorie semble promettre au premier abord, et par suite renoncer à mesurer la distance du soleil par un procédé aussi direct.

Pour la lune, les conditions sont moins défavorables; elle n'est éloignée de nous que d'environ 30 diamètres terrestres, et l'effet parallactique peut atteindre 2 degrés; aussi Lalande et Lacaille, en observant l'un à Berlin, l'autre au cap de Bonne-Espérance, aux deux extrémités d'une base de 9,000 kilomètres, ont-ils pu déterminer la parallaxe de la lune avec une grande précision. Aristarque de Samos et Hipparque la connaissaient déjà d'une manière très approchée. Au contraire la parallaxe du soleil ou, ce qui revient au même, la distance de cet astre est restée longtemps à peu près inconnue. Aristarque avait essayé de l'obtenir par une méthode aussi ingénieuse en théorie que défectueuse dans la pratique en prenant pour base la distance de la lune. Au moment du premier quartier ou du dernier, alors que la partie éclairée est juste la moitié du disque, moment qu'on appelle la *dichotomie*, la lune se trouve à angle droit avec la terre et le soleil; il suffit alors de mesurer encore l'angle compris entre les directions des deux astres, visibles tous deux à l'horizon, pour construire le triangle rectangle qu'ils forment dans l'espace, et pour évaluer le rapport entre les distances qui les séparent de nous. Aristarque trouvait l'angle entre le soleil et la lune, au moment de la dichotomie, égal à 87 degrés, et il en concluait que la distance du soleil était dix-neuf fois celle de la

lune. En réalité, cet angle est de 89° 50′, et le soleil est quatre cents fois plus éloigné de nous que le satellite de la terre; l'erreur commise par Aristarque et par ses successeurs jusqu'à Copernic et Tycho-Brahé s'explique par la difficulté de saisir l'instant précis de la dichotomie, car la ligne qui sépare la lumière et l'ombre sur le disque lunaire n'est jamais nettement accusée. Jusqu'au XVII° siècle, les astronomes admettaient donc pour la distance du soleil un chiffre vingt fois trop petit.

C'est bien pis lorsqu'il s'agit d'évaluer l'éloignement des étoiles fixes. Pour les étoiles, toutes les bases terrestres seraient insuffisantes; là nous sommes en face de l'infini. Les astronomes n'ont pu déterminer ou plutôt soupçonner les distances de quelques-unes d'entre elles qu'en prenant pour base d'opération toute l'étendue de l'orbe de la terre, dont le diamètre est égal à 300 millions de kilomètres. Là sont les bornes du domaine qu'il nous est donné de parcourir autour du soleil. C'est bien peu pour le but qu'il s'agit d'atteindre, car la plupart des étoiles sont beaucoup trop loin de nous pour qu'une différence de 300 millions de kilomètres dans la position de l'observateur produise une déviation appréciable du rayon visuel; pour les étoiles les plus rapprochées, la « parallaxe annuelle » n'est qu'une fraction de seconde, et il est extrêmement difficile d'assigner la valeur exacte d'une si petite quantité. Au temps de Copernic, les moyens d'observation étaient trop imparfaits pour qu'il fût possible de reconnaître les parallaxes des étoiles, et il dut s'en remettre à l'avenir pour l'objection en apparence assez grave qui en résultait contre le mouvement de translation de la terre dans l'espace; ce n'est qu'au commencement de ce siècle que le perfectionnement des instrumens et des méthodes a permis de lever la dernière difficulté qui embarrassait le fondateur de l'astronomie moderne. Le doute n'est donc plus possible : nous savons désormais combien la terre est peu de chose dans l'univers; mais cette découverte est bien propre, ainsi que le dit Laplace, à consoler l'homme du rang qu'elle assigne à la terre, en lui montrant sa propre grandeur dans l'extrême petitesse de la base qui lui a servi pour mesurer les cieux.

Nous avons vu que la détermination directe de la parallaxe du soleil n'est guère praticable. Heureusement il existe plus d'un moyen indirect d'arriver au même but. Les lois de Kepler font connaître avec une très grande précision les rapports des distances des diverses planètes au soleil : il suffit, pour déterminer ces rapports, d'avoir les temps de révolution. Grâce à ce merveilleux enchaînement de toutes les parties du système, on peut dresser à l'avance un plan complet du domaine solaire, et il ne reste plus, pour en évaluer les dimensions en kilomètres, qu'à mesurer une distance

quelconque entre deux points : ce sera fixer l'échelle du plan. Il y a quelque avantage à choisir pour cette base la distance de la planète Mars au soleil; à certaines époques, cette planète se rapproche beaucoup de la terre, et les observations révèlent alors des parallaxes très sensibles. C'est Tycho-Brahé qui a le premier proposé ce moyen, mais sans en faire l'essai. Ce n'est qu'en 1671 que, sur la demande de Dominique Cassini, l'Académie des Sciences envoya l'astronome Richer à Cayenne pour y prendre les hauteurs de Mars en même temps que Picard et Roemer devaient les observer à Paris. Le résultat qui fut obtenu par ce procédé laissait encore beaucoup à désirer; mais Richer profita de son séjour à Cayenne pour y faire ses célèbres expériences sur la longueur du pendule à secondes. De nos jours, la comparaison des observations de Mars qui avaient été faites en 1862 à Greenwich, à Poulkova, au cap de Bonne-Espérance et à Williamstown, en Australie, a donné pour la distance du soleil une valeur très exacte, qui s'accorde avec les résultats obtenus par d'autres méthodes. Toutefois le meilleur moyen de déterminer les dimensions absolues du système solaire est encore celui que l'illustre Halley a indiqué dès 1691, c'est l'observation des passages de Vénus sur le soleil.

La planète Vénus, la douce étoile du berger, dont l'éclat est assez vif pour qu'elle devienne quelquefois visible en plein jour, accomplit 13 révolutions autour du soleil pendant que la terre parcourt son orbite 8 fois; tous les huit ans, les deux astres se donnent rendez-vous aux mêmes points de leurs orbites. Dans cet intervalle, Vénus passe 5 fois entre la terre et le soleil; comme la lune nouvelle, elle tourne alors vers nous sa face obscure et devient invisible, sauf le cas très rare où elle se projette sur le soleil. C'est là ce qu'on appelle proprement un passage; on l'aperçoit alors pendant quelques heures sur le disque radieux comme une petite tache noire parfaitement ronde. Ce phénomène se présente à peine deux fois en cent ans; deux passages se suivent à huit ans d'intervalle, après quoi il s'écoule plus d'un siècle avant qu'il n'y ait de nouveau deux passages séparés par le même intervalle. Si les passages de Vénus n'ont pas lieu plus souvent, c'est que le plan où se meut cette planète ne se confond pas avec le plan de l'écliptique, où se meut la terre; tantôt elle passe plus haut que le soleil, tantôt plus bas, et reste noyée dans la lumière du jour. Le phénomène des passages a toujours lieu en juin ou en décembre; voici les dates les plus rapprochées de nous :

7 décembre	1631.	9 décembre	1874.
4 décembre	1639.	6 décembre	1882.
6 juin	1761.	8 juin	2004.
3 juin	1769.	6 juin	2012.

Le passage de 1631 avait été prédit par Kepler aussi bien que le passage de Mercure, qui eut lieu le 7 novembre de la même année (1). Le grand astronome se promettait bien de suivre ces curieux phénomènes à l'aide d'une de ces lunettes qui venaient d'être inventées par Galilée; mais il mourut le 15 novembre. Gassendi seul guetta le phénomène; un accident fit manquer l'observation. Le passage de 1639 est le premier qui ait été vu par des yeux humains; il fut observé en Angleterre par Horrox et Crabtree malgré la prédiction légèrement erronée de Kepler, d'après laquelle Vénus ne devait que friser le bord du disque solaire. On ne put d'ailleurs que constater l'entrée de la planète un peu avant le coucher du soleil; néanmoins Horrox épancha son enthousiasme dans un dithyrambe où il célébrait l'union de Vénus avec le dieu du jour. Jusque-là, les passages de Vénus ne sont encore épiés que par simple curiosité; Edmond Halley fut le premier qui en soupçonna toute la portée scientifique. Agé de vingt-deux ans, il venait d'observer à Sainte-Hélène, en 1677, un passage de Mercure au-devant du soleil; frappé de la netteté avec laquelle la tache noire mordait sur le limbe solaire, il se dit aussitôt que des phénomènes d'une telle précision devaient offrir un excellent moyen de rectifier les distances planétaires à cause de l'influence considérable que les parallaxes des planètes exercent sur les instans de l'entrée et de la sortie. Pour Mercure, cette influence est bien moins sensible que pour Vénus; aussi Halley eut-il soin de recommander aux astronomes à venir le passage de 1761, dans deux mémoires restés célèbres. « Que le ciel, dit-il en terminant, que le ciel favorise leurs observations par le plus beau temps! Et quand ils auront atteint le but et déterminé de leur mieux notre distance au soleil, qu'ils veuillent bien se souvenir que c'est un Anglais qui a eu le premier cette heureuse idée. »

On n'eut garde d'oublier cette pressante recommandation. De vastes préparatifs furent faits en vue des passages de 1761 et de 1769. Les souverains et les corps savans organisèrent à l'envi des expéditions qui devaient aller observer le phénomène dans des lieux éloignés, choisis de manière que l'effet de la parallaxe fût aussi grand que possible. Le 6 juin 1761, des lunettes furent braquées sur le soleil au cap de Bonne-Espérance, en Laponie, à Tobolsk en Sibérie, en même temps qu'en Europe; pourtant quelques circonstances défavorables empêchèrent encore de tirer de ces mesures tout le parti qu'on en attendait. En revanche, le passage de 1769 fut observé avec un plein succès dans toutes les parties du monde.

(1) *Admonitio ad astronomos de miris rarisque anni 1631 phenomenis*, Lipsiæ 1629.

Cook et l'astronome Green étaient allés à Taïti, l'abbé Chappe d'Auteroche en Californie, Pingré à Saint-Domingue. Le roi de Danemark avait emprunté à Marie-Thérèse le père Hell pour l'envoyer à Wardhus, en Laponie. En combinant les diverses observations obtenues dans des lieux si éloignés, on trouva pour la distance du soleil des valeurs déjà très rapprochées de celles que les astronomes adoptent aujourd'hui.

Parmi les observateurs qui prirent part à ces travaux, il en est un qui est devenu célèbre par ses malheurs. Son voyage fut une odyssée, et le guignon fut son pilote. Le Gentil de La Galaisière avait reçu la mission d'observer le passage de 1761 à Pondichéry. Il s'était embarqué au mois de mars 1760, et il atterrit à l'Ile-de-France le 10 juillet suivant; mais dans l'intervalle, la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre, et il dut attendre cinq mois qu'une frégate française pût se risquer dans les mers de l'Inde. Lorsqu'il arriva en vue de Pondichéry le 24 mai 1761, il trouva cette ville au pouvoir des Anglais, et le 6 juin il était encore en mer quand le passage eut lieu. Il vit le soleil briller dans un ciel pur et sans nuages, mais il fut impossible d'y pointer les lourds télescopes qu'il avait à bord et qui eussent exigé une installation fixe. Le Gentil prit alors un parti héroïque. « J'y suis, dit-il, j'y reste. » Et il attendit huit ans sur la côte de Coromandel le passage de 1769. Il employa ce temps à étudier le climat de l'Inde, les courans maritimes, l'astronomie des brahmanes, et à déterminer des positions géographiques. Enfin le grand jour arriva. La saison avait été excellente, le mois de mai notamment splendide; Le Gentil était plein de confiance et de courage. Le passage devait avoir lieu le 4 juin, de trois heures à sept heures du matin. La journée du 3 resta belle; à dix heures, Le Gentil se couche après avoir disposé ses instrumens. A deux heures, il s'éveille, et il croit entendre la brise du sud-est. « J'en tirai un bon augure, dit-il, parce que je savais que le vent du sud-est est le balai de la côte, et qu'il amène toujours la sérénité; mais, la curiosité m'ayant porté à me lever un moment après, je vis avec le plus grand étonnement que le ciel était pris partout, surtout dans le nord et le nord-est, où il éclairait; avec cela, il faisait un calme profond. Dès cet instant, je me suis condamné; je me jetai sur mon lit sans pouvoir fermer l'œil. » A cinq heures et demie, la tempête se déchaîne, l'air est obscurci par des tourbillons de poussière; vers six heures, le vent tombe, mais les nuages restent. A sept heures moins trois minutes, moment où devait avoir lieu la sortie de la planète, on aperçoit bien au ciel une légère blancheur qui fait soupçonner où est le soleil, mais dans la lunette on ne voit rien. « Peu à peu les vents passèrent à l'est et au sud-est, les

nuages s'éclaircirent, et on vit le soleil fort brillant; on ne cessa point de le voir le reste de la journée. Le 5, le soleil se leva de toute beauté, et la journée fut magnifique. Il en fut de même le 6... Le 7 et le 8, il fit le même temps, en sorte qu'il semble que la matinée du 4 eût été faite exprès. » Le Gentil épuise les hypothèses sur la cause mystérieuse de ce coup de vent tout à fait extraordinaire pour la saison. « La plume, dit-il, me tomba plusieurs fois des mains lorsque le moment vint d'annoncer en France le sort de mon opération. »

Quand Le Gentil revint enfin de la côte de Coromandel, il apprit que l'Académie des Sciences, ne recevant pas de ses nouvelles, l'avait tenu pour mort et l'avait remplacé. Un de ses proches avait profité de l'occasion pour faire main basse sur son patrimoine, et ce fut en vain qu'il tenta de le lui arracher. Le Gentil mourut en 1792. Son *Voyage dans les mers de l'Inde* a été publié à Paris en 1779. Le mauvais sort qui semble s'attacher aux pas de cet astronome et sa courageuse lutte avec l'adversité ont quelque chose de profondément touchant. Lorsqu'on songe toutefois aux importantes recherches d'astronomie et de météorologie qu'il rapporta de son long séjour dans l'Inde, et qui sont contenues dans les deux volumes in-quarto qu'il a publiés, on peut dire qu'il n'a point perdu sa peine, et c'est ainsi que la persévérance est toujours récompensée.

Le passage de 1761, qui était visible en Europe, fut d'ailleurs noté par cent soixante-seize observateurs; malheureusement la différence maximum des durées n'atteignit pas 5 minutes, ce qui est trop peu pour une détermination précise de la parallaxe. « L'expérience est notre plus grand maître, dit à ce propos Jean-Dominique Cassini; le fruit de ses leçons nous indemnise du prix des années qu'elles nous coûtent. Le principal but avait été manqué en 1761, faute d'avoir observé dans les lieux où les durées fussent assez différentes. Il était essentiel de ne pas tomber une seconde fois dans le même inconvénient. » En 1769, les stations furent donc mieux choisies. Pingré, qui avait déjà observé le passage de 1761 à l'île Rodrigue malgré un vent violent qui menaçait de renverser ses instrumens, fut envoyé par l'Académie des Sciences au cap français de l'île Saint-Domingue. L'abbé Chappe d'Auteroche, qui s'était rendu en 1761 à Tobolsk en Sibérie, pour y observer, « sous les auspices de l'impératrice de Russie, » et qui avait alors perdu cinq mois à franchir les déserts glacés qui séparent Tobolsk de Saint-Pétersbourg, fut désigné cette fois pour aller aux îles Salomon, dans la mer du sud. Ces parages étaient à cette époque sous la domination de l'Espagne, et on n'y pouvait aller que sur un vaisseau espagnol. La cour de Madrid refusa l'autorisation qui lui fut deman-

dée; cependant elle permit à l'abbé Chappe de s'embarquer sur la flotte qui partait pour l'Amérique, et lui donna même deux astronomes espagnols pour l'accompagner. Chappe se rendit avec ses deux aides à San-José en Californie. L'observation du passage fut couronnée de succès; mais l'abbé Chappe mourut de la fièvre jaune deux mois après, âgé de quarante et un ans. Le gouvernement anglais se dispensa de demander la permission de l'Espagne pour envoyer une frégate dans les mers du sud. Le célèbre Cook, commandant l'*Endeavour*, partit pour une destination inconnue, emmenant avec lui l'astronome Green et le naturaliste Solander; après avoir doublé le cap Horn, il arriva le 13 avril 1769 à l'île de Taïti, et s'y établit avec ses compagnons pour attendre le passage. Le père Hell, le père Sainovics et l'astronome danois Borgreving s'étaient installés à Wardhus, au nord de la Laponie, dès le mois d'octobre 1768. C'est ainsi que tout le monde était à son poste quand le phénomène eut lieu. A Paris, il fut observé par Cassini de Thury, Maraldi, le duc de Chaulnes, Du Séjour, Lalande, Bailly et d'autres astronomes, tandis que Lemonnier et Chabert l'observèrent au château de Saint-Hubert en présence du roi; mais le temps fut très mauvais ce jour-là, le soleil était beaucoup trop bas, et les observateurs n'étaient point assez préparés à ce genre particulier d'observations; les instans notés par eux différaient de vingt et de trente secondes.

Quand les astronomes envoyés dans les parages éloignés revinrent de leurs expéditions, qu'on eut entre les mains les résultats obtenus, et qu'on put procéder aux comparaisons, afin d'en déduire la parallaxe du soleil, on vit bien que le phénomène du passage était loin d'offrir la netteté, la simplicité géométrique tant vantée par Halley. Cent quarante-neuf observateurs en avaient noté les diverses phases. Selon la manière dont on essayait de combiner les instans notés, on trouvait des nombres plus ou moins grands pour la parallaxe du soleil. Pingré, Lexell, Dionys du Séjour, le père Hell, Lalande, arrivaient par leurs calculs à des valeurs qui variaient de 8",9 à 8",5; il fallait donc s'avouer que les erreurs inhérentes aux observations devaient être beaucoup plus considérables qu'on ne s'y était attendu.

C'est qu'en effet le phénomène des *contacts* se complique d'apparences bizarres qui laissent planer une grande incertitude sur l'instant précis où Vénus entre sur le disque du soleil et sur celui où elle en sort. On voit d'abord le soleil, au point où l'entrée doit avoir lieu, s'échancrer légèrement, puis la brèche augmente, prend la forme d'une tache ronde qui s'avance sur le soleil, et au bout d'un temps qui varie de 15 à 30 minutes ce disque noir, dont le diamètre est quarante fois plus petit que celui du disque solaire, se détache

complétement du bord lumineux. C'est le moment du premier *contact interne*. Quelques heures plus tard, la tache noire, qui a diminué lentement sur le disque radieux, s'approche du bord opposé, on observe le deuxième contact interne; puis elle sort peu à peu comme elle était entrée. L'instant où la planète touche le bord du soleil et celui où elle l'abandonne complétement ne peuvent être notés d'une manière précise; malheureusement les contacts internes mêmes sont plus ou moins incertains. En effet, quelques secondes avant de se détacher du bord solaire, la tache obscure semble s'allonger comme si elle était accrochée, retenue au bord : il se forme un *ligament* noir; puis ce ligament se rompt tout à coup et un filet de lumière jaillit entre le disque noir et le bord solaire. De même avant le deuxième contact interne une goutte noire se forme subitement entre le bord de Vénus et celui du soleil; ce point noir diminue et disparaît enfin quand les bords semblent se toucher. Ces circonstances sont nettement indiquées par l'abbé Chappe, le père Hell et quelques autres astronomes; mais tous ne les ont pas notées, et l'on ne sait alors comment interpréter les observations. On ne saurait même dire laquelle des diverses phases qui viennent d'être décrites représente vraiment l'instant du contact. De là des incertitudes de 20 et de 30 secondes, qui expliquent pourquoi les résultats obtenus par le calcul des observations de 1769 sont si discordans.

En 1824, l'astronome allemand Encke entreprit une discussion approfondie de tous les matériaux relatifs au passage de 1769; il crut pouvoir fixer définitivement la valeur de la parallaxe solaire à 8",57, et ce nombre, qui s'accordait avec le résultat trouvé par Delambre, passa dans tous les traités d'astronomie. Ce qui a départagé les astronomes et fait prévaloir jusque dans ces derniers temps une valeur erronée de la parallaxe solaire, c'est qu'elle s'accordait fortuitement avec celle que Laplace et Burg avaient obtenue par une voie tout à fait différente, en se fondant sur une certaine inégalité du mouvement de la lune.

Mais le problème ne devait pas tarder à changer d'aspect. Les géomètres, creusant de plus en plus la théorie de la gravitation, avaient perfectionné les tables des mouvemens planétaires en même temps que les procédés d'observation étaient devenus plus rigoureux, plus délicats. M. Le Verrier, en déterminant avec une précision admirable les mouvemens de la Terre, de Vénus, de Mars, reconnut qu'il était nécessaire d'augmenter d'un trentième la parallaxe du soleil adoptée sur la foi des calculs de M. Encke. M. Hansen était arrivé au même résultat par sa théorie nouvelle de la lune. La confiance tenace des astronomes dans la fausse parallaxe commençait à fléchir sous le coup de tant de preuves accumulées quand Léon

Foucault vint à son tour jeter dans la balance le résultat de sa mémorable expérience sur la vitesse de la lumière, qu'il avait réussi à mesurer directement à l'aide d'un miroir tournant, bien que la lumière se propage avec une rapidité vertigineuse, car elle franchit 300,000 kilomètres en une seconde. Il put conclure de cette détermination que la parallaxe du soleil était égale à 8″,86 (1). Ce résultat fut obtenu en 1862. La même année, la planète Mars devait se trouver en *opposition* avec le soleil, c'est-à-dire dans les conditions les plus favorables pour la détermination de sa parallaxe, puisqu'elle est alors deux fois moins éloignée de nous que le soleil. Elle fut observée avec soin au cap de Bonne-Espérance et en Australie en même temps qu'en Europe, et la discussion des observations, qui fut entreprise par M. Stone et par M. Winnecke, donna pour la parallaxe solaire une valeur un peu supérieure à 8″,9. En présence de tous ces résultats, qui se confirmaient mutuellement, les doutes les plus sérieux s'élevaient sur l'exactitude des calculs de M. Encke. Un jeune astronome, M. Powalky, les soumit à une révision sévère en 1864 ; il est arrivé à démontrer qu'en choisissant seulement les meilleures observations et en rectifiant les positions géographiques de quelques-unes des stations où ces observations ont été faites, on peut tirer du passage de 1769 un nombre qui s'accorde avec ceux de M. Le Verrier et de Léon Foucault. Ainsi tous les chemins conduisent à la même conclusion : la valeur exacte de la parallaxe solaire doit être comprise entre 8″,8 et 8″,9. C'est là ce que confirmera, selon toutes les prévisions, le passage qui aura lieu le 9 décembre de cette année.

Depuis dix ans, on n'a cessé de discuter le choix des stations et des méthodes les plus propres à donner un résultat satisfaisant. En 1866, une commission présidée par M. l'amiral Jurien de La Gravière fut chargée par le ministre de l'instruction publique d'indiquer les mesures qu'il y aurait à prendre pour faciliter aux astronomes français l'observation du passage de Vénus. M. Puiseux se livra dès lors à un examen minutieux de toutes les circonstances du phénomène de 1874, et traça sur une mappemonde les lignes qui peuvent guider les observateurs dans le choix de leurs stations.

(1) Il résulte du phénomène de l'*aberration* que la vitesse de translation de la terre dans son orbite est un dix-millième de la vitesse avec laquelle la lumière se propage dans l'espace. Connaissant la vitesse de la lumière, on a donc celle de la terre (qui est d'environ 30 kilomètres par seconde), et par suite la longueur du chemin qu'elle parcourt dans l'année, d'où l'on peut conclure toutes les dimensions de l'orbite. Dans ces derniers temps, M. Cornu a repris la détermination directe de la vitesse de la lumière par un procédé plus exact en perfectionnant une méthode imaginée d'abord par M. Fizeau et essayée par lui en 1849.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette carte pour reconnaître que le passage complet ne sera visible que dans l'Asie orientale, l'Australie et les mers du sud. Dans une partie de l'Afrique, en Turquie, en Grèce, dans la Russie méridionale, on verra encore la sortie; mais l'entrée aura lieu avant le lever du soleil. Dans une région assez étendue de l'Océan-Pacifique, on ne verra que l'entrée de la planète; le soleil s'y couchera avant la fin du phénomène. Enfin la Terre de la Trinité, au sud du cap Horn, verra le soleil se coucher et se lever de nouveau dans l'intervalle d'environ quatre heures qui s'écoule entre l'entrée et la sortie. S'il était possible d'aborder aux terres australes, par exemple à la terre d'Enderby, à la terre Victoria, ou seulement aux îles Kerguélen, ce seraient d'excellentes stations; les Anglais ne désespèrent pas de pouvoir s'y installer. La commission du Bureau des longitudes a préféré arrêter son choix sur les îles Saint-Paul et Campbell; M. Bouquet de La Grye, lieutenant de vaisseau, doit se rendre à l'île Campbell, et M. le capitaine Mouchez, accompagné de M. Cazin, à l'île Saint-Paul. M. Janssen, de l'Académie des Sciences, se propose d'aller à Pékin, et deux astronomes de l'Observatoire de Paris, MM. Wolf et André, iront à Yokohama. On espère que des stations secondaires pourront être établies à Nouméa, Taïti, Bourbon, Saïgon. Les astronomes russes ont désigné vingt-quatre stations où ils comptent s'établir, principalement en Sibérie et sur les côtes de l'Asie. Les Anglais et les Allemands ont également arrêté leurs plans d'observation.

Trois méthodes sont en présence, qui ont chacune leurs partisans: l'observation directe des contacts, la mesure micrométrique des positions de Vénus sur le soleil pendant le passage, enfin la reproduction photographique de l'image du soleil à des intervalles rapprochés (1). L'observation directe des instans de l'entrée et de la sortie est sans doute ce qu'il y a de plus simple, car elle n'exige qu'une bonne lunette, deux yeux qui sachent voir, et un chronomètre; mais de ces trois choses, celle qu'on rencontre le moins souvent et qu'il est le plus difficile d'acquérir, ce sont encore les yeux. Il est vrai de dire qu'un observateur exercé et intelligent peut faire mieux avec un mauvais instrument qu'un novice avec un instrument de choix. Les observations par à-peu-près ne sont qu'un fatras qui fait

(1) On trouve un exposé très lucide de ces méthodes dans le livre de M. E. Dubois, *les Passages de Vénus sur le disque solaire*, Paris 1873, Gauthier-Villars. Lorsqu'on veut constater la différence des durées du passage, comme le recommande Halley, il faut choisir des stations qui verront le passage complet; mais l'on pourra aussi se contenter des différences des instans correspondant à un seul contact, selon la méthode de Délisle. En 1874, on aura des différences de durée de vingt-six minutes, et pour les contacts des différences de vingt minutes de temps.

perdre leur temps aux calculateurs, et qui embarrasse la postérité jusqu'au jour où on prend le parti définitif de les rejeter. Aussi a-t-on compris que l'observation du prochain passage de Vénus, pour avoir quelque valeur en présence des progrès déjà réalisés dans la connaissance des élémens du système solaire, exigeait une préparation spéciale. On a profité du passage de Mercure qui a eu lieu le 4 novembre 1868 pour se *faire la main*. On s'est attaché à étudier le phénomène du ligament noir, ce pont qui, à un certain moment, semble relier le disque obscur de la planète au bord du soleil. Quelques astronomes l'ont distinctement vu en 1868, d'autres affirment qu'ils ont vu tout simplement le contact géométrique. MM. Wolf et André ont eu alors l'idée ingénieuse de reproduire artificiellement les conditions d'un passage. Voici l'expérience qu'ils ont imaginée à cet effet. On découpe dans un écran opaque un trou circulaire derrière lequel on place une source de lumière très vive : c'est le soleil. Un petit disque noirci se meut devant cette ouverture, entraîné par un chariot avec une vitesse convenablement réglée. Cette mire à passages étant installée dans la salle de la bibliothèque au Luxembourg, M. Wolf notait les contacts à l'Observatoire, où étaient disposées les lunettes; les instans des contacts étaient enregistrés par un chronographe électrique aussi bien que les positions réelles du disque mobile figurant Vénus. On a pu constater ainsi que la formation de la goutte noire est un phénomène essentiellement accidentel qui dépend de certains défauts de la lunette, qu'il est possible de corriger, et que l'instant du contact réel peut alors être saisi avec une précision presque géométrique. Néanmoins il y a toujours une différence constante entre les momens des contacts estimés par deux observateurs, différence qui tient à des causes physiologiques.

C'est pour échapper aux erreurs inhérentes à la constitution de l'organe de la vue qu'on se propose de faire concourir largement la photographie à l'observation du passage de 1874. La plupart des expéditions emporteront dans leur bagage des appareils spéciaux qu'on appelle *héliographes*, qui serviront à obtenir de nombreuses épreuves photographiques de l'image solaire pendant toute la durée du phénomène. M. Faye a fait remarquer à ce propos qu'un photographe convenablement placé (par exemple sur la côte ouest de la Nouvelle-Hollande, au nord de la baie des Chiens-Marins, qui aura le soleil au zénith) pourrait à lui seul déterminer par une série de clichés la distance de la terre au soleil. En effet, la parallaxe modifie sensiblement les circonstances du passage théorique, calculé pour un observateur placé au centre du globe terrestre, et il en résulte que des observations très précises obtenues dans une seule station

suffiraient à la rigueur pour obtenir la valeur de la parallaxe. L'année 1875 nous dira ce que vaut la photographie comme auxiliaire de l'astronomie de précision.

M. Janssen, que l'Académie des Sciences et le Bureau des longitudes avaient chargé d'observer dans l'Inde l'éclipse totale de soleil qui eut lieu en 1868, découvrit à cette occasion que le spectroscope permet d'explorer en dehors des éclipses le contour du soleil et d'y constater des phénomènes qui prouvent l'existence d'une atmosphère d'hydrogène incandescent. C'est cette belle découverte qui lui a ouvert les portes de l'Institut. Le 22 décembre 1870 devait avoir lieu une autre éclipse de soleil, visible en Algérie. M. Janssen, qui se trouvait alors dans Paris assiégé, accepta la mission d'observer cette éclipse. Le vendredi 2 décembre, à six heures du matin, il s'échappa de Paris à bord du ballon le *Volta*, qui put opérer à onze heures sa descente près de Savenay, à l'embouchure de la Loire. Malheureusement le mauvais temps empêcha l'observation du phénomène à Oran, où s'était rendu l'intrépide astronome. Au mois de décembre 1871, nous le trouvons de nouveau sur la côte de Malabar, à l'occasion d'une nouvelle éclipse, et cette fois son entreprise est couronnée de succès. On voit que l'observateur désigné pour aller à Pékin en 1874 n'en est point à son coup d'essai. La méthode qu'il a imaginée pour explorer le contour du soleil, et qui a déjà été féconde en résultats curieux relatifs à la constitution physique de cet astre, pourra être employée avec avantage pour saisir les approches de Vénus avant même qu'elle n'entame le disque lumineux. C'est du moins ce que pense le père Secchi, le savant directeur de l'observatoire du collége romain, qui a fait lui-même d'intéressantes recherches sur les phénomènes de l'atmosphère solaire, et qui est un des hommes les plus exercés au maniement du spectroscope. En tout cas, il y aura un sérieux intérêt à faire usage du spectroscope pour surveiller le contour solaire aux momens des contacts, afin de s'assurer si l'agitation incessante de l'enveloppe lumineuse du soleil ne produit pas des dénivellations qui accélèrent ou retardent l'entrée et la sortie de la planète. La commission allemande s'attache avec prédilection aux mesures micrométriques des distances de Vénus au centre du disque solaire, que l'on pourra se procurer par l'emploi de l'héliomètre (1); mais l'héliomètre est le plus compliqué et le plus délicat de tous les instrumens dont les astronomes font usage, c'est celui qui exige le plus d'expérience et de circonspection, et il ne donnera probablement de bons résultats

(1) L'héliomètre est une lunette dont l'objectif a été coupé en deux; une vis micrométrique fait mouvoir l'une des deux moitiés. Cet appareil a été inventé par Fraunhofer.

qu'entre les mains d'observateurs exceptionnellement habiles. Au reste, il sera bon que cette méthode soit admise à faire ses preuves comme les autres.

Le second passage de Vénus sur le soleil, qui aura lieu le 6 décembre 1882, sera visible en France, en Angleterre, dans toute l'Europe. Toutefois à Paris on ne verra que l'entrée de la planète, qui aura lieu à 2 heures de l'après-midi, tandis que la sortie n'arrivera qu'à 8 heures, quand le soleil sera couché depuis longtemps. Dans neuf ans, Paris verra donc Vénus entrer sur le soleil; le 8 juin de l'an 2004, on y verra un passage complet; puis le 6 juin 2012 une sortie seulement, 2 heures après le lever du soleil. Au point de vue de la détermination de la parallaxe par les contacts, le passage de 1882 sera moins avantageux que celui de 1874 : les différences seront moins considérables d'une station à l'autre; — mais, si l'on a recours aux procédés micrométriques, les deux passages se valent. C'est ce que M. Puiseux vient de mettre en évidence par une discussion approfondie des conditions des deux phénomènes.

Quelles que soient les méthodes employées, pourvu que, selon le vœu de Halley, « les scrutateurs curieux des astres ne soient pas privés de ce spectacle ardemment désiré par l'importune obscurité d'un ciel nuageux, » on peut espérer que le passage du mois de décembre prochain donnera des résultats d'une importance proportionnée au progrès des moyens d'observation. Les mécomptes de 1769 renferment pour la génération présente une féconde leçon dont elle tirera son profit.

Si d'ailleurs, par impossible, les observations échouaient plus ou moins complétement en 1874, nous aurions, pour nous consoler, la certitude de pouvoir désormais déterminer tous les élémens du système solaire avec une précision toujours croissante par la seule théorie. En effet les astronomes d'aujourd'hui ont, s'il est permis d'employer une expression un peu triviale, plus d'une corde à leur arc. M. Le Verrier a fait remarquer récemment que, grâce aux longues séries d'observations méridiennes, accumulées depuis l'époque de Bradley, c'est-à-dire depuis cent vingt ans, nous pouvons aujourd'hui déterminer d'une manière très rigoureuse les inégalités que l'influence de la terre produit dans les mouvemens des planètes Vénus et Mars. Pour Mars, on a même une triple observation concordante faite en 1672 par Richer à Cayenne, par Picard près de Beaufort et par Rœmer à Paris, ce qui porte à deux siècles l'intervalle dont on dispose pour cette planète. On peut ainsi se servir des inégalités en question pour calculer la masse de la terre, et une formule empruntée à Newton permet d'en déduire directement la parallaxe cherchée. Or M. Le Verrier arrive ainsi par trois chemins différens à

trois nombres presque identiques et dont la moyenne est 8″,86, la parallaxe de Foucault. En présence de ce résultat, il est permis de penser que la mécanique céleste pourrait dès aujourd'hui, à la rigueur, se passer d'une détermination directe de la distance du soleil. Or les inégalités dont la considération peut ainsi suppléer aux mesures directes grandissent d'année en année, de siècle en siècle, et deviennent de plus en plus sensibles et certaines, elles se capitalisent pour ainsi parler. La méthode qui conduit aujourd'hui à un résultat si frappant deviendra donc avec le temps encore plus précieuse, et elle aura le pas sur l'observation des passages, si on ne se hâte pas de perfectionner ce dernier moyen. La seule difficulté qui se présente, c'est l'incertitude où nous sommes sur l'existence d'autres masses que celles qui nous sont connues dans les parages solaires. L'ensemble des planètes minuscules que l'on découvre maintenant par douzaines ne paraît pas constituer une masse dont il faille sérieusement tenir compte au point de vue des perturbations qu'elles pourraient occasionner; mais il est bien possible que dans les régions voisines du soleil où chemine Mercure il y ait encore des matières cosmiques d'une certaine importance, dont l'action pourrait déranger les calculs. Dans ces conditions, dit M. Le Verrier, il semble que l'astronomie devrait entrer dans une voie un peu nouvelle : il faudrait d'abord ouvrir ce qu'on peut appeler le *compte des matières célestes*. Remontant dans le passé, on chercherait à quels momens telle ou telle planète a dû exercer une action particulièrement accentuée, et on formerait ainsi pour chacune un dossier spécial en vue de la détermination de sa masse. On ferait le même travail par rapport à l'avenir pour ne laisser échapper aucune occasion favorable de rectifier ces masses. De là résulterait un ensemble d'informations qui conduirait aux plus importans résultats, peut-être à des découvertes inattendues. Il ne s'ensuit pas néanmoins que l'observation des passages de Vénus n'offre pas un intérêt de premier ordre : la concurrence, la rivalité des méthodes, c'est la vie même de la science.

R. RADAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1874.

Allons, la France peut respirer et prendre confiance, on fait de la grande politique à Versailles. Le ministère tombé le jeudi sous un vote s'est relevé le lundi suivant par un autre vote. L'assemblée a jugé la semaine passée qu'elle devait ajourner la loi sur la nomination des maires jusqu'à la discussion de la loi organique des municipalités; elle vient de juger, il y a deux jours, qu'elle s'était trompée, que la loi des maires ne peut plus souffrir de retard. La commission constitutionnelle continue le cours de ses explorations dans le monde des théories électorales, avec la chance de découvrir avant l'été un nouveau système, une nouvelle représentation des intérêts ou des divers ordres de l'état. Pendant ce temps, on crie : Vive l'empereur! sur les marches de Saint-Augustin, au sortir de l'office funèbre célébré pour celui qui fut le souverain de notre pays. Le prince Napoléon, à ce que disent les historiographes, est reçu par le bedeau, avec les honneurs dus à son rang et à ses croyances religieuses bien connues, sur la porte de Saint-Germain-l'Auxerrois. L'impératrice rappelle à Mgr de Troyes le serment que les évêques ont prêté au dernier représentant couronné de la dynastie impériale, dont ils ne seraient pas déliés sans doute, — et tout cela, paraît-il, est simple, naturel et régulier! La France n'a que des raisons d'être tranquille sur son avenir, puisque la crise ministérielle est finie, puisque M. le duc de Broglie vient de déclarer que la prorogation est une chose sérieuse dont la majorité a seule le secret, puisqu'enfin tout reprend son cours comme précédemment, dans les mêmes conditions, avec les mêmes hommes et les mêmes procédés.

Que la prorogation soit une chose sérieuse, définitive, fixée dans des institutions, la France ne demande pas mieux. La France ne demande rien de plus que d'être tranquille, d'avoir une garantie du lendemain, la liberté de son travail, la sécurité de ses intérêts. La crise ministé-

rielle est finie! c'est bien heureux. Et après? la situation est-elle meilleure ou plus claire cette semaine que la semaine dernière? L'assemblée, parce qu'elle a eu deux avis différens en cinq jours, est-elle plus sûre de savoir ce qu'elle veut et ce qu'elle peut? la politique ministérielle, parce qu'elle a eu son bill de confiance, est-elle sortie de cette épreuve plus nette, plus distincte, plus dégagée de cette diplomatie où elle se croit condamnée à chercher sa force, et où elle ne trouve qu'une faiblesse chronique? C'est là précisément la question.

Cette crise, qui aurait pu sans doute être plus grave, et qui a eu du moins l'avantage de ne point émouvoir sensiblement le pays, elle résume et caractérise plus qu'on ne croit une situation tout entière. Elle est née le jour même où l'assemblée s'est trouvée de nouveau réunie après les courtes vacances du 1er janvier, et, par une circonstance aussi curieuse que significative, c'est un légitimiste sans peur, M. le marquis de Franclieu, qui l'a provoquée, sans trop le savoir peut-être, en offrant à une partie de la droite mécontente et chagrine une occasion de faire sentir l'aiguillon au gouvernement. C'est M. le marquis de Franclieu, champion intrépide de la décentralisation et du roi, qui a proposé l'ajournement de la loi sur la nomination des maires, ajournement qui a été voté par une assemblée assez incomplète et qui a déterminé la démission immédiate du cabinet. Cette démission était-elle bien sérieuse? Elle aurait pu le devenir certainement dans des conditions parlementaires moins équivoques, plus définies, si le vote du 8 janvier eût été la victoire d'une opinion décidée. Elle aurait été acceptée sur-le-champ, comme elle avait été offerte; mais d'un côté M. le président de la république semble avoir voulu laisser à son cabinet le temps de renouer les fils embrouillés de sa majorité, de se ménager une revanche. D'un autre côté, la droite, un moment étonnée, s'est aperçue bien vite qu'on faisait fausse route, que, si elle laissait tomber le cabinet actuel, elle était exposée à voir se former un ministère qui ferait moins de façons avec elle, qui inclinerait un peu plus vers le centre gauche. Aussitôt on s'est mis à l'œuvre, on a délibéré, on s'est rapproché, on a négocié. Il a été convenu que M. de Franclieu n'était qu'un boute-feu, que le vote du 8 janvier n'était qu'une surprise laissant intacte la politique générale du gouvernement, qu'il fallait chercher un moyen de revenir sur ce qui avait été fait, — et en fin de compte tout ce travail intime a conduit à la séance de lundi dernier. Ce jour-là en effet a eu lieu la grande résipiscence. C'est M. de Kerdrel qui s'est chargé d'être le porte-parole de la droite, le provocateur des explications de paix, en commençant par une dissertation des plus philosophiques et un peu protectrice sur le danger des crises ministérielles trop fréquentes. M. de Kerdrel a dit très sérieusement en particulier que les ministères ne devaient pas être trop susceptibles et que les assemblées ne devaient pas se montrer trop exi-

geantes. M. le duc de Broglie, qui ne demandait pas mieux visiblement que de se laisser convaincre, a répondu de son côté sans se compromettre avec ceux qui lui offraient encore une fois leur appui. Le fait est que, si le ministère s'est montré susceptible, il n'a pas tardé à s'adoucir, et que, si la majorité a eu le 8 janvier une fantaisie, elle a retrouvé le 12 toute sa discipline. Le cabinet a eu son vote de confiance, il a eu aussi sa loi des maires remise au premier rang des délibérations de la chambre, et le journal officiel, ce registre de l'état civil des pouvoirs qui naissent, qui tombent ou se relèvent, a pu inscrire que la démission des ministres était retirée « sur la demande de M. le président de la république. »

Tout est bien qui finit bien. Reste la moralité ou la signification de la crise et de la victoire parlementaire qui en a été le dénoûment. Si cette victoire avait eu pour effet de fortifier le ministère en le remettant debout, de reconstituer une véritable majorité, de dissiper toutes les confusions, de dire au pays « où on le mène, » selon le mot de M. de Kerdrel, ce serait pour le mieux. En est-il réellement ainsi? N'est-il point à craindre au contraire que la victoire de lundi, réparant la défaite de jeudi, n'ait été achetée par un sacrifice de plus à ce qui fait justement la faiblesse du ministère? Ce n'était qu'une surprise, dit-on, le vote du 8 janvier était l'expression d'une majorité de hasard, non de la vraie majorité! Surprise, si l'on veut; les surprises de ce genre n'arrivent évidemment que dans certaines conditions, et tant que ces conditions ne changent pas, les surprises sont toujours possibles. Celle du 8 janvier est née sans doute en partie de cette circonstance que l'assemblée était incomplète; elle est née aussi et surtout de la situation, d'une confusion parlementaire croissante, d'une profonde incompatibilité d'humeurs et de tendances entre les élémens divers d'une majorité artificielle et passionnée, de l'hésitation du ministère lui-même à prendre un parti, à se faire une politique au milieu de ces complications intimes. On va ainsi au hasard avec une assemblée souveraine qui finit par se perdre dans ses propres divisions, avec une présidence septennale placée au sommet d'un régime qu'on ne veut pas ou qu'on n'ose pas définir, avec une politique qui, sous des apparences de fermeté et même quelquefois de raideur, a le sentiment de sa faiblesse. Oui, le mal vient de ce qu'on ne sait pas accepter les choses comme elles sont, marcher avec résolution sur les difficultés, prendre la force là où elle est, et s'établir dans les seules conditions possibles, au risque de froisser des regrets, des préjugés ou des espérances de parti. On laisserait en chemin quelques alliés douteux, c'est possible; on retrouverait toutes les bonnes volontés sincères, l'opinion et le pays.

Tranchons le mot. Le nœud de nos affaires actuelles est dans une équivoque, dans une contradiction ou une impossibilité qu'on s'est créée faute de décision, et le ministère ne fait que subir les consé-

quences d'une situation qui est en partie son œuvre, où les surprises comme celle du 8 janvier deviennent les accidens les plus simples et les plus inévitables. Au fond, le ministère lui-même ne peut s'y méprendre. Il sent qu'il est assis sur une base trop étroite, qu'il reste livré à des partis ou à des fractions de partis dont il est en quelque sorte l'otage au pouvoir. Il comprend qu'après la prorogation le mieux eût été de se rapprocher des nuances modérées du centre gauche; mais pour cela il fallait se décider à organiser cette république, à laquelle on venait de donner un président pour sept ans, il fallait accepter sans arrière-pensée et sans mauvaise humeur le régime qu'on avait. Or aller jusque-là, c'était s'exposer à rompre avec la droite, qui ne peut entendre le mot de république, même quand elle ne peut faire la monarchie, qui après avoir voté la présidence septennale ne se soucie guère de lui donner plus de force qu'il ne faut, et la considère toujours comme un en-cas, comme une combinaison provisoire. Chercher un appui au centre gauche, c'était perdre la droite sans être assuré d'une compensation suffisante. Rester avec la droite, c'était prolonger l'équivoque, provoquer les doutes sur le caractère, sur la durée de ce pouvoir qu'on vient d'instituer. C'est cette dernière politique qu'on a suivie, sans s'apercevoir qu'on mécontentait tout le monde, la droite parce qu'on était encore trop septennaliste, le centre gauche parce qu'on paraissait ne pas prendre au sérieux ce qu'on avait fait. C'était, à vrai dire, une situation inextricable qu'on se faisait pour avoir hésité dès le premier jour, dès le lendemain de la prorogation, à fixer les points essentiels de la politique nouvelle de la septennalité.

Au moment de la dernière crise, M. le duc de Broglie, sentant le danger de ces confusions, aurait résolu, dit-on, d'en sortir par les déclarations les plus nettes, les plus catégoriques, sur lesquelles l'assemblée aurait eu à se prononcer en votant le bill de confiance qu'on voulait lui demander. Si l'intention de M. le duc de Broglie était telle qu'on le disait, elle s'est traduite, il faut l'avouer, d'une manière assez incomplète, assez effacée dans la dernière discussion. Les déclarations de M. le vice-président du conseil se sont évidemment ressenties des négociations par lesquelles on cherchait depuis trois jours à rallier les diverses fractions de la droite dans l'intérêt du ministère. Sans doute M. le duc de Broglie a dit que le septennat avait la légalité pour lui, qu'il avait le droit de se défendre; il a semblé aussi revendiquer pour la majorité et pour la majorité seule le droit de comprendre, d'interpréter le septennat, ce qui laisse en vérité une certaine latitude à toutes les espérances et n'éclaire pas beaucoup la question. Au demeurant, c'était froid et probablement mesuré au tempérament de ceux qu'on voulait retenir.

Voici qui ajoute un piquant détail à notre dernière assertion. Dès la

veille un journal légitimiste avait tracé le programme de ce qui devait se passer dans la séance de lundi en ajoutant : « Si la droite soutient demain le ministère, son vote signifiera qu'elle repousse l'interprétation donnée par certains meneurs du centre droit à la prorogation. Elle appuiera M. le duc de Broglie parce que celui-ci aura consenti... à ne pas faire de la septennalité un dogme nouveau... » Ce qu'il y a de singulier, c'est que le programme tracé d'avance par le journal légitimiste a été suivi point par point; ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que M. le duc de Broglie n'a point dépassé dans ses explications les limites qu'on avait fixées. Oh! non sûrement, il n'a pas fait de la septennalité un « dogme nouveau, » il n'en a même pas fait une chose audessus des interprétations d'une majorité monarchique, si cette majojorité se rencontrait et si elle retrouvait l'occasion favorable qu'elle espère toujours. — Voulez-vous décidément que la présidence dure sept ans? disait-on au courant de cette discussion. Voulez-vous que pendant ces sept ans la présidence soit un pouvoir fort et respecté? — Tout le monde a répondu : Oui! Lorsque l'orateur a demandé s'il était entendu que durant ces sept années le rétablissement de la monarchie ne pourrait pas être proposé, on a répondu de la droite : « Cela ne vous regarde pas! » Voilà du moins qui est clair, de sorte que le ministère se réduit lui-même à vivre par le concours exclusif d'alliés qui commencent par ne pas prendre au sérieux le pouvoir qu'il représente. A ces alliés compromettans, il est obligé de livrer un jour un peu de politique intérieure, un autre jour un peu de politique extérieure. C'est la loi des majorités, dit-on; il faut être conservateur et parlementaire!

L'intérêt conservateur et l'intérêt parlementaire, soit! C'est justement ce double intérêt qui peut se trouver singulièrement compromis par des crises comme celle que nous venons de voir, par une politique qui a toujours l'air d'être en coquetterie avec des passions de parti dont on comprend soi-même le danger. Sans doute un gouvernement est tenu aujourd'hui de donner à la France de sérieuses garanties d'ordre intérieur, de fortes garanties de sécurité. La première, la plus efficace de ces garanties en définitive, c'est de respecter et de faire respecter ce qu'on a fait avec une certaine solennité, de ne pas laisser mettre en doute le régime qu'on a établi. On a beau parler de l'ordre social à défendre, de l'anarchie et de la démagogie à réprimer, de la stabilité à fonder, on a beau présenter une loi sur les maires, des lois sur la presse, comment veut-on que le pays se tranquillise, reprenne confiance, lorsqu'il voit les partis publier hautement leurs espérances, compter leurs chances, et calculer le jour où ils pourront triompher? Comment veuton qu'il se sente parfaitement rassuré lorsqu'il voit son gouvernement lui-même s'appuyer sur des alliés qui laissent peser sur lui on ne sait quelles réserves, on ne sait quel inconnu? Que le gouvernement soit

conservateur dans ses lois, dans son action administrative, nous ne demandons pas mieux; notre grief, c'est précisément qu'il n'est plus un conservateur prévoyant lorsque, par une stratégie qu'il n'est pas toujours aisé de pénétrer, en identifiant la présidence septennale avec certains partis, il arrive à créer une situation où par la force des choses un vote qui semblerait n'atteindre qu'un cabinet peut mettre en cause le gouvernement tout entier. Voilà la question. Qu'on y réfléchisse bien: ce n'est pas la paix sociale qu'on prépare ainsi, c'est à des crises nouvelles et plus graves qu'on peut conduire le pays sans le vouloir.

Quant à l'intérêt parlementaire, ce n'est point apparemment par l'incohérence et la contradiction qu'on peut le servir. S'il ne s'agissait que d'une loi ou d'une proposition ajournée, puis reprise, d'un vote démentant ou redressant un autre vote, il n'y aurait rien de bien sérieux; ce ne serait pas la première fois qu'une assemblée aurait des avis différens à quatre jours d'intervalle. Ce qui est infiniment plus grave, c'est l'état parlementaire, le degré de confusion dont ces contradictions et ces surprises sont l'expression. Évidemment plus on va, plus cet état devient aigu ou peut-être même chronique à Versailles, et, si on continue ainsi, on arrivera à une sorte d'impuissance finale. On se sera épuisé en luttes stériles, en conflits de partis, sans avoir fait les affaires qui intéressent le plus le pays. On parle toujours du régime parlementaire, de ses conditions, de ses garanties, de ses obligations. Il n'y a point de régime parlementaire là où il n'y a pas pondération de pouvoirs par la diversité des assemblées, là où le gouvernement n'a pas le droit de dissoudre une chambre. On n'y réfléchit pas assez, ce qui se passe à Versailles est d'une nature toute particulière : c'est l'omnipotence d'une assemblée unique, souveraine, si bien que certaines opinions se croient encore le droit de disposer du pays même après avoir créé la présidence septennale. Il en résulte que ce qu'on appelle le gouvernement parlementaire est tout simplement la dictature de l'assemblée ou de la majorité de l'assemblée, c'est-à-dire d'un parti, et lorsque les partis sont tellement divisés qu'une chambre est partagée en deux camps presque égaux, tout devient singulièrement grave : c'est la lutte permanente, organisée, tenant le pays incessamment suspendu entre l'impuissance définitive née de la division, de la neutralisation des partis, et quelque redoutable éclat né de l'ardeur des passions. Voilà où l'on arrive, et c'est précisément parce qu'il en est ainsi à Versailles que la commission constitutionnelle, au lieu de perdre son temps en études d'érudition électorale, devrait se hâter de préparer les lois qu'on lui demande pour mettre fin à cette situation pleine de périls par l'organisation d'un régime régulier. Ceux qui parlent toujours d'ordre, de conservation, de régularité parlementaire, devraient être les plus désireux de hâter la fondation de ce régime, et, par une singularité que l'esprit de parti explique seul, ce sont les plus récalcitrans. M. de Broglie vient d'aigui

lonner cette paresse calculée des récalcitrans de la commission constitutionnelle en montrant la nécessité d'en finir. Il a parlé en homme prévoyant, car ce n'est que par cette organisation définitive vainement attendue jusqu'ici qu'on peut sauvegarder cet intérêt conservateur et cet intérêt parlementaire qu'on invoque sans cesse.

L'Académie française est entrée l'autre jour en rivalité avec l'assemblée de Versailles, opposant une fête littéraire aux bruyantes scènes de la politique. M. de Loménie a été reçu en cérémonie par M. Jules Sandeau, et l'un et l'autre ont parlé d'un homme qui a été l'honneur des lettres contemporaines, qui a eu la triste fortune d'aller mourir, au milieu de nos désastres de 1870, loin de Paris assiégé, qui ne savait pas même alors ce qu'il venait de perdre : c'est Mérimée, l'auteur de *Colomba* et de *Carmen*, esprit fin, ironique, sobre et habile dans le beau langage, caractère droit, un peu replié sur lui-même et parfaitement honorable. M. de Loménie a peut-être la main un peu lourde pour ceux qu'il veut louer, et il est obligé de faire d'assez longs détours pour arriver à son but. Son discours n'est pas moins substantiel et intéressant. M. Jules Sandeau a reçu M. de Loménie avec toute la grâce de l'esprit, la finesse d'une ironie sans amertume et le charme d'une parole à la fois spirituelle et pénétrante. D'un discours académique, M. Jules Sandeau a su faire une œuvre achevée d'art et de belle langue française. Tout n'est point perdu, puisqu'il y a toujours des esprits de cette trempe en France, de ces écrivains de race qui continuent et ravivent les plus belles traditions de notre littérature. Les lettres elles-mêmes peuvent être les plus sûres comme les plus brillantes auxiliaires de notre renaissance politique, du rajeunissement de l'ascendant français dans le monde.

S'il est dans nos affaires une question où l'opinion sensée et loyale ait le droit de demander au gouvernement une netteté décisive, parce qu'elle est disposée à le soutenir dans ses résistances à toutes les vaines excitations, c'est cette question des rapports de la France et de l'Italie, que des passions et des fanatismes coupables se plaisent toujours à obscurcir et à compliquer. Une bonne fois il faut en finir de tous ces doutes, qui à la longue fatigueraient les alliances les plus sûres, les plus naturelles, qui n'auraient d'autre résultat que de créer des habitudes de méfiance et de froideur là où il ne peut et ne doit y avoir que la cordialité sincère de deux nations unies par tous les liens de la politique et des traditions. Il ne se peut pas que les intérêts les plus sérieux du pays, la sécurité et la dignité de ses relations restent indéfiniment à la merci d'une équivoque de conduite ou de langage, d'une combinaison parlementaire à Versailles ou d'un agent compromettant à Rome, et qu'au moindre incident on soit sans cesse à se demander si la France et l'Italie sont au moment de quelque inexplicable rupture. Des incidens, il y en a toujours dans les situations fausses, et voilà pourquoi une des pre-

mières nécessités pour tout gouvernement prévoyant est d'éclairer, de dégager, de simplifier sans plus de retard nos rapports avec l'Italie.

Ce que produisent ces perpétuelles ambiguïtés en usage depuis quelques années, on vient de le voir encore une fois par ce qui s'est passé dernièrement. Un officier distingué de notre armée, attaché militaire à la légation française auprès du roi Victor-Emmanuel, le colonel de La Haye, est mort à Rome. La première pensée de notre ambassadeur auprès du saint-siége a été d'offrir pour les obsèques de notre attaché militaire l'église de Saint-Louis des Français, placée sous son patronage. C'était le premier, le bon mouvement. Bientôt cependant la réflexion est venue; on a songé que les autorités italiennes allaient rendre les honneurs militaires à l'officier français, que cette apparition à Saint-Louis offusquerait peut-être le pape, et d'une façon ou d'autre la famille du colonel de La Haye a été conduite à demander que les funérailles eussent lieu dans sa paroisse, à l'église de San-Marcello in Corso. Or voici la singularité. Les ecclésiastiques de San-Marcello ont voulu à leur tour se mettre en règle avec le saint-père, qui s'est empressé de donner toutes les autorisations qu'on lui demandait. On lui a dit qu'il y aurait sans doute des troupes italiennes, des généraux italiens, et le pape a répondu avec une piquante bonhomie : « Qu'ils viennent. » Le gouvernement italien, de son côté, ne s'est pas préoccupé de ces petites péripéties qu'il a eu l'air d'ignorer; il n'y a vu peut-être fort spirituellement qu'une raison de plus d'accentuer les témoignages d'une sympathique courtoisie. Un bataillon, presque tous les généraux présens à Rome, le prince Humbert lui-même, les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, se sont rendus aux obsèques du colonel de La Haye à San-Marcello. Puis le lendemain, par les soins de l'ambassade auprès du Vatican, on célèbre à Saint-Louis un service funèbre où assiste un tout autre monde. Ainsi une église placée sous le patronage de la France à Rome ne peut pas recevoir la dépouille d'un officier français parce qu'il sera accompagné du prince Humbert et des soldats italiens! Ce que le saint-père accorde sans difficulté à San-Marcello, l'ambassade française, plus papiste que le pape, ne l'accorde pas à Saint-Louis!

Autre incident. La France a depuis longtemps dans les eaux de Civita-Vecchia un navire, l'*Orénoque*, laissé aux ordres de l'ambassade auprès du Vatican pour rester à la disposition du pape. Que fait ce navire à Civita-Vecchia? Il entretient une équivoque et crée des embarras. L'an passé, à pareille époque, il y eut la fugue de M. de Bourgoing, l'ambassadeur d'alors, à l'occasion de la visite des officiers de l'*Orénoque* à Rome pour le jour de l'an ou pour Noël. Ces officiers devaient-ils aller tout à la fois chez le pape et chez le roi? devaient-ils s'abstenir également d'aller au Vatican et au Quirinal? Le dernier gouvernement s'était décidé pour l'abstention, et ses instructions paraissent avoir été maintenues. Qu'est-il arrivé cependant cette année? Il n'y a point eu, à la vérité, de visite

officielle; mais à la veille de Noël le commandant de l'*Orénoque*, accompagné d'une partie de son équipage, dit-on, se serait rendu au Vatican, où il aurait été reçu en « audience privée. » Est-ce une interprétation élastique et subtile des instructions officielles? Le même acte de courtoisie « privée » a-t-il été accompli à l'égard du roi? Le commandant du navire français a-t-il agi d'accord avec l'ambassadeur? A-t-il reçu une autorisation particulière de Paris? Naturellement le fait a été commenté, et la question de l'*Orénoque*, oubliée depuis l'an dernier, a reparu. Certes il n'y a pas là de quoi élever un nuage entre la France et l'Italie. Le gouvernement italien ne peut songer à s'inquiéter et ne s'inquiète pas de la présence de l'*Orénoque*, qui n'est nullement une contestation de ses droits, qui est bien plutôt aux yeux du monde la preuve palpable que le pape est libre, qu'il demeure librement à Rome, puisqu'il pourrait partir, s'il le voulait. Est-ce là pourtant un fait régulier et même complétement digne de la France? Voilà un navire stationnant dans les eaux du royaume d'Italie reconnu par nous, et ne relevant pas même de notre légation auprès du souverain italien. Le commandant français va chez le pape, il ne va pas chez le roi et il ne reçoit d'ordres que de notre ambassadeur auprès du saint-siége. S'il y avait quelque difficulté, comment procéderait-on? Il n'y aurait pas d'issue, et c'est ainsi que des situations fausses naissent les incidens que les passions exploitent, que les journaux grossissent en les dénaturant, qui ne font qu'entretenir les espérances de ceux qui en sont toujours à rêver de vaines protestations et de restaurations désormais impossibles.

Le gouvernement est maintenant le premier, dit-on, à reconnaître le danger de ces incohérences, à comprendre la nécessité supérieure de replacer les relations de la France et de l'Italie dans les conditions de simple et cordiale intimité où elles doivent être. Il s'est montré sensible au retour de M. Nigra à Paris, aux manifestations de sympathie qui se sont produites récemment à Rome, auxquelles le prince Humbert s'est associé, et M. le duc Decazes serait particulièrement décidé, assure-t-on toujours, à ne plus laisser subsister les équivoques. Si le marquis de Noailles n'est pas encore à Rome, ce serait par des raisons toutes personnelles qui ont retardé son départ de Washington et qui n'ont aucun caractère politique. Rien de mieux. La manière la plus efficace de rétablir une situation qui n'aurait dû jamais être altérée, et qui après tout ne l'est pas d'une façon sérieuse, c'est de faire disparaître tout ce qui peut être une occasion de tiraillemens et d'incidens, de définir par exemple le rôle de cette double représentation française qui est à Rome. Chose étrange, à peine croyable, nous avons à Rome deux ambassades qui ne se connaissent pas, qui restent le plus souvent étrangères l'une à l'autre, qui ne se touchent pour ainsi dire que pour se quereller, pour créer des conflits et des difficultés. Il y a eu des momens depuis trois ans où le personnel de l'ambassade auprès du saint-siége se

serait gardé d'avoir le moindre rapport avec tout ce qui est italien. On vit à l'écart comme si l'on était une protestation vivante contre l'usurpation! Sans le vouloir, on subit l'influence du monde où l'on se renferme; on est un peu clérical et papiste là où il faudrait être simplement politique et Français, et les affaires comme celles de l'*Orénoque*, des obsèques du colonel de La Haye, naissent toutes seules.

C'est là évidemment ce qui doit disparaître; qu'on ait deux ambassades à Rome, si on le veut, si on le croit nécessaire; dans tous les cas, ces deux ambassades doivent toujours marcher d'accord parce qu'elles ne représentent qu'une seule politique, qui est celle de la France. On ne demande pas mieux peut-être, mais il faut ménager la droite dont on a besoin; on est exposé à des interpellations comme celles de M. Du Temple. On peut en être sûr, dans la situation où nous sommes un ministre des affaires étrangères ne prendra de l'autorité que lorsqu'il osera décliner au besoin une interpellation, affirmer l'intérêt public et poser résolûment les questions. En définitive, que veut-on? S'il est à Versailles des esprits qui, oubliant nos provinces perdues, ne songent qu'aux provinces perdues par le pape, il faut les laisser à leurs rêves de restauration pontificale. S'il ne s'agit que de respecter, de faire respecter la liberté, l'indépendance spirituelle du souverain pontife, sans avoir l'air de mettre perpétuellement en doute l'existence d'une nation, rien de plus simple, on n'aura que des amis et des alliés au-delà des Alpes, dans le palais du roi, comme dans le cabinet du ministre, comme dans le parlement. Tout devient facile avec l'Italie, qui n'a aucune envie ni de voir le pape quitter Rome, ni de susciter des conflits religieux, ni d'imposer au monde catholique une autorité pontificale captive, ni de vivre mal avec la France pour des questions où elle a les mêmes intérêts et les mêmes sentimens.

L'Espagne compte donc une révolution, un coup d'état militaire de plus dans son histoire. C'est le 2 janvier que l'assemblée espagnole devait se réunir et s'est réunie en effet à Madrid après un interrègne parlementaire de quatre mois; c'est dans la nuit du 2 au 3 que tout s'est accompli sans effort, sans lutte, presque sans bruit, ou du moins sans que la ville ait paru un instant agitée. Un vote des cortès a emporté le gouvernement de M. Castelar, un petit billet de congé du capitaine-général accouru aussitôt avec ses canons autour du palais législatif a emporté les cortès, dont on n'a plus entendu parler depuis. Tout s'est passé en quelques heures. Ce qui existait la veille s'est évanoui au premier souffle pour faire place à un gouvernement nouveau dont le général Serrano reste le chef. C'est comme une revanche de cette journée du mois d'avril dernier où le général Serrano, avec quelques bataillons de l'ancienne milice de Madrid, avait déjà tenté de s'emparer du pouvoir et avait été réduit, après avoir échoué, à se sauver sous un déguisement. Au mois d'avril, l'affaire n'était pas encore mûre; cette fois elle

a mieux réussi après les huit mois qui viennent de s'écouler, et il faut bien dire aussi qu'elle a été menée avec décision, avec dextérité, non par le général Serrano lui-même, mais par le général Pavia, qui pour son coup d'essai est passé maître en fait de *pronunciamientos*.

Ce qui vient d'arriver à Madrid n'était point assurément imprévu. D'abord lorsqu'un pays en est venu au degré de confusion où se débat malheureusement l'Espagne depuis quelque temps, un jour ou l'autre il se trouve une épée qui se charge de trancher le nœud et qui a la prétention de tout remettre en ordre. En outre la situation de plus en plus difficile du gouvernement établi à Madrid laissait assez entrevoir la possibilité de quelque coup de théâtre. Pendant les quatre mois qu'il vient de passer au pouvoir, M. Castelar a certes fait ce qu'il a pu. Homme d'imagination ardente et d'idées aventureuses, il a remporté sur lui-même cette grande victoire de reconnaître les nécessités pratiques du gouvernement, de sentir l'efficacité de la modération et de la raison. Il a voulu faire son essai de république conservatrice en Espagne. Il était trop conservateur, à ce qu'il paraît, il nommait des évêques, il ne craignait pas d'appeler les généraux qui pouvaient l'aider à réprimer la démagogie : c'était une trahison aux yeux de ses anciens amis les républicains fédéralistes ! Avant même que les cortès fussent réunies, la guerre était commencée contre le chef du gouvernement. Un conflit était engagé entre M. Castelar et le président de l'assemblée, M. Salmeron, qui se faisait le patron des partis extrêmes. Au point où en étaient les choses, tout dépendait évidemment de la manière dont se dénouerait le conflit, du premier vote de l'assemblée. Si M. Castelar avait triomphé, rien ne serait arrivé sans doute, au moins pour le moment. Si ses adversaires l'emportaient, c'était un encouragement pour les insurgés de Carthagène, peut-être le point de départ d'une recrudescence d'anarchie, peut-être aussi le signal d'une réaction militaire soudaine par laquelle on voudrait prévenir des déchiremens nouveaux. C'était là le nœud de la question. M. Castelar ne s'y méprenait pas. Dans cette nuit même du 2 au 3, où se jouait cette singulière partie, il parlait de l'accent le plus ému, il prévenait l'assemblée des dangers auxquels on courait. « Nous touchons le fond de l'abîme, disait-il; bercez-vous d'illusions, nous sommes plus impopulaires que les modérés, que les conservateurs;... quel va être le sort de la république? » Cette assemblée violente et frivole n'écoutait rien, elle répondait à M. Castelar en votant contre lui sans se douter qu'elle allait se réveiller cernée par les baïonnettes qui s'avançaient.

C'était en effet ce qui se préparait au dehors. Le gouverneur militaire de Madrid, le général Pavia, sans rien dire à M. Castelar, prévoyait, lui aussi, ce qui pouvait arriver, et il n'était nullement disposé à se soumettre au pouvoir des intransigens, d'autant plus qu'il savait bien que leur premier acte serait de le destituer. Il avait vu le général Ser-

rano pour s'assurer de son concours. Serrano, en refusant de prendre la direction militaire du mouvement, avait fort bien accepté néanmoins la première place dans le gouvernement qui se formerait, s'il y avait un nouveau gouvernement. Une fois fixé sur ce point, Pavia n'hésitait plus. Aussitôt qu'il apprenait le vote qui renversait M. Castelar, il se rendait avec des troupes sûres et quelques canons devant le palais législatif. Sans plus de retard, il envoyait un de ses aides-de-camp porter au président Salmeron et à l'assemblée l'ordre de se retirer, et comme l'injonction paraissait exorbitante, comme on semblait ne point obéir assez vite, deux compagnies de garde civile faisaient leur entrée dans la salle, tandis que quelques coups de feu tirés en l'air retentissaient au dehors. Alors la débandade a été complète, la représentation nationale s'est sauvée de tous côtés sans autre résistance. Vers sept heures du matin, tout était fini, l'assemblée constituante de la république fédérale avait vécu. Le général Pavia avait pris ses mesures pour rester maître de Madrid en faisant occuper les points stratégiques de la ville et les postes essentiels, le ministère de l'intérieur, les télégraphes, les gares de chemins de fer.

Quel était le sens de ce mouvement? qu'allait-on faire? Le général Pavia, à peine sûr de sa victoire, se hâtait de réunir les principaux hommes politiques des diverses opinions plus ou moins conservatrices, pour leur dire qu'il n'avait nullement agi dans un intérêt de parti en dissolvant les cortès, que son unique but avait été d'empêcher la dissolution de l'Espagne, qui allait être précipitée par le vote de la nuit, que c'était à eux maintenant de faire un gouvernement. On s'est mis à l'œuvre en effet, et on a créé, non sans peine, un gouvernement où, sous la présidence du général Serrano, sont réunis des hommes de toutes couleurs, l'amiral Topete, le général Zabala, d'anciens ministres du roi Amédée, M. Sagasta, M. Martos, et même un républicain unitaire, M. Garcia Ruiz, rédacteur du journal *el Pueblo*, qui est aujourd'hui ministre de l'intérieur. Les alphonsistes, M. Canovas del Castillo, M. Elduayen, qui avaient été convoqués comme les autres, se sont seuls retirés pour ne pas adhérer à la république, qui reste provisoirement l'étiquette officielle du pouvoir nouveau.

Madrid, il faut l'avouer, a éprouvé plus de soulagement que de trouble en voyant s'évanouir ce monde agitateur des *intransigens;* pas un coup de fusil n'a été tiré. Il restait à savoir quel accueil cette révolution allait trouver dans les provinces. Quant à l'armée, il n'y avait guère de doute : les adhésions sont venues aussitôt de tous les côtés, même du général Moriones, dont on n'a pas pourtant de nouvelles bien décisives, qui paraît toujours occupé à s'embarquer ou à débarquer sur les côtes de Biscaye, sans rechercher beaucoup les carlistes. Dans certaines villes, à Saragosse, à Valladolid, il y a eu des tentatives de résistance vigoureusement et promptement réprimées. A Barcelone, la lutte a été plus

violente et semble s'être dénouée par la victoire des troupes. Les événemens de Madrid étaient de nature à décourager l'insurrection de Carthagène elle-même, qui n'a pas tardé à se rendre, qui est rendue en ce moment, de sorte que voilà l'Espagne avec une révolution de plus, avec une dictature à peu près établie, dont le premier mot a été la dissolution des cortès et l'ajournement indéfini d'élections nouvelles.

Assurément rien n'est plus triste que ces interventions de la force, d'autant plus que dans cette voie on n'est jamais au bout, que les coups d'état appellent les coups d'état, qui le plus souvent ne font que pallier un mal du moment sans le guérir. Ce n'est pas tout aujourd'hui en effet que d'avoir dispersé une assemblée, à la vérité peu intéressante, qui était une menace pour l'Espagne, et qui est allée d'elle-même au-devant de l'acte de brutalité militaire qui l'a frappée. Tout est à faire maintenant; il faut reconstituer une administration, trouver des ressources financières, qui manquent absolument, réorganiser l'armée, tourner tous ses efforts contre les carlistes, qui, sans avancer, occupent vigoureusement et de plus en plus les provinces du nord. Peut-être le général Serrano se flatte-t-il d'être l'homme de cette situation réparatrice, et au besoin, s'inspirant à sa manière de ce qui se passe en France, il pourrait songer à se décerner à lui-même une présidence septennale. Il a joué déjà bien des rôles, peut-être va-t-il jouer celui-là. Le difficile pour lui est de vivre, de se fixer, de s'arrêter dans la voie de réaction ouverte par le coup d'état du 3 janvier. Ce qui vient de se passer est pour sûr la défaite de la république; ce n'est pas encore un préliminaire de monarchie, mais une restauration du fils de la reine Isabelle n'est plus aussi impossible dans un pays qui ne se soumettrait pas à un absolutisme carliste, qui a peu de goût pour une royauté étrangère, sans avoir décidément la vocation de la république. Une série nouvelle d'événemens s'ouvre désormais pour l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Les Soirées de la villa des Jasmins, par Mme la marquise de Blocqueville, 2 vol. in-8°, Didier, 1874.

Sous ce titre poétique, *les Soirées de la villa des Jasmins*, une personne distinguée bien connue du monde de Paris, Mme la marquise de Blocqueville, vient de publier une série d'entretiens philosophiques où elle a résumé les pensées, les rêveries et les lectures de toute sa vie. L'auteur a-t-il eu raison de choisir cette forme de préférence à quelque autre de plus récente fortune? Nous le croyons, et nous demandons

dès le début de ces pages à présenter la défense de ce genre des entretiens et dialogues que nos devanciers, préoccupés du désir de plaire autant que d'instruire, employèrent souvent avec grand succès, et qui a laissé plusieurs chefs-d'œuvre dans notre littérature.

La mode a vraiment des caprices, des abandons et des retours qui seraient injustifiables, s'ils n'étaient aveugles comme tout ce qui tient de l'accident et du hasard. Telle forme littéraire garde la vogue pendant de longues années, quelquefois pendant de longs siècles; puis tout à coup elle est abandonnée avec autant d'unanimité qu'elle avait été suivie. La veille, on l'appliquait à tous les ordres de pensées indifféremment, même à ceux qui lui étaient rebelles; le lendemain, on ne l'applique même plus à ceux dont elle était le cadre naturel. Telle est un peu l'histoire de ce genre des entretiens; après avoir servi pendant plus de deux siècles à présenter et à expliquer les choses les plus diverses et les plus sérieuses, la politique et l'économie sociale, la philosophie et la religion, l'astronomie et l'art du comédien, il a été délaissé par notre moderne science positive, qui, estimant sans doute, comme Jouffroy, que tout fut perdu dès que Fontenelle eut mis l'astronomie aux pieds des dames, préfère donner à ses pensées et à ses découvertes les formes du monologue et de la leçon, formes qui ont leurs avantages, mais qui ne sauraient convenir à toutes les classes d'esprits, et qui, dans une foule de cas, ne sauraient remplacer celles qu'on leur sacrifie. Rien en effet, — et c'est là le point que nous voudrions sommairement démontrer, — n'est moins arbitraire que l'existence des genres littéraires, même des plus petits, même de ceux qui peuvent sembler une invention individuelle.

Je prends pour exemple l'*essai*, qu'on peut dire en toute réalité avoir été créé par Montaigne, et dont on pourrait lui rapporter exclusivement la propriété. Est-ce par simple caprice ou seulement pour exprimer l'humeur libre et indécise de sa nature individuelle que ce grand esprit inventa cette forme littéraire et le nom discret qui la désigne? Eh! non, il fit par là œuvre générale encore plus que personnelle, et créa la forme qui est essentiellement celle du scepticisme loyal, sincère, exempt de perversité, et aussi soucieux de ne pas tromper que de ne pas être trompé. Quel cadre en effet mieux que ce cadre flexible, sans limites rigoureuses, à la fois libre et modeste, convient à l'exposition d'une doctrine qui n'a que des doutes à proposer, et qui évite toute conclusion comme une présomption de l'orgueil ou une illusion de l'ignorance? Quel genre saurait mieux sauver le scepticisme de toute apparence et de toute tentation de dogmatisme? Eh bien! il nous semble que l'entretien philosophique est pour les dogmatisans idéalistes précisément ce que l'*essai* est pour les sceptiques. Lorsqu'il créa le *dialogue*, Platon, ce patron éternel des idéalistes, comme Montaigne est le patron éternel des sceptiques, fit mieux qu'obéir à ses in-

stincts d'artiste : il se souvint de son maître Socrate, et trouva la forme qui correspond le plus directement à sa méthode. En est-il une autre en effet qui permette mieux au philosophe d'appliquer dans toutes ses sinuosités la fameuse méthode de la dialectique platonicienne? On sait en quoi consiste cette méthode. Exilée dans un monde où tout n'est qu'apparence, l'âme aspire à la vérité éternelle et s'efforce d'y parvenir; ingénieusement, subtilement, elle prend son point d'appui sur ce monde même qui la trompe et l'abuse, traverse lentement une forêt de contingences et de phénomènes, rejette les uns, s'aide des autres après en avoir constaté le degré de réalité, et, atteignant ce qui est fixe au moyen de ce qui est mobile, ce qui est durable au moyen de ce qui est passager, ce qui est immortel au moyen de ce qui est durable, ce qui est incréé au moyen de ce qui est immortel, elle remonte ainsi par degrés toute l'échelle de l'absolu. A la lenteur de cette méthode correspond admirablement la lenteur du dialogue. La pensée principale s'avance à travers les méandres de la discussion, les obstacles des objections, les fourrés des saillies, les écarts des souvenirs qui tantôt la découvrent et le plus souvent la cachent jusqu'à ce qu'enfin elle apparaisse au terme victorieuse et triomphante. Concluons donc que toute forme littéraire, même la plus petite, a sa raison d'être, et qu'il ne dépend pas de la mode qu'elle soit ou ne soit pas.

L'entretien philosophique est, disons-nous, la forme littéraire qui convient essentiellement aux dogmatisans idéalistes; or l'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins* est chrétienne fervente et idéaliste résolue. Bien loin donc de lui reprocher d'avoir employé cette forme aujourd'hui un peu délaissée, nous l'en félicitons au contraire, car nous ne croyons pas qu'aucune autre aurait pu mieux répondre à la nature de son esprit et aux tendances de ses pensées que cette forme élastique, complaisante à embrasser les choses les plus diverses, insoucieuse de toute logique hâtive, de ce qu'un illustre Anglais appelait un jour devant moi *directness of aim*. Nulle forme qui permette mieux d'utiliser cette riche floraison que la vie entasse toujours plus touffue chez les esprits bien doués à mesure qu'elle s'écoule, souvenirs, anecdotes, rêveries, impressions de lectures et de voyages. Si la floraison est un peu trop épaisse, ce n'est que tant mieux, car on ne saurait répéter à l'auteur qui a choisi cette forme la réponse d'un roi de Sparte à un étranger éloquent, mais qui perdait trop souvent de vue son objet : « étranger, ce sont là de bons propos hors de propos, » l'abondance et la variété étant précisément les lois du genre. *Les Soirées de la villa des Jasmins* ne sont point faites pour démentir ces lois. Ces entretiens sont comme des corbeilles énormes composées de ces fleurs de la vie dont nous venons d'indiquer la nature; souvent on pourrait trouver que la corbeille est trop pleine, quelquefois que les herbes curieuses y sont trop épaisses, et quelquefois encore que les couleurs y sont assorties avec une har-

diesse excessive; mais l'exubérance et la diversité de cette floraison vivante ne ressortent que mieux par cette prodigalité et ces contrastes.

L'esprit de l'auteur présente deux caractères qui sont rarement réunis, une invariable fixité dans ses convictions personnelles et une ardente curiosité des opinions étrangères aux siennes; je n'ai pas besoin de beaucoup insister pour faire comprendre comment cette double tendance a pu se révéler plus librement sous cette forme de l'entretien qu'elle ne l'aurait pu sous toute autre. Sa foi, d'une orthodoxie irréprochable, est de l'ordre très rare de celles qui ne redoutent rien de ce qui peut leur servir à s'expliquer à elles-mêmes et à se confirmer en elles-mêmes; aussi les hérésies les plus hardies et les nouveautés les plus hasardeuses n'ont-elles rien dont elle s'étonne; mais il y a mieux que de la curiosité dans cette recherche, il y entre un très piquant et très original besoin de prosélytisme. Il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, dit l'Écriture, qui nous apprend encore que les ouvriers de la onzième heure sont de tous les plus agréables à Dieu. Eh bien! l'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins* pense, à l'égard des hérétiques et des novateurs, comme l'Écriture à l'égard des pécheurs repentans et des justes en retard. Ce que l'auteur cherche en eux, c'est moins des adversaires que des auxiliaires; elle aime à les surprendre en flagrant délit d'orthodoxie, à les transformer en ouvriers de la onzième heure, et elle y réussit souvent avec bonheur. Cette prédilection n'a pour notre part rien qui nous étonne, car les orages d'une conscience sincère sont un spectacle tout autrement noble que la paix routinière d'une conscience qui ne s'interroge pas, et le sentiment religieux se rencontre bien plus fortement dans les tourmens et les défaillances d'une âme égarée par excès d'amour du vrai que dans les affirmations et les témoignages d'une orthodoxie qui ne connut jamais le doute, ni l'inquiétude. Les aveux vibrans d'Henri Heine, les sentences impartiales de Goethe, les sarcasmes et les blasphèmes de Byron lui-même viennent donc tour à tour témoigner en faveur des croyances de l'auteur : Henri Heine surtout, qu'elle a beaucoup lu et bien compris, lui fournit plus d'une pensée profonde à l'honneur du christianisme en général et à la défense du catholicisme en particulier. Bref, j'en ai dit assez pour faire comprendre que l'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins,* dans sa manière de comprendre la religion, est tout à fait à l'opposé de ce célèbre homme d'église qui, lors des affaires de la constitution *Unigenitus,* impatienté de s'entendre opposer sans cesse les autorités de saint Paul et de saint Augustin, répondit si vertement, s'il faut en croire Duclos : « Saint Paul et saint Augustin étaient des têtes chaudes qu'il faudrait mettre à la Bastille, s'ils vivaient de nos jours. » Elle au contraire est du parti des têtes chaudes qui portent dans la religion ardeur, imagination et enthousiasme.

Des entretiens philosophiques ne vont pas sans un cadre et des personnages, parties qui pour n'être qu'accessoires sont peut-être plus difficiles à atteindre en un tel genre que la partie essentielle. La plus haute pensée, et même la plus entraînante éloquence, ne suffisent pas pour amener à bonne exécution ces détails délicats de bordure et d'ornemens, ces dessins de silhouettes humaines. Pour un Platon ou un de Maistre qui y ont réussi, comptez combien de Leibniz et de Malebranche y ont échoué. Eh bien! *les Soirées de la villa des Jasmins* ont un cadre et des personnages très suffisamment conformes aux difficiles lois de ce genre. Le cadre se compose d'un roman d'amour peu banal dont nous ferons ressortir tout à l'heure la singularité. Une belle mondaine, fatiguée des orages de la vie, est venue chercher un abri contre les persécutions du monde sur ce rivage de la Méditerranée, dont rien ne peut égaler l'élégance, la variété et la douceur; mais elle s'aperçoit bientôt qu'il est plus facile d'échapper au monde que d'échapper à son propre cœur, et que la solitude même ne peut donner la paix et assurer la liberté, car le maussade et perfide ennui, conseiller de péché, s'est glissé dans son opulente demeure, dont il lui a fait une prison. Le tourment d'aimer survit en elle aux tragédies de l'amour, la sensibilité au désenchantement, un besoin de vivre qu'elle ne peut satisfaire à elle seule s'agite en elle, et elle écrit à quelques amis d'élite pour solliciter de leur charité qu'ils viennent l'y aider. La tâche n'est pas précisément facile comme suffisent à l'indiquer les noms dont l'auteur a voulu baptiser sa belle désenchantée : *Eltha-Arya-Lucifera; Eltha,* c'est-à-dire l'altière, *Arya,* c'est-à-dire la fille des guerriers ou la fille des hommes de race noble, *Lucifera,* c'est-à-dire la lumineuse ou la diabolique, trois noms qui conviennent parfaitement au personnage, et peuvent nous servir à vérifier ou même à compléter la théorie aussi charmante que vraie de Sterne sur les destinées que nous font les noms reçus à notre naissance. Eltha est en effet comme ses noms fière, noble, passionnée pour la vérité, et n'est pas sans quelques-unes de ces violentes impulsions intérieures qui tourmentèrent tant sainte Thérèse en lui faisant se demander si ces impulsions venaient de Dieu ou de l'éternel tentateur.

Ses amis répondent à son appel comme si ses prières étaient des ordres. Ils savent trop combien cet ennui est peu joué pour ne pas s'empresser d'accourir mettre à son service ce que la vie a pu leur laisser à eux-mêmes de facultés de distraction et de puissance de consolation. Ces amis sont au nombre de quatre, un vieil ami de famille, conseil éprouvé dès l'enfance, un voyageur, un poète et un critique. Ces personnages ne sont pas de purs fantômes ni de simples interlocuteurs chargés de donner la réplique aux discours d'Eltha; ils vivent très suffisamment pour leur propre compte, et une individualité fort nette résulte bien pour chacun des discours qu'il prononce et des opinions

qu'il émet. Les noms même dont l'auteur les a baptisés, noms un peu bizarres, il faut l'avouer, servent à faire ressortir leurs caractères et les font apparaître devant le lecteur tels que l'auteur a voulu les présenter, sans qu'il soit possible de se tromper sur leur rôle. Rabboni, c'est-à-dire le maître, mélange d'ecclésiastique et de vieil artiste revenu de la gloire, représente l'autorité dans ce cénacle qu'il préside comme une sorte de saint Pierre à la fois austère et paternel. Si Rabboni est le saint Pierre de ce cénacle, Maelstrom, le voyageur, représentant de l'expérience qui s'acquiert par une vie studieuse et errante, en est le saint Paul, et le poète Lucio en est le saint Jean comme représentant de l'enthousiasme, et à un meilleur titre encore, à titre d'apôtre bien-aimé, car c'est à lui qu'Eltha consacre toute la part de tendresse que la préoccupation des choses éternelles la laisse libre d'accorder aux choses de la terre. En toute bonne pièce, il faut qu'il y ait un personnage sacrifié; la victime est ici Malesch, le représentant de la critique et du scepticisme, qui est au milieu de ces éloquens apôtres comme un saint Thomas, ou pis encore, comme un Élymas ou un Simon le Magicien chargé de recevoir les réprimandes des croyans imperturbables. Malesch est le point de mire de tout sarcasme amical, de toute ironie joyeuse; Eltha elle-même, qui est une fille pour Rabboni, une sœur pour Lucio et une amie pour Maelstrom, est presque une gouvernante pour Malesch; elle le tance, elle l'avertit, elle le morigène, et, tandis qu'elle prodigue aux autres la myrrhe et l'encens de son admiration, les parfums qu'elle lui présente ne sont jamais sans cette once d'amertume dont parle l'Écriture. Eh bien! je demanderai à l'auteur la permission de prendre parti pour Malesch, car, de tous ses personnages, c'est celui que je préfère de beaucoup. Si ce n'est pas le plus éloquent de ses interlocuteurs, c'est certainement le plus ingénieux et celui qui pense réellement le plus. Que lui reproche-t-on? Son pessimisme? mais c'est un droit qu'il a payé de son expérience. Il a trouvé la vie douloureuse et il le dit nettement; j'imagine que ses confrères en avouent tout autant et n'ont pas envie de le contredire sur ce point. Son scepticisme? mais c'est une attitude d'âme qui prouve son honnêteté, le doute étant, comme le dit Montaigne, un bon oreiller pour une tête bien faite. On lui reproche encore un penchant trop prononcé pour la plus innocente des sensualités, la cuisine bien apprêtée. Voilà un reproche qui ne peut venir que de fort mauvais logiciens. Prétendrait-on par hasard qu'il la préférât mal apprêtée? Rien d'ailleurs n'est mieux fait pour prouver la candeur et la droiture de Malesch que ce goût pour la cuisine apprêtée selon les règles du sens commun; de toutes les sensualités, c'est la seule que puisse avouer un homme de bien, car c'est la seule qui soit inoffensive et qui n'engendre pas de remords. Jamais canard rôti à point ne causa dommage au prochain, et personne ne s'est encore repenti, je crois, d'un beefsteak préparé avec soin.

Eltha, avons-nous dit, aime Lucio mieux que d'amitié; or, comme l'auteur nous avertit dans sa préface que nous devons nous garder de prendre Eltha et Lucio pour deux amans ordinaires, il est clair que c'est dans cet amour qu'il faut chercher la pensée qui fait le fond et le lien de ce livre. Comme cette pensée a sa portée et sa profondeur, et qu'il se pourrait fort bien que le lecteur ne l'aperçût pas clairement, nous allons essayer de la mettre en pleine lumière. L'intention de l'auteur a été, croyons-nous, de symboliser dans l'amour d'Eltha la noble dame pour Lucio le poète l'amour du passé pour l'avenir. Le passé veut que l'avenir soit fait à son image, il veut qu'il ait la même sagesse, la même noblesse, le même héroïsme. L'avenir sera ce que j'ai été, ou il ne sera pas, dit le passé, et le passé a raison. Ce n'est pas par égoïsme jaloux ou dureté méchante qu'il prononce cette sévère parole : *ou il ne sera pas.* Si le passé a vécu, c'est qu'il a obéi aux conditions des lois morales, et comment l'avenir pourrait-il espérer de vivre, s'il ne se soumet pas à ces conditions ou s'il se méprend sur elles? Si l'avenir se refuse à la sagesse, il se suicidera; s'il se refuse à la noblesse, il n'inspirera pas le respect; s'il se refuse à l'héroïsme, il ne saura ni ne pourra se défendre; s'il se refuse à la sainteté, il se retranchera l'aliment essentiel de vie, le feu générateur qui pourrait le prolonger à travers les siècles. La grande chose en ce monde n'est pas de naître, c'est de durer; or nous venons d'énumérer les conditions auxquelles dure une société. Si les anciennes sociétés ont eu une telle longévité qu'elles en semblaient éternelles et que, lorsqu'elles ont été ébranlées, on a cru que la fin du monde était venue, c'est qu'au milieu de leurs erreurs et de leurs crimes elles ne rompirent jamais avec ces lois morales et sociales qui sont nées le même jour que l'homme, dont il ne peut se séparer, car elles sont en lui-même, et qu'il ne peut fuir que par la mort. Rien de plus fortement et de plus éloquemment pensé. J'irai même plus loin que l'auteur. Il est certain, absolument certain, que tout le passé devra se trouver dans l'avenir, non comme forme, mais comme substance et matière morale, autrement dit, il est certain que l'avenir ne sera pas autre chose que le passé lui-même, seulement transfiguré et rajeuni par les combinaisons nouvelles amenées par le temps entre des élémens éternellement identiques à eux-mêmes et dont il ne peut pas plus se perdre un seul qu'il ne peut se perdre un atome dans le monde matériel. Ce n'est que de notre temps que le sentiment d'une incompatibilité radicale entre le passé et l'avenir s'est emparé des esprits, sentiment fatal, car il pourrait entraîner à la ruine irrémédiable la société qui s'entêterait à le pousser jusqu'à entier épuisement.

L'auteur a donc profondément raison en proclamant la nécessité d'une alliance contre l'opinion trop générale qui admet la légitimité d'un divorce; cela dit, il faut bien avouer que cette union est ce qu'il y a de

plus difficile au monde. En vérité, je ne connais pas de sujet mieux fait pour inspirer un grand poète que le drame orageux de cette tendresse du passé pour l'avenir; mais quel poète il faudrait pour une telle œuvre! Ce ne serait pas trop d'un Goethe et d'un Byron réunis, d'un Goethe pour en sonder et en montrer la profondeur, d'un Byron pour en exprimer les violences et les orages. Hélas! l'avenir est toujours plein d'ignorance, d'imprudence et de confiante illusion, le passé toujours chargé de science et de défiante expérience. L'avenir est toujours libre de chaînes, le passé est toujours chargé d'entraves. Comme je m'entretenais, il y a bien des années, des affaires de Rome avec un jeune noble romain, il me dit ce mot remarquable qui s'applique à bien d'autres qu'aux représentans de la cour pontificale : « Il n'y a pas de transaction à espérer; *ils ont passé les siècles à s'imposer des devoirs,* et en ce faisant ils se sont mis des cordes aux bras et aux jambes, en sorte qu'ils ne peuvent plus ni marcher ni se mouvoir. » Telle est l'éternelle histoire du passé et l'éternelle disposition dans laquelle se trouve l'avenir; toujours il s'est plu à s'imposer des devoirs, des obligations, des convenances, des formes, des habitudes, des usages, des antipathies, et il a vécu si longtemps avec tout cela qu'il en arrive à ne pouvoir distinguer ce qu'il en doit conserver et ce qu'il en doit abandonner, et que les plus futiles de ces choses lui paraissent aussi importantes que les plus essentielles. Aussi le pauvre avenir, qui ne sait jamais rien de ces difficultés, s'avance-t-il toujours plein de naïve confiance pour se heurter à d'invisibles murailles, contre lesquelles il use ses forces et qui changent en colère haineuse son aimante expansion. L'auteur des *Soirées de la villa des Jasmins,* sans trop y songer peut-être, a fort bien exprimé tous les orages et toutes les glaces de cette éternelle situation dans les scènes d'amour entre Eltha et Lucio. Triste tendresse que celle d'Eltha, et peureuse passion que celle de Lucio! Avez-vous, à l'exposition de 1867, assisté à l'opération curieuse et presque paradoxale par laquelle on fabrique de la glace avec du feu? Eh bien! l'amour d'Eltha pour Lucio m'a rappelé quelque peu ce procédé. Elle repousse elle-même l'amour qu'elle appelle. Alors qu'elle lui ouvre ses bras, elle lui déconseille de s'y précipiter; elle le décourage au même moment qu'elle l'encourage; elle le relève pour l'abattre et l'abat pour le relever. Elle exige l'amour et le déconseille d'aimer; elle ordonne ce qu'elle défend et défend ce qu'elle ordonne. Les tristesses dont la vie a rempli son âme colorent ses paroles d'une ardeur sombre, et les sentimens de son cœur détaché du monde par des déceptions multipliées s'élèvent trop haut pour offrir prise à aucune passion terrestre. Elle appelle l'amour et montre la mort. Le malheureux Lucio a quelque peine à se débrouiller au milieu de ces contradictions et à maîtriser les inquiétudes dont le remplit une si complexe tendresse, et nous le comprenons sans peine; de plus forts

que lui se perdraient et se perdent faute de pouvoir trouver le point d'équilibre d'un amour muni, comme l'aimant, des deux pôles contraires. C'est ce point d'équilibre, où les fluides contraires se neutralisent, qui constitue les unions heureuses entre le passé et l'avenir. Le monde en a connu de telles, mais combien rares, et que ce milieu harmoniquement neutre est délicat à découvrir et à fixer!

Ces entretiens dont nous venons de montrer le lien roulent sur tous les sujets qui intéressent la morale sociale, la religion et l'art. Nous n'avons pas à entrer dans l'examen isolé de chacune de ces soirées, car l'analyse des diverses questions que l'auteur aborde successivement nous entraînerait de beaucoup au-delà des bornes où nous devons nous renfermer; ce qui nous importait, c'était d'en faire comprendre l'ensemble, d'en découvrir et d'en montrer l'esprit. Nous voulons cependant indiquer deux entretiens plus particulièrement, non parce qu'ils sont supérieurs aux autres, mais parce qu'ils sont ceux qui, par leurs sujets, sont faits pour rencontrer le moins de contradictions, l'entretien sur *les nations jugées par leurs proverbes,* où l'auteur a réuni toutes les paroles d'or où les siècles ont condensé leur expérience chez les divers peuples en les entourant d'ingénieux commentaires, et l'entretien sur la peinture et les peintres dont les jugemens, à part un ou deux, — celui sur Prud'hon par exemple — ne seront démentis par aucun véritable connaisseur. Nous nous étions proposé d'abord de réunir quelques-unes des pensées délicates qui abondent dans ces deux volumes et d'en présenter ainsi au lecteur comme un collier ou un chapelet; mais pour le mettre mieux à même de juger de la constante élévation qui distingue cet ouvrage, nous préférons citer deux pages entières que nous choisissons parmi celles qui roulent sur les deux sujets dont tout homme venant en ce monde porte en lui le sentiment, la nature et la passion. Voici une promenade au bord de la mer qu'un Bernardin de Saint-Pierre ne désavouerait pas, et que nous admirerions d'emblée, si nous la rencontrions dans les *Études* ou dans les *Harmonies de la nature.*

« Le matin s'est passé pour moi dans une sorte d'ivresse ineffable à cueillir un bouquet des fleurs de la mer. La tempête de la nuit avait arraché aux parterres sous-marins des œillets calcaires parés des plus éclatantes couleurs, des anémones, de petites feuilles blanches doublées de vert, à demi coquilles, à demi plantes, traînant après elles les longs fils qui les retiennent d'ordinaire attachées aux prairies d'algues dont se revêtent les profondeurs de l'abîme. Tout à coup, en baissant la tête, j'ai découvert que je foulais d'un pied dédaigneux, — car il croyait s'appuyer à un sable vulgaire, — le plus merveilleux émail, tout composé des débris écrasés de véritables chefs-d'œuvre. Quelle grâce dans les formes de la plupart des coquilles! Quelle pureté de goût, quelle perfection de dessin, et avec quelle élégance hardie s'élè-

vent en spirale certaines nacres irisées! En contemplant ces délicieux coquillages, comment se refuser à comprendre que quelque belle épave des vagues jadis tombée dans les mains d'un artiste lui aura inspiré les escaliers tournans des demeures antiques? Nous disions justement un de ces derniers soirs que Dieu ne nous a rien laissé à inventer. La pauvre humanité ne sait que retrouver. La science de marier les couleurs et d'arriver par tons dégradés à fondre en une douce harmonie les nuances les plus vives et en apparence les plus discordantes, tant exaltée chez les Orientaux, leur a été enseignée par les splendides coquillages de leurs mers favorisées. Il y a un bonheur étrange à savoir comprendre la belle langue créatrice que parle l'*alma mater*, c'est-à-dire l'eau. Jusqu'à la nuit je me suis oublié à remplir mes yeux des éblouissemens d'un sable humide encore des baisers des grandes vagues qui mugissantes se retiraient en reflétant le soleil et en inondant le rivage de toutes les pierreries des *Mille et une Nuits*. La poussière d'innombrables générations évanouies, dont les demeures écrasées, broyées, ont une poésie scintillante qui diffère si essentiellement de la poésie mélancolique gardée par les demeures écroulées des vieilles races humaines, m'a fait songer que le plus miroitant éclat procède encore de la mort. En vérité, la courte existence terrestre qui nous est prêtée se dépense vite à interroger la nature. La vie est puissante, intéressante, curieuse et même belle, alors qu'on la contemple dans ses manifestations diverses, habiles à nous redire toutes que rien de ce qui a été n'a passé sans laisser sa trace! »

Maintenant n'est-il pas vrai que l'éloquence sombre et forte de la page que voici fait songer à un Massillon féminin et mondain, instruit non par la méditation et l'intuition psychologique, mais pour s'être trouvé au sein même de leur tourmente, des plus redoutables violences des orages du cœur?

« On a beaucoup admiré dans le rôle de Phèdre une des plus grandes actrices des temps modernes. Je la trouvais, moi, écrasée par le poids de cette personnalité fatale. Le talent était immense, mais l'âme restait au-dessous du talent, et les êtres nerveux en avaient le sentiment. L'actrice se montrait sous la reine, et l'actrice ne comprenait visiblement pas toutes les tortures, tous les crimes que le brûlant mal d'amour traîne à sa suite. La flamme ne passait pas de ses veines dans son accent; elle ne ressentait aucune de ces réactions instantanées que connaissent seules les natures puissantes, réactions bénies alors qu'elles transforment en moins d'une seconde la royale lionne, implacable et rugissante, en une douce tourterelle; mais réactions maudites aussi, puisqu'elles sont également propres à changer la colombe en vautour. La créature qui se donne par caprice, sans résistance, sans honte, peut-être même sans passion, ne saurait deviner les ravages effrayans d'une

flamme secrète et contrainte. La courtisane effrontée et joyeuse qui sourit en épuisant la coupe des voluptés ou qui grimace le rire du fond de ses lassitudes ne saurait soupçonner les révoltes, les délires d'un sang impétueux, condamné à couler sans bruit dans l'ombre, non plus que les élévations d'un esprit qui a triomphé de l'idée de Satan au nom des splendeurs surhumaines du renoncement. Mieux enfin que je ne le pourrais dire, *la vertu comprend le remords, puisqu'elle le fuit!* »

Arrêtons-nous sur ce cri superbe, où se révèle une âme d'une hauteur indéniable, et sur ces deux belles pages choisies par nous entre cent autres également éloquentes. Elles nous suffisent amplement pour faire comprendre à nos lecteurs à quel point le livre où elles sont contenues est à l'opposé des œuvres vulgaires. ÉMILE MONTÉGUT.

LA VÉNUS DE FALERONE

ET LES MARBRES DE MILET AU MUSÉE DU LOUVRE.

On se plaint quelquefois avec raison, le plus souvent à tort, des changemens incessans qui viennent modifier l'ordonnance et la disposition de notre vaste musée du Louvre. Les plaintes sont trop légitimes quand on blâme l'intrusion de la politique dans le domaine des arts; il est vrai qu'elle y est généralement assez impuissante; qu'importe après tout que le musée, qui a eu jadis une digne entrée, n'ait plus aujourd'hui que des escaliers de service ou inachevés? Qu'importe que le musée particulier des Souverains, œuvre d'un régime, ait disparu sous le régime suivant? Ce qui importe, c'est que l'art sérieux soit toujours dignement représenté, c'est que les progrès de la science et de la haute culture rencontrent au Louvre en même temps un sûr contrôle, une prompte interprétation et par là une direction puissante.

Les riches donations, les achats, la nécessité des attributions nouvelles, viennent dans un tel musée modifier sans cesse les dispositions intérieures. Les collections d'antiques, marbres, bronzes, vases, bijoux, y sont naturellement fort dépendantes du développement de l'archéologie. Il n'est presque plus de voyage scientifique confié à nos jeunes savans de l'école d'Athènes qui ne vaille au Louvre quelques nouveaux objets. Dans le sein même des collections acquises, que de problèmes à résoudre, et, à vrai dire, que de découvertes à faire! Qui peut calculer ce que perdent les statues grecques à être exposées sur de maigres piédestaux, en nos froides galeries où leur est mesurée une lumière déjà pauvre par elle-même, et pour des spectateurs dont les plus instruits n'entendent peut-être pas la moitié du langage re-

ligieux et moral que beaucoup d'entre elles parlaient aux yeux et aux âmes? Tel marbre qu'on admire devient beaucoup plus admirable, si l'imagination, aidée de quelque familière connaissance du monde grec ou romain, fait revivre les cadres magnifiques où figuraient ces nobles œuvres. La première condition pour bien apprécier serait de bien comprendre et de bien savoir; or il est peu de monumens antiques desquels nous puissions dire que nous connaissions suffisamment ce qui les concerne. Ils sont assez beaux sans doute par eux-mêmes pour que nous trouvions dans cette vue incomplète de quoi nous édifier et nous complaire; mais soyons convaincus qu'on ajouterait à notre admiration tout ce qu'on supprimerait de notre ignorance. C'est ce qui rend intéressante une double innovation qui mérite d'être signalée : l'essai de restitution d'un de nos plus célèbres chefs-d'œuvre de la statuaire antique, et l'ouverture d'une galerie architecturale destinée, en s'étendant plus tard, à nous mieux instruire sur les proportions et la beauté de ces vastes cadres qui instituaient, en entourant les statues grecques, une si savante harmonie.

Le musée du Louvre a récemment acquis et dès maintenant expose une statue antique d'un incontestable intérêt. Trouvée en 1836 à Falerone, près de Fermo, parmi les ruines du théâtre de l'ancienne Falérie en Picenum, elle offre au premier coup d'œil d'évidentes analogies avec la Vénus de Milo. La tête manque malheureusement; mais les fractures des bras paraissent annoncer qu'ils avaient la même direction que ceux de la Vénus; les jambes sont posées pareillement; le pied gauche, relevé, s'appuie sur un casque; toute la partie inférieure de la draperie est identique, seulement le torse est revêtu d'une légère tunique, retenue au-dessous des seins par un cordon noué. L'aspect général et en particulier la circonstance du vêtement entier paraissent indiquer une œuvre d'une date fort ancienne, tout au moins antérieure à Périclès. Malgré l'état de mutilation où ce marbre nous arrive, il n'a pas perdu sa valeur esthétique; c'est un spécimen de l'art austère des premiers temps, qui nous est trop peu connu; le corps y est vivant, souple, élégant, sous la frêle tunique qui l'enserre, et les plis du peplum retenu par les hanches y sont savamment traités. Surtout il demeure précieux comme élément d'une comparaison instructive. On sait combien de problèmes se rattachent à la célèbre statue de Milo. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'intéressante étude sur ce sujet, due au conservateur des antiques, M. Ravaisson, et publiée ici même il y a deux ans (1). M. Ravaisson, qui n'a pas inutilement préludé à ces beaux travaux sur l'art par sa carrière de métaphysicien et de philosophe, poursuit l'examen des questions délicates qu'il s'est posées. On peut voir dès aujour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1871.

d'hui, dans la salle nord-est de la cour carrée du Louvre, qui renfermait naguère les sculptures grecques primitives, la collection par lui formée des monumens pouvant servir à certaines solutions de ces questions diverses. Il a groupé autour de la Vénus de Falerone les reproductions en plâtre d'un certain nombre de statues, appartenant à différens siècles de l'antiquité, et offrant les variantes plus ou moins prononcées du même type. Il devient évident que ce type a été classique et longtemps consacré; on le retrouve sous des transformations diverses à des époques très éloignées entre elles.

Quelle était l'entière attitude de la déesse, et comment faut-il se figurer le type primitif? Suivant les uns, nous devons croire à une statue représentant Vénus victorieuse de Junon et de Pallas, ses rivales; de la main gauche, elle montrait son trophée, le fruit destiné à la plus belle, la pomme que Pâris venait de lui décerner. Ce serait cette main gauche, tenant la pomme, fragment d'un marbre peut-être identique et trouvé au même endroit, que posséderait le musée du Louvre (on peut le voir, avec un fragment de bras, dans une vitrine du musée Charles X). Aujourd'hui encore, dans l'île de Milo, où s'est conservé très vivant le souvenir de cette mémorable découverte, on entend répéter parmi le peuple que la Vénus, lorsqu'on la trouva, tenait de la main gauche une pomme en bronze et l'extrémité d'une ceinture du même métal, qui, suspendue, tombait vers son autre main. Suivant d'autres cependant, la statue figurait la nymphe protectrice de l'ancienne île de Mélos; si elle tenait une pomme, c'était que le nom de l'île, qui était toute ronde, avait pour origine le mot même qui, en grec, désigne tout fruit de forme analogue, et en effet, sur les médailles de cette île, on voit un fruit semblable à une pomme ou à une grenade. Ou bien c'était une muse tenant de la main gauche une lyre et, de la droite, la faisant résonner. Ou bien encore c'était une Victoire, et il est certain qu'on peut noter des analogies très remarquables entre la Vénus de Milo et la célèbre Victoire de Brescia; mais il faut vite ajouter que les termes de la question devraient ici sans doute être retournés : les ailes et le bouclier qui distinguent la statue de Brescia seraient, pense M. Ravaisson, des additions ultérieures, probablement du temps de Vespasien, fondateur du temple dans les ruines duquel ce monument a été découvert, de sorte que la statue de Milo demeurerait le type, et celle de Brescia une transformation.

Reste une autre conjecture, celle de Quatremère de Quincy, à laquelle se joint résolûment M. Ravaisson. Il faudrait, suivant eux, se représenter un groupe primitif, Vénus apaisant et désarmant Mars; on a, dans les diverses galeries d'Europe, plusieurs monumens qui, reproduisant cette double image, offrent pour la déesse la même attitude que nous voyons à notre célèbre statue. Ce n'étaient pas les amours furtives racontées

par Homère que l'art antique voulait ainsi célébrer; c'était bien plutôt, par une inspiration supérieure, l'ineffable triomphe de la grâce et de la douceur tempérant, au sein de l'union conjugale, l'ardeur active et la force. A en juger d'après ces représentations analogues, le Mars devait être placé à gauche de la Vénus; un groupe du musée de Florence montre ainsi la déesse posant la main gauche sur l'épaule gauche du dieu, tandis que, de la main droite, elle paraît vouloir lui ôter son baudrier. La Vénus n'aurait donc pas été penchée vers la droite, comme la nôtre l'est aujourd'hui; mais c'est le lieu de rappeler les curieuses observations à la suite desquelles, après le séjour qu'a fait la statue dans les caves humides de la préfecture de police lors du siége de Paris, M. Ravaisson a démontré que son inclinaison actuelle n'est pas authentique. Ajoutons cette curieuse circonstance, que la Vénus de Milo est d'un travail imparfaitement achevé soit de dos, soit au côté gauche, ce qui semble démontrer qu'elle n'était pas destinée à être vue autrement que de face et par la droite.

Autour de la Vénus de Falerone se voient dès aujourd'hui plusieurs variantes du type principal, et se verront bientôt les reproductions des statues et groupes dont les analogies paraissent à M. Ravaisson autoriser sa conjecture. Quant aux variantes de la déesse, voici la Vénus de la villa Albani, celle du jardin Boboli de Florence, entièrement vêtue, et dont les ressemblances avec celle de Falerone sont évidentes; puis la Vénus du jardin de la Pigna au Vatican : son vêtement très soigné et certains détails de costume paraissent la faire remonter, elle aussi, au plus beau temps; ensuite la Vénus de Capoue, du musée de Naples, dont le pied gauche s'appuie, comme celui de la Vénus de Falerone, sur un casque, et enfin la Victoire de Brescia. Il y aurait lieu d'ajouter, si l'on voulait, beaucoup d'autres souvenirs, la Victoire de la colonne Trajane par exemple, les représentations de plusieurs pierres gravées, etc. Quant à la question de groupe, on a des raisons de croire que les deux dernières statues, celle de Capoue et celle de Brescia, étaient jointes à un Amour, représenté sous la forme d'un éphèbe et moins grand qu'elles; aussi abaissent-elles la tête et le regard. Les précédentes devaient être groupées avec un Mars et offrir sous cette double forme le type primitif. M. Ravaisson va jusqu'à penser que ce Mars n'était autre que le type reproduit par la célèbre statue improprement appelée, suivant lui, l'Achille Farnèse. En rapprochant cet Achille de la Vénus de Milo, en prolongeant les bras de celle-ci suivant le modèle de la Vénus de Brescia, il obtient un ensemble très pareil aux deux groupes représentant Adrien et Sabine sous les traits de Mars et de Vénus, qui sont au Capitole romain et au Louvre. Tous ces monumens sont réunis sous les yeux du spectateur, qui peut juger, après avoir relu les argumens exposés naguère ici même, de la restauration proposée.

Quel que doive être le succès de l'hypothèse que M. Ravaisson a faite sienne par l'intéressant effort d'une démonstration complète, nous croyons qu'il faut approuver de pareilles tentatives. Un conservateur des antiques au musée du Louvre, dans un temps comme le nôtre, où l'archéologie et la critique ont fait de si notables progrès, a le devoir de réviser les attributions de ses prédécesseurs, et ne pourra sans doute que trouver assez souvent à redire à celles qui ont été proposées par les premiers d'entre eux. Il n'est point mal d'autre part que, tout à côté des salles où les grandes œuvres originales demeurent intactes et à l'abri de restaurations plus ou moins légitimes, il y ait d'autres salles où, par des comparaisons ingénieuses, tout ce qui les concerne soit discuté. A de telles conditions les musées deviennent de vraies écoles de science esthétique. L'arrivée au Louvre de la Vénus de Falerone, sœur ou aïeule de la Vénus de Milo, et de ses compagnes, variantes du même type, n'est pas, disions-nous, la seule innovation digne de remarque dans ce vaste musée, dont les vicissitudes sont, à plusieurs égards, celles mêmes de notre vie intellectuelle et morale. Après avoir visité l'exposition des Vénus comparées, si l'on se dirige vers les salles de la sculpture grecque et romaine, on remarquera un nombre considérable de morceaux nouveaux tirés des magasins du musée ou récemment acquis. Au nombre de ces derniers, dans la salle du Tibre, il y a une tête de *Faune riant,* supérieure sans nul doute, pour la vivacité de l'expression, au célèbre *Faune d'Arles*. Un arrangement heureux a eu pour résultat de mettre plus en vue les chefs-d'œuvre en reléguant aux endroits mal éclairés les objets de moindre valeur. — Nous ne passerons pas sous silence une autre nouveauté qui peut devenir, nous l'espérons, le commencement d'une réforme de nature à transfigurer quelques-uns de nos musées. On remarquera sur un certain nombre de piédestaux, dans les salles que nous venons de désigner, au lieu des anciennes indications, si laconiques, des étiquettes donnant aux spectateurs, sur chaque objet, ce qu'il leur importe de savoir. Cette mesure, dont l'exécution paraît commencée avec résolution depuis plusieurs mois au musée des antiques, mettra sous les yeux du public le plus commode des catalogues. Qui de nous n'a gémi devant notre salle des bronzes, devant nos riches galeries de vases grecs, en voyant tant de richesses amoncelées sans aucun ordre apparent ni facilement saisissable?

Ce n'est pas que de très louables efforts n'aient été plus d'une fois tentés dans cette direction; le travail des catalogues a suivi autant qu'il l'a pu celui de la science, et il y a, pour les bronzes en particulier, un livret de M. de Longpérier contenant les plus précieuses indications; les catalogues de M. Frœhner, quoi qu'on puisse dire, sont aussi fort utiles. Nous voudrions davantage cependant; nous souhaiterions des étiquettes apposées aux objets mêmes, et les interprétant aux yeux et à l'esprit soit

de tout ce peuple qui les considère et qui passe, soit des hommes instruits, mais non spéciaux, qui les voudraient étudier. Cette lacune est particulièrement déplorable pour nos splendides salles des vases grecs. Beaucoup d'entre ces vases sont, par les peintures qui les décorent, des pages vivantes de l'histoire religieuse de l'antiquité; ils sont connus de tous les savans pour avoir été interprétés par les principaux antiquaires. Pourquoi ne pas rappeler en quelques lignes, au bas de chacun d'eux, — j'entends des plus connus et des plus authentiques, — l'explication des scènes mythologiques ou traditionnelles qu'ils représentent? On a souvent objecté que les interprétations étaient contestées, et que nos conservateurs, hommes de science scrupuleuse, ne devaient pas s'engager à la légère. Cela est fort bien; mais qui les empêche de donner l'opinion des principaux commentateurs en retenant, s'ils le veulent, leur propre avis? C'est telle scène suivant Otto Iahn, telle autre suivant Gerhard, telle autre suivant Panofka. Il ne serait pas bien compliqué de renvoyer aux mémoires spéciaux, et quel aperçu on aurait ainsi des progrès de l'archéologie, quel vivant commentaire aux littératures classiques! Tout au moins les renvois aux pages d'Homère et des autres poètes si souvent interprétées par l'art antique seraient-ils d'un secours infini. L'Allemagne a dans cette voie d'excellens travaux. Je signalerai par exemple le petit catalogue de la galerie des plâtres à Bonn par Otto Iahn; les indications d'anciens textes font de ces quelques pages un manuel de l'histoire de la sculpture et de l'architecture antiques. Notre immense musée du Louvre n'est assurément pas resté stationnaire; le travail des catalogues critiques ne pouvait suivre d'un pas égal des accroissemens presque incessans. Sans être ingrats pour les progrès antérieurement accomplis, félicitons-nous de ceux qu'on prépare : la dernière mesure que nous avons signalée aura pour effet, si elle se continue et se propage, de centupler nos richesses en les tirant en grand nombre de l'anonyme obscurité où elles sont plongées. Dans les petits pays, dans les capitales du nord par exemple, on voit le dimanche les conservateurs des musées expliquer aux visiteurs les objets exposés à leurs yeux. C'est un excellent moyen d'éducation générale en même temps que nationale; ne pourrait-on pas, dans nos vastes galeries, remplacer en quelque mesure ce vivant enseignement par ces indications sommaires, de nature à s'offrir mieux que les catalogues imprimés à la curiosité publique? Qui peut compter à combien d'esprits, avides de savoir et d'admirer, chacune de ces visites aux antiques du musée du Louvre présenterait une saine instruction et des vues nouvelles?

Ces sortes d'explications directes deviennent d'autant plus nécessaires dans un musée qui s'accroît sans cesse par les résultats imprévus des missions scientifiques. Tout à côté de la salle que nous venons de décrire, le conservateur des antiques fait installer en ce moment même l'intéressante

collection des objets dus à la généreuse munificence de MM. les barons Gustave et Edmond de Rothschild, et découverts, à la suite des fouilles pratiquées pour eux et à leurs frais en Asie-Mineure, par MM. Rayet et Albert Thomas. M. Rayet s'était préparé à cette fructueuse mission par ses années d'études à l'école française d'Athènes; M. Thomas, architecte pensionnaire de l'académie de Rome, s'est adjoint à lui spontanément, comme naguère M. Edmond Guillaume avait été adjoint à M. Perrot, et M. Daumet à M. Heuzey. La région explorée par les fouilles de MM. Rayet et Thomas est la vallée inférieure du Méandre, une partie de l'immense plaine qui formait jadis le golfe Latmique, avant que les atterrissemens du fleuve n'eussent refoulé la mer bien loin vers l'ouest. Là s'élevait jadis la puissante cité de Milet, la capitale de la douce Ionie. Là, comme dans une serre chaude, l'hellénisme a produit des fruits hâtifs et plus tard des fruits d'arrière-saison d'un aspect et d'une saveur extraordinaires. Il y a rencontré le voisinage et l'exemple d'une civilisation, d'un art indigènes, tout empreints de la marque orientale, et dont il est très intéressant de rechercher aujourd'hui l'influence et le rôle. La grande architecture et son annexe la sculpture architecturale semblent avoir été les interprètes naturels des premiers siècles de l'art oriental et grec; on se rappelle les rochers sculptés de l'Asie-Mineure, si bien décrits par M. Perrot; la construction des temples paraît avoir précédé l'essor de la statuaire. Celle-ci, à la vérité, s'est développée aux époques ultérieures dans les villes d'Asie-Mineure aussi bien qu'en Grèce même avec une fécondité incroyable; mais ses œuvres étaient délicates, elles ont péri en grand nombre, et il faut s'attendre, par plusieurs raisons, à retrouver aujourd'hui dans ces vastes ruines qui couvrent les plaines d'Asie-Mineure des débris imposans d'architecture plus souvent que des statues intactes. C'est l'architecture qui triomphe ici, et de fait elle traduit à sa manière, dans son grand langage, les diverses civilisations : il y a tel chapiteau, telle base sculptée qui peut être aujourd'hui pour nous la révélation de toute une page de l'histoire de l'art.

Les fouilles de M. Rayet se sont étendues à l'emplacement de l'ancienne Milet, où se retrouvent en ruines le théâtre, plusieurs thermes, un gymnase, et la voie sacrée qui conduisait du côté du sud vers le temple d'Apollon didyméen; puis aux ruines de ce temple même, dans la partie de la plaine occupée aujourd'hui par le village grec de Hiéronda; enfin au hameau turc de Kapi-Kere, là où s'élevait jadis la ville d'Héraclée du Latmos. Au nombre des objets archaïques par lui rapportés et que MM. de Rothschild ont offerts au Louvre, on remarquera un lion massif en marbre blanc, précipité jadis sans doute du haut de quelque tombeau monumental. La recherche avec laquelle l'artiste a rendu les allures et la pose de l'espèce féline, la manière dont la crinière est indiquée, distinguent absolument ce lion sculpté des autres lions grecs déjà

connus, par exemple de ceux de l'arsenal de Venise et du célèbre Mausolée; tout porte à croire que nous sommes devant une œuvre primitive, en étroite parenté avec les œuvres de l'Égypte et de l'Assyrie. Plusieurs statues de femmes, malheureusement sans têtes, appartiendraient aussi aux premières époques.

Quelle que soit l'importance de ces morceaux, le principal prix de la collection des marbres de M. Rayet est la valeur architecturale qu'ils présentent. De Hiéronda, il a rapporté un magnifique chapiteau de pilastre orné de deux griffons affrontés, l'un mâle, l'autre femelle, séparés par un fleuron, et qu'on peut voir chez MM. de Rothschild. Tout le reste appartient désormais au Louvre : trois demi-chapiteaux de retour d'angle, ornés chacun d'un griffon; deux chapiteaux, décorés au centre d'une palmette, des deux côtés de laquelle se développent des rinceaux; plusieurs morceaux d'un bandeau décoré, qui reliait entre eux les chapiteaux des pilastres : chaque intervalle orné de chimères séparées par une lyre; le chapiteau d'ante décorant jadis un des angles postérieurs du naos du temple didyméen; enfin deux des bases sculptées qui supportaient les dix colonnes de la façade principale. Ce sera la tâche de MM. Rayet et Albert Thomas d'exposer dans un grand ouvrage, pour lequel l'appui du gouvernement et le concours d'un de nos grands éditeurs ne leur manqueront pas, tout le détail de leurs fouilles, tout le prix de leurs découvertes, et de tenter la restitution de ce grand temple d'Apollon didyméen, célèbre à l'époque d'Alexandre par son incomparable richesse. En attendant, les artistes, exercés à ce travail de réédification par la pensée, calculeront déjà, par la seule vue des morceaux exposés au Louvre, quelle devait en être la majesté. Ils redresseront en esprit ces nombreuses colonnes dont les bases, fouillées avec tant de délicatesse, offrent une dentelle de marbre dessinée avec toute la pureté grecque. Ils imagineront, en replaçant à 20 mètres de hauteur le chapiteau d'ante d'un des angles du naos, avec sa large palmette à l'angle, avec, sur chaque face, une figure de femme ailée se terminant par des feuilles d'acanthe et des enroulemens, quels jeux de lumière et d'ombre devaient résulter de ces saillies hardies, de ces creux en forte opposition, de ces motifs aériens. Ils compareront enfin ces ornementations nouvelles à celles du temple d'Antonin et de Faustine et du forum de Trajan, et ils mesureront une fois de plus, mais en des rapports nouveaux, quelle distance sépare l'art romain, dans ses œuvres les plus parfaites, des modèles helléniques dont il aime à s'inspirer.

L'histoire de l'architecture tient de très près à l'histoire des autres arts, qui peuvent rarement se passer d'elle. Ainsi a pensé l'éminent directeur de notre École des Beaux-Arts, M. Guillaume, quand il a cru indispensable d'offrir aux jeunes artistes, dans la nouvelle salle d'étude qu'il a instituée, à côté des reproductions des statues grecques, quel-

ques spécimens des motifs architecturaux servant de cadres à ces chefs-d'œuvre. Bientôt, par ses soins, de nouvelles salles s'ouvriront en communication avec celle-là et présenteront des moulages d'après les modèles des divers ordres d'architecture grecque et romaine; ce sera une collection correspondante à celle que forment dès à présent, sauf une ordonnance définitive, les plâtres réunis dans le même édifice; ces moulages et ces plâtres seront disposés de manière à offrir aux yeux et au travail des artistes les points culminans de chaque grande période de l'histoire des arts, dans l'ordre de génération théorique; les catalogues imprimés viendront rétablir pour l'historien la série chronologique des monumens, indépendamment de la place qu'ils occuperont dans les galeries. Nous aurons de la sorte un vaste musée de copies pour les œuvres de l'architecture et de la statuaire à côté du musée des copies de tableaux, dont l'École possédait de longue date les premiers élémens, et qui va s'accroître des toiles réunies par M. Charles Blanc. Notre musée du Louvre, quant à lui, était pauvre jusqu'à présent en modèles originaux de sculpture grecque monumentale : la métope du Parthénon, celle d'Olympie et quelques fragmens de frise, c'était tout; pour l'architecture grecque proprement dite, un seul chapiteau rapporté de Macédoine par MM. Heuzey et Daumet. Grâce à MM. de Rothschild et à M. Rayet, nous voici en possession d'un commencement sérieux de collection architecturale; le musée britannique nous a singulièrement devancés à cet égard : espérons que la voie frayée s'élargira, et nous rapportera de nombreux trophées. Nous félicitons l'administration de préparer à la collection Rothschild, plus nombreuse que nous n'avons pu dire, car nous n'avons compté ni les inscriptions ni les menus objets, une digne hospitalité. Le grand ouvrage que préparent MM. Rayet et Albert Thomas en sera le vivant commentaire. — Nous aurons bientôt aussi les résultats des fouilles commencées par M. Lebègue, un autre membre de l'école française d'Athènes, au fameux temple de Délos. Notre école d'archéologie, récemment fondée à Rome pendant le ministère de M. Jules Simon et placée sous la direction de M. Albert Dumont, est en pleine activité et produira bientôt ses premiers fruits. Jeunes savans et maîtres expérimentés, tous sont à l'œuvre avec ardeur et, comme on le voit, non sans succès. — Nous apprenons que M. Rayet va être appelé à suppléer M. Beulé dans la chaire d'archéologie de la Bibliothèque nationale : ce sera pour lui l'occasion d'interpréter en détail les résultats de ses fouilles et de montrer la voie à d'autres explorateurs.

A. GEFFROY.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

